

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

------=ଓ๑ଓ=------

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

------=ଓ๑ଓ=------

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)
« ESPACE, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »

------=ଓ๑ଓ=------

THESE DE DOCTORAT UNIQUE

------=ଓ๑ଓ=------

DOMAINE : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT
SPECIALITE : PROSPECTIVE STRATEGIQUE ET POLITIQUES AGRICOLES

Note de service n°327-2014/UAC/SG/VR-AARU/SP-CS/SA du 23/10/2014

Paradoxes du développement au Bénin : écart entre discours et pratiques des acteurs de politiques agricoles dans le département du Couffo de 1960 à 2013

REALISE ET SOUTENU PAR :

Ingrid Sonya M. ADJOVI

SOUS

LA DIRECTION DU :

Docteur Albert TINGBE-AZALOU
Maître de Conférences des Universités / CAMES
Université d'Abomey-Calavi / Bénin

ET LA CO-DIRECTION DU :

Docteur Atiyihwè Charles AWESSO
Maître de Conférences des Universités / CAMES
Université de Lomé / Togo

Membres du Jury :

Président : **Honorat AGUESSY**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
Rapporteur : **Albert TINGBE-AZALOU**, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
Examinateurs : **Gauthier BIAOU**, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
Adolphe KPATCHAVI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
Cyriaque AHODEKON, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
Atiyihwè C. AWESSO, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo)

Thèse soutenue publiquement le : **06/11/2014**
Mention : **Très honorable avec félicitations du Jury**

ANNEE ACADEMIQUE 2013-2014



SOMMAIRE

DEDICACE 3
REMERCIEMENTS 4
RESUME 5
ABSTRACT 6
SIGLES ET ACRONYMES 7
TABLE DES ILLUSTRATIONS 12
LISTE DES TABLEAUX 12
LISTE DES GRAPHIQUES 12
LISTE DES FIGURES 13
LISTE DES PLANCHES 13
INTRODUCTION GENERALE 14

PREMIERE PARTIE : LA CONSTRUCTION DE L'OBJET ET LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE 18
Introduction partielle 19
Chapitre 1 : La problématique des paradoxes entre discours et pratiques des acteurs du développement agricole du Bénin 20
Chapitre 2 : La question du développement, du développement agricole et de la contribution de l'acteur social au développement 55
Chapitre 3 : La démarche méthodologique de la recherche 83
Conclusion partielle 110

DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DES PARADOXES INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES DU DEVELOPPEMENT AU REGARD DES POLITIQUES AGRICOLES DU BENIN. 111
Introduction partielle 112
Chapitre 4 : Présentation du Bénin et du Couffo 113
Chapitre 5 : Le bilan des réformes institutionnelles du secteur agricole du Bénin : succession, répétition ou défaut d'évaluation ? 129
Chapitre 6 : L'analyse du jeu des acteurs du développement agricole au Bénin 163
Conclusion partielle 197

TROISIEME PARTIE : LES PRATIQUES ET LES DISCOURS DES ACTEURS POLITIQUES, INSTITUTIONNELS ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES. 198
Introduction partielle 199
Chapitre 7 : Analyse critique des discours politiques et institutionnels – Quand la propagande prime sur les résultats des politiques agricoles au Bénin 200
Chapitre 8 : Les pratiques sociales des acteurs du monde agricole dans le Couffo 228
Chapitre 9 : Cinquante-trois ans de pratique de développement au Bénin : paradoxes, bilan et perspectives 266
Conclusion partielle 292

CONCLUSION GENERALE 293
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 297
ANNEXES 314
TABLE DES MATIERES 367

DEDICACE

Je dédie ce travail à feu Jean-Paul et feu Sébastien, mes grands-pères,

qui m'ont laissé en héritage la conscience que le travail bien fait

ne peut se construit qu'avec les critiques.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer ma gratitude au Docteur Albert TINGBE-AZALOU, Maître de Conférences/CAMES pour ses conseils, son soutien régulier et sans failles durant ces années de recherche. Ses encouragements paternels inconditionnels m'ont toujours poussée à rechercher l'excellence.

Je ne saurais non plus trouver les mots qu'il faut pour formuler ma profonde gratitude au Docteur Atiyihwè Charles AWESSO (Maître de Conférences/CAMES) aussi, qui n'a pas hésité à accepter de codiriger cette recherche déjà bien entamée au cours de l'année 2012-2013.

Je ne puis oublier le Docteur Gauthier BIAOU (Maître de Conférences/CAMES) avec qui cette aventure a débuté depuis mes recherches en Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA). Ses encouragements et ses conseils à chaque étape de ma progression m'ont été d'une aide précieuse.

Je remercie de même chaleureusement, le Professeur Euloge AGBOSSOU, le Professeur Médard BADA, le Professeur Félix IROKO et le Docteur AMOUZOUVI (Maître de Conférences/CAMES) pour les échanges post point de thèse de l'année académique 2012-2013. Mes remerciements s'adressent tout aussi bien au Professeur Michel BOKO, Directeur de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, qui est plus qu'un père pour moi.

Je n'oublie pas non plus Monsieur Bell'Aube HOUINATO qui m'a aidée lorsqu'il s'est agi de me rendre sur le terrain. Mes remerciements s'adressent à Monsieur Michel KANHONNOU, Directeur régional de Plan-Bénin à Azovè. Que Monsieur le maire de Klouékanmè, Christophe MEGBEDJI, qui m'aura servi de mécène auprès des autres maires et des producteurs agricoles en leur garantissant ma bonne foi, trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

. Je tiens tout particulièrement à exprimer ma reconnaissance aux cadres des ministères en charge de l'agriculture, du développement, de la décentralisation et de l'économie. Les responsables au niveau départemental du CARDER Mono-Couffo, et au niveau communal des Mairies de Klouékanmè, de Toviklin et d'Aplahoué. Je remercie les responsables des ONG MSI et Synergie Paysanne, Messieurs Maurice N'SOUGAN et Mohamed SALIFOU pour leur aide inestimable. C'est le lieu ici, d'adresser tout particulièrement à Monsieur le Ministre HOUDOU Ali qui m'a fourni des informations historiques qui n'existaient pas au niveau des archives nationales, mes très sincères remerciements. Enfin, et comme à tous ceux qui précèdent, que le Commissaire César AGBOSSAGA, Directeur Général de l'Agence Nationale de Protection Civile, les Sieurs Wilfrid GBETCHEDJI, Conseiller Technique aux Affaires Intérieures, Michel ALOKPO, Chargé de Mission et Marcel KODJO, Conseiller Technique aux Affaires Juridiques, du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes reçoivent mes remerciements.

RESUME

La posture théorique et méthodologique qui consiste à jeter un regard sociologique à la fois diachronique et synchronique sur le développement, offre plusieurs perspectives au chercheur. C'est pour mieux comprendre les ambiguïtés du développement au Bénin et surtout les paradoxes institutionnels des politiques agricoles au prisme des discours et pratiques d'acteurs depuis 1960, que cette réflexion a été initiée. L'analyse du jeu des acteurs sociaux autour du développement agricole est basée sur le paradigme du développement prospectif et la théorie des « trois I » (idées, intérêts et institutions), tout en étant positionnée dans l'école de l'individualisme méthodologique. Cette recherche à la fois qualitative et quantitative a consisté à recueillir des informations auprès de 404 enquêtés sélectionnés de façon raisonnée au niveau national et au niveau local dans les communes de Klouékanmè, Aplahoué et Toviklin. Elle a abouti à divers résultats. Premièrement, il apparaît que plusieurs modèles de développement agricole se sont enchaînés dans le temps parfois même sans évaluation. Deuxièmement, de tous les acteurs en présence au niveau national et local, ce sont les Partenaires Techniques et Financiers qui ont le plus de pouvoir dans le mécanisme du développement. Troisièmement, le discours politique, plus soucieux de l'adhésion populaire que de la faisabilité des actions entreprises à travers les institutions mine le devenir des politiques publiques et de tout le système. Les acteurs au niveau local obéissent à leurs propres règles et développent diverses stratégies de contournement des discours institutionnels. Enfin, cette recherche ouvre de nouvelles perspectives sur la place du politique dans l'avenir d'un système et sur le devenir du Bénin d'ici à 2038.

MOTS – CLES : Développement, secteur agricole, politiques publiques, Bénin, Couffo.

ABSTRACT

Theoretical and methodological posture of throwing a sociological look at both diachronic and synchronic development offers several opportunities to the researcher. For a better understand of development in Benin and especially institutional paradoxes of agricultural policies through the prism of discourses and practices of actors since 1960, this work was initiated. Analysis of the interplay of social actors around agricultural development is based on the paradigm of forecasting development and theory of the three "I" while being positioned in the methodological individualist school. This research both qualitative and quantitative, which consists in collecting information from 404 respondents selected in a reasoned way at national and local level in the municipalities of Klouékanmè, Aplahoué and Toviklin revealed lot of results. First, it appears that several models of agricultural development have succeeded sometimes without evaluations. Second, all the actors involved in national and local level, it is the technical and financial partners who have the most power in the mechanism of development. Third, more concerned with popular support than the feasibility of actions across institutions political discourse, undermines the future of public policies and of the whole system. Local actors obey their own rules and develop various strategies to circumvent the institutional discourse. Finally, this research open news frame on the role of politics in the future of a system and the future of Benin by 2038.

KEY - WORDS: Development, agriculture, public policies, Benin, Couffo.

SIGLES ET ACRONYMES

ACP-UE	Afrique, Caraïbes, Pacifique et Union Européenne
2MAO	Matrice des Positions Valuées de deuxième ordre
3IE	Institut d'Innovation Informatique pour l'Entreprise
AFD	Association Française de Développement
AIC	Association Interprofessionnelle des Cotonculteurs
AOF	Afrique Occidentale Française
APEB	Association Professionnelle des Egreneurs du Bénin
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BPA	Bloc Populaire Africain
CAPOD	Projet de Renforcement des Capacités en Conception et Analyse des Politiques de Développement
CARDER	Centre Agricole Régional de Développement Rural (en 2013)
CARDER	Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (de 1969 à 2004)
CCIB	Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDOPE	Centre de Documentation du Parlement des Enfants et la Gouvernance
CEPAD	Centre d'Etudes Prospectives et d'Actions pour le Développement
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CID	Chambres Inter-Départementales
CIFRED	Centre Interfacultaire de Formation et de Recherche en Environnement et pour le Développement Durable
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CMED	Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement
CMR	Comité Militaire Révolutionnaire
CNDLP	Commission Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté
COPROMO	Coopérative Provinciale de Construction du Mono
CPV	Conseiller en Production Végétale
CTB	Coopération Technique Belge
DH	Développement Humain
DHD	Développement Humain Durable
DPDR	Déclaration de Politique de Développement Rural
DROSC	Direction des Relations avec les Organisations de la Société Civile
DSA	Direction du Service de l'Agriculture

DSCRP	Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMICoV	Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de vie des Ménages
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENEAM	Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management
ESPECT	Economique, Social, Politique, Environnemental, Culturel, Technologique
FAFA	Facilités d'Appui aux Filières Agricoles
FAIA	Facilités d'Appui aux Investissements Agricoles
FAO	Food and Agriculture Organization
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIPA	Fédération Internationale des Producteurs Agricoles
FLASH	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FUPRO	Fédération de l'Union des Producteurs du Bénin
GMR	Gouvernement Militaire Révolutionnaire
GV	Groupement Villageois (de producteurs)
HCGC	Haut-Commissariat à la Gouvernance Concertée
IDE	Investissement Direct Etranger
IDH	Indicateur de Développement Humain
IFDC	International Fertilizer Development Center (Centre International de Développement des Engrais)
IGN	Institut Géographique National
IMF	Institution de Micro Finance
INFOSEC	Institut National pour la Formation Sociale Economique et Civique
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
LDPDR	Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural
LIPSOR	Laboratoire d'Investigation en Prospective, Stratégie et Organisation
MACTOR	Méthode ACTeurs, Objectifs, Rapports de force
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAP	Ministère de l'Agriculture et du Paysannat
MCCAGPDPE	Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi
MCPD	Ministère Chargé de la Planification et du Développement
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MCRI	Ministère Chargé des Relations avec les Institutions
MDAEP	Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective

MDR	Ministère du Développement Rural
MDRAC	Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative
MDS	Matrice du Diagnostic Stratégique
MEDEPPCAG	Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEPN	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MICMAC	Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliquée à un Classement
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MPDEAP	Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
NLTPS	National Long Term Perspective Studies (Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme)
OECD	Organization of Economic Co-operation and Development
OGM	Organismes Génétiquement Modifiables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National de Soutien des Revenus Agricoles
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Opérateur Privé
OPA	Organisations des Producteurs Agricoles
OSC	Organisation de la Société Civile
OSD	Orientations Stratégiques de Développement
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PAFFO	Plateforme Panafricaine des Producteurs Agricoles
PAG	Plan d'Action Gouvernemental
PAGS	Programme Administration et Gestion du Secteur
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PASCiB	Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Benin
PDA	Programme de Développement de l'Agriculture
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Programme de Développement de l'Elevage
PDPA	Programme de Développement des Pêches et de l'Aquaculture
PIB	Produit Intérieur Brut
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole

PNOPPA	Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PRPB	Parti de la Révolution Populaire du Bénin
PRSA	Programme de Réforme du Secteur Agricole
PSD	Parti Social-Démocrate
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVD	Pays en Voie de Développement
RB	République du Bénin
RB	Renaissance du Bénin
RCPA	Responsable Communal pour la Production Agricole
RD	République du Dahomey
RDR	Responsable du Développement Rural
RGPH3	Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RGPH4	Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RPB	République Populaire du Bénin
SAP	Sociétés Africaines de Prévoyance
SCDA	Section Communale de Développement Agricole
SCRP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SDDAP	Schéma Directeur de Développement Agricole et Rural
SDR	Stratégie de Développement Rural
SIP	Sociétés Indigènes de Prévoyance, de Secours et de Prêts Mutuels
SMDR	Sociétés Mutuelles de Développement Rural
SMPR	Sociétés Mutuelles de Production Rurale
SNV	Stichting Nederlandse Vrijwilligers (Fondation des Néerlandais Volontaires, une agence de développement néerlandaise)
SNVA	Stratégie Nationale de Vulgarisation Agricole
SODECO	Société de Développement du Coton
SONADER	Société Nationale de Développement Rural
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TEC	Tarif Extérieur Commun
TSPA	Technicien Spécialisé en Production Animale
TSPH	Technicien Spécialisé en Production Halieutique

TSPV	Technicien Spécialisé en Production Végétale
UA	Union Africaine
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UCIMB	Union des Chambres Interdépartementales de Métiers du Bénin
UCP	Union Communal des Producteurs
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
URP	Union Régionale des Producteurs

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau I : Groupes cibles au niveau national 86
Tableau II : Groupes cibles au niveau local 88
Tableau III : Les sites de déroulement de l'enquête au niveau local 92
Tableau IV : Répartition des producteurs agricoles enquêtés au niveau local 93
Tableau V : Récapitulatif de la répartition de l'échantillon 93
Tableau VI : Chronogramme de recherche 106
Tableau VII : Réformes institutionnelles du secteur agricole au Bénin de 1960 à 2013 140
Tableau VIII : Pratique ou non d'évaluation sur la période allant de 1959 à 2013 160
Tableau IX : Matrice du Diagnostic Stratégique (MDS) 165
Tableau X : Matrice des Influences Directes 171
Tableau XI : Buts, forces et faiblesses des acteurs 185
Tableau XII : Objectifs et enjeux 186
Tableau XIII : Matrice des Influences Directes (MID) 188
Tableau XIV : Matrice des Positions Valuées (2MAO) 189
Tableau XV : Matrice des Positions Valuées (2MAO) 190
Tableau XVI : Balance Nette des Influences 192
Tableau XVII : Estimation des rapports de forces entre acteurs 194
Tableau XVIII : Répartition moyenne des superficies cultivées par les enquêtés par commune . 232
Tableau XIX : Les évolutions du lien social en milieu Aja 247
Tableau XX : Les questions-clés 270
Tableau XXI : La matrice des scénarii thématiques 272
Tableau XXII : Analyse combinatoire des scénarii possibles 273
Tableau XXIII : Les scénarii Bénin 2038 274
Tableau XXIV : Présentation des stratégies proposées 282

Liste des graphiques

Graphique I : Critères d'évaluation des politiques agricoles durant 31 campagnes agricoles sur la période 1959-2005 158
Graphique II : Plan des influences/dépendances directes 172
Graphique III : Disponibilité alimentaire en quantité au Bénin en kilogramme par personne par an 180
Graphique IV : Plan d'influences dépendances entre acteurs 191
Graphique V : Plan d'influences dépendances entre acteurs 194
Graphique VI : Répartition des enquêtés par sexe et par commune 229
Graphique VII : Répartition des enquêtés par groupe sociolinguistique 229
Graphique VIII : Répartition des enquêtés selon leur situation matrimoniale 230
Graphique IX : Répartition des enquêtés selon qu'ils sont alphabétisés ou non 231
Graphique X : Répartition des producteurs agricoles selon leurs chiffres d'affaires annuels 236
Graphique XI : Estimation du nombre d'années de pratique des activités agricoles 240
Graphique XII : Répartition des enquêtés selon leur collaboration avec les ONG et les SCDA CARDER 243

Liste des cartes

Carte 1 : Situation du département du Couffo au Bénin 114
Carte 2 : Les zones agroécologiques du Bénin 116
Carte 3 : La carte administrative du département du Couffo 121

Liste des figures

Figure 1: La succession et la répétition des réformes de 1960 à 2013 144
Figure 2 : Schématisation des relations entre les principaux acteurs du développement agricole des communes du Couffo 195
Figure 3 : Organisation du pouvoir central et positionnement des structures du Ministère du Développement Rural de 1975 à 1988 211
Figure 4 : Le cycle de l'influence politique sur la société 226
Figure 5 : Itinéraires relationnels des producteurs agricoles 246

Liste des planches

Planche 1 : Journal « Echos d'Afrique » N°26 du 16 au 23 février 1990 205
Planche 2 : Journal « L'Aube Nouvelle », N°24-25 du 09 juin 1966 207
Planche 3 : Journal « Echos d'Afrique », N°28 du 16 février au 23 mars 1990 214
Planche 4 : Journal L'aube Nouvelle du 09 juin 1966 241

Liste des photographies

Photographie 1 : Type d'outillage du producteur agricole 233
Photographie 2 : Type d'habitat du producteur agricole 234
Photographie 3 : Chantier en construction d'un producteur agricole de Tokanmè-Aliho (Lanta / Klouékanmè) 237
Photographie 4 : Mesures de tomate selon les quantités vendues au Bénin et au Nigéria 256
Photographie 5 : Une orangeraie 260
Photographie 6 : Champ de maïs 262
Photographie 7 : Un palmier à huile 278

Liste des encadrés

Encadré 1 : 1 : Formule pour le calcul d'un échantillon représentatif 91
Encadré 2 : Extrait du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) 137
Encadré 3 : Extrait du Rapport annuel de la campagne 1970-1971 du CARDER du Mono 145
Encadré 4 : Extrait de l'ordonnance n°75-84 du 29 décembre 1975 portant création et approbation des statuts du Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) ... 147
Encadré 5 : Extrait de l'arrêté n°025/MDR/DC/CC/CP du 13 janvier 1992 portant attribution, organisation et fonctionnement des Centres d'Action Régionaux pour le Développement Rural (CARDER) 150
Encadré 6: Extrait du discours de proclamation de l'indépendance du Dahomey le 01 août 1960 204
Encadré 7: Extrait de l'article « Le Général Soglo présente le Plan de Développement » paru dans le Journal L'Aube Nouvelle, du 17 au 31 janvier 1966 207
Encadré 8: Extrait du discours-programme du 30 novembre 1972 209
Encadré 9: Extrait d'entretien avec un responsable du MAEP 213
Encadré 10: Extrait de la préface du livre blanc sur l'action du Président Soglo 214
Encadré 11: Extrait du journal Le matin, « Polémique autour du manioc » du lundi 12 octobre 1998 216
Encadré 12: Extrait du discours d'investiture du Docteur Thomas Boni Yayi le 06 avril 2006 au Palais des Gouverneurs de Porto Novo 220
Encadré 13: Extrait du discours d'investiture du Docteur Thomas Boni Yayi le 06 avril 2011 ... 222

INTRODUCTION GENERALE

Depuis les indépendances, les pays africains ont servi de bancs d'essais à une pluralité de modèles et théories de développement (Favreau, 2004 : 3). Le Bénin, comme tout pays, aspire à de meilleures conditions de vie pour sa population. Sa vision d'un avenir meilleur se reflète dans les nombreux documents qui régissent son cadre global de développement dont Bénin 2025 Alafia, OMD, DSRP, DSCRP 2007-2009, OSD 2006-2011, DSCRP 2011-2015.

Les politiques sectorielles agricoles du Bénin ont muté parallèlement aux politiques générales du Gouvernement. Depuis l'indépendance du pays, le 01 août 1960, en passant par la période révolutionnaire des années 1972 à 1989, le dispositif institutionnel du développement agricole a subi diverses mutations[1]. Durant la période coloniale, le découpage du territoire national se faisait en Régions Agricoles (RD/DSA, 1959 : 2), mais après l'indépendance, l'année 1968 vit naître au Dahomey, le premier Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural ou CARDER (RPB/MDRAC/CARDER Mono, 1976 : 4). Cet organisme a connu de nombreuses modifications structurelles et organisationnelles dont la principale survint au cours de l'année 1976 (RPB/MDRAC/CARDER Mono, 1976 : 4). Après l'adoption de l'Approche de Développement Rural et Intégré des années 1980 à 1990, la rupture a été faite avec l'interventionnisme de l'Etat au profit de la libéralisation de l'économie nationale avec la signature de la Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural (LDPDR) en 1991. Les succès encourageants observés durant cette période[2] (Soulé, 2012 : 9) ont conduit à une nouvelle Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural en 1999 rédigée en juillet 2000 sous la forme de Déclaration de Politique de Développement Rural (DPDR). C'est ce document d'orientation stratégique qui a servi de soubassement au Schéma Directeur du Développement du Secteur Rural au Bénin. Ces stratégies ont été restructurées à travers quatre (O4) grands défis à relever par le Bénin pour son développement rural dans le Plan Stratégique

[1] Les Plans de campagne agricole et les rapports d'activités de 1959 à 2007 et les budgets programmes de 2008 à 2013.
[2] De 1995 à 2000, la valeur ajoutée du secteur primaire (en % du PIB réel) a progressé de 38,50 à 40,55 pour décroître en 2001 vers 39,80 selon les études de Soulé Bio Goura.

Opérationnel en 2001[3]. Le développement du secteur agricole n'ayant pas impulsé, jusqu'ici, une croissance suffisamment forte pour réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, le Gouvernement a engagé des discussions avec les acteurs du secteur agricole et rural à l'issue desquelles un Plan Stratégique pour la Relance de l'Agriculture au Bénin a été formulé en Juillet 2006. Ce Plan a été actualisé en octobre 2011. La promotion d'une dizaine de filières[4] en grappes de projets structurants est désormais la priorité du Bénin pour faire émerger son secteur agricole d'ici à 2015. Ces changements successifs ont donné lieu à des réformes institutionnelles dont la plus remarquable est la transformation des CARDER en CeRPA, puis la mutation de ces derniers, à nouveau, en CARDER[5]. Ces stratégies se sont succédées dans le temps et ont produit diverses réactions des acteurs qui semblent toujours parvenir à contourner les dispositifs mis en place et parfois créer de nouvelles crises au sein du secteur agricole béninois.

S'il est reconnu que le palier économique du Bénin est caractérisé par la prépondérance des activités agricoles, au regard des statistiques officielles du pays[6], il est également admis que le pays n'a toujours pas pu s'assurer une sécurité alimentaire malgré toutes les initiatives entreprises aussi bien par l'Etat que par les Organisations de la Société Civile (OSC) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Les populations sont confrontées aux crises financières et aux changements climatiques (selon le rapport du CAPOD et le rapport d'évaluation des inondations du Bénin). Le cadre macroéconomique du Bénin a enregistré au cours de la période 2006-2008 trois chocs majeurs successifs : la crise énergétique (2006-2009) caractérisée par le délestage électrique et la flambée du prix des carburants, la crise alimentaire (2007-2008) et la crise financière mondiale selon le rapport du CAPOD n°003/2010 (Soubérou, 2010 : 3). Mais bien avant cette période plusieurs autres chocs ont

[3] Les grands défis du développement rural sont : l'amélioration de l'environnement macro-économique, la consolidation de la croissance économique, le renforcement de la bonne gouvernance et le développement du capital humain.
[4] Les filières maïs, riz, manioc, igname, coton, ananas, anacarde, palmier à huile, cultures maraîchères, viande, lait, œufs, poissons/crevettes.
[5] Lors des travaux de l'atelier de validation du document d'opérationnalisation des Centres régionaux pour le développement rural (CARDER) qui se sont déroulés du vendredi 22 au samedi 23 mars 2013 au Bénin marina hôtel de Cotonou.
[6] La proportion d'actifs occupés dans le secteur agricole est de 48,2% selon RGPH3 dans son rapport *Synthèse des résultats du Troisième recensement général de la population et de l'habitation* publié en 2003.

fortement secoué le pays. On peut retenir la crise économique de 1989, la dévaluation du franc CFA, le Tarif Extérieur Commun (TEC) pour ne citer que ceux-là. Cette situation a été aggravée par les inondations qui ont frappé le pays en 2010. En effet, cette catastrophe naturelle a eu un impact énorme sur le plan macroéconomique (République du Bénin, 2011 :12).

Ces tendances lourdes qui ont fortement agi sur l'évolution du système Bénin dans tous les domaines d'activités, ont dévié la trajectoire de développement du pays. Dans ce contexte social dynamique, il est aussi important de comprendre les écarts qui existent entre le cadre théorique, les discours et les pratiques des acteurs en présence dans le secteur agricole au Bénin de façon générale et dans le département du Couffo de façon spécifique. C'est l'ensemble de ces considérations qui justifie le choix du sujet de la présente recherche : **« Paradoxes du développement au Bénin : écart entre discours et pratiques des acteurs de politiques agricoles dans le département du Couffo de 1960 à 2013 »**.

Cette recherche contribue à fournir des connaissances capables d'expliquer les difficultés qu'ont les acteurs du développement à produire un changement positif, significatif, durable et équitable dans les pays pauvres. Elle participe donc à la proactivité et à la capacité d'anticipation des gouvernants dans leurs prises de décisions en matière de politique de développement, car, « *Imaginer l'avenir autrement, c'est déjà commencer à vouloir changer le présent là où nous nous trouvons c'est-à-dire dans les milieux où s'exerce notre influence* » (Godet, 1991 : 7). La pensée africaine n'a jamais été en marge de ce souci de lier le passé, le présent et le futur pour orienter l'action humaine comme le rappelle Jean Pliya, « *C'est au bout de l'ancienne corde qu'il faut tresser la nouvelle* » (Pliya, 2002 : 3). Ce proverbe dans sa version en langue fon, " *Kàn xóxó ɔ́ nú wè e nɔ gbè kàn yɔ̀yɔ́ ɔ́ dó* " signifie que tout doit se faire dans la continuité avec les traditions (Segurola, 2000 :297). Ce savoir endogène provoque plusieurs interrogations : « *Comment opérer, dit-il, la suture pour que l'unique corde qui reliera les générations les unes aux autres ne se rompe pas ? Que faire pour que le point de jonction soit solide comme un nœud ? Et quelles sortes de cordes faut-il tresser ? Ces questions sont essentielles pour la plupart des peuples africains. De temps en temps surgissent des cordiers qui proposent des réponses*

alléchantes. Et les cordes se déploient, admirables et vigoureuses. » (Pliya, 2002 : 3). En d'autres termes, le facteur temps est déterminant dans l'évolution d'une société car de temps en temps, des acteurs sociaux clés (collectifs ou individuels) peuvent apparaître et œuvrer pour une continuité de la société dans le sens du progrès et du développement durable.

Cette réflexion critique sur le parcours du Bénin depuis 1960 en matière de politiques publiques et dans le cadre des réformes institutionnelles du secteur agricole suit un plan organisé en trois (03) grandes parties. La première partie expose le cadre théorique, la littérature et la démarche méthodologique de la recherche. La deuxième partie présente le cadre physique de la recherche, l'analyse rétrospective du secteur agricole et celle du jeu des acteurs. Cette partie s'achève par une analyse des principales réformes institutionnelles du secteur agricole depuis 1960. La troisième et dernière partie présente et analyse les pratiques des acteurs du monde politique comme ceux du monde agricole. Cette dernière partie du document s'achève par le bilan qui se dégage de plus de cinquante ans de politiques agricoles au Bénin avec les perspectives d'avenir pour le pays.

Le caractère pluridisciplinaire de ce travail rend le style employé très différencié d'un chapitre à un autre. Les approches sociologique, historique, prospective, et technique ne procèdent pas du même style littéraire. Dans les pages qui suivent, les choix théoriques, méthodologiques et pratiques faits durant cette recherche seront justifiés et les résultats obtenus présentés et discutés.

PREMIERE PARTIE : LA CONSTRUCTION DE L'OBJET ET LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Introduction partielle

L'objet de cette première partie est de planter le décor de ce travail sur les plans théoriques et méthodologiques. Elle s'articule en trois (03) chapitres. Le premier chapitre, porte sur la problématique des paradoxes entre discours et pratiques des acteurs du développement agricole au Bénin. Pour construire cet objet sociologique, il faut partir des constats, poser le problème, formuler la question de recherche, proposer des hypothèses et objectifs de recherche. Dans ce chapitre, l'orientation théorique retenue est précisée ainsi que les concepts clés.

Ensuite, dans le deuxième chapitre, l'état de la question du développement est abordé à travers les écrits et contributions d'auteurs. Plusieurs autres préoccupations sont soulevées notamment l'itinéraire du développement des pays africains, l'importance du développement agricole et l'intervention sociale.

Enfin, la démarche méthodologique sur laquelle repose tout le travail de recherche fait l'objet du troisième chapitre. Pour ce faire, la nature de la recherche, le champ de la recherche, les sources écrites et orales, la population de la recherche, les groupes ciblés, l'échantillonnage, les critères de validité, les techniques de collecte et d'analyse des données, les difficultés rencontrées et les limites de la recherche y sont expliqués.

<u>Chapitre 1</u> : La problématique des paradoxes entre discours et pratiques des acteurs du développement agricole du Bénin

La présence du concept « développement » dans les discours n'est plus à démontrer. La décision de pratiquer des réformes en matière de politiques publiques, l'interdépendance entre actions publiques, discours et pratiques des acteurs du monde agricole depuis l'indépendance du Bénin, constituent le socle sur lequel repose l'édification de cette recherche.

Ce chapitre a donc pour objet la problématisation de cette réflexion à travers la construction du cadre théorique. Son but est de planter le décor de la recherche tout en essayant d'expliquer les paradoxes du développement au Bénin, de façon générale, tout comme ceux du développement agricole depuis 1960 à travers les discours et les pratiques d'acteurs.

1.1. Constats et curiosité scientifique

Cette première section commence par un bref rappel de l'histoire politique du Bénin ; elle y associe l'histoire des politiques de développement du pays pour en déduire enfin, les principales approches des politiques agricoles.

1.1.1. Rappels historiques et constats sur les modèles de développement

Depuis les premiers contacts de l'Africain avec l'Occident[7], le "Blanc" voulait "civiliser" les peuples "primitifs" que l'Afrique abritait. Irrésistiblement attiré par les ressources du continent, l'Occident eu recours à plusieurs forces qui furent exercées dans le temps[8]. Bien après les marchands et les missionnaires, les militaires, par traités et conquêtes, assujettirent les peuples d'Afrique par la colonisation[9]. Durant cette période, le partage de l'Afrique s'est fait selon les intérêts des pays occidentaux et au détriment des intérêts propres des pays dominés (d'Almeida-Topor, 1994 : 7). La fiscalité et les investissements étaient réalisés dans le but de protéger les industries métropolitaines

[7] Estimés au XVème siècle bien après les contacts avec le monde arabe.
[8] Les trois "M", les marchands, les missionnaires et les militaires ont défilé sur les terres d'Afrique en tissant autour des peuples noirs les cordes de la dépendance.
[9] La période coloniale en Afrique s'étend de la Conférence de Berlin (1884-1885) aux indépendances des années 1960.

(d'Almeida-Topor, 1994 : 8-11). Le discours qui visait à miroiter les valeurs occidentales au "Nègre" n'avait guère changé. Cependant au "sauvage", et "barbare", se substitua le "bon nègre". Après les indépendances, la dépréciation des valeurs africaines a pris d'autres formes. Les jeunes nations indépendantes, bien formées dans le moule de l'occident, devaient reproduire la trajectoire de développement de leurs "maîtres". Dans ce cadre apparurent de nouveaux vocables : occidentalisation, croissance, sous-développement, pauvreté, etc. C'est ainsi que débute le parcours du combattant qui devait mener l'Afrique vers le "développement".

Le concept de développement était utilisé par les dirigeants politiques des pays du Nord depuis les années 1949 (Adjovi, 2013 :120). C'était notamment le cas du Président américain, Harry Truman, dans son discours sur l'état de l'Union, où il popularise le mot « développement » en prônant une politique d'aide aux pays « sous-développés », grâce à l'apport de la connaissance technique des pays industrialisés. Tous les pays, y compris les États-Unis, bénéficieront donc d'un programme constructif pour une meilleure utilisation des ressources humaines et naturelles mondiales.

Déjà durant les années de la colonisation, diverses stratégies étaient adoptées par les occidentaux pour « civiliser » les africains. Ces démarches étaient diversifiées et spécifiques aux pays européens (Grande Bretagne, Espagne, Portugal, France et Belgique pour l'essentiel). Cependant, elles avaient toutes pour objectif commun de fournir aux pays européens, la matière première (produits agricoles et ressources minières) dont l'Afrique regorge. . Pour la France, il s'agissait, avant tout, d'occidentaliser les colonies en les dotant d'écoles, de chemins de fers, de ports, etc. Les nombreux efforts entrepris par les pouvoirs coloniaux visaient à imposer la culture et la langue françaises aux populations colonisées tout en faisant d'eux des consommateurs fidèles des produits manufacturés.

Depuis les indépendances de 1960, les pays comme le Bénin ont entamé la marche vers le développement. Ce processus a conduit le Bénin à mettre en œuvre une grande diversité de modèles de développement. C'est ainsi que le pays pratiqua comme les jeunes nations indépendantes le modèle libéral, qui réduisait le développement à sa seule dimension matérielle et économique

en l'assimilant à la croissance économique, puis, comme beaucoup d'autres pays du Sud, le pays est passé à l'application du modèle marxiste (Favreau L., 2004 : 3).

Après la prise du pouvoir par Mathieu Kérékou en 1972, le nom "Dahomey" est symboliquement abandonné pour celui de "Bénin" à partir de 1975, du nom du royaume qui s'était autrefois épanoui au Nigeria voisin. Une nouvelle Constitution, instaurant un régime à parti unique, est promulguée en 1977. La même année, une tentative de coup d'État appuyée par des mercenaires échoue et durcit davantage le régime. L'Etat est placé au cœur des grandes décisions en matière de développement avec l'option de la planification de l'économie et le marxisme. Mise en œuvre au Bénin entre les années 1970 et 1980, la planification du développement considère le sous-développement comme un blocage né de l'intervention des pays occidentaux dans les pays du Sud. Pour les théoriciens du modèle marxiste, ce processus a commencé depuis la colonisation. Il a eu plusieurs conséquences dont la domination technologique, l'inégalité, la détérioration des termes de l'échange, le surendettement des pays du Sud vis-à-vis des institutions et Etats du Nord, et enfin, le blocage du processus de développement par les nouvelles couches dirigeantes du Sud (Favreau, 2004 : 4). Pour surmonter ces difficultés, il faut planifier le développement et s'appuyer sur les potentialités endogènes du pays.

Ainsi, durant cette même période, le courant du développement endogène fut donc adopté. L'Etat doit planifier les activités économiques pour coordonner l'ensemble des secteurs des pays avec le soutien d'une aide étrangère qui laisse une marge de manœuvre suffisante aux Etats du Sud[10]. Pour le développement endogène ou autocentré, il faut que les pays pauvres fassent l'effort de développement par eux-mêmes en accumulant leurs propres ressources (agricoles et naturelles), qu'ils utilisent ce surplus pour s'industrialiser et promouvoir leurs cultures. Cette approche du développement autocentré ou endogène a connu des difficultés dans sa mise en œuvre qui l'ont menée à l'échec. Parmi ces difficultés, la transformation de la production agricole dans des usines importées pièce par pièce,

[10] Faire jouer la concurrence entre les pays communistes et le reste du monde.

fit naître par la suite des éléphants blancs (exemple de la société du Kénaf[11]). A la fin des années 1970, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) réalisa un colloque du 12 au 16 février 1979 à Monrovia au Libéria sur le thème « Perspectives de développement et de croissance en Afrique à l'horizon 2000 ». Cette rencontre recommandait aux pays africains de changer de perspective et d'envisager désormais leur développement à long terme.

Durant les années 1980, les programmes d'ajustement structurel (PAS) qui ont pris le relais des planifications du développement, ont échoué à leur tour à cause de leurs coûts sociaux élevés (PNUD/Bénin et MCCAGPDPE/Bénin, 2000 : i). La problématique du développement au Bénin était encore plus pertinente durant les années 90, car il était question de faire une transition réussie d'une économie administrée par l'Etat vers une économie de marché tout en rétablissant les droits humains et les principes démocratiques. Durant les années 1990, le Président Nicéphore Soglo fit une nouvelle tentative de retour vers l'approche du développement endogène par son célèbre « consommons local » et des initiatives comme le festival Ouidah 92. En 2000, le Bénin a su formuler sa vision à long terme lors des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme : Bénin 2025 Alafia. Ce mécanisme avait été précédé quelques années plus tôt du Plan d'Action de Lagos. En avril 1980, le « Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique » naît à la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA consacrée exclusivement à l'examen des problèmes économiques du continent. Ce plan soulignait le besoin de perspectives du développement à long terme de l'Afrique. Malheureusement, tout comme les initiatives qui l'ont précédé, ses résultats étaient mitigés.

Un Programme d'Action Gouvernemental (PAG) fut élaboré pour la mise en œuvre de la vision Bénin 2025 Alafia, mais, il ne fut pas opérationnalisé car la même année 2000 a vu la tenue du Sommet du Millénaire de septembre 2000 à New York. Lors de cette rencontre, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la Déclaration du Millénaire. Cette déclaration définit une vision globale de

[11] Le Kénaf est une plante fibreuse dont on se sert pour tisser les toiles de jute. La société du Kénaf est l'une des nombreuses sociétés d'Etat créées durant la période coloniale. Située à Cotonou, elle était chargée de la production de cette plante fibreuse et de sa transformation en toiles de jute.

développement pour les pays en voie de développement (PVD) à l'horizon 2015. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont une partie de cette Déclaration. Dans le souci de s'approprier les OMD, trois (03) générations de Stratégie de Réduction de la Pauvreté furent adoptées. Il s'agit du (i) Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté-DSRP 2003-2005 ; (ii) du Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté DSCRP 2007-2009 et (iii) du Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté DSCRP 2011-2015). Selon le rapport de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV), les stratégies de réduction de la pauvreté *« ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à un ensemble de mesures touchant ses différentes dimensions* » *(*INSAE/MPDEAP, 2007 : 7).

1.1.2. Des modèles de développement aux approches des politiques publiques agricoles

Ces quelques approches du développement adoptées par le Bénin illustrent la trajectoire du développement du pays. Les modèles se sont enchaînés dans le temps, souvent à la faveur du contexte politique (international, régional, sous régional et national), ou selon l'inclinaison idéologique du moment au lieu d'une réelle prise en compte de l'environnement sociopolitique, économique, humain et institutionnel du pays. La volonté de mieux faire que l'autre a conduit à des reprises des mêmes idées sous des appellations autres comme l'illustre le "développement endogène" (adopté durant la période révolutionnaire et repris par le nouveau gouvernement démocrate) et l'approche prospective du développement (recommandée lors du colloque de Monrovia, appliquée par le Plan d'Action de Lagos et repris cumulativement en 2000 par Bénin 2025 et la Déclaration du Millénaire à travers les OMD).

Ces paradoxes du développement au Bénin se remarquent aussi bien dans la perspective holistique du développement que dans une perspective plus sectaire. Dans ce sens, les secteurs de l'éducation, de la santé, du tourisme, de l'agriculture, et autres ne sont pas épargnés par les remous des ambiguïtés des politiques publiques. Il faut maintenant essayer de comprendre comment elles se manifestent dans le secteur agricole au Bénin.

L'agriculture est la principale source de revenus et d'emplois pour 70% de la population mondiale, pauvre, vivant en zones rurales (Banque Mondiale, 2012-a). Au niveau international, la Banque Mondiale a engagé plus de 9 milliards de dollars (niveau le plus élevé atteint depuis ces vingt dernières années, en valeur nominale) en faveur de l'agriculture et des secteurs connexes sur l'exercice 2012 qui s'est terminé le 30 juin 2012 (Banque Mondiale, 2012-b). L'économie béninoise, à l'instar de celles subsahariennes est essentiellement agricole. Selon l'EMICoV, en milieu rural, le pôle agriculture se place au premier rang avec 58,1% des actifs occupés au Bénin (INSAE/Bénin, 2012-a :17). D'après la Division Statistique de la FAO[12], la population qui tire principalement ses revenus de l'agriculture est de 1,6 millions de personnes pour un total d'actifs occupés de 3,6 millions de personnes en 2010. L'agriculture représente un poids stratégique dans le tissu social et économique du Bénin, en termes de contribution à la sécurité alimentaire, d'emplois, de formations, de revenus et de création des biens et services. Ce secteur participe à hauteur de 15% aux recettes de l'Etat (INSAE 2012). Le secteur agricole du Bénin est caractérisé par l'existence de nombreuses exploitations constituées en majorité de petites exploitations familiales, orientées principalement vers la polyculture vivrière associée souvent au petit élevage (MAEP/Bénin-a, 2011 : 6). A côté de l'agriculture familiale largement prédominante, quelques initiatives de création de fermes modernes sont en cours par des promoteurs privés, avec des investissements en capitaux dans le foncier, les plantations pérennes et l'élevage intensif. L'agriculture constitue donc un réel enjeu pour le développement du Bénin. Aussi, ce concept est-il largement évoqué dans les documents de politiques nationales, à travers les interventions publiques des politiques, les écrits, la presse, la recherche scientifique, autrement dit, dans les théories, discours et pratiques.

Les politiques publiques agricoles ont plusieurs fonctions sociales et économiques à long terme : assurer des revenus aux populations, faire entrer des devises dans le pays, réduire le niveau de pauvreté des populations et la promotion de la sécurité alimentaire. Malheureusement, ce but n'est toujours pas

[12] Base en ligne, mise à jour du 23 juin 2011

atteint et le double spectre de la pauvreté et de la famine plane toujours, plus présent que jamais sur les populations.

En effet, les résultats de l'EMICoV (INSAE, 2006) ont établi que près de 2 béninois sur 5 vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté, avec une incidence de 39% en milieu rural. Cette proportion augmente en considérant la pauvreté liée aux conditions d'existence et monte à 70% pour la population rurale, alors qu'elle n'est que de 25% en milieu urbain (INSAE/MPDEAP, 2007 : 8). Loin de diminuer, la pauvreté monétaire s'est donc accrue et les zones rurales continuent d'en être le lieu de prédilection, avec un nombre important de ménages qui seraient passés en dessous du seuil de la pauvreté. Au Bénin, 40,8% de personnes vivent avec moins d'un dollar US par jour selon l'EMICoV. Cette proportion se répartit en 51,8% pour la population rurale du pays contre seulement 24,0% pour la population urbaine (INSAE/MDAEP, 2011 : 9). Les efforts entrepris ces dernières années n'ont pas réellement changé la situation[13], et ce, malgré les diverses actions menées par le Gouvernement et les OSC pour la réduction de la pauvreté. La pauvreté monétaire est estimée à 36,2% selon l'EMICoV en 2011 (INSAE/Bénin, 2012 : XV). En dépit de ses diverses potentialités : disponibilité de terres cultivables, de terres irrigables, réseaux hydrographiques denses, d'importants marchés émergents, etc., le Bénin connaît un faible niveau de diversification de son économie l'exposant à une grande vulnérabilité vis-à-vis des chocs externes.

Plusieurs approches de développement du secteur agricole se sont alternées dans le temps au Bénin. Durant la colonisation et jusqu'en 1968, la politique agricole du Dahomey était gérée par le Ministère de l'Agriculture et du Paysannat (MAP) à travers la Direction du Service de l'Agriculture (DSA) de Porto-Novo (capitale administrative du pays). L'administration du secteur agricole se faisait grâce à un découpage en plusieurs zones appelées Régions agricoles[14]. En ce moment, les postes

[13] Le nombre de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté est passé de 37,4% en 2006 à 33,2% en 2007 (INSAE 2008).

[14] Ces régions agricoles étaient au nombre de quatre (04) : la région agricole Sud à Porto-Novo, la région agricole Centre à Bohicon, la région agricole Nord-Est à Parakou et la région agricole Nord-Ouest à Djougou selon le *Rapport d'activités 1959*.

stratégiques étaient tous occupés par les administrateurs français et seules les régions agricoles périphériques et notamment celle d'Athiémé qui couvrait les actuelles communes d'Aplahoué, Klouékanmè, Toviklin, Lalo et Djakotomè étaient placées sous la responsabilité des cadres dahoméens (DSA/Dahomey, 1959 : 5).

C'est en 1969, que fut créé au Dahomey dans le département du Mono, le premier CARDER : Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (Boon et al., 1997 : 265). En collaboration avec la Société Nationale de Développement Rural (SONADER) et les nombreux offices créés par type de produit agricole, le CARDER a essayé d'assurer sa mission dans le temps. Cet organisme a connu de nombreuses modifications structurelles et organisationnelles suite au séminaire national d'avril 1975. Elles se sont traduites par la mise en place effective au cours de l'année 1976[15] de structures dotées d'une autonomie financière et de gestion en plein contexte marxiste dans la République Populaire du Bénin d'alors.

L'approche de développement rural et intégré a orienté le développement du secteur agricole dans la première période allant de 1980 à 1990. La politique agricole interventionniste de l'Etat des années 1980 a donné des résultats économiques désastreux. Une nouvelle politique agricole orientée vers la libéralisation de l'économie nationale marqua alors une rupture nette avec la Lettre de Politique de Développement Rural en 1991. Au regard des évolutions intervenues dans l'environnement institutionnel du MAEP, cette première Lettre fut actualisée par la Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural (DPDR) en 1999. Cette dernière reprécisa les grandes orientations et la répartition des rôles et responsabilités entre l'Etat et les différents acteurs du secteur agricole. Elle servit de soubassement au Schéma Directeur du Développement du Secteur Rural avec l'élaboration de stratégies sectorielles et sous-sectorielles. Ces stratégies ont été restructurées en cinq grands programmes par le Plan Stratégique Opérationnel en 2001 et monnayées par la suite par chaque composante opérationnelle en plans d'actions sectoriels et plans d'actions participatifs régionaux.

[15] ibidem

Le développement agricole du pays est l'un des chantiers phares du Président de la République qui prône depuis son accession au pouvoir en 2006 une « Révolution verte » au Bénin[16]. Le développement du secteur agricole n'ayant pas impulsé jusqu'ici une croissance suffisamment forte pour réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, le Gouvernement béninois s'est doté du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) le 12 octobre 2011. Le coût global de la mise en œuvre du PSRSA est évalué à 1.808,9 milliards de francs CFA[17]. Ce document s'inscrit dans la concrétisation des politiques agricoles de l'UEMOA[18], de la CEDEAO[19] et des orientations du NEPAD[20], en intervenant prioritairement sur l'accroissement de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture. La stratégie du secteur agricole repose sur la promotion de treize (13) filières : maïs, riz, manioc, igname, coton, ananas, anacarde, palmier à huile, cultures maraîchères, viande, lait, œufs, poissons/crevettes (MAEP/Bénin-a, 2011 :55-85). Il s'articule autour de 9 axes prioritaires principaux et de 4 programmes-cadres dont 3 sectoriels et un transversal : le Programme de Développement de l'Agriculture (PDA), le Programme de Développement de l'Elevage (PDE), le Programme de Développement des Pêches et de l'aquaculture (PDPA), le Programme Administration et Gestion du Secteur (PAGS).

Le Plan d'actions du PSRSA a servi de base pour l'élaboration du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) pour la période 2010-2015 avec l'appui de la CEDEAO et de la FAO. Le Pacte signé au terme de la table ronde tenue sur le PNIA-Bénin en octobre 2009 à Cotonou par les différentes catégories d'acteurs du secteur agricole (y compris les PTF), consacre ce document comme l'outil opérationnel chiffré du PSRSA qui guidera la programmation des actions dans le secteur.

---

[16] Durant la cérémonie de son investiture le 06 avril 2006, le Président Boni YAYI avait pris l'engagement de faire du Bénin un pays de prospérité. « *L'agriculture était considérée comme l'une des priorités de son Gouvernement. A peine un mois après, à l'occasion d'une rencontre avec tous les cadres du secteur agricole et rural, le président béninois a souhaité la réalisation d'une révolution verte au Bénin. La première version du PSRSA visait à favoriser la mise en place d'exploitations agricoles modernes de grandes tailles et l'investissement privé* » (Angsthelm, 2010 : 10).

[17] http://ctb-benin.org/joomla/index.php?option=com_content&view=article&id=106:psrsa&catid=34:agriculture&Itemid=72/

[18] Il s'agit de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

[19] La CEDEAO est la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

[20] Il s'agit du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine du NEPAD, dont l'objectif commun est de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des Etats membres et à la réduction de la pauvreté et des inégalités.

L'objectif du Plan National d'Investissement Agricole de la République du Bénin dans le secteur agricole est de mettre en œuvre les activités nécessaires pour l'atteinte de l'objectif de croissance annuelle moyenne de 8,9% du PIB global et de 14,3% du PIB agricole et une réduction de 63% de la pauvreté au moins d'ici à 2015 (MAEP/Bénin et MEF/Bénin, 2010 : 5). Une échéance choisie pour les OMD qui est pratiquement à terme, pourtant de nouvelles crises ne cessent de surgir dans le secteur agricole au Bénin.

Depuis plus de cinquante ans, le développement en général et le développement agricole en particulier est une préoccupation majeure des gouvernants du Bénin qui n'ont eu de cesse d'entreprendre des réformes. L'agriculture occupe une place de choix dans l'économie car elle occupe la majorité des actifs du pays. Les réformes entreprises dans ce secteur ont souvent été motivées par le contexte idéologique et politique. Elles ont par ricochet fortement influé sur le dispositif institutionnel, la vie des acteurs et autres usagers du monde agricole. Il s'agit dès lors d'analyser les paradoxes du développement agricole au Bénin. Parmi ces paradoxes, le décalage entre les politiques et les réalités de terrain, l'inapplicabilité du discours en pratiques, ou encore leur incompatibilité apparent et d'en dégager les effets dans le département du Couffo.

Pour ce faire, plusieurs pistes peuvent être empruntées : la représentation des politiques agricoles par les acteurs, la nature des rapports sociaux entre acteurs autour de l'enjeu développement agricole, l'évaluation des politiques publiques au Bénin depuis 1960 et l'évolution des techniques agricoles. D'autres pistes de réflexions se retrouvent à travers le rapport aux savoirs endogènes dans le temps, le bilan des projets/programmes de développement agricole dans le Couffo, l'accès à la terre et les politiques publiques en faveur du développement agricole et enfin, l'analyse du jeu des acteurs sociaux impliqués dans le développement agricole.

Voilà quelques préoccupations qui pourraient faire l'objet d'une analyse sociologique. Cependant, il convient de noter que les faits existent et sont observables dans la réalité. Mais, ce n'est pas pour autant qu'ils sont des objets d'études scientifiques. Il faut donc les construire et en faire des

objets de recherche intéressants, en un mot, les problématiser. C'est par cet exercice, qui consiste à transcender le sens commun, qu'il sera possible de comprendre et d'expliquer la pertinence du problème social posé par cette recherche pour aboutir à la question de recherche.

1.2. Ambiguïté de la trajectoire du développement global et du développement agricole à la question de recherche

Cette section part des réformes du secteur agricole pour poser le problème des ambiguïtés observées et donc des paradoxes du développement.

1.2.1. Les réformes et problèmes du secteur agricole au Bénin et dans le Couffo

S'il est reconnu que la réduction de la pauvreté ne peut se reposer sur une démarche univoque ni ne porter que sur un seul secteur, il est également admis que bien que disposant d'importants atouts naturels, le Bénin n'a toujours pas une autosuffisance alimentaire[21]. Le fonctionnement du secteur agricole souffre de nombreux problèmes comme l'illustre par exemple les polémiques autour de la filière coton en 2011-2012 (PASCiB/ Friedrich-Ebert-Stiftung, 2013 : 13-15) et les diverses menaces pesant sur les campagnes agricoles. Bien que de multiples réformes de politique du développement holistique, des réformes agraires, des réformes des politiques agricoles et institutionnelles aient été réalisées pour corriger les lacunes du secteur, des difficultés demeurent.

En effet, de la gestion du développement rural par l'administration coloniale dahoméenne à la période des indépendances, au développement rural et intégré des années 1980, à la Déclaration de Politique de Développement Rural en 1999, pour le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (2011), des réformes se sont enchaînées dans le secteur agricole, souvent en réponse au contexte politique et idéologique du moment. Ces réformes successives des politiques agricoles se sont juxtaposées aux réformes en matière de politique globale du développement. La volonté d'innover et de mieux faire, voire de surpasser l'équipe dirigeante antérieure a conduit le pays à reprendre des

[21] Selon le Dr Bio Goura Soulé, au Bénin, en 2012 la prévalence de la malnutrition aiguë au sein de la population des enfants de 6 à 23 mois est de 19% et dans l'ensemble, 45% des enfants souffrent de malnutrition chronique dont 28% sous une forme sévère (Soulé, 2013 :7).

expériences déjà passées et abandonnées à cause de leurs limites. C'est le cas du paradigme de développement endogène (entre 1970 et1975 appelé politique d'authenticité), qui a suivi les révolutions en Afrique de l'Ouest et a poussé des pays comme le Togo à imposer aux parents de donner des prénoms endogènes à leurs enfants (Vallat, 2013 : 28)[22].

Au Bénin, l'application de ce paradigme a donné naissance à des chantiers abandonnés communément appelés "éléphants blancs". Il fut donc abandonné. Mais quelques années plus tard, ce courant resurgit avec le Président Soglo, un économiste qui était convaincu que le décollage économique du Bénin est subordonné à la baisse des importations et à l'essor de la production locale (Présidence de la République/RB, 1995 : 10-15). C'est aussi le cas de l'approche du développement prospectif inauguré en Afrique depuis le Plan d'Action de Lagos[23] en avril 1980 mais abandonné des suites de son échec. Cette approche revint en force durant les années 1990-2000. On peut constater, après l'échec des PAS durant les années 80 et celui du Plan d'Action de Lagos, que les espoirs de développement de beaucoup d'Africains furent déçus. C'est ainsi qu'en 1990, gouvernements africains et agences d'aide au développement furent réunis par les Pays-Bas lors de la Conférence de Maastricht (Sall, 2001:12).

Il fut donc décidé à Maastricht, que pour formuler ces visions de l'avenir, les pays africains devraient faire des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (ENPLT). Au Bénin, ce processus a abouti au document stratégique *Bénin 2025 Alafia*, dont la mise en œuvre a connu plusieurs difficultés. En effet, c'est au cours de cette même année 2000 que les OMD ont vu le jour et donnés naissance aux stratégies de réduction de la pauvreté. Les partenaires au développement du Bénin n'étaient disposés à financer que ces dernières. Alafia 2025 fut laissé pour une approche moins adaptée

[22] Après le coup d'Etat de 1963 qui installa au pouvoir Etienne Gnassingbé Eyadéma, la révolution culturelle fut lancée au Togo. Il s'agissait de réhabiliter les langues locales. C'est durant la campagne de "retour à l'authenticité" de 1975 que s'observe l'abandon des prénoms étrangers au profit des prénoms locaux au Togo.

[23] La genèse de la politique de l'OUA, consignée dans le Plan d'Action de Lagos (PAL) pour le développement économique de l'Afrique 1980-2000, remonte à la XVIème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Cette rencontre, tenue à Monrovia en juillet 1979, fut précédée par des travaux d'experts économistes, et clôturée par une déclaration sur les principes directeurs à respecter et les mesures à prendre pour réaliser l'autosuffisance nationale et collective dans le domaine économique et social, en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

aux réalités du pays, faute de financement. Cet exemple illustre l'un des nombreux paradoxes du développement du Bénin qui réside dans les relations du pays avec les partenaires bilatéraux (pays) et multilatéraux (FAO, Banque Mondiale, et autres organismes).

Pendant ce temps, dans le domaine agricole, des transformations se sont également opérées. Parmi elles on peut retenir : le changement de statut des CARDER d'organisme public en Office, la restructuration de la recherche agricole, les réformes des sociétés et offices intervenant dans la filière coton et prises en compte par le sous-groupe chargé des filières végétales (SONAPRA et ONS), les reformes opérées dans les années 2000 et portant notamment sur la transformation des CARDER en CeRPA, puis la mutation de ces derniers à nouveau en CARDER. Cette dernière réforme institutionnelle a changé les anciens Centres d'Actions Régionaux pour le Développement Rural (CARDER) en Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER). Ces retouches du cadre institutionnel du développement agricole du Bénin ont agi par ricochet sur les habitudes des acteurs sociaux que sont les politiques, les PTF, les agents des structures d'encadrement, les cadres du ministère en charge de l'agriculture, les responsables communautaires au niveau local et les producteurs agricoles. Il convient de se demander si toutes ces réformes sont des avancées, des stagnations ou des marches en arrière.

1.2.2. Les paradoxes du développement agricole au Bénin et dans le Couffo

Ces réformes successives et parfois répétées, ont produit des réactions chez les acteurs qui semblent toujours parvenir à contourner les dispositifs mis en place et créer de nouvelles logiques dans l'appareil développementiste mis en place. C'est le cas du département du Couffo où la production agricole n'a cessé de fluctuer depuis 1990 (TBS 2009).

Ces stratégies de contournement ne sont pas toujours tacites mais font parfois des vagues dans l'actualité politique du Bénin, dont le secteur agricole continue de faire l'objet de polémiques. La mise à l'épreuve de la réalité des théories et des discours ne se fait pas sans heurts au Bénin. La mise en rapport d'acteurs sociaux de mondes différents, avec des catégories sémantiques différentes, des

discours en rupture, créent des confrontations entre eux. Pour illustrer ces propos, les nombreux scandales politiques et financiers liés à la filière coton : affaire SONAPRA, affaire SODECO pour ne citer que ceux-là. Les pratiques sociales des acteurs impliqués dans le secteur agricole du Bénin seront pensées non pas par leurs déterminants, mais dans l'action du sujet individuel.

La mise en œuvre des politiques publiques crée une rupture entre discours et pratiques d'acteurs impliqués. L'ambivalence qui existe entre ces objets ouvre une piste réflexive sur les interactions qui régissent les rapports entre les discours et pratiques d'acteurs du secteur agricole. Ces deux réalités que sont les discours et les pratiques sont consubstantiellement imbriquées. Le rapport discours/pratiques constitue un paradigme que l'on retrouve, sous des formulations variées, où se noue indéfiniment le rapport du sujet au réel dans sa double visée de connaissance et d'action.

Et puisqu'il s'agit du domaine d'action des politiques publiques construit en sociologie, il convient de clarifier ces concepts. Le discours ne sera pas pensé seulement comme un ensemble de principes et de prescriptions, ou de procédures formelles en vue d'une maîtrise pratique, mais comme un corps de connaissances sur les principes et logiques à l'œuvre dans les écrits et les paroles. Il convient alors de repenser le développement agricole au Bénin à la lumière du problème de recherche que constituent **les ambiguïtés institutionnelles, le caractère propagandiste du discours politique et les pratiques parcellaires des politiques agricoles du Bénin sur la période 1960-2013.**

Au-delà du discours politique stricto sensu, le discours renvoie au concept de référentiel développé par Pierre Muller et Bruno Jobert (1995). Ces auteurs mettent l'accent sur la dimension idéelle de l'action publique (Faure, 1995 :13-15). En effet, on ne peut parler de référentiel que lorsqu'il y a une convergence forte entre des discours et des pratiques. Ce concept appréhende l'influence des politiques sur les pratiques individuelles. Cette posture épistémologique ressort dans les travaux d'Emile Durkheim qui pense que pour « *comprendre la sectorisation de la société, il convient d'analyser le droit […], car c'est le droit qui la détermine, tout comme il détermine nos relations domestiques et civiques* » (Blot, 2005 :19). Ainsi, le référentiel renvoie à ce qui est prescrit, aux lignes

directrices de l'action publique dans le secteur concerné à un moment donné. Cette perspective synchronique de l'action publique se perçoit au regard de la cristallisation des idées et opinions du moment qui s'imposent aux individus dans leurs manières d'agir.

Pour l'appréhension des pratiques, la sociologie cognitive de Raymond Boudon (2009), dans une relecture de l'individualisme méthodologique est utile. Cette théorie repose sur un postulat qui oblige l'analyste (le sociologue) à supposer que les acteurs cherchent à optimiser leurs décisions en fonction des contraintes définies par le système (Boudon, 2009 : 77). Cette posture heuristique permet de comprendre que les acteurs politiques prennent des décisions et agissent dans des espaces géographiques et temporels mais que les conséquences de leurs actions leur échappent.

L'agrégation des actions individuelles aboutit à des résultats collectifs parfois non voulus ou non prévus. Pour comprendre un phénomène comme les dysfonctionnements dans les politiques agricoles du Bénin, il convient de s'attacher aux comportements des individus pris dans cette situation. Ainsi, la décision ou les choix d'un individu "X" pris isolément dans le système peut provoquer des bouleversements dans tout le dispositif des politiques agricoles. Un phénomène macroscopique s'explique ainsi comme étant l'effet (parfois pervers) d'un grand nombre de comportements individuels. Puisqu'il est admis par l'individualisme méthodologique que les comportements des individus reposent sur leurs raisons d'agir, il est important de noter que ces dernières reposent à leur tour sur des croyances et ce sont celles-ci qui semblent déterminer le type d'action qui va être entrepris dans un contexte donné.

Cette réalité est d'autant plus marquée dans les zones agroécologiques favorables aux cultures de rentes et aux produits vivriers du Bénin car ces régions sont en majorité rurales et sont le théâtre de diverses interventions développementistes. Or, parmi les régions les plus productives du Bénin se trouvent le Couffo (INSAE 2010). Ce département fait partie de la zone côtière du Bénin caractérisée par une grande diversité agricole. C'est en plein cœur de l'aire culturelle Aja que se situe l'aire d'investigation de cette recherche. Ce département a un fort potentiel agricole (selon le rapport sur la

biodiversité). De façon historique, c'est le département du Mono (ancien découpage territorial qui regroupait l'actuel Mono et l'actuel Couffo) qui a vu l'implantation du premier CARDER le 01 janvier 1969. Au-delà de son importance historique le choix du Couffo s'est imposé à cette recherche à cause de son potentiel cultural supérieur à celui du Mono (INSAE, 2012). Dans le Couffo, on cultive plusieurs types de produits agricoles. La vocation première des politiques agricoles au Bénin étant la sécurité alimentaire, les cultures vivrières ont été associées aux cultures de rente, ces dernières décennies, dans le Couffo. C'est ainsi que le maïs, la tomate et l'orange (seule culture de rente) ont été identifiés pour servir de base à la collecte des données de cette recherche.

La réflexion sur le changement social et le développement n'a pas cessé depuis les origines de la sociologie. Il serait illusoire de vouloir donner une vue exhaustive des multiples contributions d'auteurs ayant abordé ces thématiques au prisme de la vie en société. Les faits de développement ont quatre (04) caractéristiques principales, selon Jean-Pierre Olivier de Sardan (1991). Ces caractéristiques sont : la mise en rapport de réalités hétérogènes (systèmes de valeurs, représentations, savoirs, actions, stratégies et logiques sociales), la mise à contribution des structures sociales transversales (les réseaux, les affinités, les clientèles, et les sociabilités), leur caractère diachronique et leur perspective à la fois macro et micro (Olivier de Sardan, 1991 :4).

A la lumière des nombreuses, fréquentes et parfois contradictoires réformes du secteur agricole au Bénin, la question de recherche suivante se pose : **quelles sont les contraintes sociopolitiques, idéologiques, stratégiques et institutionnelles qui expliquent les contradictions des politiques agricoles du Bénin ?** Autrement dit, quels sont les facteurs sociaux, politiques, idéologiques, stratégiques et institutionnels qui entravent les chances de succès des réformes des politiques agricoles au Bénin ? Et partant de là, quelles sont les perspectives d'avenir de ce secteur ? Pour répondre de façon provisoire à ces préoccupations, des hypothèses de recherche sont formulées.

1.3. Hypothèses de recherche

Cette recherche formule une hypothèse générale et les hypothèses spécifiques suivantes :

1.3.1. Hypothèse générale

La proposition suivante constitue l'hypothèse générale de cette recherche : des facteurs historiques, sociaux, politiques et institutionnels justifient l'existence de nombreux paradoxes dans les politiques agricoles du Bénin depuis les années 1960 à nos jours (2013). Plusieurs hypothèses spécifiques s'en dégagent. Elles sont au nombre de trois (03) :

1.3.2. Première hypothèse spécifique de recherche

La succession répétée des réformes insuffisamment évaluées dans le secteur agricole mine l'atteinte des prévisions de développement agricole au Bénin depuis les années 1960.

Justification

Issue des constats faits à partir de l'observation de la vie sociopolitique du Bénin, cette hypothèse a pris sa source dans les travaux de terrain réalisés au cours de l'année 2010-2011 et portant sur les stratégies de réduction de la pauvreté au Bénin. A l'issue de cette recherche, il ressortait que l'origine des relations entre les partenaires (bilatéraux c'est-à-dire les pays et multilatéraux en d'autres termes les organismes tels que FAO, Banque Mondiale, etc.) et l'Etat autour de l'enjeu de développement remontent à la période des indépendances (Adjovi-a, 2011 : 146-147). La nature de ces relations et l'évolution du contexte politique mondial ont fortement influencé les courants de pensées et les modèles de développement adoptés (Adjovi-b, 2011 : 56-57). Selon les mêmes travaux de recherche, les interventions en faveur du développement convoient l'aide publique au développement des pays riches vers les pays pauvres par le biais des projets/programmes de développement. Ces projets/programmes empruntent une double trajectoire aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Dans le secteur public, les aides quittent le niveau central de l'administration, transitent par les services déconcentrés et l'administration décentralisée pour parvenir aux populations. Dans le secteur privé, l'aide est acheminée vers les populations par les ONG, les IMF et autres organisations assimilées en passant par les réseaux nationaux de ces structures (Adjovi, 2013 : 125).

La nouvelle libéralisation de l'économie a favorisé l'émergence des synergies paysannes et l'implication de la société civile dans le secteur agricole. L'approche sectorielle du développement a positionné depuis les années 1960, voire même avant, le développement rural au cœur des préoccupations des gouvernants. C'est cette volonté de bien faire, qui, sans doute, a provoqué cette avalanche de réformes idéologiques et structurelles dans le temps. La plus remarquable d'entre elles étant la navette CARDER-CeRPA et CeRPA-CARDER (respectivement en 2004 et 2013). Cette hypothèse se justifie par la quête de réponse aux déterminants historiques des paradoxes du secteur agricole au Bénin et la pratique des évaluations.

1.3.3. Deuxième hypothèse spécifique de recherche

Le discours politique, caractérisé par la propagande et le clientélisme, s'ingère fortement dans le discours institutionnel et freine l'application des politiques agricoles au Bénin.

Justification

Cette deuxième proposition de réponse à la question de recherche s'appuie avant tout sur les observations de l'actualité politique du Bénin. Le discours politique a évolué de l'euphorie de la période des indépendances (1960-1972) en passant par la propagande révolutionnaire (1972-1989) pour l'idéalisme du Renouveau démocratique (1990-2000) et enfin, l'espoir du changement dans l'amélioration des conditions de vie durant l'alternance politique (2000-2013). Le champ politique a subi une forte professionnalisation dans le pays sans jamais se séparer de son aptitude à séduire les foules et à s'attirer les sympathies par le verbe. Ce caractère propagandiste du discours politique a poussé de nombreux acteurs politiques du pays à promettre "monts et merveilles" aux populations surtout en matière de développement agricole au Bénin. Quelle est l'adéquation entre le discours politique et le cadre institutionnel à travers les différents régimes politiques qui se sont succédés depuis 1960 ? La corruption, le népotisme et le clientélisme ont fortement et continuent d'imprégner l'actualité politique du Bénin émaillée de scandales : l'affaire projet SASAKAWA Global 2000, la forte

politisation de l'administration, l'affaire SONAPRA, l'affaire caution solidaire, l'affaire SODECO, pour ne citer que ceux-là. Cette deuxième hypothèse essaie de comprendre les freins à l'application des politiques publiques dans le domaine agricole au Bénin.

1.3.4. Troisième hypothèse spécifique de recherche

Le décalage entre discours et pratiques des acteurs est une entrave au fonctionnement des dispositifs de développement agricole dans le Couffo.

Justification

Cette dernière hypothèse, en tant que système d'explication, permettant de répondre de façon provisoire à la question de recherche, s'appuie essentiellement sur les observations faites lors de la pré-enquête qui s'est déroulée de décembre 2012 à janvier 2013. En effet, le constat est que la majorité des producteurs agricoles (78,5%) rencontrés lors de la pré-enquête affirment avoir entendu parler de tel ou de tel projet sans jamais en bénéficier. D'autres encore disent que la mécanisation de l'agriculture tant promise n'est pas effective et que rares sont les producteurs qui y ont accès. D'autres enfin s'interrogent sur l'indisponibilité des intrants surtout en matière de produits vivriers. Ces premières tendances observées dans le Couffo montrent déjà les écarts observables entre discours et pratiques. Dans ce cadre, les autres catégories d'acteurs sont interpelées. Il s'agit de l'Etat, des OSC, des collectivités territoriales décentralisées, des synergies paysannes et des PTF qui jouent autour de l'enjeu développement. Les différentiations entre leurs discours et les pratiques de ces acteurs ne nuisent-elles pas au succès des politiques agricoles ? Et partant de là quelles sont les chances de réussite des réformes ? Voilà autant de préoccupations qui justifient la troisième hypothèse de cette recherche qui essaiera de comprendre les écarts entre discours et pratiques d'acteurs pour en dégager les paradoxes du développement agricole au Bénin.

Cette contribution scientifique repose sur une mise en évidence d'un parallèle des représentations d'acteurs se traduisant dans le discours (le discours institutionnel ou référentiel et le discours politique)

et les pratiques en interactions avec les enjeux. Interroger l'articulation des discours aux pratiques impose donc une démarche détaillée en plusieurs objectifs de recherche.

1.4. Objectifs

1.4.1. Objectif général

Cette recherche a pour objectif global d'analyser les écarts observables entre discours et pratiques des acteurs sociaux impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement du secteur agricole au Bénin. Mais au-delà de cette démarche, il revient à cette recherche d'expliciter les paradoxes du développement qui renvoient également au décalage avec les réalités de terrain, l'incohérence d'un discours ou d'une pratique, ou encore leur anachronisme apparent.

1.4.2. Objectifs spécifiques

Trois objectifs spécifiques se dessinent pour cette recherche.

- **Objectif spécifique 1 :** décrire chronologiquement les différentes réformes et les évaluations entreprises dans le secteur agricole au Bénin durant la période 1960-2013.
- **Objectif spécifique 2 :** comparer les contenus des discours politiques et institutionnels en faveur du développement du secteur agricole au Bénin de 1960 à 2013.
- **Objectif spécifique 3 :** confronter les discours et les pratiques des acteurs à la suite des réformes du secteur agricole dans le Couffo en 2013.

De la problématique du développement à la problématique des politiques publiques en passant par celle du secteur agricole, les écrits des spécialistes des sciences sociales et des sociologues sont nombreux. Il convient dès lors de revisiter ces positions scientifiques et d'en tirer l'orientation théorique de cette recherche.

1.5. Cadre épistémologique et positionnement sociologique

Cette investigation scientifique se construit à partir d'une approche plurielle et de diverses théories sociologiques.

1.5.1. Les nouveaux paradigmes du développement : le développement prospectif

Ce travail se fonde sur les nouveaux paradigmes de développement, en particulier sur l'approche du développement prospectif. C'est à travers les travaux de Michel Godet[24] sur les attitudes que se construit cette orientation prospective de la recherche. Pour cet auteur, « *Face aux incertitudes et aux potentialités de l'avenir, trois attitudes sont possibles. "Passive" (subir le changement), "réactive" (attendre le changement pour réagir) et "prospective" dans le double sens de la "pré-activité» et de la "pro-activité". La préactivité, c'est se préparer à un changement anticipé, alors que la proactivité, c'est agir pour provoquer un changement souhaité »* (Godet, 1991 : 6). Dans cette posture prospectiviste, l'homme devient l'acteur du changement.

1.5.2. La théorie des trois « I » en sciences politiques et en sociologie de l'action collective

Pour comprendre les déterminants du choix d'une politique publique, ou les raisons qui motivent leurs changements, il est important de connaître les actions que ces choix peuvent induire. Un éclairage est fait sur les déterminants des politiques publiques à travers la théorie des trois « I » (idées, intérêts et institutions) qui prend sa source dans le double champ des sciences politiques et de la sociologie de l'action collective. Les actions que l'Etat pose dans son rôle d'Etat providence rassemblent « *[…] habituellement les trois ensembles d'éléments que sont les " idées ", les "intérêts " et les "institutions"* » (Palier, 2005 : 7).

L'intérêt renvoie à l'identification des acteurs-clés du système, tout en insistant sur certaines dynamiques fondamentales liées aux enjeux en présence. Parmi ces dynamiques, les plus importantes sont entre autres, les logiques qui sous-tendent les actions collectives, les calculs et les stratégies

[24] Michel Godet, né en 1948, est Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (titulaire de la Chaire de Prospective Stratégique) et membre de l'Académie des Technologies.

déployées par les acteurs en fonction des coûts, les bénéfices attendus, les conflits éventuels ou les coopérations envisagées (Palier, 2005 : 11). Le poids des institutions dans le système est un élément clé de repérage. Il s'agit d'apporter une lumière sur le poids des règles, les pratiques et les cartes mentales sur le comportement des acteurs publics et privés concernés. Pour ce faire, il faut donner à l'objet étudié une profondeur historique, d'en dégager les ressources ou les contraintes institutionnelles pour comprendre leur solidité dans le temps (Palier, 2005 : 13). En plus des composants "intérêt" et "institution" de l'analyse des politiques publiques, la dimension cognitive constitue un élément d'analyse significatif. Selon Palier Bruno et Surel Yves, plusieurs auteurs se sont prononcés sur la place des idées dans l'analyse des politiques publiques. Selon eux, les travaux de Paul Sabatier ont permis de dégager plusieurs strates de croyances qui renvoient respectivement aux prescriptions normatives, aux prescriptions de l'intervention étatique et autres représentations de la vision du développement souhaité (Palier, 2005 : 15-20). Parler de trois « I » implique que les temps de l'action publique que sont les idées, les intérêts et les institutions ne sont pas exclusifs les uns des autres mais se complètent.

1.5.3. Les interactions autour des dispositifs de développement et la dialectique discours/pratiques

Il est important de rappeler que dans tout dispositif de développement (projets, institutions de la société civile, animation rurale, réalisation d'infrastructures, etc.), il y a deux types d'acteurs sociaux de mondes différents qui sont en interaction dans un contexte social défini : d'une part, les « développeurs » que représentent les institutions et organisations d'intervention sociale et d'autre part, les « populations à développer » ou « développés » affirme J.-P. Olivier de Sardan (1995). Ce schéma relationnel correspond de façon générale, aux dispositifs d'intervention étatique sur les communautés où discours et pratiques des acteurs relèvent de leurs catégories, mais sont souvent en rupture les uns des autres. Qu'entend-t-on par discours et pratiques d'acteurs ?

Vouloir cerner les concepts de « discours » et de « pratique » nécessite un détour préalable afin d'élucider le concept de théorie dans sa dialectique théorie/pratique. La théorie est une construction

intellectuelle méthodique et organisée, de caractère hypothétique et synthétique[25]. Cette notion s'appréhende à travers le discours institutionnel. Ce dernier se manifeste dans les documents du cadre de référence existant en matière de développement au Bénin. Ce concept de discours institutionnel rejoint la composante idéelle des politiques publiques relevée dans la théorie des trois « I ».

Ce concept s'attache à décrire l'itinéraire développementiste du Bénin et sa sectorisation agricole. Il décrypte l'influence des politiques publiques sur le dispositif institutionnel et sur les discours et pratiques individuelles et collectives. Dérivé du mot latin "discurrere" (courir de différents côtés), le discours, dès les précurseurs de la philosophie se présente comme « *un objet de rhétorique dont la finalité est la cohérence. Ainsi, Aristote décrit-il la logique qui préside au discours concluant »* (Akoun, 1999 : 150). Dans la perspective de cette recherche, le discours se rapporte également aux paroles des acteurs politiques (le discours politique).

Le discours politique, qu'il soit marxiste ou démocratique s'est professionnalisé depuis plus de cinquante ans au Bénin. Cette professionnalisation politique précipite l'autonomisation du champ politique et a accentué la coupure entre représentants et représentés et partant, la singularité du jeu politique (Le Bart, 2003 : 97). La propension naturelle du discours politique à séduire les foules se manifeste dans les propagandes et dans le jeu politique à travers la stratégie de *l'illusio*. Christian Le Bart, en rapportant Bourdieu, précise que « *L'illusio, c'est le fait d'être pris au jeu, d'être pris par le jeu, de croire que le jeu en vaut la Chandelle. Tous les acteurs d'un champ en partagent l'illusio, c'est ce consensus (souvent invisible de l'intérieur) qui rend les jeux internes au champ non seulement possibles mais même partiellement prévisibles »* (Le Bart, 2003 : 99). Cet illusio sur lequel jouent les acteurs politiques induit des décisions et des actions qui peuvent bouleverser tout le système. Outre l'appréhension de la dimension idéelle des politiques publiques, le poids des institutions ne peut être appréhendé qu'à travers une démarche diachronique. C'est ce qui explique le souci de mener des

[25] Le CD Rom du Grand Robert

investigations rétrospectives sur la trajectoire de développement du Bénin tout en jetant un éclairage sur l'évolution du secteur agricole à travers les réformes subies depuis 1960.

1.5.4. L'analyse stratégique

Les intérêts dans la théorie des trois « I », renvoient à l'analyse stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977). Ces auteurs affirment qu'il existe entre acteurs des règles implicites qui gouvernent leurs interactions et qui sont appelées « jeux ». Les attitudes sont perçues comme un outil de recherche pour découvrir ces jeux. L'organisation est considérée ici comme *« le royaume des relations de pouvoir, d'influence, du marchandage et du calcul »* et comme « *un construit humain qui n'a pas de sens en dehors des rapports de ses membres* » (Crozier, 1977 : 50). Les actions individuelles construisent une capacité collective propre, c'est-à-dire irréductible à celle de ses membres, au moyen de l'apprentissage à domestiquer les conflits et phénomènes de pouvoir au lieu de les étouffer. Ces auteurs mettent en avant l'inévitabilité des relations de pouvoir sans oublier la marge de liberté qui donne la garantie qu'il n'y a pas de déterminisme ce qui permet d'affirmer que les construits sociaux ne peuvent être que contingents. C'est dans cette perspective que les pratiques d'acteurs seront mises en exergue dans ce travail.

Plusieurs théoriciens ont contribué aux concepts de discours, théorie et pratique. Selon l'appréhension de cette recherche-ci, les politiques publiques se fondent sur trois éléments que sont les idées, les institutions et les intérêts. Les idées renvoient aux discours pris dans le double sens de référentiel et de discours politique. Les institutions seront revisitées dans le temps tandis que les intérêts renvoient aux pratiques et comportements stratégiques des acteurs. Réflexion sociologique, cette contribution scientifique est un essai d'explication des déterminants des politiques publiques de façon générale et en particulier l'itinéraire du développement du Bénin à travers l'analyse du cas du développement agricole du Couffo. Elle emprunte une démarche plurielle où sont inextricablement liés l'histoire, le contexte social, le contexte politique, l'environnement économique, l'identité culturelle des groupes sociaux. C'est dans un souci d'élucider l'ensemble de ces préoccupations que cette thèse

se fonde. L'ancrage de ce travail se situe dans la théorie des trois « I », au carrefour des sciences politiques, de la sociologie politique, de la sociologie rurale et de la prospective dans une démarche à la fois synchronique et diachronique. Fort de ces apports théoriques, il convient à présent de justifier le choix du sujet et du cadre physique de le recherche.

1.6. Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche

Dans cette section, il sera question des raisons qui ont conduit au choix du sujet de recherche et à la sélection de trois niveaux d'analyse : le Bénin, le Couffo et les arrondissements de Lanta, Kissamè et Missinko respectivement dans les communes de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué.

1.6.1. Justification du choix du sujet de recherche

Il convient de rappeler que notre mémoire de DEA portait sur « Analyse du jeu des acteurs sociaux impliqués dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté au Bénin : essai d'approche prospective ». Le jury, avait recommandé de poursuivre ces travaux en thèse en faisant cette analyse sous l'angle d'un secteur. Des observations de l'actualité, il ressortait qu'au Bénin plusieurs secteurs mobilisent les efforts du Gouvernement dont principalement le secteur de l'agriculture, celui de la santé et le secteur de l'éducation. L'éradication de la faim étant un pilier des stratégies de réduction de la pauvreté, c'est la problématique du secteur agricole qui a retenu notre attention. Initialement intitulé « Analyse du jeu des acteurs sociaux impliqués dans les programmes de développement agricole au sud-ouest du Bénin », ce sujet a évolué à la faveur des échanges, des contributions diverses, des lectures et de la découverte du terrain. Le choix du sujet se fonde également sur des raisons d'ordre subjectif (opéré en fonction des sujets parlants) et objectif (opéré en fonction de l'histoire et de la réalité sociale).

Subjectivement, il arrive d'entendre des personnes parler de « développement au Bénin », ou de « l'émergence économique du Bénin », ou mieux de « la réduction de la pauvreté au Bénin ». Force est de constater que ces expressions entrent souvent dans les conversations, mais sans que leurs

utilisateurs ne maîtrisent véritablement leurs significations, ni tout ce qu'elles impliquent. De plus, l'actualité politique du pays fait fréquemment référence au secteur agricole dont les initiatives sont vantées par les politiques et les travers critiqués par les médias et l'opinion publique. Aussi, le choix du présent sujet de recherche est une tentative pour mieux comprendre les paradoxes du processus du développement dans le pays à travers l'analyse du cas du secteur agricole. Ce choix est objectif parce que toute entreprise de recherche en sociologie de développement, conduit le chercheur à mener des réflexions critiques constructives pour la recherche scientifique. En se référant à l'épineuse question du développement, en particulier aux particularités du développement agricole au Bénin dans une double perspective historique et prospective, nous entendons apporter des réponses utiles aux nombreuses interrogations qui découlent de ces deux préoccupations. Mais pourquoi avoir choisi le sud-ouest du Bénin et surtout le Couffo ?

1.6.2. Justification du choix de la zone d'étude dans ses deux niveaux d'investigation : le Bénin et le Couffo

Les investigations sur le terrain, dans le cadre de cette thèse, devaient couvrir tout le sud-ouest du Bénin : les départements du Mono et du Couffo. Le niveau de pauvreté (indice de pauvreté monétaire) dans ces deux départements s'est aggravé de la période allant de 2007 à 2009 soit sur deux (02) ans, est passé de 0,27 en 2007 à 0,46 en 2009 dans le Mono, et de 0,35 en 2007 à 0,46 en 2009 dans le Couffo (République du Bénin, 2010 : 8). En 2011, l'indice de pauvreté monétaire du Mono s'est amélioré à 0,43 tandis que celui du Couffo est resté à 0,46 (INSAE/Bénin, 2012 : 9). Les nombreux dispositifs mis en place à l'échelle locale par l'Etat et ses partenaires au développement semblent incapables de réduire la pauvreté dans le Mono et le Couffo. Bien que la contribution du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) au PIB du pays a eu un taux de croissance de 79% de 2001 à 2011 (statistiques FAO). Malgré la richesse du sol, les rendements sont généralement faibles dans cette région (INSAE/MEDEPPCAG/Bénin, 2010 : 57-67). Bien que la situation de la pauvreté (monétaire et non monétaire) dans les autres départements du pays soit tout aussi grave, le choix du

Mono-Couffo s'est imposé à ce travail surtout parce que c'est dans l'ancien département du Mono (ancien découpage administratif) qu'a été installé le premier CARDER de l'histoire du Bénin le 01 janvier 1969. La possibilité de trouver au niveau de cette structure des archives de la période ont donc fortement motivé notre choix. Après la phase exploratoire de la pré-enquête, il est apparu que l'étendue du terrain ainsi délimité nécessitait d'énormes moyens financiers. Pour cette raison, les ambitions de départ ont été revues et seul le département du Couffo a été retenu.

L'objet de la présente recherche est de comprendre les paradoxes des politiques agricoles au Bénin de 1960 à 2013 à travers l'étude du cas du Couffo. Avec une posture de sociologue et des incursions dans d'autres disciplines telles que les sciences politiques, l'histoire et la prospective notamment, l'objectif de ce travail est d'analyser le parcours du Bénin en matière de développement agricole, les grandes réformes institutionnelles du secteur et les influences sur les pratiques et discours d'acteurs aussi bien au niveau national qu'au niveau local. Au niveau local, c'est le département du Couffo qui a été identifié pour le déroulement de cette recherche.

Sur le plan géographique, cette analyse sera déclinée à deux niveaux : au niveau national et au niveau du département du Couffo pour essayer de saisir les principales mutations du secteur agricole depuis 1960, notamment les acteurs, leurs discours, stratégies et pratiques. Au niveau de l'analyse se déroulant dans le Couffo, trois arrondissements (correspondant à des communes) ont été identifiés pour les enquêtes auprès des producteurs agricoles et des organisations paysannes.

Dès lors que le sujet et l'aire de déroulement de cette recherche sont justifiés, c'est le lieu d'en élucider quelques concepts phares.

1.7. La clarification des concepts

La construction théorique de l'objet de cette recherche requiert l'édification de représentations abstraites de la réalité observable sur le terrain. C'est pour mieux cerner le contenu de ce travail, qu'il est indispensable de définir certains concepts clés relatifs au problème posé et de les opérationnaliser.

Il s'agit notamment des concepts : développement, référentiel, discours, pratiques, acteurs sociaux et paradoxes du développement.

1.7.1. Le développement

Le **développement** désigne « *un processus qualitatif de transformations des structures économiques, sociales et mentales qui accompagne et favorise la croissance économique d'un pays* » (Deubel, 2008 :129). Le développement ne peut se faire sans un réel changement social. Ce dernier, entendu comme un ensemble de transformations s'effectuant dans le temps et qui affecte d'une manière durable la structure et le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée en modifiant le cours de son histoire (Rocher, 1968 : 22). De plus, le développement ne peut se réduire à la simple croissance économique qui est sa dimension matérielle, il englobe toutes les dimensions et tous les paliers de la vie : l'économique, le social, le politique, l'environnemental, le culturel, le technologique sont autant de paliers réunis au sein du système ESPECT.

Complexe et pluridimensionnel, le concept de développement recouvre plusieurs approches : le développement endogène, le développement social, le développement humain, le développement local, le développement durable, le développement alternatif, le développement prospectif, le développement communautaire. Pour Olivier Godard, il faut décloisonner les analyses scientifiques et les traditions de pensée développementiste (Godard, 1994 :319).

L'approche développementiste qui retient l'intérêt de cette recherche est celle du développement humain durable. De façon générale, on peut dire qu'un développement humain devient durable lorsqu'il vise à « *améliorer le bien-être des personnes présentes, comme des générations futures, en protégeant et accroissant le stock de capital disponible sous ses différentes formes : capital physique (terrains, équipements), capital financier (épargne, crédit), capital naturel (ressources de l'environnement), capital humain (éducation, santé, etc.) et capital social (relations sociales), etc.* » (d'Agostino, 2001 :9). Cette définition englobe la protection de l'identité culturelle, la souveraineté nationale, un climat de stabilité politique, le respect des normes, valeurs sociales, culturelles et

religieuses. L'amélioration du bien-être suppose la facilitation de l'accès aux biens et services (marchands). L'amélioration du capital social implique un épanouissement de l'individu dans ses relations avec ses semblables dans la société (personnes physiques et morales). Le développement ne peut être appréhendé en occultant la question de sa dimension historique.

Le développement est un cheminement historique. Depuis l'indépendance de l'ex-Dahomey le 01 août 1960, jusqu'en 2013, les gouvernants du Bénin se sont appliqués à mettre en œuvre une pluralité de théories et de paradigmes de développement. Ces modèles étant pratiqués à travers les différentes stratégies de développement (au niveau global et sectoriel d'une part, au niveau local et national d'autre part), devant aider le pays à prendre les décisions capables de changer le futur pour améliorer les conditions de vie des ménages. L'Organisation des Nations Unies (ONU) a joué un rôle déterminant dans la problématique du développement des jeunes nations indépendantes. En effet, l'élaboration d'un consensus international sur l'action en faveur du développement à partir de 1960 revient à l'Assemblée Générale de l'ONU. Elle a contribué à définir des priorités et des objectifs dans le cadre d'une série de stratégies internationales de développement (Bartoli, 1999 : 1-14).

L'application de plusieurs stratégies et modèles théoriques de développement va se faire dans les pays pauvres en suivant une ligne directrice que constitue le choix stratégique (Favreau 2004 et OECD 2001). La lecture des options stratégiques d'un Etat se fait dans le cadre global de référence encore appelé ici référentiel. Les travaux de Pierre Muller sont essentiels pour appréhender ce concept. Son ouvrage *Les politiques publiques* (1999) est d'un intérêt déterminant. Pour élaborer une politique publique il faut former une vision de l'avenir du monde ou de la région, une image cognitive c'est-à-dire une représentation abstraite du réel qui constitue le référentiel de la politique ou de l'action publique à mener.

1.7.2. Le référentiel ou discours institutionnel, le discours politique et les pratiques d'acteurs

Le référentiel est à la fois un processus cognitif qui permet de comprendre tout en simplifiant le réel et un processus prescriptif qui permet d'agir sur lui. C'est une structure de sens qui articule quatre niveaux de perception du monde : des valeurs (le cadre global structurant l'action publique), des normes (l'écart entre réel perçu et réel souhaité), des algorithmes (des relations causales de types « si…, alors… ») et des images (des raccourcis cognitifs qui font sens immédiatement) (Muller, 1999 : 61-62). Muller définit alors un référentiel global, qui est une représentation générale autour de laquelle s'ordonnent et se hiérarchisent les différentes représentations sectorielles ou les référentiels sectoriels. Une politique publique permet ainsi d'harmoniser un référentiel sectoriel avec le référentiel global. C'est à ce stade qu'apparaissent les acteurs sociaux dits « médiateurs», acteurs-clés, en nombre limité, qui font le lien entre les deux espaces d'action et de production de sens que sont le global et le sectoriel, et qui participent à la transformation d'un référentiel sectoriel appelant un changement de politiques publiques relatives au secteur donné.

Le processus de construction d'un référentiel sectoriel est caractérisé par l'auteur comme étant à la fois une prise de parole, de production de sens, et une prise de pouvoir, par ces médiateurs, au sein du secteur de politiques publiques concerné. L'adéquation du référentiel global du Bénin au référentiel sectoriel agricole d'abord, puis l'opportunité des réformes entreprises dans le référentiel sectoriel agricole et leurs points d'ancrage dans le référentiel national et le contexte sociopolitique de la période de 1960 à 2013 constituent à la lumière de la clarification du concept développement une préoccupation majeure de cette réflexion.

Chevalier G. dans « Rationalités, référentiels et cadres idéologiques » paru dans *Sociologies* (2008), pense que l'univers de la décision publique semble plus propice à l'action pensée qu'à l'action inconsciente. La représentation dominante de l'individu dans ce champ privilégie l'acteur plutôt que l'« agent socialisé », selon l'expression de Pierre Bourdieu. L'influence de cadres mentaux inconscients n'est pas à négliger. La construction de la vision de l'avenir d'un pays bien que se

concrétisant par le référentiel dans sa dimension scripturale (ou encore appelé discours institutionnel dans cette recherche), n'exclut pas l'oralité de la construction cognitive. Ce dernier caractère se traduit à travers le discours des acteurs chargés de prime abord de conduire le changement : il s'agit du Gouvernement et des ministères sectoriels. Aussi, le discours politique, dans l'originalité des règles du jeu politique serait-il dénué de sens s'il n'était pas adossé à un référentiel. Cette interdépendance référentiel-discours politique constitue un fondement théorique pour cette réflexion. Le discours politique nourrit les croyances des populations en émettant des messages, des images qui reflètent la vie quotidienne et des débuts de solutions aux problèmes sociaux. En motivant les acteurs sociaux, pour les amener à croire en la capacité des acteurs politiques à produire des changements positifs significatifs, le discours politique produit ce que Bourdieu appelle l'illusio.

1.7.3. L'acteur social

En sociologie, l'**acteur social** renvoie à plusieurs autres vocables : l'acteur individuel, l'acteur collectif, l'agent social. Pour Raymond Boudon, c'est l'atome logique de l'analyse sociologique (Boudon, 2009 : 52). L'acteur social est l'individu qui agit, c'est « *celui qui change son environnement matériel et social, en transformant la division du travail, les modes de décision, les rapports de domination et les orientations culturelles* » (Farro, 2000 :129). Ainsi, « *le processus par lequel l'acteur agit en fonction de buts, de raisons ou d'intentions significatives pour lui est ce que nous appelons la capacité d'agir des acteurs […]. Les acteurs agissent à l'intérieur d'un système d'action qu'ils contribuent à construire mais qui, tout en même temps les détermine* » (Duperre, 2004 : 14). Aussi, existe-t-il l'acteur collectif et l'acteur individuel. Pour Duperre, « *l'acteur collectif est un sujet (identité) engagé dans un rapport social (action collective) situé (par un projet dans un système d'action) »*. En d'autres termes, dans cette étude, l'acteur collectif est un sujet doté d'une identité (c'est-à-dire un sujet qui a un rôle, qui a des droits et des devoirs, en un mot, c'est un sujet ayant un "moi" social) engagé dans un rapport social (action, réaction, rétroaction visibles à travers des logiques et des stratégies adoptées par les uns et les autres) situé dans un espace social défini. Par respect pour la pensée de l'écriture et dans le souci de faciliter la lecture de ce document, c'est le concept d'acteur

individuel qui sera utilisé. « *Les acteurs individuels peuvent être non seulement des personnes mais toute unité collective pour autant qu'elle se trouve munie d'un pouvoir d'action collective* » note Raymond Boudon dans *La logique du social »* (Boudon, 2009 :52). Les jeux des acteurs sociaux rappellent l'ensemble des relations implicites qui gouvernent leurs interactions (Crozier, 1977 : 50). C'est ce qui permet de redéfinir ce concept dans le cadre de cette investigation scientifique, comme l'ensemble des règles qui permettent d'organiser les relations dialectiques de collaboration/rivalités, entente/mésentente, consensus/divergence, harmonie/conflit, etc. et qui leur permettent d'affirmer leur position dans le système d'action développementiste du Bénin grâce à diverses stratégies (négociation, pouvoir, calcul, influences, etc.).

Dans leurs rapports sociaux, les acteurs sociaux tiennent des discours qui ne se vérifient pas toujours dans leurs pratiques. L'articulation discours/pratiques est inséparable de la sociologie de l'action. La pratique est considérée ici comme *« ce qui qualifie l'action en tant que conséquence d'une vue théorique ou que mise en œuvre d'un projet. Plus précisément, la pratique est ici l'exercice d'une activité mettant en œuvre les principes rationnels ou des raisons fondés sur les valeurs, les règles ou les lois d'un art, d'une science ou d'une croyance, d'une doctrine ou d'un corps d'obligations sur la réalité matérielle, qui est donc en interaction avec les représentations et les systèmes de régulation sociaux* » (Blot, 2005 : 26). Les pratiques en tant qu'actions, données sensibles immédiatement perceptibles, s'opposent aux discours d'acteurs. Les discours renvoient aux langages tenus par les différentes catégories d'acteurs impliqués dans le développement agricole du Bénin, mais aussi et surtout aux discours institutionnels et politiques. Le discours institutionnel rappelle la notion de référentiel sectoriel tandis que le discours politique se réfère aux paroles, messages, discours des acteurs politiques en relation avec le développement agricole du Dahomey d'alors et du Bénin d'aujourd'hui.

Dans cette recherche, **le développement s'entend comme un exercice participatif impliquant l'Etat, les PTF, les OSC, le secteur privé, les collectivités territoriales décentralisées et les populations dans une dynamique de satisfaction proactive, durable et équitable des besoins de**

ces dernières pour l'amélioration qualitative de leurs conditions de vie dans un pays. La démarche qui consiste à produire des changements qualitatifs et quantitatifs pour le mieux-être des populations met en branle la construction et la mise en œuvre du référentiel (global et sectoriel) d'une part, et la production de discours politiques, d'autre part. L'analyse sociologique diachronique de la trajectoire du développement au Bénin de façon générale et des politiques agricoles de façon spécifique, peut se comprendre à travers le parallèle entre le contexte sociopolitique et les réformes du secteur agricole, la motivation de ces réformes, la concordance entre le référentiel et le discours politique.

L'analyse du processus du développement au Bénin à travers le cas du secteur agricole peut conduire la réflexion dans le sens où les réformes en matière de politique agricole se font sans évaluations au Bénin depuis les années 1960. En d'autres termes, les réformes sont survenues de façon opportuniste sans tenir compte des erreurs du passé ou sans leur correction dans les nouvelles approches ; dans cette hypothèse, on parlera d'**instrumentalisation politique**. De même, la réflexion peut amener à penser que le discours politique ne reflète pas le discours institutionnel et le référentiel en place, dans ce cas de figure, on parlera **d'inadéquation fonctionnelle**. Enfin, il est possible de supposer qu'il existe un écart entre les discours et les pratiques des acteurs impliqués à tous les niveaux dans le développement agricole : on dira alors, qu'il y a **paradoxe développementiste**.

1.7.4. Les paradoxes du développement

Dérivé du grec *paradoxos,* paradoxe renvoie à ce qui est « contraire à l'opinion commune, bizarre, extraordinaire ». Plusieurs vocables permettent de désigner le concept de paradoxe : contradiction, ambiguïté, singularité, antinomie. Le concept de paradoxe renvoie à la singularité de la trajectoire du développement des pays africains fait d'événements et de "choses" extraordinaires, incompréhensibles, qui heurtent la raison, le bon sens, la logique.

Le développement, comme processus, est un itinéraire, une quête. Comme tel, il ne peut se faire sans heurts ni sans travers. Les pays africains et notamment le Bénin sont souvent le théâtre des contradictions du développement. Le paradoxe réside tout d'abord dans le fait de superposer au savoir-

être africain, des manières d'agir, de penser et de vivre occidentales. La démarche même du développement avec des intervenants tels que les PTF bilatéraux et multilatéraux, les organisations diverses et des Etats conçus sur le modèle des pays du nord, semble handicaper les pays africains. La question de la perte de l'identité, c'est-à-dire l'appartenance commune, se pose alors avec acuité.

Dans le cadre de cette recherche, on entend par **paradoxes du développement en Afrique les écarts observables entre discours et pratiques des acteurs sociaux impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement. En partant du niveau national où les politiques globales naissent, ces paradoxes se diffusent, se perpétuent et se refondent dans les dispositifs sectoriels et locaux de développement. Les paradoxes du développement renvoient également au décalage avec les réalités de terrain, l'incohérence d'un discours ou d'une pratique, ou encore leur anachronisme apparent**.

Dans un contexte mondial orienté vers l'universalité au détriment des diversités, le paradoxe du développement, au-delà de sa dimension identitaire, cache un double paradoxe institutionnel et politique. Le secteur agricole, comme tous les autres secteurs d'activité humaine traine un cortège de paradoxes du développement issus du cadre national global. Aussi, plusieurs **paradoxes institutionnels** émergent dans ce secteur au Bénin : (i) il existe plusieurs niveaux de ruptures ou des discontinuités dans les politiques entreprises par l'Etat dans le temps ; (ii) les acteurs et les secteurs sont cloisonnés dans le temps et l'espace ; (iii) des contradictions et des conflits émergent entre les acteurs dans leurs rôles et (iv) on observe des perpétuels recommencements. Les **paradoxes politiques** du développement agricole peuvent s'illustrer à travers : (i) des rationalités politiciennes qui guident les décisions de conduire le pays ; (ii) la forte politisation de l'administration abolit la frontière entre l'arène politique et l'administratif ; (iii) la primauté de logiques régionalistes et ethnocentristes sur l'unité nationale et (iv) la quête de l'intérêt personnel l'emporte sur l'intérêt collectif.

En résumé, le point de départ de cette thèse est constitué des questionnements suscités par les observations faites en tant que jeune sociologue. Ces observations proviennent pour la plupart de

l'actualité politique du pays et des initiatives intempestives prises ces dernières années par le Gouvernement et qui semblent souvent échouer ou créer d'autres problèmes. La première question est de savoir s'il est vraiment possible de gérer le développement agricole dans l'urgence et l'imprévision ? Partant de là, il était loisible de se demander comment cette dimension du développement a été gérée depuis les origines de la République. Plusieurs changements se sont produits au Bénin depuis 1960. Ils se manifestent dans la vie sociale, économique, politique, culturelle et même technologique. Ils se remarquent aussi sur les plans institutionnels, dans la gouvernance du développement et dans la participation des acteurs au développement. Toutes ces mutations ont eu des conséquences sur le plan agricole et leur implication sur le département du Couffo est l'objet de cette thèse. Comme hypothèse générale, la recherche propose que des facteurs historiques, sociaux, politiques et institutionnels justifient l'existence de nombreuses ambiguïtés dans les politiques agricoles du Bénin depuis les années 1960 à nos jours (2013). Il s'agit à présent d'explorer la littérature existante sur différentes pistes pouvant apporter un nouvel éclairage à ces préoccupations.

<u>Chapitre 2</u> : La question du développement, du développement agricole et de la contribution de l'acteur social au développement

Dans la littérature scientifique, "développement", "évolution", "changement social", "mutation" désignent sensiblement la même réalité. Il s'agit du passage d'une société d'un état vers un autre état. Ce changement se manifeste par de profondes ruptures. Jusqu'à présent, seuls les termes "développement" et "changement social" ont été utilisés dans cette étude par respect pour la pensée des auteurs, mais aussi, dans le but de faciliter l'écriture. Ce deuxième chapitre a pour objet la revue des contributions diverses des auteurs en relation avec les thématiques centrales de cette recherche : le développement, le parcours des pays africains, l'histoire politique du Bénin, l'importance du secteur agricole, les politiques publiques et l'agriculture au Bénin.

2.1. Du développement dans sa généralité à l'itinéraire du développement des pays africains

Cette première section clarifie les différentes perceptions du développement selon les auteurs et selon les instituions.

2.1.1. Le concept de développement dans sa diversité

Le concept de développement a évolué dans le temps : développement, développement durable et développement humain durable. Le développement est un ensemble de transformations qui modifient les comportements, intègre les progrès des connaissances, l'amélioration des qualifications, le savoir-faire industriel, modifie les attitudes dans le sens d'une accumulation (Bremond, 1981 : 336). Balandier G. (1970) précise, dans sa contribution à l'ouvrage collectif *Sociologie des mutations*, que « *dans l'ordre des phénomènes sociaux, la transformation n'est ni soudaine, ni totale, ni créatrice d'une coupure immédiate apparente et consciente. Elle est la résultante de plusieurs processus cumulant leurs effets ; elle affecte de manière variable les diverses instances de la société provoquant des inégalités sectorielles en matière de changement, d'intensité et de rapidité des changements* » (Balandier, 1970 : 23). Le développement ne peut se faire sans un réel changement social, entendu comme un ensemble de transformations s'effectuant dans le temps et qui affecte d'une manière durable

la structure et le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire (Rocher, 1968 : 22). Le développement n'a de sens que lorsque ces changements se réalisent de façon durable et profitent à toute la population. Le développement est un processus qui s'étend sur tous les domaines de la vie sociale. C'est un phénomène social total et global, embrassant tous les paliers en profondeur de la réalité sociale.[26]

Au sommet de la Terre en 1992 (Rio de Janeiro), la notion de développement a été complétée par le concept de durabilité (Biaou, 2005 : 5). On parle alors de développement durable, ou encore en anglais de *sustainable development*. Il s'agit de mettre l'accent sur la dimension environnementale dans la mise en œuvre des processus de développement. A cet effet, le Rapport Brundtland, officiellement intitulé "Notre avenir à tous", affirme que *« Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures* » (CMED, 1987 : 34).

Dans cette ligne de pensée, le développement durable doit être complété par la notion de Développement Humain Durable (D.H.D). La définition en 1990 de la notion de « développement humain » du PNUD, basée sur les recherches de l'économiste Amartya Sen, est à l'origine de l'indicateur du développement humain (IDH), qui mesure la pauvreté selon des critères qualitatifs et sociaux plutôt que quantitatifs et économiques. En effet, dès les premières lignes du *Rapport sur le développement humain de 1990*, il est affirmé que « *les personnes sont la véritable richesse des nations. L'objectif de base du développement est de créer un environnement qui permette aux gens de mener une vie longue, en bonne santé et créative. Cela peut apparaître comme une vérité sommaire. Mais elle est souvent oubliée au profit d'une préoccupation pour l'accumulation des biens et la richesse monétaire* » (PNUD, 1990 : 9).

[26] Il s'agit des domaines comme l'Economique, le Social, le Politique, le Culturel, l'Environnemental, le Technologique (ESPECT), avec comme domaines transversaux le Genre et la bonne gouvernance.

Selon l'Agence Française de Développement (2008), le concept de développement humain, comme l'approche par les capabilités, renoue avec les pères fondateurs de l'économie politique et tout autant avec Aristote qui affirme que le bien-être d'une société dépend de l'usage que l'on fait du revenu et non du revenu lui-même. « *La richesse n'est évidemment pas le bien que nous cherchons : c'est seulement une chose utile, un moyen en vue d'une autre chose* » (Aristote, 1990 : 45). L'approche utilitariste du développement est donc remise en cause : « *Le développement humain est le processus d'accroissement des choix des individus. […] Le développement humain a deux facettes : la formation de capabilités humaines telles qu'une amélioration de la santé, des savoirs et des compétences – et l'usage que les gens font de ces capabilités acquises à des fins ludiques, productives ou par leur activité culturelle, sociale ou politique* » (PNUD, 1990 : 10). Cette définition rejoint celle de Sen Amartya qui pense que le développement est un processus dont la fin ultime est la liberté individuelle, composée de ce que l'individu peut faire (capabilité) et de ce qu'il fait effectivement (fonctionnements réalisés) (AFD, 2008 : 74).

Par ailleurs, la question du développement est également une préoccupation éminemment sociologique. Dans *Sociologie contemporaine,* Durand J.-P. et Weil R. (2006), affirment que Georges Gurvitch perçoit la société comme un ensemble d'échelles et de paliers en profondeurs. Ces paliers en profondeurs constituent la dimension verticale de la réalité sociale tandis que les échelles renvoient aux dimensions horizontales microsociales, mésosociales et macrosociales. Pour l'auteur, l'analyse du fait social total suppose la prise en compte de ces trois (03) échelles. Cette prise de position est vivement défendue par Cernea M. (1998), qui constate le recours de plus en plus fréquent aux sciences sociales, notamment à la sociologie et à l'anthropologie en tant qu'outil opérationnel par les institutions internationales de développement dont la Banque Mondiale. Il explique ce délaissement progressif de l'économie en faveur de la sociologie et de l'anthropologie ces quinze dernières années par le constat de l'échec des programmes de développement dû à leur mauvaise conceptualisation qui a conduit les agences de développement à reconsidérer les approches et les concepts de groupe cible et de populations bénéficiaires (les pauvres) dans les stratégies d'élaboration des projets. Ensuite, la primauté

de la prise en compte du contexte local et des réalités socioculturelles a provoqué la priorisation des indicateurs et variables socioculturelles dans l'élaboration des projets de développement (Cernea, 1998 : 30-31).

Ces quelques contributions scientifiques suffisent pour montrer que de tout temps, les réflexions n'ont pas manqué. Mais comment s'expliquent les problèmes persistants de l'Afrique ? Un regard rétrospectif sur le parcours du continent dans sa quête du mieux-être apportera des éléments d'éclaircissement.

2.1.2. La trajectoire de développement des pays africains

Les déboires des pays africains dans leurs tentatives de développement trouvent une explication dans l'ouvrage collectif dirigé par Vincent Géronimi, *Savoirs et politiques de développement : questions en débat à l'aube du XXIe siècle* (Bellier, 2008 : 119-140). Dans sa contribution à cet ouvrage, Irène Bellier affirme que les pratiques de développement qui ont cours dans les pays sous-développés sont souvent caractérisées par la marginalisation des populations autochtones à caractère de "dominés". Pour l'auteur, l'exemple de la mondialisation illustre bien la question de la place des peuples autochtones dans les politiques de développement et leur participation dans les programmes de lutte contre la pauvreté. (Bellier, 2008 : 119-140).

La résolution des problèmes de développement de l'Afrique, peut se faire de plusieurs manières. Dans ce sens, les auteurs préconisent diverses approches de solution. Le problème de la généralisation de la pauvreté dans les pays africains est d'autant plus grave que plus de quarante années d'application de modèles et de théories de développement n'ont toujours pas suffi pour résoudre les problèmes du continent. C'est après ce constat que Favreau L., formule des approches de solutions dans son article *Théories et stratégies de développement au Sud : itinéraire de 1960 à aujourd'hui*. L'avenir du développement sur le continent se retrouve dans les initiatives locales, dans les mesures d'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations ainsi que les initiatives en faveur de la collecte et

de l'investissement de l'épargne nationale. En un mot, il préconise une pluralité de modèles de développement pluridimensionnel (Favreau, 2004 : 3-26).

A partir du cas malien, Koné M., explique autrement les déboires du continent dans *L'échec du développement en Afrique, une responsabilité à partager : le cas du Mali (1960-1997).* Il pense que l'échec du développement est dû à une combinaison de facteurs internes et externes. Pour cet auteur, les facteurs internes sont : la bureaucratisation de la gestion des affaires de l'Etat et la corruption de l'élite. Les facteurs externes étant constitués par la colonisation, les conséquences de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest[27] et les mesures d'ajustement structurel. Pour résoudre ces problèmes et parvenir au développement durable au Mali, il préconise deux types de mesures : des mesures internes qui associent la promotion d'une culture démocratique nationale et une croissance économique effective. Les mesures externes concernent la promotion de la coopération internationale et de l'intégration africaine (Koné, 2000 : 10-135).

Quant à Cox K. et Negi R., dans leur article « L'Etat et la question du développement en Afrique subsaharienne » paru dans la revue *L'Espace Politique*, il est fréquent de considérer que l'obstacle futur du développement de l'Afrique subsaharienne est de nature politique. Dans cette perspective, les Etats forts et les institutions représentatives sont perçus comme les préalables nécessaires au développement effectif de cette région du monde. Mais, pour ces auteurs, c'est plutôt le développement, et surtout sa forme capitaliste, qui est le préalable nécessaire à la constitution d'Etats moins fragilisés et d'institutions réellement démocratiques. Le remède serait, selon ces auteurs, une transformation radicale du régime foncier sur la plus grande partie du continent pour que les travailleurs aient effectivement un droit d'accès au sol. Plusieurs autres tentatives d'explication et d'approches de solutions reviennent à d'autres auteurs.

[27] L'expression « Guerre froide », popularisée dès 1947 par le journaliste américain Walter Lippmann qualifie la confrontation durant un demi-siècle (1947-1975) entre deux blocs de pays soudés idéologiquement dont le noyau dur se trouve en Europe : le bloc de l'Ouest, libéral et capitaliste, dirigé par les EU et le bloc de l'Est, communiste, dirigé par l'URSS.

Le cas de Bartoli H. (1999) vient bien à propos. Il pense que, si des perspectives de progrès s'offrent aux pays et si la lutte contre la pauvreté dans toutes ses dimensions peut être menée avec succès à l'échelle mondiale, la solidarité serait la solution la mieux appropriée aux problèmes de développement. Pour ce faire, un nouveau paradigme doit être défini et de nouvelles stratégies doivent être proposées. Il faut également inventer les règles, les institutions, les procédés, permettant de renforcer la gouvernance et la gouvernabilité de l'économie tant au niveau global, que régional, et local. Pareillement, il faut un profond renouvellement de la pensée économique sur laquelle reposent les efforts de rationalisation de l'action.

Dans une perspective endogène du développement, Onana J-B. (1997) par son article *De la relation entre culture et développement : leçons asiatiques pour l'Afrique*, explique que le salut de l'Afrique se trouve plus dans la valorisation de sa culture que dans sa seule croissance économique. Il faut que l'accent soit mis en particulier sur l'éducation, une éducation politique et culturelle qui devra servir dans les sociétés pluriethniques à donner aux individus la conscience d'appartenir à une seule et même nation. Et au-delà des particularités culturelles, promouvoir une éducation économique. L'auteur préconise la promotion d'une culture réellement entrepreneuriale en Afrique, et pour finir il suggère aux africains de s'inspirer de l'exemple des pays asiatiques (Onana, 1997 : 96-111).

Quant à Bryant C. R., dans son article intitulé « Public policy and rural space : an introduction », plusieurs transformations ont eu lieu dans les pays par suite des tentatives de développement. Dans un même pays, des politiques et programmes de différents ministères et agences centrales de l'Etat ont souvent été en conflit. On peut ajouter à tout ceci le fait que le rôle et les fonctions des Etats centraux, ainsi que ceux d'autres paliers gouvernementaux, ont connu des changements rapides, plus rapidement dans certains pays que d'autres. Plusieurs de ces changements ont été associés à différents degrés de décentralisation et de déconcentration du Gouvernement central. C'est pour cela que Bryant, Christopher R., affirme que la question relative à l'efficacité de l'élaboration de la politique de développement aux niveaux local et régional est une préoccupation significative en rapport direct avec

la décentralisation. La planification locale et régionale de l'utilisation rationnelle du sol peut aussi être comprise dans cette perspective (Bryant, 2006 : 11-16). Malgré l'application de tous ces modèles de développement, de nombreux auteurs dont le sénégalais Coulibaly A. L. (2010) ont été obligés de faire le constat du marasme de l'Afrique en matière de gouvernance politique cinquante ans après les indépendances. L'auteur parle de gouvernance "prédatocratique" en Afrique.

Dans son article, « Gloires et malheurs des théories du développement, Colin Leys, Jean-Philippe Peemans », paru dans la revue *Bulletin de l'APAD,* de Lame D. (2001), confronte les ouvrages de Jean-Philippe Peemans et de Colin Leys dans leurs tentatives pour expliquer les théories et les politiques appliquées à l'Afrique en matière de développement. Pour l'auteur, l'ouvrage de Jean-Philippe Peemans entend situer la pensée concernant le développement dans son contexte historique : « *On ne peut comprendre le processus de formation de la pensée sur le développement ni la diversité de ses orientations que si on la resitue dans une périodisation qui correspond aux inflexions du contexte historique dans laquelle elle s'est déployée, et aux conflits d'acteurs qui ont marqué ces différentes périodes* » (de Lame, 2001 : 2). C'est pour cela qu'il est important de jeter un regard sur le passé du Bénin pour comprendre le présent.

2.2. Trajectoire de développement du Bénin au vue de son histoire politique

L'évolution du climat politique au Bénin et celle des idéologies politiques a fortement influencé la trajectoire de développement du pays. Cette section a pour but de faire état de la contribution des auteurs en relation avec ces préoccupations.

2.2.1. L'histoire politique du Bénin

A la fin des années cinquante, des négociations sont menées avec la France pour l'obtention d'une indépendance-association et non une indépendance-sécession (Le Cornec, 2000 : 204-205). Déjà, se dessine l'ambivalence de l'indépendance des pays africains. L'auteur s'interroge : « *Que signifie l'indépendance nominale quand la dépendance économique est à ce point ?* » (Le Cornec,

2000 : 475). Cornevin R. (1965) souligne que cette période des indépendances était orientée vers l'occidentalisation du pays dans laquelle l'élite intellectuelle était très avancée.

Après avoir connu une période d'instabilité politique, le Dahomey devint République Populaire du Bénin. Igué O. et Soulé G. (1992) concluent en disant que « *l'instabilité des finances publiques devient la cause de l'instabilité politique. Le Bénin, ancien Quartier latin de l'Afrique, devient "l'enfant malade de l'Afrique"* » (Igué, 1992 : 42). Par le dernier coup d'Etat du 26 octobre 1972, le commandant Mathieu Kérékou prit le pouvoir au Bénin (Mensah, 2011 : 22). C'est durant cette période que le paradigme du développement et celui de sous-développement fit son apparition en Afrique de l'Ouest après s'être imposé dans les relations internationales grâce au Président américain Truman (Frère, 2000 : 32-33). Face au crash économique, le Gouvernement Militaire est contraint de signer le Programme d'Ajustement Structurel (PAS du FMI et de la Banque Mondiale en 1989 (Mensah, 2011 : 27). Malheureusement, ces mesures ne vont pas suffire pour endiguer l'ampleur de la crise économique et sociale qui secoue le pays en 1989. Une Conférence nationale des Forces Vives de la Nation est convoquée par décret (Adamon, 1995 : 26).

L'incertitude structurelle qui a marqué la période critique (1989-février 1990) a duré toute la période de transition. Jusqu'aux élections de 1991, qui marquent le début officiel du Renouveau Démocratique (Banegas, 1995). Figure marquante de l'histoire politique béninoise, le Président Mathieu Kérékou a laissé son empreinte sur les grands tournants politiques du pays. Dans *Le Président Mathieu Kérékou, un homme hors du commun*, le professeur Iroko F. (2001) réalise une biographie impressionnante de l'homme qui a permis l'avènement de la démocratie au Bénin.

Avec la démocratie, la décentralisation fut lancée à travers un ensemble d'initiatives dont le processus de Minimum Social Commun, l'approche du développement communautaire et le développement local (Laleye, 2003 : 206-225). Cette période démocratique s'est poursuivie après deux nouveaux mandats du Président Mathieu Kérékou et l'élection de Thomas Boni Yayi (Tokpanou,

2012). Les approches de développement du Bénin se sont diversifiées dans le temps. Un retour sur sa trajectoire sera effectué dans le sous-titre suivant.

2.2.2. La trajectoire de développement du Bénin

Dans un ouvrage préfacé par Amin S., Hountondji P. (2000) retrace l'histoire des politiques économiques du Bénin de la colonisation aux années 1990. En situant le contexte socioéconomique de la période coloniale, l'auteur et les autres contributeurs de l'ouvrage décrivent l'économie de 1972 à 1989, le néo-libéralisme depuis 1990 tout en mettant en garde contre certaines contraintes. Parmi ces dernières, la survivance d'une économie de traite basée sur une monoproduction d'exportation (avant c'était le palmier à huile, aujourd'hui c'est le coton), l'insuffisante qualification des ressources humaines, le fort taux d'analphabétisme de la population et la gestion bureaucratique parasitaire de l'Etat (Hountondji, 2000 : 67-68). Dans cet ouvrage, le secteur rural est largement présenté de la période coloniale à la libéralisation de l'économie en 1990. Il n'existait pas réellement de "politique publique agricole" au sens strict du terme durant la période 1960-1990, mais ce seraient plutôt un grand nombre « *d'opérations de développement agricole à peine cohérentes dont l'initiative et la conception sont le fait d'intérêts politico-financiers extérieurs qui échappent, dans une large mesure, à l'Etat de même qu'à la bureaucratie agricole nationale* » (Hountondji, 2000 : 77). Pourtant, durant la période révolutionnaire, l'Etat était omniprésent dans le secteur agricole à travers les CARDER, les organismes intervenant dans la recherche agronomique et les structures déconcentrées d'épargne et de financement rural. Mais durant les années 1990, plusieurs mutations ont eu lieu : (i) les transformations des structures et des rapports de production à la campagne ; (ii) la restructuration de la filière coton ; (iii) la réhabilitation des caisses de crédits ; (iv) l'action de la société civile dans le secteur agricole. Toutefois, l'espoir pour un futur meilleur demeure présent si le pays parvient désormais à "compter sur ses propres forces", à rompre le cercle vicieux de l'endettement, à prioriser une agriculture industrielle et d'exportation. Selon l'auteur, il faut aussi retrouver la confiance des populations, gérer les

solidarités, enraciner la démocratie, donner une nouvelle dimension au paysannat, réinventer l'école, mobiliser les savoirs et favoriser l'intégration sous régionale.

Le projet régional "Futurs Africains" constate que, près de quatre décennies après les indépendances des jeunes Etats africains, la planification du développement comme panacée de la période révolutionnaire, n'a pas su satisfaire les attentes des africains. C'est entre autres ce qui explique l'initiative du Colloque de Monrovia, consacrée par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), aux « *Perspectives de développement et de croissance en Afrique à l'horizon 2000* » du 12 au 15 février 1979 (Gonidec, 1993 : 133). Ce colloque à travers sa démarche et sa méthodologie, fut la première initiative africaine en faveur d'un développement à long terme conformément aux exigences de la démarche prospective. Entre autres diagnostics, les participants à cette rencontre ont constaté que les pays africains subissent plus dramatiquement que les autres, les contre-performances des stratégies de développement adoptées par la plupart d'entre eux. En application des recommandations de ce colloque, fut initié en deuxième session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etats et de Gouvernement de l'OUA, réunis à Lagos les 28 et 29 avril 1980 : *Le plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique*. En partant des mêmes constats que le colloque de Monrovia, le Plan d'Action de Lagos fait remarquer que l'Afrique possède d'énormes potentialités, surtout en matière de ressources minières : 97% des réserves mondiales de chrome, 85% des réserves mondiales de platine, 25% des réserves mondiales d'uranium, etc. Ce plan propose la mise en valeur des immenses ressources du continent pour mettre un terme à la dépendance de l'Afrique des marchés extérieurs (Futurs Africains, 1997).

Le plan d'action de Lagos propose également des efforts en vue de l'intégration économique. L'échec de cette initiative de développement est lié à plusieurs raisons (Futurs Africains, 1997). La première est relative au fait que le plan ne s'est pas concentré sur le développement régional. La deuxième raison est liée au fait que bien que consciente de la nécessité d'inscrire le développement dans la durée, le plan d'action de Lagos n'a pas été en mesure de passer de la prévision aux actes. La

troisième et dernière raison est due à la décision de la Banque Mondiale de réorienter sa politique d'assistance du développement en Afrique au cours des années 1980, par les programmes d'ajustement structurel (PAS). Après l'échec des PAS, la nécessité d'inscrire les politiques de développement dans le long terme en Afrique, fut une évidence durant les années 1990. C'est dans ce cadre que se situe la conférence de Maastricht tenue en juillet 1990 aux Pays Bas (Sall, 2001 : 12).

Pour accomplir cette mission de développement à long terme, le PNUD met en place à Abidjan (Côte d'Ivoire), en février 1992, le projet régional Futurs Africains. Ce projet a pour objectif d'identifier les faits porteurs et les tendances lourdes d'un développement à long terme en Afrique tout en s'appuyant sur les échanges d'expériences. C'est sous sa direction que furent initiées les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme dans la majorité des pays africains (Futurs Africains, 1997). Dans leur mémoire du cycle II de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM-UAC), Orou-Toko O. et Lihoussou S. (2002) pensent que la vision définie à l'horizon 2025 par le Bénin à travers ses NLTPS (National Long Term Perspective Studies) ne constituera une force mobilisatrice pour le changement que si elle est connue et partagée par l'ensemble des acteurs. Pour ces auteurs, une telle exigence suppose dans la phase d'opérationnalisation des NLTPS une forte communication sociale. Le paradigme du développement prospectif a su emporter l'adhésion des pays africains. Mais en quoi consiste-il ?

Dans cette perspective de réalisation des Etudes nationales de Perspectives à Long Terme, les Etats ont adopté une démarche proactive, en un mot, une attitude prospective. Dans son ouvrage *Creating futures : scenario planning as a strategic management tool*, paru en 2006, Michel Godet pense que dans un avenir complexe et incertain, la recherche du futur possible est avant tout un devoir de prise de responsabilité individuelle et collective. Le futur ne sera programmable que si la volonté et la détermination l'emportent sur le déterminisme. Pour l'auteur, la problématique de l'anticipation est avant tout culturelle, car elle ne fait que très peu partie des outils des dirigeants qui oscillent maladroitement entre confort et gestion de l'urgence. L'action, sous peine de n'être que réactivité qui

ne mène nulle part, doit être orientée vers des objectifs à long terme. Le but de l'anticipation est d'éclairer l'action et de lui donner un sens à la fois de direction (finalité) et de signification. L'univers est en mouvement en permanence, il ne suffit ni d'expliquer le futur par rapport au passé ni de le prévoir de façon illusoire : la fatalité et le hasard n'y ont pas leur place. En revanche, il s'agit d'un combat méthodologique mené avec volonté afin de réaliser des désirs dans un futur intelligent programmable. Après cette lecture plurielle du développement, il convient de savoir ce que les auteurs pensent du plateau aja du Bénin.

Le plateau aja est l'une des principales zones de production agricole du sud du Bénin dont plus de 90% de la population est occupée dans l'agriculture affirment Houngbo et al. (2008). D'une superficie de 944 km², le plateau aja, situé dans le département du Couffo au sud-ouest du Bénin est aussi caractérisé par une forte pression foncière et une certaine pauvreté. Dans leur article « Pauvreté chronique et pauvreté transitoire sur le plateau aja au Bénin : caractéristiques et influence sur la mise en œuvre des pratiques agricoles de conservation des terres », les auteurs révèlent que plus le producteur dans cette région est pauvre, moins il met en œuvre les pratiques agricoles de conservation des terres telles que la jachère et surexploite donc la terre qu'il appauvrit.

La contribution de Boon A., Mongbo R. et Vodounhè D. S. à l'ouvrage collectif *Dynamique paysanne sur le plateau Adja du Bénin* (1997) est indispensable à la compréhension des réformes du secteur agricole au Bénin. En partant de la période coloniale, les auteurs retracent l'histoire des différentes approches de développement rural et agricole, les réformes institutionnelles qui les ont suivies et les contextes politiques de leur émergence. De façon plus globale cet ouvrage collectif étudie plusieurs problèmes sociaux propres au plateau aja mais également partagés par l'ensemble du Bénin et de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit entre autres de la stagnation de la production agricole, de la forte croissance démographique et de la dégradation de l'environnement. Les préoccupations sociales, économiques, agricoles et nutritionnelles du plateau aja sont soulevées. Il ressort des réflexions des auteurs que, les changements sociaux constituent aussi un frein au développement dans la mesure où,

ils semblent rendre plus précaires l'accumulation du capital et l'augmentation de la capacité de production des paysans.

Le travail de la terre n'est pas l'apanage des seuls hommes. Les groupements de femmes, en tant qu'entité associative et économique, sont de création récente affirme Nobre A. (2002). Les premiers observés au Bénin sont constitués vers les années 80 bien que des tentatives furent enregistrées une décennie auparavant. Comme toute organisation paysanne, les groupements de femmes s'orientent vers la conquête d'un pouvoir politique et économique, et contribuent de manière significative au développement économique et social des communautés dans lesquelles leurs membres évoluent (Nobre, 2002 : 3).

Le développement ne peut se construire sans l'homme entendu au sens large. L'homme en tant que personne humaine, agent ou acteur social a une place prépondérante dans le projet d'avenir de sa société. Le sociologue béninois Tingbé-Azalou A.(1997), dans sa contribution à l'ouvrage collectif, *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, rappelle l'historique des courants de pensées en faveur du développement, depuis les années 1950 aux années 1990, en passant des contributions de la psychologie, de la démographie, de la sociologie dont quelques grands noms sont mentionnés (Balandier, Mercier), des économistes (Rostow et Marx) pour finir par les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS).

Malheureusement, toutes ces réflexions scientifiques et ces approches de résolution des problèmes de développement n'ont pas pu produire un résultat réellement significatif. Aux dires de l'auteur, « *[…] l'Afrique contemporaine est en proie à une multitude de problèmes inextricables et imbriqués, tous prioritaires et urgents, globalement dramatiques et chargés d'interpellations catégoriques. De plus, l'aide extérieure, dans sa structure et dans ses orientations générales, a globalement abouti à créer un niveau d'endettement critique dont la responsabilité incombe en grande partie aux récipiendaires. Le transfert massif de technologies et d'industries inadaptées au contexte socio-économique et à l'environnement culturel a renforcé les phénomènes d'extraversion et de*

dépendance » (Tingbé-Azalou, 1997 : 357). Pour l'auteur, il est donc nécessaire de rechercher de nouveaux paradigmes de développement pour l'Afrique. Pour ce faire, et vu les mutations rapides qui affectent les sociétés africaines, il convient de mettre l'acteur social au centre des réflexions sociologiques du développement.

L'acteur social responsable, guide le changement en faisant le choix d'orientation stratégique qui s'impose. C'est dans ce cadre que l'institution dénommée Organization of Economic Co-operation and Development (OECD) a contribué à la réalisation de l'ouvrage *Les lignes directrices du CAD : Stratégies de développement durable* (2001). Dans cette publication, pour parvenir à instaurer un développement durable, il faudra surmonter des obstacles majeurs et procéder à des changements structurels profonds dans la manière dont les sociétés abordent les questions économiques, sociales et environnementales. Les solutions différeront selon les pays, mais tous devront faire face à des choix difficiles. Les stratégies de développement durable sont un moyen d'opérer ces choix et de les traduire en actions concrètes selon des modalités réalistes, efficaces et durables. Bien que la plupart des pays gèrent déjà en parallèle de multiples processus de planification stratégique, rares sont ceux qui se sont dotés d'un système de coordination efficace. La mise en place d'un système de coordination est pourtant un excellent moyen d'intégrer toutes les facettes du développement durable dans les processus de planification.

Par conséquent, il faut donc améliorer la coordination et la cohérence entre les différents cadres de planification, ceci peut alléger les contraintes en termes de capacités et de ressources. Kankwenda M. et al. (1999) ont montré, dans l'ouvrage collectif *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne* que l'attention accordée à la lutte contre la pauvreté dans le monde s'intensifie de plus en plus. Elle est devenue un des objectifs fondamentaux de l'action internationale et des activités des organismes des Nations Unies en particulier le PNUD. Lutter contre la pauvreté, c'est avant tout être capable de circonscrire le concept de pauvreté. C'est comprendre ses causes profondes historiques, économiques, sociales et religieuses qui lui donnent son caractère multidimensionnel. C'est également connaître les stratégies opérationnelles de lutte contre ce fléau. Selon ces auteurs, la problématique de

la lutte contre la pauvreté a débouché sur la mise en œuvre des Stratégies de Réduction de la Pauvreté. Ces dernières ont bénéficié d'une forte mobilisation extérieure en faveur de la lutte contre la pauvreté en Afrique. Ces stratégies ont essentiellement mis l'accent sur la facilitation de l'accès des pauvres aux ressources productives et aux secteurs sociaux essentiels. Plusieurs organisations internationales, les bailleurs de fonds et les agences des Nations Unies (dont le PNUD) appuient les pays d'Afrique au Sud du Sahara dans la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Selon le rapport de l'EMICoV, les stratégies de réduction de la pauvreté « ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à un ensemble de mesures touchant ses différentes dimensions » (INSAE/MPDEAP, 2007 : 7).

Les OSC sont des partenaires clés de l'Etat dans le processus du développement. Ces institutions ont émergé au Bénin durant les années 90 suite à l'échec de l'Etat dans le rôle de principal acteur du développement qui lui avait été attribué par les bailleurs de fonds (Cheaka, 1998 : 80-85). Les réformes économiques et politico-institutionnelles adoptées à la faveur des Programmes d'Ajustement Structurel au Bénin, ont permis l'émergence du projet de constitution d'une société civile en libérant une main-d'œuvre directement mobilisable (Pirotte, 2008). C'est ce qui explique qu'au Bénin, les Programmes d'Ajustement Structurel et réformes de la fonction publique ont suscité une réduction des effectifs de la fonction publique générant une nouvelle catégorie sociale appelée : "déflatés" ou "compressés". Certains vont "se lancer" dans les associations de type ONG, rejoints par de nombreux "diplômés sans emploi". La création d'ONG faisait partie de l'arsenal stratégique de l'auto-emploi au même titre que l'insertion dans l'économie informelle qui s'est considérablement développée à la faveur de la transition politique. Ces ONG se sont lancées dans tous les domaines du développement du pays grâce aux financements des bailleurs de fonds. Selon la contribution d'Adjou Moumouni au Séminaire National sur le Recentrage du Concept de Société Civile au Bénin, la société civile béninoise est confrontée à un problème crucial de subsistance à cause de la difficulté d'accès aux ressources financières (Adjou Moumouni, 2007 : 26). Cette situation conduit certains responsables d'OSC à manquer d'intégrité dans la gestion des ressources financières et matérielles de leurs structures qui

deviennent la propriété personnelle ou familiale de leurs promoteurs. Le défaut d'alternance à la tête de nombreuses OSC pousse l'auteur à conclure que ces acteurs ont des tendances carriéristes. De plus, selon son analyse, il y a une forte immixtion du politique dans la vie des OSC au Bénin. En effet, certains promoteurs d'OSC sont encore des responsables dans les institutions de l'Etat. Le parrainage politique est monnaie courante et certains conflits se règlent par des représailles politiques (Adjou Moumouni, 2007 : 27). Somme toute, il est à retenir que la société civile joue un rôle de choix dans les interventions de développement au Bénin.

2.3. L'importance du secteur agricole et de l'intervention sociale en général, dans le monde et au Bénin

Cette section permet d'articuler les notions d'intervention sociale et de développement agricole.

2.3.1. L'intervention sociale

Le Groupe de Travail Coopération Française (1989) pense que les interventions en milieu rural doivent tenir compte de la diversité des situations rencontrées et des rationalités paysannes pour proposer les formes d'interventions répondant le mieux aux logiques sociales, à la diversité des niveaux d'organisation et à la diversité des situations agroécologiques et économiques. Cette position est renforcée par les travaux d' Assogba Yao (2000) qui affirme qu'on « *suppose que l'intervenant, pour agir en connaissance de cause, fasse l'effort nécessaire pour trouver les motivations, les "bonnes raisons" des attitudes et des comportements dont l'agrégation a produit le problème social que vivent les individus, les groupes ou les collectivités* » (Assogba, 2000 : 164). En d'autres termes, le travailleur social que constitue l'Etat, pour agir et produire les changements ou réformes, doit d'abord prendre connaissance des aspirations des communautés à la base.

Les interventions sociales dans le cadre du développement local font souvent appel à la recherche-action pense Bertin G. (2003). Pour cet auteur, la recherche action est d'ordre praxéologique car elle vise à modifier, à influer sur les comportements collectifs. « *En libérant le potentiel humain, elle tend à analyser les pratiques, mettre à jour des mécanismes, des structures d'organisation, mettre*

en évidence des dysfonctions, formuler des besoins réels, créer une œuvre collective (partenaire), évaluer, souligner les intérêts (critique), entretenir un rapport dialectique avec le groupe (conflit) » (Bertin, 2003 : 148). Il pense aussi qu'il existe une relation incontournable entre les communautés, les Etats et les réseaux associatifs dans tout processus de développement. La résolution des problèmes sociaux passe par la mise en œuvre de mécanismes de régulation sociale qui débouchent sur les projets de développement. Dans sa contribution à cet ouvrage collectif, Couturier B. pense que le patrimoine est révélateur du lien social. En effet l'analyse des pratiques à l'œuvre dans des projets liés au patrimoine révèle des attitudes propres aux fréquentations des associations. Selon l'auteur, il faut distinguer plusieurs usagers de ces associations : les autochtones, les nouveaux venus et les natifs. Les vécus personnels passés ou présents, l'expérience de toute une vie, les connaissances détenues, se cristallisent autour de l'intérêt commun pour le patrimoine (Bertin, 2003 : 232-235).

En ce qui concerne les mécanismes d'intervention sociale, divers enjeux sont liés aux espaces de proximités selon Mustafa Poyraz (2005). Ces enjeux sont liés aux problèmes relatifs à la pauvreté, à l'exclusion, à la jeunesse, etc. Ils occupent une place de plus en plus importante dans les politiques publiques.

Enfin, il est important de tenir compte des méthodes, des postures et des outils nécessaires à la gestion du développement local. L'intervention sociale est le noyau autour duquel s'effectue le travail social de restauration des individus, des groupes d'individus et des communautés, affirme Dorvil H. (2007). Elle se rapporte à une intervention sur le "social" quelles que soient les manières dont on peut comprendre ce "social". On parle d'intervention sociale dans le cadre du travail social lorsqu'il s'agit de rendre visibles les actes posés par un professionnel du travail social pour modifier la situation des populations. Pour l'auteur, il ne s'agit pas pour ces dernières de croiser les bras et de ne rien faire, mais plutôt de participer aux actions d'intervention. Car, l'aide apportée par le travailleur social ne peut s'accomplir sans la participation active des intéressés eux-mêmes. Aussi, s'agit-il d'un véritable "avec", impliquant collaboration et partenariat.

2.3.2. Le développement agricole

L'approche du développement par secteur, aux dires de certains auteurs, est un effet d'entraînement. C'est le cas de Deubel Ph. (2008) dans *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*. En effet, pour ces auteurs, « *L'effet d'entraînement est un mécanisme par lequel la croissance d'un secteur est censée entraîner l'expansion d'autres secteurs de l'économie du fait du poids ou de l'avancée technologique du secteur leader* » (Deubel, 2008 : 485). Le modèle de l'approche par secteur a entre autres comme concept-clé, la remontée des filières. L'approche par filière est « *[…] un processus permettant de réaliser la production située en amont. En produisant un bien, on acquiert progressivement des techniques de production permettant de réaliser les facteurs de production nécessaires à sa fabrication. On peut alors produire en amont les biens intervenants dans la production du premier et ainsi de suite. A terme, il est possible de maîtriser l'ensemble d'une filière depuis l'aval jusqu'en amont* » (Deubel, 2008 : 487). De plus, une *approche* sectorielle finance les politiques publiques d'un pays dans un *secteur* donné. Prioritairement, ce sont des *secteurs* sociaux comme la santé, l'éducation, l'économie, et l'agriculture par exemple, qui sont choisis par les pays. L'application d'*approches* sectorielles dans les *secteurs* de l'agriculture et du *développement* rural est un phénomène relativement récent. C'est le cas du choix des filières manioc, coton, palmier à huile, etc. qu'on a au Bénin.

L'analyse de ce double processus du développement rural et local exige une démarche méthodologique plurielle qui doit commencer par la maîtrise des terroirs et de l'environnement (Lazarev, 2002 :95-97). La phase de terrain doit s'annoncer bien à l'avance à travers des prises de contacts et des sensibilisations. Les savoirs paysans et scientifiques d'une part, d'autre part l'information venant des paysans et l'information concernant les paysans sont des objets de connaissance parfaitement distincts affirme Roling N. (1991). « *Institutions, organisations and people involved in knowledge and information processes. These components calibrate the continuum between theory and practice, performing such functions as basic research, adaptive research, product and technology development, extension, and application* (Roling, 1991:493). En d'autres termes, la

dialectique théorie et pratiques est au cœur de la problématique des savoirs paysans et savoirs au service des paysans.

Dans le magazine intitulé Tropicultura, Mergeai G. (2010) pense que l'agriculture est le moteur de la croissance pour lutter contre la pauvreté rurale en Afrique subsaharienne. Cette réflexion découle du séminaire international qu'a organisé l'Agence de développement belge communément appelée Coopération Technique Belge (CTB) les 16 et 17 décembre 2009. Ce séminaire visait à mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté grâce à l'agriculture dans les pays en développement. Selon l'auteur, l'agriculture africaine est confrontée à de nombreux défis liés aux particularités du milieu dans lequel elle est pratiquée comme par exemple l'insuffisance de la pluviosité, le réchauffement climatique que connait notre planète. Les sols africains sont globalement plus pauvres en éléments nutritifs et plus acides que ceux des régions tempérés. Le niveau de mécanisation des opérations culturales et celui de l'emploi des intrants sont très bas. La mise en œuvre de la nouvelle révolution agricole observée en Afrique subsaharienne repose notamment sur une exploitation plus rationnelle et plus efficace de la diversité génétique grâce à la domestication de nouvelles espèces, et la mise en œuvre de meilleures techniques de production agro-écologiques (Mergeai, 2010 :131).

Pour répondre aux besoins des populations rurales, il faut mettre en place différents types d'institutions financières et de stratégies ; car il n'y a pas de modèle universel, affirme le FIDA (FIDA, 2004 : 12). Les institutions doivent être adaptées au potentiel de la zone concernée, à l'environnement culturel et aux besoins du client. Dans cet ordre d'idées, M. J. Agboton (2001), pense que le financement en milieu rural est un objectif important des politiques de développement rural mises en œuvre dans les " pays sous-développés" car l'accès aux sources de financement extérieures formelles locales est l'un des problèmes majeurs auxquels est confrontée une large partie des populations de ces pays ».

Les Nations Unies reconnaissent l'importance de l'agriculture dans la vie d'un pays. Cette institution a identifié dans *Politique harmonisée de développement rural en Afrique*, les principaux

problèmes du développement rural en Afrique. La majorité des pays africains ne consacre qu'environ le cinquième de leur budget aux investissements agricoles (Nations Unies, 1972 : 19). C'est ce qui conduit à la persistance de certains obstacles au développement agricole dont la répartition imparfaite des terres, le manque de facilités de crédits pour les producteurs agricoles, la baisse de la fertilité des sols, non maîtrise des pluies. En plus de ces freins, on peut noter l'approvisionnement insuffisant en eau potable, les maladies frappant les hommes et les animaux, la communication médiocre, le manque d'infrastructures routières, l'insuffisance des moyens de commercialisation, le caractère désavantageux du prix de vente des produits de base, l'utilisation peu rationnelle des terres arables, la répartition inéquitable des terres et l'absence d'une politique efficace de vulgarisation agricole (Nations Unies, 1972 : 19-20).

Ainsi, se positionnent les agences des Nations Unies dont la FAO (2000) qui tente de montrer l'importance du secteur agricole. Cette dernière reconnaît que le renforcement du rôle du secteur rural comme base de la croissance économique dépend de la capacité du pays à lever certaines contraintes. Parmi ces contraintes, se trouvent la non maîtrise de l'eau, l'archaïsme des moyens de production, la faible modernisation de l'agriculture, la baisse de fertilité des sols, l'accès difficile aux terres, la faible productivité agricole, l'insuffisance du financement rural, l'enclavement de certaines zones de haute potentialité agricole, et la dégradation du support de production.

A travers leurs contributions, les économistes dénoncent la diminution de la part de l'agriculture dans le PIB des pays du nord comme du sud contre un transfert de ressources vers l'industrie et le secteur tertiaire (Berthelier et al., 2005). « *Le mouvement d'ensemble général est alors remis en cause et l'idéologie selon laquelle l'agriculture est le moteur du développement est contestée. Pourtant, il semblerait que ce soit de cette transition agricole que dépende le développement de beaucoup de pays du Sud, même si le processus issu de la révolution industrielle aboutissant à un transfert d'actifs de l'agriculture vers les autres secteurs semble difficile* » (Berthelier, 2005 : 604).

2.3.3. L'agriculture béninoise

Le Bénin est l'un des grands producteurs de coton de la sous-région ouest africaine (MAEP/Bénin-a, 2011 :17). Selon les résultats de l'enquête EMICOV (2007), près de 4 béninois sur 10 (37,4%) vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté, avec une incidence de 39% en milieu rural contre 35% en ville. En 2002, ce taux était selon l'INSAE de 29% pour l'ensemble du Bénin, 24% en ville et 32% pour les campagnes. Loin de diminuer, la pauvreté monétaire s'est donc accrue de 2002 à 2006, avec un nombre important de ménages (plus de 200.000) qui seraient passés sous le seuil de pauvreté (MAEP, 2001 :15).

Au Bénin, le secteur agricole est dominé par de petites exploitations agricoles. Malgré la prédominance de l'Agriculture de type familial, des entreprises agricoles modernes sont de plus en plus présentes dans le secteur. (MAEP/Bénin, 2011-a : 6).

« *Un système financier médiocrement développé est une entrave au développement de la prospérité, voire même à une existence garantissant la dignité humaine* ». (Reinhard, 1988 : 14). C'est par ces mots que Reinhard et Kropp commencent leur analyse qu'ils poursuivent en affirmant que des facteurs essentiels sont déterminants pour le développement économique d'une part une meilleure exploitation des ressources disponibles telles que les sols, la capacité de travail, les matières premières, d'autre part le développement des ressources et les potentiels productifs, entre autres grâce à la formation du capital humain (Reinhard, 1988 : 14).

Pour Laurent C. et al. (1998), l'activité agricole a plusieurs fonctions liées à la cohésion économique et sociale. C'est pour cette raison que l'agriculture occupe une telle place dans les politiques nationales et communautaires. Dans un article intitulé « L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale » dans la *Revue économie rurale*, il a réalisé plusieurs enquêtes auprès des ménages ayant une activité agricole dans plusieurs régions françaises. La diversité des formes d'exercice de l'activité agricole a été résumée sous forme d'une typologie et il est possible de préciser les diverses fonctions de l'activité agricole (économiques, d'intégration sociale, hédonistes)

pour trois domaines distincts : vie professionnelle, vie personnelle et sociale, vie familiale et domestique. Cette analyse permet de se rendre compte que les mesures de politique agricole ne sont adaptées qu'à une fraction des ménages ayant une activité agricole.

Dans son analyse sur les perceptions des acteurs sur le financement de la recherche et de la vulgarisation agricole au Bénin, Moumouni Ismaël (2013) distingue principalement trois (03) grandes sources de financement au Bénin : le financement par les bailleurs étrangers, le financement public et les financements privés (paysans, organisations et autres acteurs). Selon les résultats de sa recherche, l'auteur affirme que la plupart des acteurs pensent que ce financement devrait provenir principalement de l'État. Les producteurs agricoles n'accepteraient de financer la vulgarisation agricole que si les filières agricoles étaient organisées comme la filière coton qui est l'une des filières les mieux organisées du pays.

De plus, l'on ne peut aborder la problématique du développement agricole sans faire allusion à l'eau. L'eau, source de vie est au cœur de nombreux échanges aussi bien sur les plans scientifiques que politiques. Baron C. et al. (2011) pensent que l'eau suscite de nombreux enjeux en Afrique : des enjeux politiques au niveau régional, national et local, des enjeux territorialisés, des enjeux économiques et financiers et des enjeux liés à la diversité des modes de gouvernance des ressources en eau.

Deroche F. 2008, dans *Les peuples autochtones et leur relation originale à la terre. Un questionnement pour l'ordre mondial*, pense que les peuples autochtones ont des relations privilégiées avec la nature. Les savoirs autochtones constituent un gage de vie harmonieuse avec la nature. Le choc culturel provoqué par l'entrée en contact de l'occident avec les peuples autochtones a provoqué des ruptures. Ceci à travers les religions judéo-chrétiennes, la pensée scientifique rationnelle occidentale et la pensée économique moderne. Ces ruptures se manifestent par plusieurs transformations observables chez les peuples autochtones : le rapport entre l'homme et la nature, le développement du sécularisme et l'idée de la mise de la nature au service du développement économique. L'auteur affirme que « *Les peuples autochtones possèdent des caractères culturelles distinctes de celles de la société*

dominante dans laquelle ils vivent. L'une des principales caractéristiques culturelles les identifiant est le fort attachement à un territoire et la relation particulière qu'ils entretiennent avec la "Terre mère". Ils n'ont pas une vision nationale de la terre telle qu'on la conçoit dans la société dominante ; de plus, elle n'est généralement pas susceptible d'appropriation privée » (Deroche, 2008 : 20). La perte de l'identité culturelle par les peuples autochtones a commencé depuis la colonisation se traduisant par une dépossession historique de ces peuples. Les dépossessions contemporaines se font au nom du développement économique, au nom de la préservation du patrimoine écologique et l'utilisation des territoires autochtones à des fins militaires.

La terre, sa perception par les populations et les représentations qu'elles forment sont spécifiques aux localités. Chauveau J.-P. (2000) fait remarquer que le foncier en milieu rural ivoirien se rapporte à trois enjeux essentiels que sont : la « frontière interne » et la construction nationale, l'ancrage local dans les systèmes de pouvoir villageois d'un "État paysan" en crise, et enfin l'enjeu nouveau que constitue les rapports entre ruraux et urbains dans un contexte de crise économique et de fragilisation de l'État.

Au-delà de la perception de l'agriculture à travers la terre, elle peut se percevoir à travers sa pratique c'est-à-dire l'exploitation agricole. Le concept d'exploitation agricole a fait l'objet de plusieurs recherches en Europe, qu'il s'agisse d'analyses sur la diversité des structures agricoles, leurs trajectoires ou les politiques publiques agricoles note Picho J.-P. (2006). Après 40 ans de politique agricole en Europe et en France, le nombre des exploitations agricoles est en baisse à cause de la diminution du nombre d'exploitants malgré les aides à l'installation des jeunes. « *Le risque de voir se distendre, ici ou là, les liens sociaux qui fondent les territoires et disparaître les services publics indispensables aux ménages ruraux, va donc croissant. Parfois qualifiée de familiale lorsqu'elle assurait l'emploi et bénéficiait de la force de travail de ménages ruraux composés de la famille du chef d'exploitation (épouse, ascendants et descendants), l'exploitation agricole a donné lieu à des représentations et discours syndicaux mais aussi politiques destinés à la mythifier alors même que les familles éclataient, diversifiaient leurs activités et sources de revenus, substituaient les équipements à*

la main-d'œuvre et nouaient des alliances pour externaliser diverses fonctions/emplois » (Picho, 2006 : 483).

L'agriculture, comme toute activité humaine dans les sociétés africaines, est fortement imprégnée du sacré. C'est ce que remarque Agbo V. (1995) dans « Rôle des représentations du surnaturel dans la connaissance endogène et leur influence sur les résultats de la production agricole ». Dans une étude menée dans le département du Couffo au Bénin, il révèle l'importance du respect des interdits sur les travaux agricoles, des rites liés aux travaux champêtres et à la pluie. Enfin, il met en exergue l'importance des rites de productivité agricole. Dans l'article « Comprendre l'organisation et le fonctionnement du système d'exploitation en milieu rural africain : le cas du plateau aja au Bénin », Biaou G. (1995) compare les réalités socioéconomiques de trois villages : Gbannavè, Touléhoudji et Zouzouvou. L'auteur fait observer que les nombreuses réformes du secteur agricole ont fortement influencé les habitudes des ménages. Ces réformes allaient de pair avec les grandes réformes administratives du pays, notamment celle de 1974.

L'origine des premières exploitations agricoles au Bénin remontent au XVème siècle avec les portugais affirme Pfeiffer V. (1988), mais la traite négrière a complètement désorganisé la structure sociale de cette région en exportant les bras valides vers les Amériques. Au XVIIIème siècle sous la férule du royaume d'Abomey, la région passa du commerce d'esclaves au commerce de l'huile de palme. Durant la colonisation, de 1894 à 1960 la dépendance du Dahomey vis-à-vis de la puissance française s'est accrue. Le Dahomey fut proclamé République le 04 décembre 1958 et acquit son indépendance le 01 août 1960, dès lors le pays a connu une période tumultueuse de son histoire marquée par une grande instabilité politique qui dura jusqu'en 1972 (Adjagba, 2001 : 15-109). L'importance de la démarche adoptée pour le développement est aussi grande que les moyens mis à contribution et les hommes désignés pour la conduite du projet de développement. Le développement en tant que processus matériel et immatériel de mieux être couvre toutes les dimensions de la vie humaine. Par conséquent, quelle est la place de l'agriculture dans ce processus ? La réponse à cette question sera donnée par la section suivante.

2.4. Politiques publiques et développement agricole

Pierre Muller (2000), l'analyse des politiques publiques bien qu'ayant fortement marqué la recherche ces dernières années se heurte à la difficulté de répondre à la question : « comment fabrique-t-on de l'ordre dans une société complexe ? ». Pour y parvenir il a fallu tout d'abord rompre la conception considérant l'Etat comme une entreprise de domination caractérisée par sa capacité à imposer un ordre politique global en lui substituant une conception centrée sur l'aptitude de l'Etat à résoudre les problèmes. Ensuite, une seconde remise en cause fut nécessaire. Elle met l'accent sur l'observation des résultats de l'action de l'Etat et met en cause la rationalité de l'action publique. Mais l'analyse cognitive des politiques publiques se démarque également de la sociologie cognitive même si elle en reprend de nombreux acquis dans la mesure où elle ne se situe pas comme on le dit dans une perspective d'individualisme méthodologique particulièrement revendiquée dans les travaux de Boudon R. (Boudon, 2004 : 281).

Pour Paquin M. (2008), les organisations publiques doivent prendre des décisions en relation avec les objectifs qu'elles poursuivent et par rapport aux moyens et ressources disponibles utilisées pour atteindre ces objectifs. Ces décisions stratégiques se situent au cœur du processus de définition des politiques publiques. Cette démarche repose souvent sur des rationalités économiques. De plus, la dimension politique des décisions publiques, prend la forme de compromis visant à assurer au système politique le soutien requis. Cette attitude est souvent perçue comme irrationnel. Or, il existe des coûts et avantages politiques qui y sont liés. Par conséquent, le jeu politique correspond à une certaine rationalité, l'auteur parlera de rationalité politique. La rationalité économique et la rationalité politique se complètent plus qu'elles ne se contredisent.

Sur cette lancée, Balme R. et Brouard S. (2005) ont essayé de dégager les grandes orientations méthodologiques de la théorie du choix rationnel appliquée à l'analyse des politiques publiques. Les travaux de recherches se heurtent à plusieurs difficultés dans cette démarche : modéliser est très difficile. L'action publique en « conjoncture fluide », où ni les acteurs, ni leurs préférences, ni les

institutions ne sont clairement identifiés par les uns et par les autres, se prête mal à ce type de raisonnement. Or, l'innovation dans les politiques publiques se développe souvent dans de tels contextes. De plus, les modèles sont testés sur des données agrégées, alors que peu de travaux analysent précisément leurs composantes micro-politiques, les préférences et les stratégies effectives des acteurs.

Pisani E. (1994) suggère dans *Pour une agriculture marchande et ménagère*, de remplacer la logique agricole et marchande qui condamne le monde rural au déclin, par une logique sociale. Cette dernière, doit en accompagnant l'agriculture marchande sur la route des marchés internationaux, favoriser les échanges mondiaux, sans négliger le développement des activités rurales et ménagères du territoire.

Laurent C. et al. (1998) affirment que l'activité agricole a plusieurs fonctions : fournir un revenu professionnel, l'insertion dans un régime de transferts sociaux, c'est-à-dire l'obtention d'une couverture sociale agricole. Cette étude, réalisée dans un contexte européen, ne cadre pas tout à fait avec les réalités du Bénin où l'agriculture constitue le premier pourvoyeur d'emplois (RGPH3). En dépit de la richesse du sol, la production agricole se heurte à plusieurs facteurs qui freinent son développement[28] (MAEP/Bénin, 2011-d : 2). C'est ce qui pousse le pays à importer les produits maraîchers, des volailles congelées, des œufs, du lait, des poissons, du blé, du riz et certains produits forestiers, notamment le bois d'œuvre selon le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (ibidem). C'est face à ce problème que le pays, s'est doté en 2008 d'un Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) de 2008 à 2015. L'objectif global du PSRSA est d'améliorer les performances de l'agriculture béninoise pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire de la population et de contribuer au développement économique et social du Bénin, à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à la réduction de la pauvreté. Pour réaliser cet objectif, le PSRSA a un cadre institutionnel qui met l'accent sur la

28 Parmi ces pesanteurs, il y a : la forte dépendance des aléas climatiques, le nombre limité des exploitations de grande taille, le faible taux d'utilisation d'intrants spécifiques et d'équipements agricoles mécanisés adéquats, la non maîtrise de l'eau, la faible transformation des produits agricoles, le taux élevé des pertes post récolte, le faible accès au marché et le mauvais état des voies de dessertes rurales, etc.

participation et la responsabilisation des acteurs avec une attention particulière accordée à la reddition de compte[29].

Le document du cadre institutionnel de mise en œuvre du PSRSA, précise que ces acteurs sont constitués par : l'Etat à travers les ministères sectoriels, les collectivités locales et territoriales, les Organisations des Producteurs Agricoles (PNOPPA), le Réseau de Chambre d'Agriculture du Bénin, le secteur privé (CCIB, UCIMB, Patronat, etc.), la Société Civile (ONG nationales, internationales et les plateformes), et les PTF (MAEP/Bénin, 2011-b : 7-8). Le PSRSA a particulièrement mis l'accent sur le développement des filières agricoles et a retenu comme orientations fondamentales : la professionnalisation des exploitations agricoles de type familial et la promotion de l'entrepreneuriat agricole. C'est dans le souci de transformer les unités de productions familiales et les grandes entreprises agricoles aux fins d'attirer les grandes firmes internationales agroalimentaires que le PSRSA a été doté d'un plan d'actions qui a servi de base à un Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) du Bénin. Il s'est également doté d'un cadre programmatique qui compte quatre (04) programmes cadres : le Programme Développement de l'Agriculture, le Programme Développement de l'Elevage, le Programme Développement de la Pêche et de l'Aquaculture et enfin, le Programme Administration et Gestion du Secteur Agricole (MAEP/Bénin, 2011-c :7).

Les développements précédents constituent la substance des principaux écrits recensés pour ce travail. Cependant, après ces lectures, il ressort qu'aucun des auteurs n'a envisagé la possibilité d'appréhender le développement sous l'angle d'une analyse sociologique des paradoxes du développement au Bénin au regard des réformes survenues dans le secteur agricole depuis l'indépendance du pays en 1960 à travers les discours et pratiques des acteurs. C'est l'objet de la présente investigation dont les thématiques majeures sont : le développement en Afrique et au Bénin, les trajectoires de développement des pays africains depuis les indépendances, l'importance de l'agriculture dans le développement, la définition des politiques publiques et leurs réformes, les

[29] Il s'agit de l'obligation pour chaque acteur qui se voit confier une mission dans le cadre de la mise en œuvre du PSRSA de rendre compte des résultats de cette mission.

interventions de l'Etat en faveur du développement au Bénin. Plusieurs autres thématiques sont abordées dont les relations entre les acteurs sociaux impliqués dans le processus du développement au Bénin, la contribution de chaque catégorie d'acteur social dans la mise en œuvre des stratégies de développement au Bénin, les réformes du secteur agricole au Bénin, l'interdépendance entre le contexte socioéconomique, le politique et les institutions en place, l'importance de l'agriculture au Couffo, la mobilisation et la participation communautaire au Bénin, le secteur agricole au Bénin. Une recherche sociologique en plus de l'objet construit, doit aussi avoir une méthodologie appropriée. La démarche méthodologique qui a permis de conduire cette recherche sera l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 3 : La démarche méthodologique de la recherche

Cette investigation scientifique permettra de comprendre les déterminants des réformes du secteur agricole et les conséquences de ces dernières sur les discours et les pratiques des acteurs sociaux du Bénin et, par ricochet, d'en déduire les paradoxes institutionnels et politiques du processus de développement dans le pays. C'est une recherche sociologique, une analyse des actions et discours de l'Etat, des politiques, des PTF, des OSC, des collectivités territoriales décentralisées et des producteurs agricoles du Bénin dans le cadre de la mise en œuvre des réformes du secteur agricole. Elle est basée sur une démarche plurielle à la fois qualitative et quantitative, synchronique et diachronique. Le caractère quantitatif est nécessaire pour la comparaison des tendances actuelles (synchronique) observables entre plusieurs catégories d'individus choisis de façon aléatoire. Les informations historiques, les faits d'histoire et les témoignages du passé recueillis constituent un corpus de nature qualitative et nécessitent une démarche diachronique.

3.1. Champ de la recherche

Cette analyse des paradoxes du développement à travers l'observation des discours et pratiques des acteurs du secteur agricole, fait appel à l'analyse et l'interprétation lucide des transformations actuelles de la société. Elle fait recours à plusieurs branches de la sociologie notamment la sociologie de l'action collective, la sociologie du changement social et la sociologie cognitive. La posture pluridisciplinaire, étant une exigence méthodologique des recherches ayant pour objet le développement, ce travail se positionne au carrefour de la sociologie, des sciences politiques, de sciences de l'agriculture, de la planification stratégique, de l'histoire et de la prospective. C'est cette perspective plurielle que le problème des ambiguïtés institutionnelles, le caractère propagandiste du discours politique et les pratiques parcellaires des politiques agricoles du Bénin cherchent à appréhender dans une perspective à la fois diachronique et synchronique sur la période 1960-2013. Pour ce faire, ce travail s'appuiera sur la théorie des échelles de G. Gurvitch pour qui l'analyse du fait

social total suppose la prise en compte de trois (03) échelles : le macrosocial, le mésosocial et le microsocial. Cependant, seules les échelles nationales et locales retiendront l'attention à travers la description des observations faites sur le plan national et au niveau des localités identifiées dans le département du Couffo. L'agriculture étant le palier en profondeur retenu par cette recherche, le niveau local renvoie aux savoirs paysans, aux relations sociales quotidiennes et aux liens sociaux entre les paysans au niveau village tandis que le niveau national renvoie au secteur agricole vu dans sa temporalité et sa globalité au Bénin.

3.2. Sources écrites et orales

Dans cette rubrique, il est question de présenter les sources des recherches documentaires et les sources orales.

3.2.1. Recherches documentaires

Les recherches documentaires ont été réalisées dans diverses bibliothèques et centres de documentations sur les axes thématiques ci-après : développement/sous-développement, pauvreté/stratégies de réduction de la pauvreté, secteur agricole (dans le monde, en Afrique et au Bénin), histoire politique du Bénin, développement durable, foncier et développement local. En plus de l'établissement d'un état de la question, les documents techniques relatifs aux plans de campagnes de1958 à 2013 et les documents d'évaluation des politiques agricoles ont servi à fournir des données en matière d'évaluation des politiques agricoles dans le Couffo. Les détails des sources de recherche documentaire sont synthétisés dans le tableau sources documentaires en annexe a.

3.2.2. Sources orales, population de la recherche, groupes cibles et échantillonnage

Les personnes ressources avec lesquelles des entretiens ont été réalisés sont : des responsables de structures étatiques au niveau central et périphérique, des PTF, des OSC, des responsables des collectivités territoriales décentralisées, des élus locaux, quelques représentants de synergies paysannes et des producteurs agricoles. Toutes ces personnes qui sont directement impliquées dans la problématique du développement agricole au Bénin. Ces personnes ont fourni la base de leurs

expériences culturelle, sociale et professionnelle sur cette question de développement du pays. Ces sources orales sont mieux explicitées dans la section qui suit.

Cette recherche devant conduire à des rencontres avec diverses personnes impliquées directement à la fois dans le processus de développement agricole sur les plans national et local, la population de la recherche est composée de :

- responsables des directions techniques et structures ministérielles en charge des questions de développement ;
- responsables des services centraux et déconcentrés du ministère en charge de l'agriculture ;
- responsables des structures administratives décentralisées (dans les mairies) ;
- responsables de dispositifs de développement (ONG, IMF, associations, programmes, projets, etc.) impliqués dans le secteur agricole ;
- responsables d'organisations internationales partenaires au développement ;
- chefs traditionnels, de culte et de collectivités familiales ;
- les producteurs agricoles.

Les groupes cibles identifiés dans le cadre de cette thèse sont constitués de plusieurs catégories d'acteurs susceptibles de renseigner sur les thématiques soulevées par la présente recherche. Quelques catégories de populations statistiques ont été ciblées. Les niveaux d'analyse de ce travail étant à la fois le national et le local, cette logique d'échelle a guidé l'identification des groupes cibles et l'échantillonnage.

3.2.2.1. Niveau national

Les observations réalisées à partir des faits historiques relatifs à l'itinéraire de développement du Bénin et les nombreuses réformes qui ont marqué le secteur agricole ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur l'évolution du secteur agricole du Bénin. Tout en examinant les controverses entre discours politique, institutionnel et pratiques d'acteurs, cette analyse essaiera de dégager les paradoxes du développement du pays. Pour ce faire, quelques structures ont été identifiées à Cotonou pour fournir

des informations pertinentes. De plus, plusieurs structures et sous-structures ont été ciblées pour fournir les informations utiles au niveau national :

Tableau I : Groupes cibles au niveau national

Structure	Sous structure	Informations attendues	Effectif
Ex- Primature et actuel Ministère chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation	Cabinet du ministère	La ligne directrice du Gouvernement béninois en matière de développement de façon générale et les déterminants des choix opérés dans le temps en matière de réformes.	4 personnes
Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme	-La Commission Nationale du Développement Durable (CNDD)	Les avancées du pays en matière de développement durable et effets sur le développement agricole.	1 personne
	-L'Institut Géographique National	Informations géographiques et cartographiques.	1 personne
Ministère de l'Economie et des Finances	La Cellule de Suivi de Programmes Economiques et Financiers (CSPEF)	Le financement des politiques et programmes de développement du Bénin.	1 personne
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	-Direction de la Programmation et de la Prospective	Informations sur les réformes du secteur agricole au Bénin Informations sur les budgets programmes Informations sur les sous-secteurs de l'élevage, de la pêche et de l'agriculture Informations sur les principaux textes du Ministère	2 personnes
	-Secrétariat Général du Ministère	Informations statistiques	2 personnes
	-Le Service Statistiques		2 personnes
Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective	-Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD)	Informations sur les politiques de développement du Bénin et les principaux partenaires impliqués	3 personnes
	-CAPOD		1 personne

Structure	Sous structure	Informations attendues	Effectif
Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire	Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT)	Informations sur les schémas directeurs d'aménagement du Bénin et leurs impacts sur le développement agricole. Le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans ce cadre.	1 personne
Chambre National de l'Agriculture du Bénin		Le rôle de la chambre dans les décisions portant sur le secteur agricole	1 personne
Ministère d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Direction de la Recherche Agronomique (DRA)	Informations générales sur le développement agricole.	1 personne
PTF	-FAO -CTB -PNUD	Informations sur leurs interventions dans le domaine du développement au Bénin et par ricochet en matière de développement agricole.	1 personne 1 personne 1 personne
OSC	-Plan Bénin -Synergie paysanne -Plateforme de la Société Civile au Bénin	Rôle des OSC dans le choix des stratégies de développement au Bénin	1 personne 1 personne 1 personne
Total			26 personnes de sources institutionnelles

Source : Données de la recherche, 2014

En plus de ces 26 sources institutionnelles, plusieurs personnes ressources et des gardiens du passé (huit personnes) ont fourni des informations historiques sur le vécu et les grands événements qui ont marqué à la fois la vie politique et le secteur agricole du pays depuis les années 1960. La technique d'échantillonnage par choix raisonné a permis, de réaliser une liste d'institutions cibles auxquelles des lettres de demande d'entretien ont été adressées. En réponse, des interlocuteurs ont été désignés par les structures pour le déroulement des entretiens. Les structures n'ayant pas réagi au bout de 3 mois ont été relancées par d'autres lettres. C'est ainsi qu'un interlocuteur privilégié a été identifié pour les

entretiens et c'est en lui demandant de fournir des noms et contacts d'individus provenant d'autres structures ou qui, de par leurs expériences sont des témoins du passé pouvant faire partie de l'échantillon que la collecte des données au niveau national s'est faite. L'effectif d'enquêtés qui se dégage au niveau national est de 34 personnes.

3.2.2.2. Niveau local

Au niveau local, les observations ont été réalisées dans le Couffo pour l'essentiel, bien que quelques entretiens se soient déroulés au CARDER Mono-Couffo situé à Lokossa (Mono). Les investigations réalisées à ce niveau ont permis de recueillir la base des informations utiles pour analyser et interpréter les rapports entre les principaux acteurs du monde agricole, les discours et leurs pratiques tout en dégageant les principales mutations observées dans le Couffo depuis 1960.

Le niveau local doit également renseigner cette recherche sur le monde paysan, l'organisation du travail, les réalités, les stratégies, les difficultés et autres transformations dues aux réformes du secteur agricole, et leur perception des CARDER, des politiques et des ONG et projets. Pour ce faire, le choix du Couffo a été réalisé de façon raisonnée tandis que celui des trois (03) communes cibles a été réalisé par simple tirage au sort. Ainsi, plusieurs groupes cibles sont identifiés selon les structures et sous-structures au niveau local tel que présenté par le tableau suivant :

Tableau II : Groupes cibles au niveau local

Structure / Cible	Sous structure	Informations attendues	Effectif
Les structures déconcentrées du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Direction Générale du CARDER Mono-Couffo	La description des spécificités du secteur agricole dans les départements du Mono et du Couffo et de leurs douze (12) communes.	7 personnes
	CARDER des communes impliquées	La concrétisation du discours politique du niveau national au niveau local à travers les réformes et les pratiques en mutations. Informations sur les spécificités agricoles des communes identifiées.	6 personnes

Structure / Cible	Sous structure	Informations attendues	Effectif
		Comprendre les actions posées par l'Etat, leurs causes et leurs effets sur les habitudes des producteurs agricoles.	
Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire	Préfecture du Mono et du Couffo	L'intervention de l'Etat au niveau départemental et la problématique du secteur agricole dans le Mono et le Couffo.	1 personne
Collectivités territoriales décentralisées	Maire ou adjoint au Maire ou Secrétaire Général	Le profil agricole de la commune (les sous-secteurs de l'élevage, de la pêche et de l'agriculture). La politique agricole de la commune et le financement du secteur. Informations sur les projets et programmes agricoles.	3 personnes
	Chefs villages	Le déterminant des choix stratégiques opérés et effets des réformes.	9 personnes
	Dignitaires religieux	Origine du village et particularités agricoles Pratiques culturelles et religieuses liées aux activités agricoles	9 personnes
OSC	Union département des Producteurs du Mono-Couffo (situé à Lokossa)	Informations relatives au rôle des synergies paysannes et de leurs fonctionnements	1 personne
	Unions Communales des Producteurs	Rôle des OSC dans le choix des stratégies de développement dans les localités.	3 personnes
	ONG et associations locales de (secteur agricole et réduction de la pauvreté) : ONG-MSI et ONG Plan-Bénin	Financement du secteur	3 personnes

Structure / Cible	Sous structure	Informations attendues	Effectif
	Direction départementale de la CLCAM de Lokossa CLCAM Klouékanmè/Toviklin		2 personnes
Total			44 personnes de sources institutionnelles

Source : Données de la recherche, 2014

Pour les enquêtés provenant de structures organisationnelles, la collecte des données s'est effectuée de la même manière qu'au niveau national. La technique d'échantillonnage par choix raisonné a permis, de réaliser une liste d'institutions cibles auxquelles des lettres de demande d'entretien ont été adressées. En réponse, des interlocuteurs ont été désignés par les structures pour le déroulement des entretiens. Aussi, 44 personnes provenant des institutions locales du Couffo ont été interrogées. A ces personnes se sont ajoutés les chefs villages et les producteurs agricoles.

En ce qui concerne les cibles au niveau village telles que les chefs de villages, le choix s'est opéré de façon systématique par village. Ce sont ces chefs de villages qui ont fourni les noms des sages ou dignitaires religieux et des producteurs agricoles selon qu'ils soient de gros producteurs, des producteurs moyens ou de petits producteurs pour la suite de la collecte. L'échantillonnage pour ce qui concerne les producteurs agricoles s'est opéré de façon spécifique. Les communes de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué sont situées en plein cœur de l'aire culturelle Aja. Le principal groupe cible constitué par les producteurs agricoles a fait l'objet d'une enquête de proximité. Ces trois (03) communes ont des potentialités agricoles similaires[30] (Fahala, 2006 : 9).

Mais avant tout propos, il convient de présenter l'échantillon total de cette recherche au niveau local et d'expliciter la manière dont les effectifs de personnes enquêtées ont été obtenus et répartis.

[30] Ces communes sont géographiquement proches et ont des activités agricoles similaires. En effet, selon des études monographiques, on y retrouve principalement des sols ferralitiques de couleur rouge à texture sablo-argileux encore appelé terre de barre et par endroits des sols ferrugineux, des vertisols (Monographies des communes d'Aplahoué, de Toviklin et de Klouékanmey 2006). Dans l'ensemble, ces sols sont favorables à toutes les variétés de cultures vivrières, industrielles et maraîchères.

Pour ce faire, c'est la formule de la détermination de l'échantillon selon le protocole de Schwartz qui a été utilisée.

Un échantillon défini à un seuil de confiance de 95% et avec une marge d'erreur de e = 5% permettra d'extrapoler chaque résultat issu de cette enquête, avec 5% de risques de se tromper de + ou – 5%. Pour calculer la taille de l'échantillon dans le cas de l'estimation d'une proportion la formule suivante peut être appliquée :

Encadré 1 : 1 : Formule pour le calcul d'un échantillon représentatif

$$n = [z^2 p(1 - p)]/e^2$$

n : est la taille de l'échantillon,
t : est une constante issue de la loi normale selon un certain seuil de confiance (en général 95% et **z**=1,96),
p : est la vraie valeur du pourcentage de personnes présentant le caractère étudié (p = 0,37 proportion d'actifs occupés dans les activités agricoles du Mono et du Couffo selon les projections 2013 du RGPH3, ces proportions n'étant pas encore disponibles pour le RGPH4)
e : est la marge d'erreur d'échantillonnage choisie, e = 5%.

Source : D'après la formule de Schwartz

L'application numérique de cette formule donne :

$n = [(1,96)^2 \times (0,37 \times 0,63)] / (0,05)^2 = (3,8416 \times 0,2331) / 0,0025 = 358,19$

$n \approx 358$

L'application de cette formule a permis d'obtenir l'échantillon théorique de la collecte des données relatives aux producteurs agricoles **n = 358** personnes. La répartition de cet effectif devant servir à la collecte des données relatives aux producteurs agricoles seuls.

Par commune, un arrondissement a été tiré au sort et s'est ajouté à un arrondissement témoin préalablement tiré au sort lors de la pré-enquête. Pour la commune de Toviklin, c'est l'arrondissement de Missinko qui s'est ajouté à Tannou-Gola tandis qu'à Klouékanmè, c'est l'arrondissement de Lanta qui s'est ajouté à Tchikpé. Enfin, dans la commune d'Aplahoué, c'est l'arrondissement de Kissamè qui a été tiré au hasard et s'est ajouté à l'arrondissement d'Atomè visité lors de la pré-enquête. Lors de l'enquête proprement dite, 03 villages ont été tirés au sort par arrondissement pour la collecte des

informations. Au total, 09 visités dans le Couffo. Le détail des sites de collecte des données figure dans le tableau ci-après :

Tableau III : Les sites de déroulement de l'enquête au niveau local

Communes	Klouékanmè		Toviklin		Aplahoué	
Nature de l'enquête	Pré-enquête	Enquête	Pré-enquête	Enquête	Pré-enquête	Enquête
Arrondissements	Tchikpé	Lanta	Tannou-Gola ou encore Tonou-kouin	Missinko	Atomè	Kissamè
Villages	- Sokpamè - Agbagbo - Ahomadé	- Houéyiho -Tokanmè Aliho - Gbowimè	- Djikèmè - Tannou-Gola - Gbayédji	- Zafi - Agomè -Missinko-centre	- Agnamè - Hévi - Avègamè	-Touvou Adjahoué - Houétan -Lokossouhoué

Source : Données de la recherche, 2014

La logique qui a orienté le déroulement de la pré-enquête sera mieux explicitée dans la section « Pré-enquête » de ce travail. Il convient d'expliquer le mécanisme de l'échantillonnage pour l'enquête proprement dite.

Pour mieux observer les pratiques des producteurs agricoles en confrontation avec leurs discours, il est nécessaire de procéder à un appariement d'échantillons[31]. Puisque l'effectif des producteurs agricoles est fixé à 358 individus, il s'agit donc de les répartir sur chaque site. C'est ce qui explique qu'un échantillon de 30 producteurs agricoles, à raison de 10 par catégorie (gros producteurs, producteurs moyens et petits producteurs), ait été retenu pour chacun des 03 villages. Ce qui fait un effectif de 90 personnes par arrondissement et par commune. Soit un total de 270 personnes pour le département du Couffo. Ce chiffre représente l'échantillon théorique de 358 dont ont été soustraits les cas de non réponses. Pour mieux comprendre la répartition des producteurs agricoles enquêtés au niveau local, le tableau suivant est utile :

[31] Des échantillons appariés sont des échantillons identiques, c'est-à-dire, des échantillons composés d'individus possédant les mêmes caractéristiques. La ou les caractéristiques faisant l'objet de l'appariement peut (peuvent) être variable (activités agricoles). Par conséquent l'appariement concerne toute personne reconnue comme exerçant les activités agricoles.

Tableau IV : Répartition des producteurs agricoles enquêtés au niveau local

Communes	Klouékanmè			Toviklin			Aplahoué		
Arrondissements	Lanta			Missinko			Kissamè		
Villages / Producteurs	Houéyiho	Tokanmè-Aliho	Gbowimè	Zafi	Agomè	Missinko-centre	Touvou Adjahoué	Houétan	Lokossouhoué
Gros producteurs	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Producteurs moyens	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Petits producteurs	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Total village	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Total par commune	90			90			90		
Total de producteurs agricoles	270								

Source : Données de la recherche, 2014

Les producteurs agricoles (tous sexes confondus) se classent dans trois grandes catégories selon les disponibilités en terres agricoles et les superficies emblavées. Ce sont les chefs de villages qui ont identifiés les 30 producteurs à raison de 10 pour chacune des catégories gros producteurs, producteurs moyens et petits producteurs.

L'échantillon total réel de cette recherche aussi bien au niveau national qu'au niveau local est la somme des effectifs par catégorie de cibles de ces deux niveaux d'analyse. Le tableau ci-après récapitule cet échantillon :

Tableau V : Récapitulatif de la répartition de l'échantillon

Opération	Justification	Effectifs
Pré-enquête	17 personnes sont identifiées par arrondissement à raison d'un arrondissement par commune dans les 12 communes du Mono-Couffo. Mais seules les pré-enquêtes réalisées à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué ont été utiles pour la suite du travail. Effectif = 17 x 3	51
Enquête proprement dite :		
-niveau national :	Sources institutionnelles au niveau national	26
	Personnes ressources / gardiens du passé	8
-niveau local :	Sources institutionnelles au niveau local	44
	Personnes ressources / gardiens du passé	5
	Producteurs agricoles	270
Total		**404**

Source : Données de la recherche, 2014

L'effectif total pour cette recherche est de 404 personnes rencontrées. La collecte des données a été effectuée par des techniques d'échantillonnage non probabiliste. En l'occurrence, le choix du département et des trois (03) communes s'est fait de façon raisonnée tandis que celui des arrondissements et des villages s'est fait au hasard par tirage au sort. Avant de décrire les techniques de collecte des données, il est nécessaire d'expliciter les exigences méthodologiques de la recherche sociologique à l'Université d'Abomey-Calavi ainsi que les critères d'inclusion des différentes catégories d'enquêtés.

3.3. Critères d'inclusion, de validité et considérations éthiques de la recherche

Toute démarche méthodologique doit répondre à des exigences pour sa validité. De même, les individus enquêtés doivent répondre à des conditions données pour être éligibles. Cette section se charge d'élucider ces diverses considérations.

3.3.1. Critères d'inclusion

Pour les producteurs agricoles, les critères d'inclusion dans le cadre de cette recherche sont : (i) être une personne (homme ou femme) travaillant la terre ou tirant ses revenus des travaux champêtres dans les communes d'Aplahoué, de Toviklin et de Klouékanmè ; (ii) être majeur lors de l'entretien (avoir au moins 18 ans) ; (iii) être consentant pour le déroulement de l'entretien. Etre un chef de village ou un dignitaire religieux de village est aussi un critère d'inclusion. Les responsables de structures telles que les OSC, les départements ministériels, les CARDER, les mairies, ou les PTF doivent avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans avec une fonction ou une qualification en relation avec les préoccupations de cette recherche.

3.3.2. Critères de validité et considérations éthiques

Les conditions de validité d'une recherche scientifique à l'Université d'Abomey-Calavi démarrent avec la validation de l'avant-projet de thèse par le Conseil Scientifique de l'école doctorale. Les premiers pas en matière de collecte des données sont soumis à l'autorisation du Directeur de Thèse et du Directeur de l'Ecole Doctorale qui délivrent l'un ou l'autre l'autorisation de recherche. Toute

investigation requiert l'autorisation des autorités administratives, locales, culturelles et religieuses pour la collecte des données sur les terrains de la recherche. En raison de la sensibilité de la problématique du secteur agricole au Bénin due à l'imbrication du politique dans cette préoccupation développementiste, on observe une forte réticence des responsables de structures diverses à se prononcer sur cette question. Par conséquent, il s'est avéré nécessaire de prévenir à chaque fois les interlocuteurs quant à l'usage de l'enregistreur et de ne poursuivre l'entretien qu'une fois que l'enquêté se sera prononcé. Pour ceux qui ont refusé l'usage de l'enregistreur, une simple prise de notes manuelle a été faite. Conformément à l'imprévision du terrain, certains entretiens se sont déroulés de façon accidentelle lors des rencontres impromptues, ces entretiens ont été réalisés de façon informelle.

Dans tous les cas de figure, l'exigence de la confiance et de la confidentialité sont requises. C'est pourquoi le consentement des enquêtés doit être libre et éclairé. Ces derniers bénéficient de la protection de l'anonymat de leurs opinions et prises de positions diverses. A l'issue de la recherche, le retour sera fait sur les terrains et la restitution des résultats sera faite aux principaux enquêtés à travers la distribution de plaquettes de synthèse. Le bon déroulement de ce travail n'est freiné par aucun conflit d'intérêt.

3.4. Techniques, outils de collecte et d'analyse des données

Cette section se charge d'expliciter les techniques de collecte des données et les techniques retenues pour leur analyse ainsi que les outils utilisés à cette fin.

3.4.1. Techniques et outils de collecte des données

Plusieurs techniques de collecte des données ont été retenues :

- **La synthèse de documents**

C'est la technique de la synthèse de documents dont le but est de dégager des documents nationaux de stratégie de développement (national et sectoriel) lus, la synthèse des informations relatives au passé politique du pays et aux thématiques abordées par le sujet de recherche. Cette

technique a été initiée grâce à des tableaux synoptiques. En dehors des tableaux synoptiques, l'élaboration d'une grille d'évaluation des politiques agricoles a été nécessaire. Cet outil est utile pour concentrer les informations relatives aux pratiques évaluatives dans les structures en charge du développement agricole.

- **L'observation**

L'observation directe a été réalisée. Elle consiste à observer l'objet d'étude ou le milieu dans lequel le phénomène se produit dans le but d'en extraire des informations pertinentes à la recherche menée. Cette technique a rendu possible l'observation directe du milieu naturel de vie des producteurs agricoles tant d'Aplahoué, de Klouékanmè que de Toviklin. Grâce à l'observation directe, plusieurs situations de terrain ont été notées dans le journal de terrain tant en ce qui concerne les agents des CARDER que les producteurs agricoles des sites visités. Les outils retenus pour mettre en œuvre l'observation directe sont des grilles d'observation et je journal de terrain. La collecte des informations des sources orales a été effective grâce aux entretiens individuels, collectifs et grâce aux questionnaires.

- **Le récit de vie**

Après la grande phase de collecte des données de terrain, trois (03) personnes âgées ayant vécu les mutations du secteur agricole au Bénin depuis plus de cinquante (50) ans ont servi d'informateurs pour la réalisation de la technique de récit de vie grâce à un guide de récit de vie. Parmi ces trois (03) informateurs, il y a un chef de village, un responsable du CARDER de Lokossa et un ancien responsable du CARDER de Klouékanmè actuellement à la retraite.

- **L'entretien individuel**

Des entretiens individuels semi-directifs pour préserver la confidentialité des informations fournies et établir un climat de confiance avec les informateurs, ont été réalisés. L'usage de cette technique permet aussi de mieux approfondir les sujets de discussion avec les enquêtés.

Plusieurs guides d'entretiens ont aidé à cette collecte. Ces guides d'entretiens sont organisés autour de différentes rubriques définies en fonction de la catégorie de l'informateur. Ces entretiens de

40 minutes en moyenne ont permis de comprendre chacun des différents acteurs intervenants dans la problématique du développement au Bénin.

Les entretiens ont été enregistrés chaque fois que les enquêtés le permettaient. C'est grâce à un lecteur MP4 et parfois à notre téléphoné portable pour les rencontres accidentelles que les paroles ont été enregistrées. Des prises de notes complémentaires ont été utiles. Lorsque les interlocuteurs refusaient l'enregistrement des conversations (ce qui a été souvent le cas), seules des notes ont été prises tout en ayant conscience du caractère sélectif de celles-ci.

- **Le brainstorming**

Un brainstorming de deux (02) heures à l'ex-Primature a permis de dégager plusieurs pistes de réflexions sur les fondements des réformes en matière de politiques publiques dans le domaine du développement (en général). Cette technique a été mise en œuvre avec les cadres de ce ministère.

- **L'atelier méthodologique**

Enfin, un atelier méthodologique de deux (02) jours a été organisé à la mairie de Klouékanmè pour la mise en œuvre des méthodes MICMAC (pour l'analyse structurelle) et MACTOR (pour l'analyse du jeu des acteurs). Cet atelier a permis de réunir une dizaine de participants provenant de diverses organisations concernées par le développement agricole de la commune. Les méthodes MICMAC et MACTOR sont des méthodes avérées de la boîte à outil de prospective stratégique du laboratoire LIPSOR du Professeur Michel Godet (titulaire de la Chaire de Prospective industrielle du CNAM en France) et qui ont permis de réaliser plusieurs études prospectives dans le monde (Durance, 2004 : 5-6)[32]. Ces méthodes permettent de réaliser l'analyse structurelle d'un système par rapport à une préoccupation de développement (MICMAC) et l'analyse du jeu des acteurs sociaux (MACTOR).

[32] Plusieurs recherches peuvent être mentionnées dont l'étude sur l'impact des changements techniques sur la croissance et l'emploi au Canada et aux Etats-Unis ; les études prospectives réalisées par le Prof Godet auprès de grandes entreprises comme Renault, Elf, Péchiney, EDF, Sollac, Chanel, Bongrain, Lafarge, AXA, et auprès de collectivités locales françaises.

- **Le questionnaire**

Un questionnaire testé grâce à la pré-enquête a servi d'outil pour la collecte massive des informations ayant pour source les producteurs agricoles. Ce questionnaire de six (06) pages a été administré aux petits, moyens et gros producteurs agricoles de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué. Une importante base de données relative aux profils socioprofessionnels, aux transformations du secteur agricole, aux acteurs impliqués, aux moyens utilisés et aux relations sociales a été constituée grâce à cet outil.

3.4.2. Techniques et outils d'analyse des données

Les techniques retenues et les outils de travail constituent l'ensemble des moyens nécessaires mis en œuvre de façon systématique pour conduire l'interprétation des informations recueilles lors de cette recherche et pour produire la connaissance scientifique. Ce sont des informations constituant les modalités d'interprétation des données de l'investigation. Pour réaliser ce but, des phases successives de condensation (simplification et synthèse) ont suivi la collecte des informations. C'est la technique d'analyse du contenu manifeste des documents qui constitue la principale technique d'analyse des données des sources écrites. Cette méthode permet de faire la classification ou la codification dans diverses catégories des éléments ou des documents analysés pour faire ressortir les différentes caractéristiques sémantiques en vue de mieux en comprendre le sens exact et précis. Le principal matériel utilisé ici est constitué par les informations provenant de la synthèse documentaire. Cette technique a été réalisée de façon manuelle avant la saisie grâce au logiciel Microsoft Word. Les données provenant de l'observation directe sont recueillies dans les grilles d'observations et ont permis d'illustrer les analyses grâce à quelques photographies de situations de terrain. Chaque entretien a été retranscrit et il a été réalisé des analyses thématiques sur cette base. Pour l'analyse des variables qualitatives, les idées forces des entretiens et du brainstorming sont dégagées, analysées et interprétées pour en tirer les logiques d'acteurs qui guident leurs discours et leurs pratiques face aux réformes du

secteur agricole. Les tendances majeures dégagées s'inscrivent dans le contexte d'analyse précédent pour confirmer, compléter ou rejeter les tendances observées.

Les questionnaires ont été saisis dans le logiciel SPSS 19 pour la construction de la base de données de la recherche. L'analyse descriptive par variable est utile pour analyser et interpréter les données de l'enquête par questionnaire. Les fréquences et autres statistiques descriptives ont servi à produire les tendances dominantes par variable. Ces dernières révèlent les caractéristiques fortes des variables étudiées. Les logiciels SPSS 19 et Microsoft Excel ont permis de réaliser l'analyse descriptive des données.

Ces techniques ont été complétées par l'analyse comparative des variables dans l'explication des différenciations observées dans les communes d'Aplahoué, de Toviklin et de Klouékanmè d'une part, et d'autre part pour l'explication de la tendance générale observée au Bénin afin d'infirmer ou de confirmer les hypothèses de recherche. Les logiciels Microsoft Word, Microsoft Excel et SPSS sont utilisés pour ce faire.

L'analyse structurelle (analyse des variables-clés du système) en rapport avec la problématique du développement agricole a été réalisée grâce au logiciel MICMAC tandis que l'analyse des relations entre les différents acteurs sociaux identifiés a été réalisée grâce au logiciel MACTOR. Ces deux programmes informatiques ont été développés par l'Institut d'Innovation Informatique pour l'Entreprise (3IE) à la suite d'une demande du Laboratoire d'Investigation en Prospective, Stratégie et Organisation (LIPSOR). Dans ce cadre, l'élaboration des matrices a été rendue possible grâce à des formules mathématiques[33] :

- **(i) La Matrice d'Influences Directes et Indirectes (MIDI) est calculée de la façon suivante :**

$$(\mathrm{MIDI})_{ij} = (\mathrm{MID})_{ij} + \Sigma_k \,\mathrm{Min}\,((\mathrm{MID})_{ik}\,,\ (\mathrm{MID})_{kj})\text{; en sachant que}$$

[33] L'application numérique des formules qui suivent se fait de façon automatique par les logiciels MICMAC et MACTOR.

(MID)ij : exprime l'influence directe que l'acteur i exerce sur l'acteur j ou l'influence directe exercée par la variable i du système sur la variable j, selon qu'il s'agit de la méthode MACTOR ou de la méthode MICMAC.

Σ_k Min $((MID)_{ik}, (MID)_{kj})$: représente la somme de toutes les influences indirectes que l'acteur ou la variable i exerce sur l'acteur ou la variable j et qui transitent par un acteur ou une variable relais k. Pour cette dernière valeur, on ne tient compte que des influences indirectes d'ordre 2, c'est-à-dire des influences qui ne transitent que par un seul acteur relais ou une seule variable relais à la fois. Les influences indirectes d'ordre 3 puis d'ordre 4, etc. (transitant par 2 puis 3 acteurs relais ou variables relais, etc. avant d'atteindre l'acteur j ou la variable j) ne sont pas retenues. On considère en effet qu'un acteur i ou une variable i désirant influencer indirectement un acteur j ou une variable j ne peut pas intégrer dans ses calculs les dizaines, voire les centaines d'influences indirectes qui sont relayées par plusieurs acteurs ou variables faisant une chaîne. Par contre, cet acteur ou cette variable peut exercer plusieurs influences indirectes d'ordre 2, chacune d'entre elles transitant par un seul acteur relais ou une seule variable relais à la fois.

- **(ii) La balance nette des influences directes et indirectes (BN) est calculée de la façon suivante :**

$$(BN)_{ij} = (MIDI)_{ij} - (MIDI)_{ji} \quad \text{avec :}$$

$(MIDI)_{ij} = (MID)_{ij} + \Sigma_k$ Min $((MID)_{ik}, (MID)_{kj})$
$(MIDI)_{ji} = (MID)_{ji} + \Sigma_k$ Min $((MID)_{jk}, (MID)_{ki})$

- **(iii) Les rapports de force sont calculés à l'aide des Ii, Di et de la Matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI)ij :**

$$R_i^* = n.(\frac{R_i}{\sum kR_k})$$

Ri* : vecteur de rapport de force ; n : nombre d'acteurs ou nombre de variables ; Ri : rapport de force

$R_i = (\frac{l_i - (MIDI)_{ii}}{S}) X (\frac{l_i}{l_i + D_i})$, en sachant que

$(MIDI)_{ij} = (MID)_{ij} + \Sigma_k \text{ Min } ((MID)_{ik}, (MID)_{kj})$, et que $S = \Sigma_i \text{ li} = \Sigma_i \text{ Di}$

Les rapports de force sont calculés à l'aide des Ii, Di et de la Matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI)ij. Ri prend en compte la marge de manœuvre (Ii - (MIDI)ii) de l'acteur i ou de la variable i, c'est-à-dire son influence directe et indirecte nette (Ii) diminuée de sa rétroaction (MIDI)ii.

$Ii = \Sigma_{k \neq i}(MIDI)_{ik}$, l'influence directe et indirecte nette de l'acteur i ou de la variable i (Ii) est calculée en sommant les influences que cet acteur ou cette variable a sur les autres acteurs ou variables du système, c'est-à-dire sans tenir compte de l'influence indirecte qu'il peut avoir sur lui-même.

$Di = \Sigma_{k \neq i}(MIDI)_{ki}$, la dépendance directe et indirecte nette de l'acteur i ou de la variable i (Di) est calculée en sommant les influences que cet acteur ou cette variable reçoit des autres acteurs ou variables, c'est-à-dire sans tenir compte de l'influence indirecte qu'il peut recevoir de lui-même.

La marge de manœuvre relative (Ii - (MIDI)ii) / S) de l'acteur i ou de la variable i est ensuite déflatée par le coefficient Ii / (Ii + Di) qui varie de 0 à 1 et qui permet d'intégrer la dépendance de cet acteur ou de cette variable. L'indicateur Ri est normé par rapport à 1, un acteur ou une variable ayant un rapport de force normé supérieur à 1 a donc un rapport de force supérieur à la moyenne Ri*. Ces calculs permettent la création d'un histogramme des rapports de force dessiné directement à partir du vecteur correspondant. Une balance est également créé à partir du vecteur de rapport de force MIDI. Cette balance permet d'identifier, pour chaque objectif, les acteurs ou variables favorables et défavorables ainsi que la tendance dominante.

3.5. Déroulement de la collecte des données

La collecte des données a débuté par la pré-enquête. Cette dernière a été suivie par l'enquête proprement dite. La présente rubrique se charge d'éclairer cette descente sur le terrain.

3.5.1. L'exploration et la pré-enquête

L'exploration a commencé par l'établissement d'un Fichier Préalable de Références Normalisées grâce auquel il a été plus aisé de faire les lectures exploratoires d'ouvrages relatifs aux thématiques

soulevées. Les lectures d'approfondissement ont été poursuivies tout le long de cette recherche. L'exploration des sources écrites a débuté depuis les recherches entamées en 2010-2011 pour l'obtention du DEA et qui se sont poursuivies en 2012. Les entretiens exploratoires ont effectivement commencé en juillet 2012 et se sont achevés en décembre 2012. La pré-enquête s'est déroulée de décembre 2012 à janvier 2013.

Après l'exploration livresque, ce fut le moment de démarrer les entretiens exploratoires avec des personnes ressources. Les personnes ressources avec lesquelles des entretiens ont été menés sont : le Directeur Adjoint de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le Chef du Service de la Planification et de la Programmation, le Chef du Service Suivi et Evaluation. Au niveau du Ministère en charge du Développement, trois entretiens se sont déroulés avec le Directeur de la Prospective et de la Planification Stratégique, le Chef du Service des Etudes et Stratégies du Développement Economique et le Chef du Service des Etudes et Stratégies du Développement Social. Les responsables au niveau périphérique ont également contribué à cette pré-enquête : les responsables de l'ex-CeRPA Mono-Couffo (actuel CARDER du Mono et du Couffo), ceux des CARDER au niveau communal. En plus de ceux-ci, des chefs quartiers ou de villages, des dignitaires religieux, des secrétaires généraux de mairies, des responsables d'associations de développement, des présidents d'associations professionnelles, des cultivateurs, des éleveurs et des pêcheurs ont été enquêtés.

De même, plusieurs entretiens ont été réalisés notamment avec le Secrétaire Général et des cadres des Mairies de Lokossa et de Klouékanmè. Cette pré-enquête a couvert la période du 19 décembre 2012 au 12 janvier 2013. Cette pré-enquête a eu le mérite de déblayer le terrain et de jeter un éclairage nouveau sur la préoccupation de recherche. Ainsi la démarche initiale qui voulait faire une collecte massive dans toutes les communes s'est avérée trop lourde et peu appropriée. C'est ce qui a conduit ce travail à opter pour une approche par niveaux. La collecte des données lors de la pré-enquête a permis de corriger certaines incohérences relevées au niveau de certains outils de collecte des données. Il s'agit surtout de la formulation de certaines questions qui se sont révélées trop savantes pour les enquêtés.

Après ces entretiens exploratoires, le premier contact avec les départements du Mono et du Couffo a donné lieu au test des outils et à la pré-enquête. Cette descente sur ce terrain a permis de faire un ratissage systématique pour la collecte des données à raison d'un arrondissement tiré au sort par commune dans toutes les six (06) communes du Mono et les six (06) du Couffo. Par commune, un arrondissement a été tiré au sort et par arrondissement, trois villages ont également été tirés au sort. Dans l'ensemble des villages ciblés pour un arrondissement, 17 personnes ont été enquêtées, ce qui a permis de tester le questionnaire de départ.

3.5.2. Déroulement de l'enquête principale

Le but de cette collecte des données est d'améliorer le niveau de connaissance sur le fonctionnement du secteur agricole et les problèmes rencontrés au Bénin et dans le département du Couffo suite aux réformes du secteur agricole depuis 1960. Pour obtenir les informations relatives aux deux niveaux d'analyse que sont le national et le local, les opérations de collecte des données ont démarré relativement tôt.

Après la phase exploratoire comprenant l'exploration livresque et la pré-enquête, une prise de contact avec les autorités déconcentrées du MAEP, c'est-à-dire le CeRPA (en ce moment-là) de Lokossa a été initiée. C'est sur les recommandations du Directeur Adjoint de la Programmation et de la Prospective du MAEP, qu'une semaine de travail a été retenue à partir du 14 janvier 2013. Dès lors, plusieurs échanges ont été réalisés avec les cadres du CeRPA Mono-Couffo. Cette démarche a permis d'identifier des personnes ressources et de nouvelles pistes de recherche. De retour à Cotonou, le point des observations et des avancées réalisées a été fait.

A partir du 04 mars 2013, les structures capables de fournir des renseignements en relation avec la problématique du secteur agricole ont été identifiées et des lettres de demande d'entretien leur ont été envoyées. Plusieurs d'entre-elles ont répondu favorablement à la demande créant des opportunités d'échanger avec des cadres compétents. Après plusieurs relances, les autres structures ont fini par répondre favorablement aux demandes d'entretien. Ce fut le moment de finaliser le protocole de

recherche et de le soumettre à l'appréciation du directeur de recherche. Du 27 juillet au 22 septembre 2013, après la validation du protocole de recherche en juillet 2013, les enquêtes dans le Couffo ont été effectivement lancées. C'est la ville d'Azovè qui a servi de base et de domicile durant ce laps de temps où il fallait administrer le questionnaire aux producteurs agricoles de Toviklin, d'Aplahoué et de Klouékanmè. Pour ce faire, nous nous sommes fait à chaque fois accompagner d'un locuteur de la langue Aja. Bien que la comprenant un peu quand les enquêtés s'expriment, nous ne parlons pas Aja. Une fois dans un village (préalablement ciblé), il a fallu identifier la maison du chef de village pour entamer la collecte. Ensuite, il fallait choisir une direction à partir de la technique du "Bic tourné" jusqu'à concurrence du nombre de questionnaires à administrer durant la journée. Le lendemain, partir de la dernière concession visitée la veille et continuer jusqu'à l'obtention du nombre d'enquêtés prévus pour le village. Ce terrain était encore en cours lorsque les points de thèses ont démarré le 14 octobre 2013. Après la prise en compte des observations du jury, les outils de collecte des données ont été revus et dès le 28 octobre 2013, la grande phase de collecte des données a eu lieu. Cette fois-ci, c'est la ville de Klouékanmè qui a servi de base. Une nouvelle stratégie de collecte des données a été adoptée. Puisque le moment de la collecte des données coïncidait avec les récoltes, il était difficile de rencontrer les producteurs agricoles. C'est grâce à la complicité des chefs de village que cette difficulté a pu être surmontée. Après plusieurs échanges avec ces derniers, nous avons pu dresser une liste des producteurs agricoles en les classant dans les trois (03) catégories. Au chef village de les appeler par téléphone et de les inviter chez lui en tenant compte des jours de marchés. C'est ainsi qu'en les réunissant chez les chefs de villages, les questionnaires leurs ont été administrés.

Après la grande phase de collecte des données trois témoins clés du passé ont été identifiés parmi les enquêtés et ont permis grâce à la technique du récit de vie d'approfondir la connaissance sur les mutations des politiques agricoles du Couffo.

Plusieurs autres descentes sur le terrain ont été nécessaires pour compléter les informations recueillies. C'est durant l'un de ces séjours que l'atelier méthodologique de deux (02) jours a été organisé. Durant cette période allant de janvier à avril 2014, les recherches auprès des sources

historiques (écrites et orales) ont été menées et ont conduit la recherche de Cotonou à Porto-Novo puis à Lokossa et à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué. C'est la substance du déroulement de l'enquête proprement dite. Il est temps de préciser la durée de la recherche et le chronogramme adopté.

3.5.3. Chronogramme et durée de la recherche

La collecte des données s'est faite en plusieurs étapes et sur plusieurs périodes. Du 19 décembre 2012 au 12 janvier 2013 (environ 04 semaines) s'est déroulée la pré-enquête à raison de 02 jours par commune dans les 12 communes du Mono et du Couffo. Après deux (02) jours, soit du 14 au 22 janvier 2013, ce fut le moment de prendre contact avec les responsables du CeRPA[34] Mono-Couffo et quelques grands producteurs d'Aplahoué. Plusieurs entretiens ont eu lieu durant cette semaine. Du 04 mars au 10 juin 2013 (environ 14 semaines), des lettres de demande d'entretien ont été envoyées et plusieurs entretiens ont eu lieu à Cotonou. Après la validation du protocole de recherche en juillet 2013, les entretiens de Cotonou se sont poursuivis. Les enquêtes dans le Couffo ont été effectivement lancées à ce moment entre le 27 juillet et le 22 septembre 2013. Du 28 octobre au 15 décembre 2013 (environ 07 semaines), après la prise en compte des observations du jury lors du deuxième point de thèse de l'Ecole Doctorale de la FLASH (en novembre 2013), la grande phase de collecte des données dans le Couffo a été amorcée. La dernière période de collecte des données a duré du 27 janvier au 15 avril 2014. Durant ces 11 semaines, les récits de vie, l'atelier méthodologique de Klouékanmè (du samedi 22 au dimanche 23 mars 2013), la collecte des informations historiques, les derniers entretiens et les compléments d'informations sur les terrains ont été réalisés.

La durée totale de la recherche est de 45 semaines soit environ 11 mois. Le tableau suivant présente le planning suivi par ces travaux de recherche. Il décrit les principales articulations des tâches et leur périodicité durant les trois (03) années de thèse. Au bout des trois (03) années de recherche, plusieurs activités et diverses tâches ont permis d'obtenir le tableau que voici :

[34] En ce moment, c'était encore le CeRPA, la décision de le transformer en CARDER n'est intervenue que plus tard au cours de la même année.

Tableau VI : Chronogramme de recherche

Activité	**Année**	**Période**											
		J	**F**	**M**	**A**	**M**	**J**	**J**	**A**	**S**	**O**	**N**	**D**
	2011												
Exploration documentaire													
Soumission d'un article													
	2012												
Construction de la problématique													
Explorations documentaires													
Entretiens exploratoires													
Elaboration du premier protocole de recherche													
Premier point de thèse													
Prise en compte des observations du point de thèse													
Relecture de la problématique													
Prise de contact avec les responsables du CeRPA Mono-Couffo													
	2013												
Pré-enquête													
Restitution des observations de terrain au Directeur de thèse													
Dépôt des lettres de recommandations et début des entretiens de Cotonou et relances													
Finalisation du protocole													
Soumission de deux articles													
Approbation du protocole par le Directeur de recherche													
Poursuite des entretiens de Cotonou													
Terrain dans le Couffo													
Deuxième point de thèse													
Prise en compte des observations du point de thèse													
Retour sur le terrain dans le Couffo													
	2014												
Saisie des données de terrain													
Atelier méthodologique													
Entretiens complémentaires à Cotonou, Porto-Novo et sur le terrain													
Rédaction													
Comité scientifique ou pré-instruction													
Intégration des corrections													
Dépôt à l'Ecole Doctorale pour les pré-rapporteurs													
Intégration des amendements des pré-rapporteurs													
Dépôt à l'Ecole Doctorale													
Soutenance de thèse													

Source : Données de la recherche,

3.6. Difficultés rencontrées et stratégies de leur résolution

La littérature sur le développement abonde. Il a été difficile de ne pas se laisser engloutir par le flot d'informations absorbées. C'est la formulation des résultats attendus à l'issue de la recherche qui a permis de définir un critère de choix des ouvrages. Lors de la pré-enquête, c'est surtout les distances entre les divers sites de collectes des données dans le Mono et le Couffo qui ont freiné ce travail et ont réorienté les prétentions de cette recherche vers des ambitions plus modestes et plus précises en ne retenant que le Couffo.

D'autres difficultés ont surgi sur le terrain : la barrière linguistique, les distances géographiques et la résistance des producteurs agricoles. L'imprégnation dans la culture Aja nous a permis de comprendre peu à peu les locuteurs de cette langue sans nous permettre d'être capable de nous y exprimer. C'est ce qui a nécessité la présence d'un traducteur durant chaque entretien agissant ainsi sur le coût des dépenses du terrain et sur des éventuelles erreurs de traduction ou d'interprétation de part et d'autre. De plus, malgré la réduction du cadre physique au seul département du Couffo, la couverture des distances dans ce département qui s'étend sur 240 400 ha, soit 2 404 km^2 était ardue. Ce qui donne une idée des distances d'un point à un autre sans moyen de déplacement, ce qui constitue un important manque à gagner en termes de délais de route. Enfin, il est important de mentionner le blocus total des paysans sur tout ce qui a un rapport direct ou non avec le coton. Ce silence des producteurs agricoles, quel que soit leur catégorie, leur lieu de résidence ou leur origine ethnique révèle un profond malaise dans cette filière. C'est ce qui a imposé un peu plus de souplesse dans la démarche de cette recherche et le choix de nouvelles spéculations agricoles : la tomate, le maïs et l'orange. La découverte d'un doctorant en histoire traitant aussi un sujet sur la problématique des réformes du secteur agricole a un tant soit peu ralenti la progression de cette recherche jusqu'à une séance d'échange avec Awo D., ce qui nous a permis, à tous les deux de mieux différencier nos approches.

3.7. Limites de la recherche

L'analyse structurelle et l'analyse du jeu des acteurs sociaux, telles que réalisées dans ce travail procèdent essentiellement d'une démarche prospective. Elles s'inspirent des phases du diagnostic stratégique, de la vision et de la formulation des stratégies respectivement la deuxième, la troisième et la quatrième étape du déroulement des études nationales de perspectives à long terme.

Plusieurs personnes constituent les cibles de la collecte des données, 404 personnes ont été contactées et ont permis de constituer la base des informations révélées dans ce document. C'est ce qui a permis de générer un grand nombre de données utiles pour l'analyse et la compréhension de plusieurs aspects des politiques agricoles béninoises. Cette ampleur découle de l'ambition initiale de cette recherche qui était d'analyser le jeu des acteurs sociaux impliqués dans le développement agricole du Bénin. La première place a été accordée à l'analyse sociologique aussi bien synchronique que diachronique au détriment d'une démarche socio-historique telle que pensée par Noiriel G. (2006). Pour ce dernier, la sociologie a pour objet de déconstruire les entités collectives (telles que l'entreprise, l'État, l'Église, etc.) pour retrouver les individus et les relations qu'ils entretiennent entre eux (c'est-à-dire le lien social), tandis que la socio-histoire, bien qu'en poursuivant le même objet, met beaucoup plus l'accent sur l'étude des relations à distance.

La rédaction de ce document n'a intégré que les données en cohérence avec la question de recherche finale et la posture du sociologue face à l'interdisciplinarité. Car, avec le temps, la recherche s'est affinée et son objet s'est déplacé. Les autres données constituent une ressource non négligeable qui sera valorisée sous la forme de contributions scientifiques et d'articles. L'analyse des données, qui s'appuie sur les bases théoriques mobilisées, a servi à la construction de cette thèse. In fine, cette dernière a orienté la formulation des propositions en relation avec les hypothèses de recherche retenues.

Les attentes que doit satisfaire cette recherche sont relatives à l'intégration des réformes de politique agricole au dispositif institutionnel existant au Bénin et aux réalités des acteurs du secteur aussi bien au niveau national qu'au niveau local dans le Couffo. Pour ce faire, la première démarche

méthodologique a consisté à prendre connaissance des écrits et publications divers en relation avec des thématiques aussi diversifiées que développement, pauvreté, agriculture dans le monde et au Bénin. C'est après ce prérequis, que les entretiens exploratoires ont commencé. Plusieurs personnes ressources aussi bien du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche que des CARDER ont permis de réorienter la préoccupation de départ.

Conclusion partielle

La problématique du développement agricole, dans cette perspective sociologique, se positionne à un carrefour pluridisciplinaire entre la sociologie politique, la sociologie cognitive, la socio-histoire, la planification, la prospective et la sociologie rurale. La question nodale des réformes en matière de politique agricole et l'interrogation sur les réalités institutionnelles au prisme des discours politiques et des pratiques d'acteurs constituent le fondement théorique de cette réflexion.

Plusieurs contributions d'auteurs mettent en évidence l'importance de la question du développement agricole dans le monde. L'acteur social joue un rôle déterminant dans les changements qui surviennent dans son milieu de vie.

L'itinéraire méthodologique adopté fait recours à plusieurs techniques et outils dans une démarche plurielle pour fournir la base d'informations et le canevas analytique des données de cette recherche.

Après la construction du cadre théorique et méthodologique de la recherche, il faut présenter et analyser les résultats. C'est l'objet de la deuxième partie de ce document qu'il convient de découvrir dans les pages qui suivent.

DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DES PARADOXES INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES DU DEVELOPPEMENT AU REGARD DES POLITIQUES AGRICOLES DU BENIN.

Introduction partielle

L'objet de cette deuxième partie est de décrire le contexte physique et historique de cette recherche ainsi que les principaux acteurs intervenant dans la problématique du développement agricole au Bénin.

Pour ce faire, elle s'articule en trois (03) chapitres : (i) le cadre physique de la recherche ; (ii) le bilan des réformes institutionnelles du secteur agricole au Bénin : succession, répétition ou défaut d'évaluation et (iii) l'analyse du jeu des acteurs du développement agricole au Bénin.

Le premier chapitre présente le Bénin et le département du Couffo où la collecte des informations s'est effectuée. En plein cœur de l'aire culturelle Aja, les réalités des communes d'Aplahoué, de Toviklin et des Klouékanmè ont été observées.

Le second chapitre de cette partie fait un inventaire des principales réformes institutionnelles du secteur agricole depuis les années 1960. Ainsi, la trajectoire du développement agricole du pays est évoquée, les réformes du ministère en charge de l'agriculture et celles des CARDER sont revisitées. Enfin, l'attitude des acteurs du secteur face aux mécanismes d'évaluation constitue un axe d'analyse pour ce chapitre.

Pour finir, le dernier chapitre permet de réaliser une analyse diagnostique et une analyse du jeu des acteurs impliqués dans le développement agricole au Bénin. Les variables-clés du système sont identifiées, les principaux acteurs identifiés ainsi que leurs rapports de forces, la configuration du système est présentée et les enjeux et défis sont dégagés.

Chapitre 4 : Présentation du Bénin et du Couffo

Ce chapitre présente le cadre physique de la recherche, décrit la situation des divers intervenants dans le secteur agricole dans le Couffo tout en faisant une analyse rétrospective du secteur agricole sur ces deux terrains. D'un point de vue méthodologique, le chapitre 4 est déséquilibré par rapport au reste du document parce que l'histoire du Bénin n'y est pas évoquée par soucis d'éviter des répétitions dans tout le document. De plus, la présentation des communes ciblées est sommaire.

4.1. Le Bénin comme cadre physique de la recherche

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest couvrant une superficie de 114 763 km² (MEPN/Bénin, 2009 : 19) pour une population de 9.983.884 habitants en 2013 (RGPH4). Il est limité au nord par le Burkina-Faso et le Niger, à l'est par le Nigéria, à l'ouest par le Togo et au sud par l'Océan Atlantique avec une façade maritime de 120 kilomètres. Le Bénin est caractérisé par un taux de croissance (2012) de 5,4% et un PIB par tête (2012) de 396.500 FCFA selon l'INSAE. Selon le même organisme, le pays est relativement pauvre avec un indice de pauvreté humaine (2011) de 36,2%. Conformément au découpage administratif instauré par l'article 3 de la loi n° 97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin (MISAT/Bénin, 2000 : 3), le pays compte douze (12) départements : l'Atacora, la Donga, l'Alibori, le Borgou, les Collines, le Zou, l'Ouémé, le Plateau, l'Atlantique, le Littoral, le Mono et le Couffo.

Le développement du pays est une préoccupation des dirigeants. Le DSCRP 2011-2015 a, entre autres, pour axe stratégique « l'accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie » (République du Bénin, 2010 : XVI). Pour ce faire, plusieurs domaines prioritaires d'intervention ont été identifiés parmi lesquels, la diversification de l'économie par la promotion de nouvelles filières porteuses pour les exportations dont les filières agricoles. La carte suivante présente la situation géographique du département du Couffo au Bénin et celle du pays en Afrique.

Carte 1 : Situation du département du Couffo au Bénin

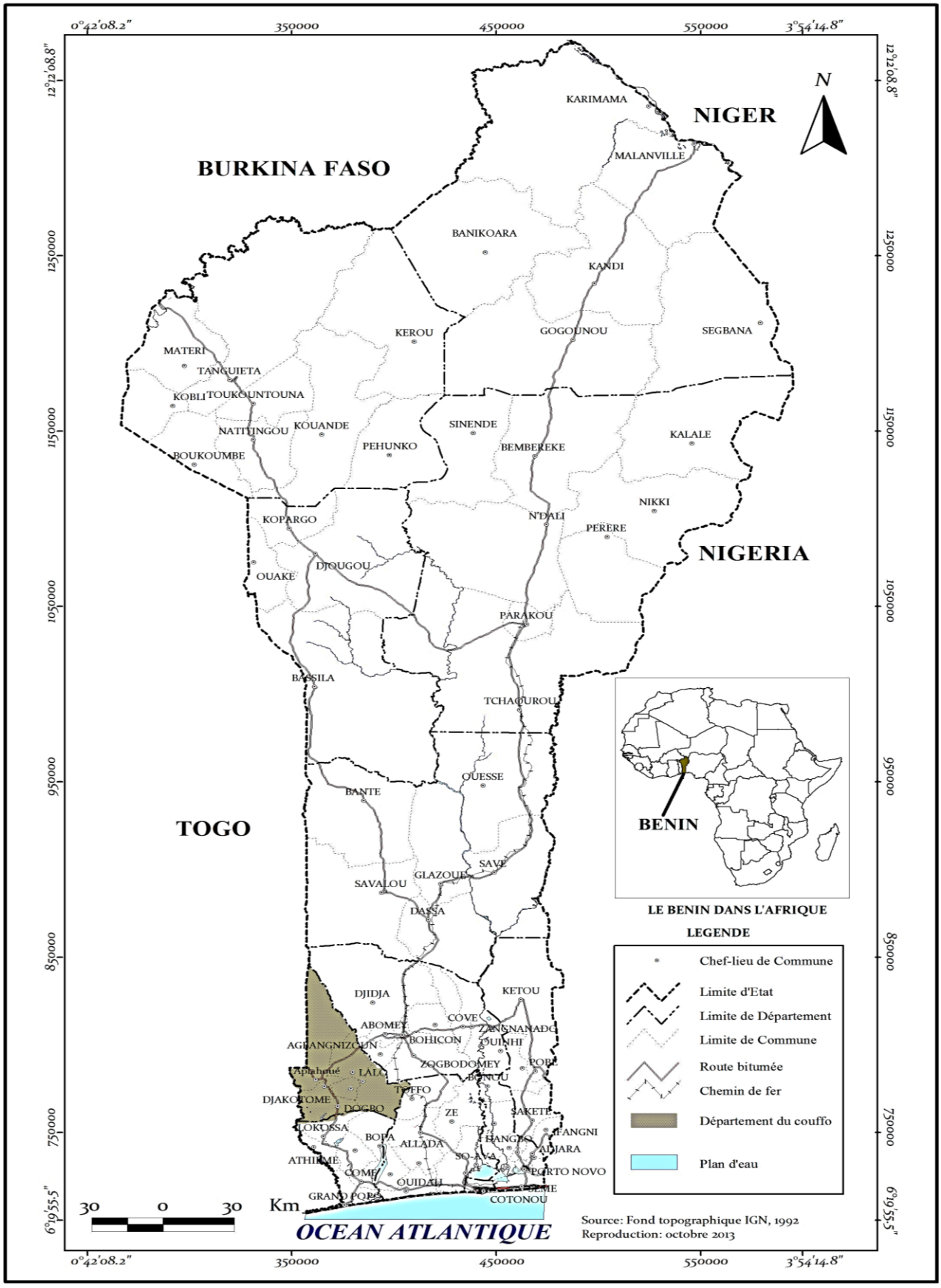

Source : IGN, 2013

4.1.1. Les potentialités agricoles du Bénin

La nature a été favorable au Bénin qui est doté d'une grande richesse en biodiversité et en ressources naturelles propices à l'agriculture, l'élevage et la pêche. Huit (08) zones agroécologiques couvrent le pays. La zone extrême nord-Bénin, où se cultivent principalement le maïs, le sorgho, le coton et le riz. Ensuite, il y a la zone cotonnière du nord-Bénin, avec les mêmes spéculations agricoles que la zone précédente. La zone vivrière du sud-Borgou, est spécialisée dans les cultures de maïs, du coton, du sorgho et de l'igname. La zone ouest-Atacora, est très favorable aux cultures de maïs, riz, igname, manioc et haricot. La zone cotonnière du centre-Bénin, est remarquable dans les spéculations agricoles telles que sorgho, igname, haricot, arachide et coton. La zone des terres de barre est propice aux cultures du maïs, manioc, arachide et haricot. La zone des pêcheries, est la région où se cultivent souvent le maïs, le manioc, le haricot et l'arachide. Enfin, la zone de la dépression est caractérisée par ses cultures de maïs, manioc, riz et arachide.

Comme l'illustre la carte ci-après, la nature a été favorable avec le Bénin qui est doté d'une grande richesse en biodiversité et en ressources naturelles favorables à l'agriculture, l'élevage et la pêche. La stratégie du secteur agricole repose sur la promotion de treize (13) filières (maïs, riz, manioc, igname, coton, ananas, anacarde, palmier à huile, cultures maraîchères, viande, lait, œufs, poissons/crevettes). Les huit (08) zones agroécologiques du Bénin sont présentées par la carte ci-après :

Carte 2 : Les zones agroécologiques du Bénin

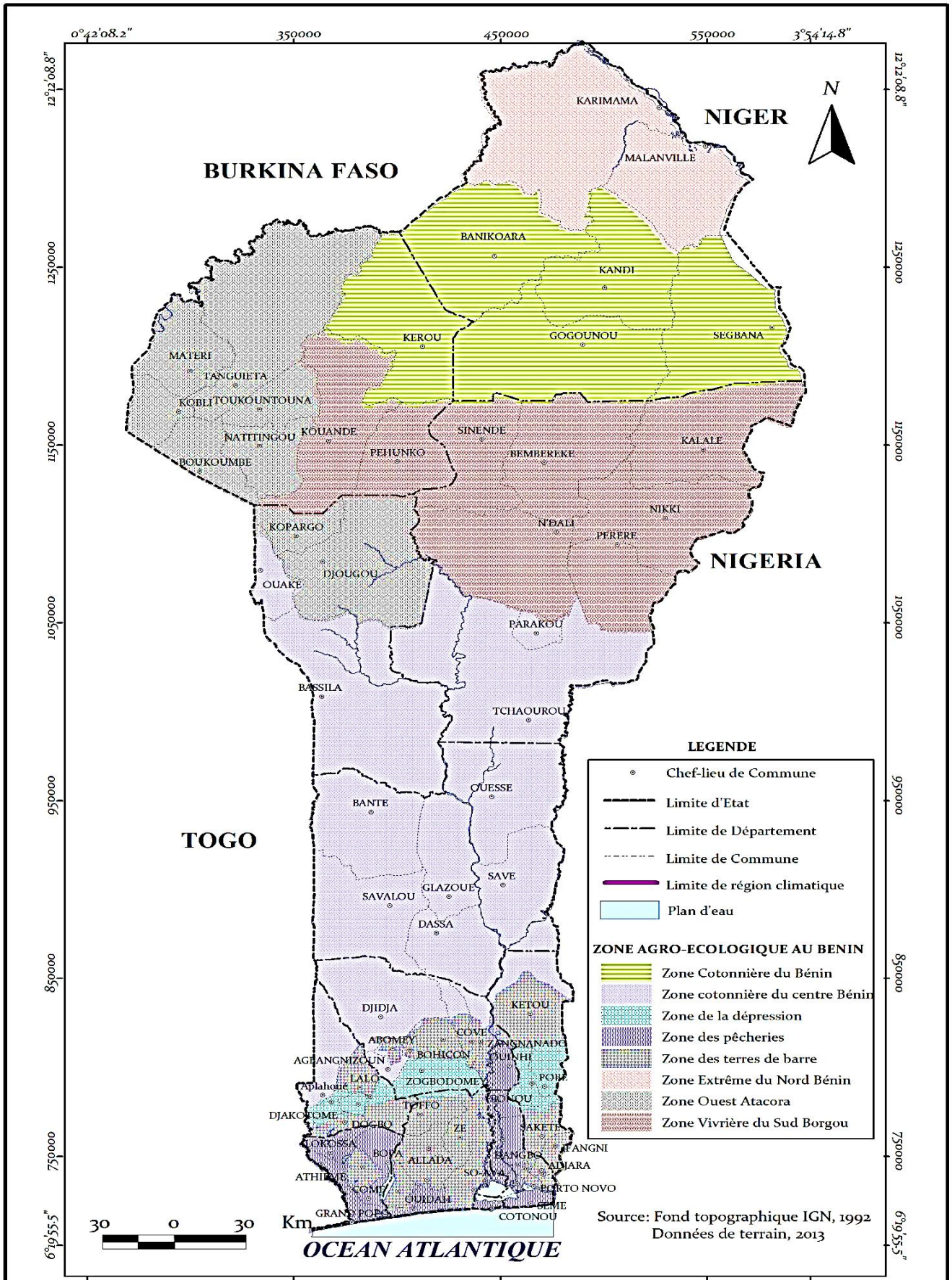

Source : IGN, 2013

L'approche par filière impose l'identification et la caractérisation des zones d'aménagement à enjeux agricoles. C'est à cette tâche que s'est attelé en 2012, l'avant-projet d'agenda spatial du Bénin[35]. De nombreuses réformes structurelles et politiques ont marqué le secteur agricole depuis l'indépendance du pays. Ces dernières années, plusieurs investissements ont été réalisés dans ce secteur : l'acquisition d'engins lourds, l'achat et la distribution de semences, le recrutement d'agents au service des structures déconcentrées de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, la transformation des CeRPA en CARDER nouvelle génération, etc. Malheureusement, la mise en œuvre de ces mesures s'est accompagnée de plusieurs scandales financiers ayant eu pour conséquences des limogeages et l'ouverture d'enquêtes policières. Néanmoins, l'agriculture demeure un des principaux moteurs de la croissance économique du Bénin avec une contribution moyenne au taux de croissance du pays de 0,9% entre 2007 et 2009 (République du Bénin, 2010 : 20). Cette amélioration des performances du secteur agricole est imputable à la diversification agricole dont les seules rentrées ne proviennent plus exclusivement du coton.

4.1.2. Situation économique et administrative du Bénin

Le Bénin est un pays pauvre, l'indice de pauvreté monétaire est de 36,2% selon l'EMICoV en 2011 (INSAE/Bénin, 2012-a : XV) dont l'économie demeure en voie de développement. La pauvreté y existe sous plusieurs formes. Avec un revenu par habitant estimé en 2008 à 690 dollars (Banque Mondiale, 2011), le Bénin se place dans le groupe des pays à faible revenu. En 2010, le Bénin, à l'instar de l'Éthiopie, du Botswana et du Burkina-Faso comptaient parmi les 25 « pays les plus performants » dans le monde (sur les 135 représentant 92% de la population mondiale) en termes d'IDH depuis 1970 (PNUD, 2010 : 36). Ce constat est largement dû aux avancées dans les domaines de l'éducation et de la santé publique. En 2010, selon les classements de l'Indicateur du Développement Humain (IDH) du PNUD, le pays est passé de 157ème en 2000 à un classement

[35] Initié en 2012 par le Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire, le document n'a pas encore été adopté par le Parlement.

IDH de 134ème pays en 2010 (PNUD, 2000 :149) et (PNUD, 2010 : 237). Les initiatives de l'Etat dans le sens du développement se sont poursuivies mais l'IDH ne s'est plus amélioré. Bien au contraire : en 2011, le Bénin occupait la 167ème place avec un IDH de l'ordre de 0,427 (PNUD, 2011 :147). En 2012, l'IDH du Bénin est passé à 0,436 avec un classement pays le positionnant au 166ème rang (PNUD, 2013 : 155-158). L'agriculture est la principale activité du pays, en 2011, ce secteur a mobilisé 41,1% de l'ensemble des actifs occupés au Bénin (INSAE/Bénin, 2012-b : XIV). Le secteur agricole du pays comprend essentiellement la production végétale, animale et halieutique. Selon le Recensement Général des Entreprises (RGE), en 2008, la production végétale a atteint en termes de structure, presque le quart (23%) de la richesse nationale au Bénin (INSAE/ MPDEPPCAG/Bénin, 2010 : 17). Les principales recettes de l'Etat proviennent des exportations du coton et des transits au Port Autonome de Cotonou. Le principal atout de l'économie béninoise, est la proximité de l'Etat du Nigéria, son voisin de l'Est, constituant un énorme marché de près de 350 millions d'habitants (Akindé, 2012 : 21). Selon les géographes Igue O. J. et Soule G. B. (1992), *L'Etat entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise,* l'impact du commerce informel avec le Nigéria sur l'économie béninoise remonte à la période précoloniale, aux années de l'indépendance à la guerre du Biafra et les années qui ont suivi.

Dans le temps, le découpage du territoire national s'est fait de façon à répondre aux besoins de développement du moment. Ainsi, selon les archives de la préfecture de Lokossa, les premières dispositions en matière d'aménagement du territoire sont intervenues en 1904. Le découpage administratif du pays se scinde en quatre (04) grands types selon Akindé (Akindé, 2012 : 21). Mais, dans le cadre de cette recherche, c'est plutôt, six (06) grandes réformes du découpage administratif du territoire qui retiennent l'attention. La première concerne les unités administratives durant la colonisation de 1904 à 1955. Elle est instituée par l'arrêté général n°149 du 24 juin 1913 qui organisait la colonie dahoméenne en 13 cercles, ayant chacun un chef-lieu, en 16 subdivisions et en cantons. Les unités administratives de la dernière période coloniale de 1959 furent créées par le décret n°226 du 15 décembre 1959. Elle organisa la colonie en 6 régions, en 6 cercles et en 30 subdivisions. Après

l'accession à l'indépendance, de nouvelles unités administratives furent innovées. Les unités administratives après l'indépendance de 1960 à 1974, furent mises sur pieds par le décret n°292/PCM/MI du 21/10/1960. Elles comptaient 06 départements et 31 sous-préfectures. Durant cette période post indépendance, de nouvelles réformes survinrent en1974 et en 1978. L'ordonnance n°74-7 du 13 /02/1974 portant réorganisation de l'administration territoire en République Populaire du Bénin ramène les communes qui avaient disparu entre 1962 et 1974 dans les districts ou ex sous-préfectures). Le décret n°78-356 du 30 décembre 1978 portant limites et dénominations des circonscriptions administratives porte le nombre de districts urbains à 13 et celui de districts ruraux à 71, soit au total 84 districts dans l'ensemble du pays. Durant la période démocratique (1990 à 1999), l'appellation "département" revient au détriment de "province", mais leur nombre demeure le même et 77 sous-préfectures sont créées à la place des 84 districts.

Après la promulgation de la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, la décentralisation est opérée au Bénin. Cependant, elle n'est effective que depuis la tenue des 1ères élections communales en 2003. Avec ce texte, le nombre de départements est porté à 12. Les 77 sous-préfectures sont transformées en 77 communes dont 3 ont un statut particulier (Cotonou, Porto-Novo et Parakou).

Comme les douze (12) départements qui forment le Bénin, le département du Couffo, a eu aussi à bénéficier des investissements agricoles du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ainsi que des PTF (notamment la Coopération Technique Belge). Cette région est l'une des plus pauvres[36] du pays, malgré la richesse du sol arrosé par le fleuve Couffo et ses affluents.

[36] Selon l'E*MICoV*, l'indice de pauvreté monétaire au Bénin en 2009, indique que pour une moyenne nationale de 35,2 le Couffo 46,5% (INSAE/MDAEP/Bénin 2010 : 21)

4.2. Présentation du département du Couffo et des arrondissements de déroulement du terrain

Le département du Couffo[37] s'étend géographiquement conformément aux textes sur le découpage territorial au sud-ouest du Bénin. Il est dans la zone agro-climatique A2 illustrée par la carte 3. Il s'agit des zones de dépression et de terres de barre. Elle est propice à la culture de l'ananas et des agrumes (MDGLAAT, 2012 :86). Dans cette zone, les risques naturels environnementaux sont accentués. Il s'agit entre autres de l'érosion du sol, de l'ensablement des plans d'eau, les inondations, la pollution atmosphérique, la pollution des eaux, des lacs et lagunes (du fait des déchets ménagers et industriels). Plusieurs enjeux sont liés au foncier dans cette région du Bénin : désenclaver les zones de grande production agricole, professionnaliser les exploitations familiales, assurer le respect de l'environnement dans le rapport à la terre (terre et plans d'eau), assurer le développement de l'industrie agroalimentaire de transformation, assurer une meilleure gestion de l'urbanisation pour sauvegarder les terres cultivables, sécuriser et gérer le foncier (MDGLAAT/Bénin, 2012 : 54- 67).

L'illustration suivante est la carte administrative du département du Couffo réalisée par l'Institut Géographique National (IGN) :

[37] Il est important de noter que cette recherche porte sur le Département du Couffo et non sur le plateau Aja. Ce département est abusivement appelé plateau Aja alors que ce dernier n'en constitue qu'une partie. Cette appellation est souvent adoptée du fait du poids démographique et culturel du peuple Aja sur la région. Cela ne nie pas la présence de minorités sur ces terres avant l'arrivée des Aja venant du royaume Aja-Tado du Togo, ni les migrations plus récentes qui ont eu lieu, ni encore l'influence culturelle des Fon du royaume de Danxomɛ dont la ville de Bohicon est toute proche.

Carte 3 : La carte administrative du département du Couffo

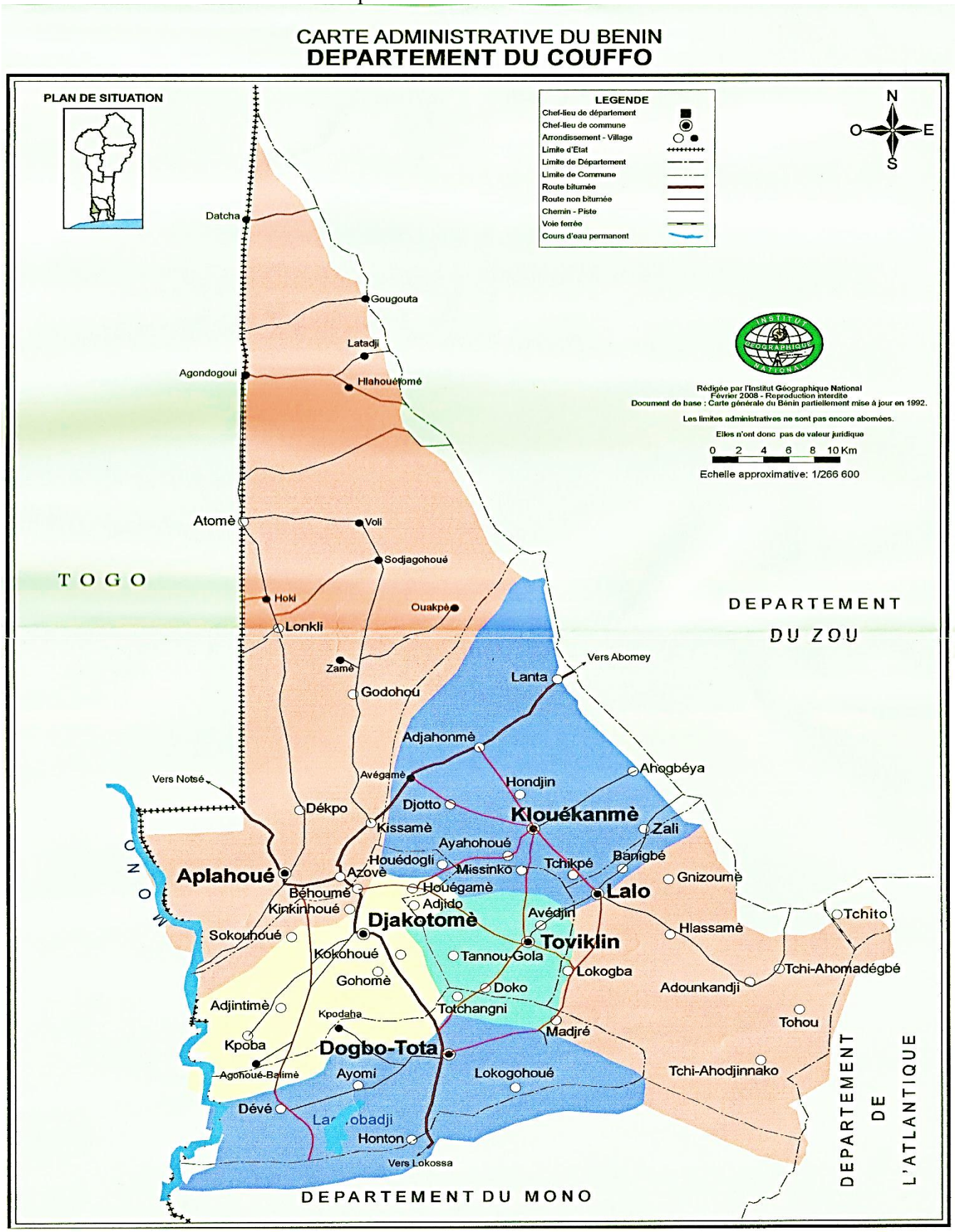

Source : IGN, 2012

4.2.1. Origine du peuple Aja et histoire du découpage administratif du Couffo

Historiquement, le peuple Aja a migré du royaume Aja-Tado, ville située sur la rive gauche du fleuve Mono. Selon les écrits, plusieurs vagues de migrations ont pris le départ de la ville originelle Aja-Tado. Mais, les Hwènɔ̀, c'est-à-dire les Aja des plaines de Hwegamè et Ajahɔnmè, des Ayizɔ et des Xwla, ces trois groupes représenteraient les plus anciennes migrations qui remontent au XIIIe et au XIVe siècle (de Medeiros, 1984 : 16). Dans sa contribution à l'ouvrage collectif *Peuples du Golfe du Bénin*, Roberto Pazzi affirme qu'il faudrait imaginer l'aire actuellement occupée par ces peuples comme étant une grande forêt où les chasseurs venant d'Aja-Tado installaient leurs familles là où ils trouvaient des emplacements favorables (de Medeiros, 1984 : 16).

Après la défaite du Roi Béhanzin face aux français et sa déportation, le royaume du Danxomɛ ainsi que tous les territoires sous sa domination sont tombés dans l'escarcelle de la France. Le 22 juin 1894, le ministre des Colonies françaises, publia l'arrêté n° 118 réglementant l'administration de la colonie du Dahomey et Dépendances. Selon cet acte réglementaire, fait après entente avec l'Allemagne et la Grande Bretagne (présentes au Togo et au Nigéria), la colonie du Dahomey couvre les territoires annexés, les territoires protégés et les territoires d'action politique. Plusieurs cercles furent créés dont Grand-Popo, premier et unique cercle du Mono. Il était limité à l'ouest par les Etablissements allemands du Togo, au nord par la lagune de Ouidah, à l'est par la rivière Aroh (entendez Aho) et au sud par l'océan Atlantique. Par la suite, le Cercle de Grand-Popo fut transformé en Région du sud-ouest, puis la province du Mono et le département du Mono. Mais, avec le dernier découpage administratif du territoire (en 1999), ce département fut divisé en deux circonscriptions administratives : les départements du Mono et du Couffo.

4.2.2. Présentation géographique

Le département du Couffo se situe au sud-ouest du Bénin et couvre une superficie de 2 404 km². Il regroupe les six (06) communes délimitant l'aire culturelle Aja : Aplahoué, Djakotomey, Dogbo, Klouékanmè, Lalo, et Toviklin, qui totalisent 367 villages (INSAE 2013). Limité au Sud par le

département du Mono, au Nord par celui du Zou, à l'Est par le département de l'Atlantique et à l'Ouest par la République du Togo. Le climat est de type soudano-guinéen à deux saisons pluvieuses et à deux saisons sèches. Cette région est très humide et l'humidité relative peut atteindre 85% (INSAE/MCPPD/Bénin, 2004 : 3). Situées dans le bassin du Couffo, les terres aja sont arrosées par le fleuve du même nom. Le fleuve Couffo prend sa source au Togo à 240 m d'altitude, à proximité de la frontière, près du village de Tchetti (Le Barbé, 1993 : 42). Il se jette dans le lac Ahémé long de 24 km et dont l'exutoire est le complexe lagunaire de la "Bouche du Roi". Il a plusieurs affluents qui sont les lacs : Aiokpe, Gougou, Honve, Agougan et Dra. Ce département réunit à lui seul trois (03) zones agroécologiques, à savoir : la savane (5e zone agro-écologique) à Aplahoué ; surtout dans sa partie Nord, les terres de barre (6e zone agro-écologique) à Klouékanmè, Djakotomey, Dogbo et Toviklin ; et la dépression des Tchi, (7e zone agro-écologique) à Lalo. Conformément à leurs particularités chacune de ces zones agroécologiques favorisent des cultures spécifiques. C'est ainsi que le Couffo est réputé pour le coton, le maïs, le niébé, le manioc, l'arachide, la tomate, le piment, le palmier à huile, l'orange, et les essences forestières comme le teck.

4.2.3. Société, hommes et cultures

L'effectif de la population du département du Couffo selon le rapport provisoire du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation du 11 au 31 mai 2013 est de 741 895 habitants contre un effectif de 524 586 habitants soit un accroissement de 3,13% l'an. Les principales ethnies rencontrées sont les Aja et les Fon (selon le RGPH3 dans les proportions respectives suivantes 88,4% et 8,3%). Néanmoins, on y retrouve d'autres groupes ethniques comme les Kotafon, les Watchi, les Tchi, les Sawxè, les Xwla (ou Popo), les Xwéda, les Mina, les Peulhs, etc. (Biaou, 1995 :4). Historiquement lié à la terre, le peuple aja vit en communion avec les mânes des ancêtres et les traditions, comme l'affirme Pierre Fàtúmbí Verger (1995), « *En Afrique, la liaison mystique avec les ancêtres divinisés est constante et active. Rien ne se fait sans les consulter et s'assurer leur protection […]* » (Verger, 1995 : 14). C'est pourquoi la première religion du Couffo est la religion endogène Vodùn. Selon l'INSAE, le Vodùn est pratiqué par 28,3% de la population du Couffo. Plusieurs autres

religions sont pratiquées comme la religion catholique romaine, la religion protestante, le christianisme céleste, l'islam et les églises évangéliques.

4.2.4. Les communes de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué

Le département du Couffo, cadre physique de cette recherche est composé de six (06) communes : Dogbo, Aplahoué, Djakotomey, Lalo, Klouékanmè et Toviklin). La carte qui précède présente la situation des trois communes de déroulement de la collecte des données au niveau local que sont : Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué. Ces communes du département du Couffo sont géographiquement voisines les unes des autres. Elles ont une origine historique proche, le groupe ethnique Aja (venu de la ville historique d'Aja-Tado du Togo) étant majoritaire. Les propriétés des sols sont assez voisines et les cultures rencontrées dans ces trois (03) communes sont similaires. La carte suivante présente Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué dans le Couffo.

4.2.4.1. Présentation de la commune de Klouékanmè

L'origine de la commune de Klouékanmè remonte à des temps anciens, affirme l'informateur.

> « Il y a longtemps il y avait un vieux qui s'appelait Dandji et qui vivait à Zouvou. Il y avait un commerçant, nommé Agbotan qui quittait Agbangnizoun précisément Sahè et venait acheter des produits dans le marché d'Azovè (alors appelé Ahoxwè). Un jour en faisant le trajet de retour, il fut attaqué par des animaux sauvages qui dévorèrent son bétail. En apprenant cela, Dandji lui demanda de venir dormir chez lui avant de reprendre la route. Et comme il dormait très souvent chez lui, Dandji lui a dit de construire un petit abri dans son champ "Eklui Kanmè", ce qui signifie étymologiquement dans la plantation de pois d'Angole. Il proposa ainsi à Dandji d'y emmagasiner ses produits, ce faisant, tôt le matin avant que Agbotan ne prenne la route de Agbangnizoun, les villageois venaient acheter des productions chez lui. Un jour, en prenant conscience de l'importance des échanges commerciaux qu'il faisait sur place, Agbotan décida de s'installer définitivement à Klouékanmè. C'est ainsi que naquit cette commune. »
>
> Extrait d'entretien, 24 novembre 2013, Conseiller au Maire de Klouékanmè.

Klouékanmè est en plein cœur de l'aire culturelle Aja. Elle est limitée au Nord par la commune d'Agbangnizoun, à l'Est par le fleuve Couffo, au Sud par les communes de Djakotomè, de Toviklin et

de Lalo et à l'Ouest par la commune d'Aplahoué. Avec une population de 93 324 habitants en 2002 (RGPH3), la commune abrite désormais 128 537 habitants (RGPH4). Sa superficie est de 394 km² et Klouékanmè dispose selon la base COUNTRYSTAT de la FAO de 14471 ha de terres emblavées en 2011 (FAO, 2012). Le relief de Klouékanmè est fait de plateau occupant les parties centrales et méridionales, d'une dépression dans la partie septentrionale et de quelques petites collines. Cette commune est arrosée par le fleuve Couffo et ses affluents et de quelques rivières. Le climat est Subéquatorial avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches. La commune est divisée en huit (08) arrondissements et compte aujourd'hui soixante-et-un (61) villages et quartiers de ville. Les arrondissements sont : Adjahonmɛ, Ahogbèya, Aya-Hohouè, Djotto, Hondji, Klouékanmè, Tchikpé et Lanta. Ce dernier arrondissement est traversé par le fleuve Couffo, on y trouve le lac Sawa par temps de pluie et la rivière Lan ainsi qu'une petite source thermale à Tokanmè-Aliho.

La population de la commune pratique plusieurs activités dont l'agriculture. Les principaux produits agricoles de Klouékanmè sont : maïs, manioc, arachide, palmier à huile, tomate, niébé, coton, piment, gombo, etc. Le petit élevage y est largement pratiqué. On y retrouve plusieurs fermes agricoles. L'encadrement des activités agricoles est assuré par le SCDA-CARDER et quelques ONG. La mairie aussi s'implique fortement dans la promotion agricole. A Klouékanmè comme dans les autres communes du Couffo, les religions endogènes sont largement pratiquées par les populations bien que les églises évangéliques soient en pleine ascension dans la région au détriment des religions catholiques et protestantes. L'islam est pratiquée par les communautés étrangères (d'origine peulh et yorouba) et quelques natifs. Parmi les ethnies présentes sur ce territoire, les Aja sont les plus nombreux et sont les premiers à s'installer à Klouékanmè (Fahala, 2006 : 12). L'autorité dans le ménage revient à l'homme en milieu Aja comme dans la majorité des sociétés africaines traditionnelles. La polygamie est largement répandue et quelques cas de mariages précoces restent à signaler malgré les actions conjuguées des OSC, des autorités locales et de la justice. Les rapts de filles demeurent d'actualité dans certains villages comme Sawamè et Hèssouhoué.

4.2.4.2. Présentation de la commune d'Aplahoué

La commune d'Aplahoué a une superficie de 915 km², elle est limitée au Nord-Est par la commune de Djidja, au Sud par la commune de Djakotomey, à l'Est par la commune de Klouékanmè et la commune d'Abomey, à l'Ouest par la République du Togo. Son chef-lieu ; Azovè est situé à 148 km environ de Cotonou (Akomagni, 2006 : 9).

Selon l'informateur interrogé, le nom Aplahoué signifie étymologiquement "Akpla - Xwé" en français "chez Akpla" ou "dans la demeure d'Akpla". Akpla était un grand guérisseur venu de la cité historique d'Aja-Tado pour s'installer sur cette terre. Selon une autre source, c'est la recherche de terres plus fertiles, de pâturages, de cours et de plans d'eau poissonneuses et d'une région giboyeuse qui est à l'origine de la fondation de plusieurs petits villages qui vont former plus tard Aplahoué. En effet, c'est le chasseur Cewu partit de Towun (au Togo) qui fonda Hɔki situé dans la commune d'Aplahoué. De même, Dadu Gaga en quête de gibier finit par trouver un endroit propice où il érigea Agbanatɛ. Enfin, Muja, un autre chasseur arriva à trouver un endroit tellement giboyeux que son couteau s'émoussa à force de dépecer le butin. Cette deuxième version est tirée de l*'Atlas sociolinguistique du Bénin* (ASOL, 1983 : 33).

Cette commune est caractérisée par un climat de type subéquatorial comprenant deux (02) saisons sèches (de juillet à septembre et de novembre à février voire mars) et deux (02) saisons pluvieuses, l'une courte (septembre à novembre) et l'autre plus longue (avril à juillet). Cette commune est située sur le plateau aja. Aplahoué compte sept (07) arrondissements : Aplahoué, Atomè, Azovè, Dékpo, Godohou, Kissamè et Lonkly. Ces arrondissements sont divisés en quatorze (14) quartiers de ville et cinquante-deux (52) villages. La commune d'Aplahoué est bien arrosée. L'arrondissement d'Aplahoué est traversé par les cours d'eau suivant : Dɔkɔ, Shitɔdou, Lomɔ́, Kpakpo et le fleuve Mɔnɔ. L'arrondissement de Godohou, quant à lui est marqué par la présence des lacs Sɛnli et Gugan. Lonkly est traversé par Sɛnli et Baja de façon permanente alors que Bolu, Lawogan, Kpeto, Hujumɛ et Dotɛmè

ne doivent leurs existences qu'aux fortes pluies. Dans l'arrondissement de Kissamè, on observe la présence des lacs Wɔntɛmɛ et Kemadoxwé. Enfin, Atomè est traversé par le fleuve Couffo.

La commune d'Aplahoué ne dispose pas de beaucoup de forêts, néanmoins, il en existe une à Badjamè dans l'arrondissement de Lonkly. Avec la pression démographique qui augmente, 170 069 habitants en 2013 (RGPH4) contre 116 988 en 2002 (RGPH3), la superficie de terres cultivables se réduit de plus en plus (COUNTRYSTAT, 2013). L'agriculture est la principale source économique de la commune. Les principales cultures sont le maïs, le coton, le manioc, le niébé, la tomate, le piment etc. plusieurs hectares sont consacrés aux plantations de palmier à huile et d'orangeraies comme cultures de rentes. Il faut noter également que Kissamè vient de loin en tête pour la production d'orangers bien qu'on y cultive également le maïs et la tomate. Le système de production est resté traditionnel, rudimentaire avec quelques tentatives de modernisation à travers la culture attelée et la mécanisation de l'agriculture. D'une étendue de 915 km^2 dont environ 34 200 hectares de superficie cultivée (Akomagni, 2006 : 24), Aplahoué est habitée par une population d'une grande diversité culturelle. On y rencontre aussi bien les Aja (fils du terroir) que des Fon, des Yoruba, des Mina, des Bariba, des Maxi, des Dendi et autres ethnies du pays. La principale activité est l'agriculture et la majorité de sa population pratique les religions endogènes. Toutefois, les religions importées comme les diverses formes de christianisme et l'Islam y sont également pratiquées.

4.2.4.3. Présentation de la commune de Toviklin

> « Au départ les gens ont quitté Tado et se sont installés un peu partout dans la région d'Aplahoué. Des frères consanguins avaient voyagé ensemble et l'un s'est arrêté à Ajahɔnmè, un autre a décidé de s'installer à Hwegamè. En ce moment-là Klwikanmè n'existait pas encore. De cette fratrie, il ne restait que deux frères qui ont poursuivi le voyage. Arrivé à un endroit, l'un décida de s'installer sur place et de laisser son frère continuer sa route. Ce lieu de séparation devint Tɔviklɛn. Klɛn signifie en langue Aja se séparer, s'opposer et tɔvi signifie consanguins. »
>
> Récit rapporté par le chef du village de Missinko Centre de Toviklin, le samedi 15 mars 2014.

La commune de Toviklin s'étend sur 120 km² et est limitée au Nord par la commune de Klouékanmè; au Sud par la commune de Dogbo; à l'Est par la commune de Lalo et à l'Ouest par

la commune de Djakotomey. Il y a 11 ans, sa population était de 60 910 habitants (RGPH2), en 2013, on y dénombre 87 635 (RGPH4). On y retrouve plusieurs groupes ethniques dont les plus nombreux sont les Aja et les Fon. La population de Toviklin pratiques diverses religions selon l'INSAE, dans les proportions suivantes : Islam (1,0%), catholicisme (3,2%), protestantisme (3,3%), religions traditionnelle (86,4%), autres (6,1%). Parmi les autres religions, les églises évangéliques montent en puissance.

Toviklin n'est traversé par aucun cours d'eau, c'est sans doute ce qui explique que la réalisation d'ouvrages d'approvisionnement en eau soit si difficile. Les principales activités économiques sont les activités agricoles. Les travaux champêtres se font au rythme de deux (02) saisons pluvieuses et de deux (02) saisons sèches. On y cultive le palmier à huile, le niébé, la tomate, le maïs, le gombo, le soja, le piment, un peu de coton et des agrumes pour l'essentiel. La commune de Toviklin compte sept (07) arrondissements et 57 villages et quartiers de ville. Ses différents arrondissements sont : Avédjin, Doko, Tannou-Gola, Adjido, Houédogli, Toviklin et Missinko. La densité de la population à Toviklin est très élevée. En effet, on dénombrait 505,7 habitants/km² en 2002 (Gandonou, 2006 :10), mais avec l'accroissement de cette population, cette densité est passée à 730 habitants/km² en 2013 (RGPH4). Ce qui révèle d'énormes problèmes de disponibilités de terres agricoles.

Dans le Couffo, les traditions ont un poids énorme. La chefferie traditionnelle et les dignitaires religieux ne sont pas à négliger lors des prises de décisions. Le chef traditionnel détient l'autorité non seulement sur le plan politique, mais aussi sur les plans spirituel et social. Loin d'être en conflit avec les collectivités territoriales décentralisées, les chefs traditionnels et les élus locaux vivent en harmonie dans le Couffo. L'agriculture, première pourvoyeuse d'emplois est l'affaire de tous et l'implication de tous les acteurs est très forte. Dès lors que la présentation géographique des sites de collecte des données a été réalisée, il convient désormais de présenter l'évolution historique des réformes du secteur agricole au Bénin de 1960 à 2013.

<u>Chapitre 5</u> : Le bilan des réformes institutionnelles du secteur agricole du Bénin : succession, répétition ou défaut d'évaluation ?

Ce chapitre a pour ambition de faire une analyse rétrospective des politiques agricoles du Bénin. En effet, depuis l'indépendance, le Bénin n'a cessé de pratiquer des choix stratégiques pour orienter son développement. Mis à l'épreuve du temps et de la réalité, ces choix, qui semblent opportuns sur le coup, ne se montrent plus aussi satisfaisants que ne le faisait croire la théorie. Dans le secteur agricole, la situation est sensiblement la même. Il convient donc de retracer la trajectoire du développement agricole du Bénin depuis 1960 et d'en déduire les conclusions et enseignements qui s'imposent quant aux successions des réformes et aux mécanismes de retour d'expérience

.

5.1. Historisation de la trajectoire de développement agricole du Bénin

L'itinéraire du développement agricole de ce morceau d'Afrique, aujourd'hui appelé Bénin, a commencé depuis que ce territoire est habité par des hommes. Ces origines lointaines ne constituent pas l'objet de cette recherche qui s'attache à comprendre ce qui s'est passé depuis la colonisation. Plusieurs grandes périodes se dessinent dans la trajectoire historique du Bénin. L'histoire du développement agricole du Bénin est restituée en cinq (05) grandes étapes selon les idéologies politiques du moment : la période précoloniale et la période coloniale, la jeune nation indépendante, la période révolutionnaire, la nouvelle démocratie et enfin la période démocratique et l'alternance politique (régime du changement et de la refondation).

5.1.1. Avant et pendant la colonisation (les événements d'avant 1960)

L'agriculture a connu un essor remarquable sous le règne du roi Ghézo avec sa décision d'instituer l'obligation de planter un palmier à huile par tête dans les ménages. Dans les nombreux royaumes qui peuplaient l'actuel Bénin la priorité était d'assurer la sécurité alimentaire et d'éviter la famine. La production agricole était familiale et cumulait aussi bien l'élevage, la cueillette et la chasse.

Bien que les échanges commerciaux avec les occidentaux fussent effectifs, l'action de l'homme blanc ou "blanc" n'a commencé à se faire réellement sentir qu'après l'annexion du Danxomɛ aux colonies françaises en 1894.

Dès l'origine de la colonisation, l'idéologie dominante était celle de "l'occidentalisation" du "sauvage" qu'il fallait faire "progresser" selon les valeurs des sociétés et des religions occidentales. Les produits agricoles tropicaux nécessaires pour le fonctionnement des industries métropolitaines faisaient l'objet d'exportations. C'est par décret du 20 juin 1910 du gouverneur français que furent créées en Afrique Occidentale Française (AOF) des Sociétés Indigènes de Prévoyance, de Secours et de Prêts Mutuels Agricoles (SIP). Ces sociétés furent l'un des tous premiers moyens de contrôle de l'Occident sur la production agricole qu'il fallait modeler selon les besoins de la "mère patrie" (la France). Après l'effort de la guerre (de 1914 à 1918 pour la première guerre mondiale et de 1939 à 1945 pour la deuxième), le Dahomey fut économiquement affaibli. Les spectres de la famine et des maladies se faisant de plus en plus menaçants, il fallait revoir l'approche de gestion du secteur agricole. La métropole transforma les SIP en 1945 à la fin de seconde guerre mondiale en Sociétés Africaines de Prévoyance (SAP).

Après la création des cercles dans le découpage administratif depuis 1913, il fallait délocaliser la gestion du secteur agricole au niveau de chacun des 13 cercles. C'est ce qui amena la transformation des SAP en Sociétés Mutuelles de Production Rurale (SMPR) en 1953. Avec l'essor du modèle libéral, il était question de réunir plusieurs conditions pour la croissance économique dans les colonies (Rostow, 1965 :629-630)[38]. La gestion de la production agricole seule ne suffisait plus. Il fallait favoriser le développement rural pour lancer l'industrialisation. Les SMPR furent transformées en Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SMDR). Ces dernières avaient pour ambition de devenir des organisations régionales de développement économique à l'instar des coopératives, elles

[38] Dans son ouvrage, *Les étapes de la croissance* (1960), Rostow propose un schéma de développement déterministe. Selon lui, le développement serait une succession de 5 étapes dans un processus historique linéaire et universel. Le sous-développement ne serait qu'un retard, autrement dit, les pays en voie de développement aujourd'hui sont le passé des pays développés.

intervenaient également dans la commercialisation. Cependant le choix des spéculations était fixé par le colonisateur, la cartographie agricole des cercles étant connue d'avance, l'adhésion des paysans était forcée.

Au cours de la période coloniale, la principale stratégie agricole mise en œuvre était centrée sur la culture de rente (Tossou, 2005). Elle visait à augmenter la productivité d'un nombre limité de cultures de rente notamment le palmier à huile, le coton, le café, le coco et la canne à sucre. Cette stratégie servait essentiellement à satisfaire des besoins extérieurs aux populations (ceux des planteurs, des commerçants et des colons). Au cours de cette période de l'histoire du Bénin, (1900-1940), les approches de développement agricole avaient pour prétexte la satisfaction des besoins alimentaires des populations endogènes, mais visaient en réalité le but de fournir à la métropole les produits agricoles tropicaux dont ses industries avaient besoin. Ces matières premières, transformées, sont revendues aux populations africaines. Mais avec l'indépendance, que devint l'agriculture du Dahomey ?

5.1.2. La jeune nation indépendante (de 1960 à 1972)

Après plus de 60 ans de colonisation, les habitudes alimentaires des populations du Dahomey furent transformées. Bon élève, le Dahomey subit le travail de fragilisation des valeurs (religieuses et culturelles) endogènes. Les produits manufacturés étaient vus comme meilleurs, plus savoureux et plus utiles que la production locale. Pays essentiellement agricole, le Dahomey importait plus qu'il n'exportait. Il fallait donc intensifier la production agricole et inciter à la consommation locale.

De 1960 à 1972, des sociétés publiques d'intervention ont été créées ou agréées pour chacune des filières : palmier à huile, coton, arachide, riz et tabac. L'organisation de ces sociétés d'intervention d'envergure régionale permettait l'encadrement des producteurs par filière et les dispositions étaient prises pour que tous les services en amont et en aval d'une production soient assurés. C'est le plan quinquennal de développement 1966-1970 qui a servi de gouvernail au plan politique, à cette initiative.

En effet, ce plan recommandait entre autres de confier le développement de certaines régions du pays à des sociétés d'interventions étrangères : la CFDT et la SATEC pour le coton, la SODAK pour le Kénaf, la SONADER pour le palmier à huile, etc. Cependant à la suite d'une évaluation réalisée en 1969 ; il faut noter que ces sociétés, initialement spécialisées dans certaines filières n'étaient pas compétentes pour traiter de nouvelles spéculations agricoles spécifiques à certaines régions du pays (le sorgho par exemple). Après 1969, le plan quinquennal est modifié par l'élaboration d'une doctrine qui s'approprie les principes d'adhésion volontaire des populations, la diversification des produits agricoles et l'aménagement rural équitable et équilibré.

L'approche coopérative était le choix retenu. Pour ce faire, des Groupements Villageois (GV) de production et de commercialisation ont été créés. Des clubs de jeunes ruraux (garçons et filles) sont créés pour mieux maîtriser l'exode rural. Il est créé un Centre national de recherches agronomiques et un comité national de recherche scientifique. Il est créé le 01 janvier 1969, le premier Centre d'Action Régional pour le Développement Rural du Mono (CARDER).

Pour le coordonnateur de l'URP Mono-Couffo, les origines agricoles du Bénin remontent bien avant la période coloniale. L'empreinte de la France sur le devenir du monde agricole ne se démontre plus.

> « La France exigeait que chaque colonie apporte un certain nombre de matières premières. Le Dahomey devait fournir l'huile de palme et le coton (pendant et après la colonisation). Ils avaient installé des ''blocs de culture'' obligatoire, c'est-à-dire que tout producteur dans la zone devait produire la culture désignée par le colonisateur. La SONADER a été créée après la colonisation et s'occupait essentiellement du palmier à huile. Pour le coton, c'était sous la direction de la CFDT qui était la gérante. Après l'indépendance ces compagnies ont continué leurs activités. Il y a eu la SONIEB. C'était une Société créée pour les investissements hydro-agricoles. Dans l'Ouémé il y avait la SODEVO (Société de Développement de la Vallée de l'Ouémé). C'était l'approche filière. On créait des sociétés et offices qui s'occupaient de chaque filière de la production à la commercialisation et c'était l'Etat qui gérait ces sociétés.
>
> Après, on a constaté que les filières ont commencé à chuter. Surtout le palmier à huile : les blancs ont trouvé d'autres sources d'énergie (pétrole), et la Côte d'Ivoire avait devancé le Bénin. Les ressources du Bénin ont commencé à s'amenuiser. Et les populations n'arrivaient pas à assurer la sécurité alimentaire. C'est ce qui fait naître la volonté de changer d'approche de développement. Dans

le Mono, la 1ère expérience du CARDER a été faite en 1969. Il fallait développer et les filières agricoles et les localités pour le bien-être des populations. »

Extrait d'entretien, avec le Coordonnateur de l'URP Mono-Couffo, Lokossa, le 04 décembre 2013.

Les premiers pas du développement agricole dans la toute jeune République du Dahomey ne se sont pas faits sans heurts comme le montrent les illustrations ci-dessus. Mais l'instabilité politique du pays va produire des changements encore plus radicaux dans l'approche du développement agricole dans la période 1972-1989.

5.1.3. L'agriculture pendant la période révolutionnaire (1972 à 1989)

Le 26 octobre 1972, le Conseil Présidentiel est renversé par un coup d'Etat entrepris par un groupe de jeunes militaires avec le Commandant Mathieu Kérékou à leur tête. Le nouveau pouvoir nommé Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) supprime l'Assemblée Nationale. En 1972, le GMR lance le discours programme. Le 30 novembre 1974, le GMR adopte la doctrine marxiste-léniniste et s'engage dans le courant socialiste scientifique pour le développement du pays.

Cette doctrine philosophique dérivée du nom de son précurseur, Karl Marx (1818-1883) et interprétée par Vladimir Ilitch Oulianov dit Lénine (1870-1924), met en avant l'activisme révolutionnaire et la dictature du prolétariat. L'une des premières décisions prises au cours de cette année 1974 est d'écarter les anciens chefs de village et de confier la responsabilité de la nouvelle administration du territoire à des maires (communes rurales / urbaines) et des délégués (quartiers ou villages). L'Etat, plus autoritaire, devient le principal interlocuteur du développement en s'appuyant sur les sociétés d'Etat. Le secteur agricole et rural ne reste pas en marge des nouvelles réformes. L'expérience du CARDER entreprise en 1969 à Lokossa est un succès au vu des déboires des sociétés d'intervention chargées de la gestion des filières.

Entre temps, le 19 novembre 1975, le GMR abandonne le nom de Dahomey jugé trop régionaliste pour la « République Populaire du Bénin ». Le ministère en charge de l'agriculture va changer plusieurs fois de dénomination et se doter de nouvelles directions techniques.

L'Etat révolutionnaire veut appuyer son développement sur l'agriculture et l'industrie. Les Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) sont désormais créés dans toutes les provinces par l'ordonnance n°75-84 du 29 décembre 1975. Avec le retrait des sociétés d'intervention, les CARDER ont vu leurs attributions évoluer. Ces structures avaient désormais pour mission de s'intéresser aux cultures vivrières, à l'élevage, au maintien de la fertilité des sols et à la structuration du monde rural.

> « En 1972, un gouvernement militaire s'est installé. Mais l'option socialiste a été faite le 30 Novembre 1974.»
>
> Extrait d'entretien, avec le Coordonnateur de l'URP Mono-Couffo, Lokossa, le 04 décembre 2013.

> « Dans le système CARDER d'avant c'est le RDR qui était la 1ère autorité des communes. Il n'y avait pas de commune c'était les sous-préfectures. Les CARDER avaient une grande autonomie financière. »
>
> Extrait d'entretien avec un ingénieur agronome chef de projet à la Direction Générale du CARDER Mono-Couffo, Lokossa, le 04 décembre 2013

L'approche de développement du secteur agricole et rural adoptée était la vulgarisation agricole[39]. Vers la fin des années 1980, la question du bien-fondé de cette approche a fait surface avec le crash économique du pays.

5.1.4. La nouvelle démocratie et les réformes du secteur agricole (1989-2004)

Le coût de fonctionnement élevé des CARDER face à leurs faibles performances a provoqué une réforme des CARDER en 1991. Ces derniers ont perdu leur statut d'organisme public à caractère industriel et commercial pour devenir des organismes publics ou des offices à caractère agricole selon les termes prévus par le décret n°91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale de Développement Agricole. La SONAPRA récupère la gestion commerciale et industrielle arrachée aux CARDER (notamment le transfert des usines d'égrenage de coton).

[39] La vulgarisation agricole est la diffusion, auprès des producteurs agricoles, de connaissances techniques, financières et économiques.

Avec l'avènement du Renouveau Démocratique dans les années 1990, il faut redresser l'économie nationale fortement endommagée par plusieurs crises. Avec le PAS, il faut alléger les charges de l'Etat. Les réformes économiques et politico-institutionnelles adoptées à la faveur des PAS ont permis l'émergence du projet de constitution d'une société civile en libérant une main d'œuvre directement mobilisable (Pirotte, 2008).

La mise en œuvre de l'approche par la vulgarisation agricole[40] plébiscitée en 1993 pose problème. En effet le dégraissage de la fonction publique et le gel des recrutements par l'Etat a handicapé l'opérationnalisation du Système National de Vulgarisation Agricole (SNVA). Le SNVA devait se dérouler sous la forme d'un Projet de Restructuration des Services Agricoles (PRSA).

La Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation de février 1990 recommandait entre autres, la libéralisation de l'économie, la déconcentration de l'administration centrale et la décentralisation du pouvoir. Avec l'essor de la société civile, les organisations de producteurs agricoles prennent de plus en plus de l'importance. L'Etat les accompagne dans la libéralisation du secteur en les organisant (1991-1992 pour la phase pilote et 1998-1999 pour les transferts d'activités). Ce sont les Organisations Professionnelles Agricoles. On assiste en 1999 à la création de deux associations phares marquant l'effectivité de la libéralisation de l'agriculture : l'Association Interprofessionnelle des Cotonculteurs (AIC), l'Association Professionnelle des Egreneurs du Bénin (APEB) et la Fédération de l'Union des Producteurs (FUPRO-Bénin).

L'approche du développement prospectif est adoptée avec l'élaboration de la vision Bénin 2025 Alafia et de la Déclaration du Millénaire en 2000. Avec les OMD, l'approche de développement agricole devait se recentrer sur les exigences des partenaires. C'est ce qui explique l'engagement pris par le Bénin à Washington dans la Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural (LDPDR) signée le 31 Mai 1991. Elle a permis la mise en œuvre du Projet de Restructuration des Services Agricoles (PRSA) initiés depuis les années 1990. Le PRSA prend en compte l'ensemble des

[40] Elle a permis l'harmonisation de l'intervention publique en matière d'accompagnement des exploitants agricoles au niveau national.

structures du ministère, la restructuration de la recherche agricole, les réformes ayant touché les sociétés et offices intervenant dans la filière coton et prises en compte par le sous-groupe chargé des filières végétales (SONAPRA et ONS). L'Etat fait le consensus entre la Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural et la Stratégie Nationale de Vulgarisation Agricole dans le Schéma Directeur de Développement Agricole et Rural (SDDAR) puis un Plan Stratégique Opérationnel (PSO). Dans un contexte fortement marqué par la dévaluation du franc CFA, l'Etat manque de ressources pour faire fonctionner les CARDER. Il décide d'évaluer la viabilité des CARDER et de les réformer si les résultats ne sont pas concluants durant la période 2002-2003.

C'est avec la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, que la décentralisation a été opérée, par la suite, l'organisation des 1ère élections communales en 2003 a permis l'installation des nouveaux maires. La décentralisation a eu, entre autres, pour conséquence d'affecter certaines des attributions des CARDER aux communes (l'entretien et la construction des pistes rurales). Le décret n°2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) transforme les CARDER. Intégrant les valeurs de la déconcentration, les CeRPA sont dotées de structures opérationnelles au niveau communal : les Centres Communaux de Promotion Agricole (CeCPA).

> « Après l'indépendance, on a opté pour une économie libérale très tournée vers l'ancienne métropole. Ce fût le modèle socialiste démocratique à partir des années 70 avec une réelle prise en main des secteurs vitaux du développement comme la production, mais il a manqué d'adhésion. Finalement, il y a eu depuis environ une vingtaine d'années, le libéralisme économique caractérisé par la privatisation de nombres de structures ; ce choix demeure néanmoins théorique dans sa mise en œuvre.
>
> Le coton fut la culture la plus organisée avec tous les gouvernements successifs qui lui ont mis les ressources à disposition, puisque faisant rentrer des devises au pays. La promotion du secteur revient globalement à l'Etat, les paysans (pour la plupart pauvre) et les partenaires qui les appuient. […] L'échec d'un modèle de développement et l'influence des échanges internationaux notamment dans la sous-région motivent l'adoption d'un autre modèle. »
>
> Extrait d'entretien avec le coordonnateur de la CAPOD, Cotonou, le 23 août 2013

Ce témoignage montre comment les théories économiques ont été enchainées les unes aux autres sans réellement satisfaire les attentes qui avaient motivé leur adoption. Mais que s'est-il passé au Bénin dans le secteur agricole durant la période 2006 à 2013 ?

5.1.5. L'alternance politique en démocratie ou les réformes du secteur agricole à l'ère du changement et de la refondation (2004-2013)

En 2006, c'est l'alternance politique dans le pays avec l'élection du Docteur Thomas Boni Yayi comme Président de la République. Le 04 avril 2006, lors de son investiture, ce dernier s'est engagé à faire du Bénin un pays de création de richesse, de croissance économique et de prospérité. Pour ce faire, il a ciblé l'agriculture comme l'une des priorités de son Gouvernement.

Dans sa démarche en rupture complète avec le comportement de ses prédécesseurs, le Président Yayi démarre une tournée sur le terrain dès le mois de mai et l'image du Chef de l'Etat dans un champ de coton fait le tour du pays.

Encadré 2 : Extrait du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA)

« […] le Chef de l'Etat a initié une rencontre historique le 19 mai 2006 à laquelle ont pris part tous les cadres du secteur agricole et rural. A cette occasion, le Président de la République a, de manière solennelle et au nom de la nation, invité toutes ces compétences à "positiver le cliché négatif de notre agriculture". Pour ce faire, il a demandé de faire un état des lieux et de lui proposer une démarche pour donner une forte impulsion à l'agriculture en vue de réaliser la révolution verte au Bénin.

En réponse à cet appel qui traduit la volonté clairement affirmée du Gouvernement en faveur du développement du secteur agricole et rural, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a engagé un processus de réflexions et de propositions concertées avec les diverses catégories d'acteurs du monde agricole et rural. Ce processus itératif a conduit à l'élaboration du présent "Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole".»

Source : D'après le *Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA)*, 2011 : 11.

Pour mieux réaliser cette "Révolution Verte", les attributions du ministère en charge de l'agriculture changent. Tous les services relatifs à la gestion des eaux et forêts sont enlevés du MAEP et confiés au Ministère en charge de l'environnement. L'opérationnalisation effective des CeRPA n'a démarré qu'en 2007-2008 avec le recrutement de plus de 2000 agents. Cet effectif est renforcé par les

jeunes Béninois âgés de 18 à 35 ans appelés au service militaire depuis le vote de la loi n° 2007-27 du 20 septembre 2007 portant institution du service militaire d'intérêt national.

La crise alimentaire dans le monde en 2007 a poussé le Gouvernement à accorder des subventions sur certaines denrées alimentaires et produits de première nécessité. Les effets de la crise économique se font sentir surtout sur les produits à l'exportation du pays.

C'est dans ce climat qu'en 2008 les principaux acteurs du secteur agricole se sont réunis lors d'un atelier de validation du premier projet du Plan Stratégique pour la Relance du secteur Agricole du 28 au 30 juillet. Par la suite, plusieurs travaux de relecture et la prise en compte des recommandations de toutes les parties impliquées ont permis d'obtenir le document final du PSRSA en 2011.

Un important budget est alloué au secteur agricole depuis 2006. Malgré les multiples actions entreprises, les scandales n'ont cessé de défrayer la chronique sous les régimes du changement et de la refondation. L'affaire SODECO, une conséquence de la crise politique que traverse le pays aux dires des uns, a accentué le malaise et la crise de confiance entre l'Etat et les opérateurs économiques. L'Etat fait main basse sur la SODECO au détriment des investisseurs privés en 2013. Au cours de cette même année, les CeRPA jugés inefficaces, sont transformés en CARDER (Centres Agricoles Régionaux de Développement Rural). Les aléas climatiques et surtout les inondations cycliques ont fortement influé la production agricole du pays. En 2010, une crue du fleuve Niger a provoqué une inondation d'une grande ampleur sur tout le territoire national. Plusieurs hectares de superficie emblavée sont submergés par les eaux. En 2011, ce sont des feux de brousse qui ont décimé des plantations dans le centre du pays. En 2012, de nouvelles inondations ont provoqué des pertes dans les communes à haut risque d'inondation dont Karimama et Malanville. Mais quelles sont les mutations réelles subies par les structures opérationnelles du développement agricole dans le temps ?

5.2. Lecture institutionnelle de la trajectoire du Bénin en matière de développement agricole

Il convient de rappeler dans cette section les grandes transformations institutionnelles du Ministère en charge de l'agriculture et des autres structures opérationnelles du développement agricole.

5.2.1. Le Ministère en charge de l'agriculture et les structures annexes

La gestion du développement interpelle de prime abord l'organisation étatique. Durant la période coloniale, l'administration avait mis sur pieds diverses directions techniques chargées de gérer le développement agricole de la colonie dahoméenne pour le compte de la France. En 1905, le Service de l'Agriculture et des Eaux et Forêts était chargé de la gestion foncière et de la production agricole. Trois ans plus tard, en 1908, la Direction de la lutte contre les épizooties et de la zootechnie est chargée de la gestion de l'élevage. A partir de l'année 1958, fut créé le premier Ministère de l'Agriculture et de la Coopération du Dahomey.

Après l'indépendance, le développement agricole a été confié à plusieurs ministères dans le temps. Les dénominations ont changé selon les besoins des gouvernants du moment. Le développement agricole était confié au Ministère :

- de l'Agriculture et du Paysannat de 1960 à 1962 ;
- de l'Agriculture et de la Coopération de 1963 à 1964 ;
- du Développement Rural et de la Coopération de 1964 à 1967 ;
- de l'Agriculture de 1967 à 1968 ;
- du Développement Rural et de la Coopération de 1968 à 1969 ;
- du Développement Rural et de l'Action Coopérative de 1970 à 1972 ;
- du Développement Rural et de la Coopération de 1972 à 1974 ;
- du développement Rural et de l'Action Coopérative de 1975 à 1996, mais il est important de noter qu'entre 1978 et 1984, le développement agricole était cumulativement confié à un Ministère des Fermes d'Etat, de l'Elevage et de la Pêche (MFEEP) ;
- du Développement Rural de 1996 à 1999 ;
- de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de 1999 à 2013.

Dans son fonctionnement, le ministère a été accompagné par plusieurs structures. Qu'il s'agisse de ses directions techniques, des offices ou autres organisations. Le récapitulatif des réformes institutionnelles majeures du secteur agricole depuis 1960 figure dans le tableau suivant.

Tableau VII : Réformes institutionnelles du secteur agricole au Bénin de 1960 à 2013

Période	Dénomination du Ministère	Structures sous tutelle	Approche théorique
1960-1972	- Ministère de l'Agriculture et du Paysannat (1960-1962) - Ministère de l'Agriculture et de la Coopération (1963-1964) - Ministère du Développement Rural et de la Coopération (1964-1967) - Ministère de l'Agriculture (1967-1968) - Ministère du Développement Rural et de la Coopération (1968-1969).	- La Direction de l'agriculture (DAGRI) - La Direction de l'Elevage - Direction de la pêche - La Direction de l'Alimentation et la Nutrition Appliquée (DANA) crée en 1962 sous l'appellation de section Dahoméenne de l'Alimentation et de la Nutrition appliquée au sein du Ministère en charge de l'Agriculture. - Le Service du Génie Rural est créé 1965 et devient en 1968, la Direction du Génie Rural et de l'Amélioration Foncière. - Un Centre horticole et nutritionnel est créé à Ouando à Porto Novo en 1963. - Le fonds de soutien des prix à l'exportation fut créé en 1961. Cette structure fut bientôt transformée en Fonds Autonome de Stabilisation et de soutien des produits à l'exportation en 1967. - Le 01 janvier 1969, le CARDER du Mono est créé. - En 1972, les attributions du fonds seront confiées à la société du Dahomey (SOCAD). - A cette époque, il existait des sociétés dites d'intervention qui s'occupait de la gestion intégrée des filières : la CFDT et la SATEC pour le coton, la SODAK pour le Kénaf, la SONADER pour le palmier à huile, etc.	- Modèle de développement holistique = Approche libérale - Approche de développement du secteur agricole = Approche coopérative Approche par filière <u>Analyse</u> : 1960-1972 : les politiques agricoles (centrées sur cultures de rentes) se sont poursuivies sur la lancée impulsée par la colonisation. Il y a suivisme (exemple des coopératives obligatoires)
1972-1989	- Ministère du Développement Rural et de la Coopération (MDRC de 1972 à 1974) - Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRAC de 1975 à 1989)	- En 1974, la DANA devient une direction qui passera sous la tutelle du Ministère de la Santé entre 1975 et 1983. - Un Fonds Autonome de Stabilisation et de soutien des prix de produits agricoles (FAS) naît en 1975. - En 1975, la création des CARDER est généralisée à toutes les provinces du pays. - Toujours en 1975, la Direction de la Production Animale est supprimée et un an plus tard, une Direction des Pêches est créée. - En 1977, la Direction du Génie Rural et de l'Amélioration Foncière va devenir la Direction du Génie Rural. Elle est chargée de la mécanisation agricole, de la maîtrise de l'eau et de la construction des pistes rurale. Dotée d'antennes au niveau des CARDER, son existence créé des conflits d'attributions avec l'Office Béninois de l'Aménagement Rural (OBAR) qui va disparaître en 1984.	Modèle de développement holistique : Le marxisme et la planification du développement. Approche de développement du secteur agricole Planification et centralisation du Développement Rural Intégré

Période	Dénomination du Ministère	Structures sous tutelle	Approche théorique
		- Le Centre horticole et nutritionnel de Ouando devient une direction dont les antennes sont dans les CARDER. - Entre 1978 et 1984, les actions du secteur du développement rural ont été placées sous la responsabilité du MDRAC et d'un Ministère des Fermes d'état de l'élevage et de la - pêche (MFEEP). - En 1982, le Fonds Autonome de Stabilisation et de soutien des prix de produits agricoles (FAS) devient une direction de la SONAPRA (Direction de la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des produits agricoles). - Cette même année (1982), la liquidation des entreprises de l'Etat a conduit le Gouvernement marxiste à affecter aux CARDER la gestion des usines de transformation de produits agricoles de leurs ressorts territoriaux. - En 1983, la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) est créée par décret n°83-77 du 04 mars 1983. C'est une société d'état à caractère commercial et industriel, autonome financièrement et doté d'une personnalité civile. A l'origine elle avait entre autres comme mission d'approvisionner les CARDER, et toutes autres structures de l'Etat à vocation agricole en facteurs de production (intrants, engrais, pesticides, machines), la commercialisation des produits agricoles au plan national et l'exportation du surplus. - En 1984, la DANA revient au Ministère en charge de l'agriculture. - En 1989, l'évaluation des CARDER conduit le Gouvernement à parler d'une réforme.	<u>Analyse</u> : 1972-1989 : les politiques agricoles se focalisent sur l'urbanisation des centres agricoles et l'industrialisation sans une réelle maîtrise technologique.
1989-2004	- Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRAC de 1989 à 1996) - Ministère du Développement Rural (1996-1999)	Le pays subit encore les effets du crash économique de la fin des années 1980. Tous les secteurs de l'économie nationale sont paralysés. Les travailleurs sont en grève. Le peuple exige le départ du Président Kérékou et la fin de la révolution. Après la conférence nationale des forces vives de la nation du mois de février 1990 va changer la trajectoire du pays. - L'organisation du ministère (services change la séparation est faite entre les services centraux et les services techniques et déconcentrés d'une part, et d'autre part entre les fonctions techniques et les fonctions politiques d'autres part. un Secrétariat Général est créé dans le Ministère.	Approche du développement holistique = Modèle néo libéral de développement + PAS + OMD Approche de développement du secteur agricole = La vulgarisation agricole et

Période	Dénomination du Ministère	Structures sous tutelle	Approche théorique
	- Ministère de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche (1999-2004)	- La direction du Conditionnement et de Contrôle des Produits (DCCP), devient la Direction de la Promotion de la Qualité et du Conditionnement des produits agricoles (DPQC). - La direction de l'Action Coopérative (DAC), devient Direction de la Promotion et de la Législation Rurales (DPLR). - La Direction de l'Administration (DA) devient Direction des Ressources Humaines. - En 1991, après la réforme des CARDER (décret 91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des centres d'Action Régionaux pour le Développement Rural, ces derniers perdent leurs attributions commerciales et industrielles au profit de la SONAPRA en matière de commercialisation et d'industrie (notamment le transfert des usines d'égrenage de coton). - Dans le cadre de la mise en œuvre des PAS impliquant la libéralisation et la professionnalisation de divers secteurs d'activités, la CNAB a été créée. - Les CARDER perdent ainsi leur statut d'organisme public pour devenir des offices à caractère agricole. - Avec l'essor de la société civile, les organisations de producteurs agricoles prennent de plus en plus de l'importance. L'Etat les accompagne dans la libéralisation du secteur en les organisant (1991-1992 pour la phase pilote et 1998-1999 pour les transferts d'activités). Ce sont les Organisations Professionnelles Agricoles. - La SONAPRA est désormais chargée de l'approvisionnement direct des producteurs en facteurs de production, à la place des CARDER. - L'accès aux professions de distributeur d'intrants agricoles et de vétérinaires est facilité. - La gestion de sous-secteurs tels que l'égrenage, importation et distribution d'intrants, est ouverte aux opérateurs privés entre 1992 et 1994. - On assiste en 1999 à la création de deux associations phares marquant l'effectivité de la libéralisation de l'agriculture : l'Association Interprofessionnelle (AIC) et de l'Association Professionnelle des Egreneurs du Bénin (APEB) et la Fédération de l'Union des Producteurs (FUPRO-Bénin). - Le monopole de la SONAPRA pour la commercialisation du coton graine est levé en 2002.	le training and visit. L'approche participative est introduite pour la première fois. <u>Analyse</u> : 1989-2004 : après une période de léthargie, les CARDER reprennent leurs activités. Pendant ce temps, en 2001, la Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural (LDPDR) de 1991, est actualisée pour donner naissance au Schéma directeur, d'un Plan Stratégique Opérationnel (PSO). Avec la décentralisation, la libéralisation est de retour avec l'économie de marché.

Période	Dénomination du Ministère	Structures sous tutelle	Approche théorique
2004-2013	- Ministère de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche (MAEP dur la période 2004-2013)	- L'approche par la vulgarisation agricole était très coûteuse à l'Etat au vu des faibles performances du secteur. L'Etat décide d'évaluer la viabilité des CARDER et de les réformer en cas de nécessité durant la période 2002-2003. - L'ensemble des acteurs du secteur agricole décide de réformer les CARDER et de mettre en place de nouvelles structures. C'est la naissance des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) consacré par le décret n°2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA). Les CeRPA remplacent les CARDER dans les six (06) régions agricoles du Bénin en 2004. - En accord avec les recommandations de la Conférence Nationale, la décentralisation du pouvoir et la déconcentration de l'administration étaient de nouvelles trajectoires à emprunter par le pays. C'est la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, que la décentralisation a été opérée par la suite l'organisation des 1ère élections communales en 2003 ont permis l'installation des nouveaux maires. La décentralisation a eu entre autres pour conséquences d'affecter certaines des attributions des CARDER aux communes (l'entretien et la construction des pistes rurales). - En 2006, avec l'alternance politique qui s'opère, les attributions du ministère en charge de l'agriculture changent à nouveau. Tous les services relatifs à la gestion des eaux et forêts sont enlevés du MAEP et confiés au Ministère en charge de l'environnement. - L'opérationnalisation effective des CeRPA n'a démarré qu'en 2007+2008 avec le recrutement de plus de 2000 agents. - En 2011, le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole est validé son élaboration avait commencé depuis 2008. - L'Etat refait la main mise sur la SODECO au détriment des investisseurs privés en 2013. - En mars 2013, les CeRPA sont jugés inefficaces et sont transformés en CARDER (Centres Agricoles Régionaux de Développement Rural). Cette nouvelle transformation est consacrée par le décret n°2013-137 du 20 mars 2013 portant transformation des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) en Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER).	Approche du développement holistique = Modèle néo libéral de développement + OMD + SCRP Approche de développement du secteur agricole = La spécialisation et le conseil agricole. Analyse : 2004-2013 : L'année 2004 marque la création des CeRPA. En 2008, le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) est mis en place pour lutter contre la crise alimentaire de 2007-2008. En 2011, le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole est validé. En 2013, c'est le retour du CARDER. Il y a répétition dans la réforme.

Source : Données de terrain, 2014.

Pour simplifier la présentation de l'enchaînement des grands courants de réformes du secteur agricole au Bénin, le schéma suivant rend compte de la succession et parfois la répétition des mouvements réformistes.

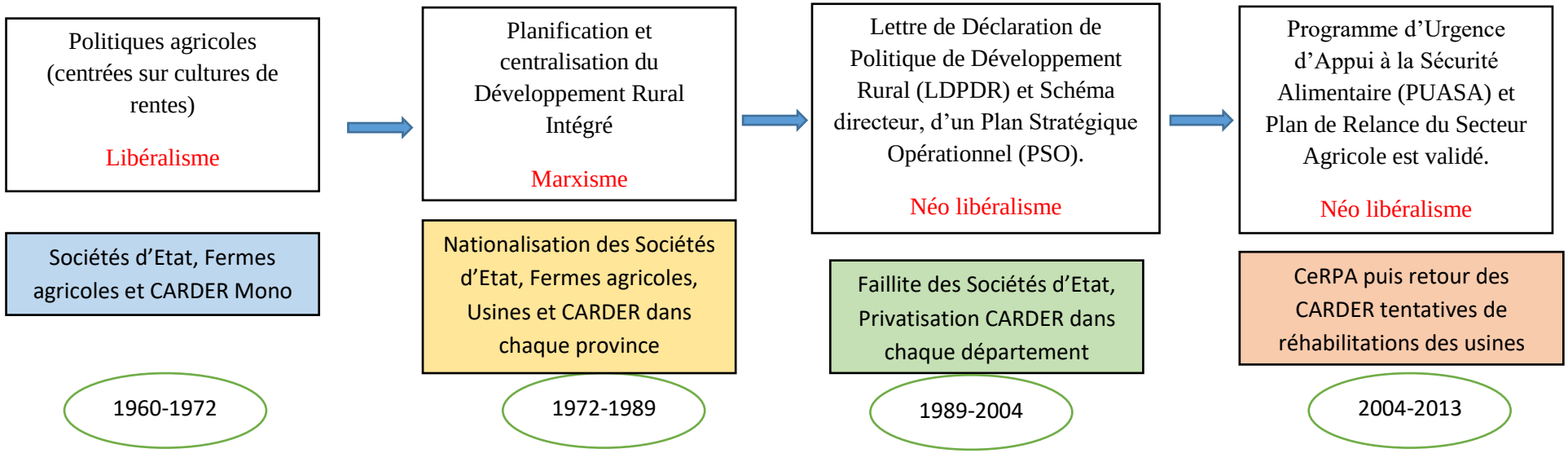

Figure 1: La succession et la répétition des réformes de 1960 à 2013

Source : Données de terrain, 2014.

5.2.2. Les réformes du CARDER

Les CARDER en tant que structures opérationnelles présentes sur le terrain ont une importance réelle dans l'environnement institutionnel du développement agricole. Depuis le premier CARDER de 1969 à 2013, ils ont subi plusieurs mutations.

5.2.2.1. De la création du CARDER à sa généralisation en 1975

Les difficultés que connaissaient les sociétés d'intervention dans la période 1965-1968, ont poussé les autorités du Dahomey en charge du développement rural à réfléchir sur des solutions et de nouvelles initiatives pour redynamiser le secteur. C'est dans ce contexte que le premier Centre d'Action Régional de Développement Rural (CARDER) a été créé à Lokossa le 01 janvier 1969. Ce centre pilote n'a réellement démarré ses activités qu'au mois de mars 1969 (selon le plan de campagne 1970-1971). Seul l'ancien département du Mono avait été doté d'un CARDER par le Ministère du Développement Rural et de la Coopération. Voici un extrait du rapport annuel de l'année 1971 qui illustre cette situation :

Encadré 3 : Extrait du Rapport annuel de la campagne 1970-1971 du CARDER du Mono

> *« Créé en 1969, le centre d'Action Régionale pour le développement Rural du Mono, termine avec l'exercice 1970 – 1971, son deuxième exercice. […] Cette démarche s'avère d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'une expérience dont, la mise en place appelait le scepticisme des uns et la détermination des autres. Il est certain également que, deux campagnes n'auront pas suffi pour dissiper la crainte de ceux qui annoncent pour bientôt l'Echec de la formule* »

Source : D'après le rapport annuel 1970-1971 du Carder Mono : 1

Doté d'une structure à paliers, le CARDER était placé sous la responsabilité du Chef d'Opération. Ce dernier avait sous ses ordres les chefs section comptabilité, formation, coopération et commercialisation, animation et les chefs secteurs. Le chef de secteur était chargé d'administrer le développement rural dans des territoires délimités. Il a sous ses ordres les chefs sous-section conformément à l'organigramme en annexe c. Durant sa phase pilote, le CARDER était chargé de

la vulgarisation des techniques agricoles, les appuis techniques, les conseils - formations à l'endroit des producteurs agricoles, les suivis et les planifications des activités agricoles et rurales de l'ancien département du Mono. Le CARDER menait ses activités en collaboration avec la SONADER qui s'occupait toujours de gérer la filière palmier à huile. Des agents d'encadrement incitaient les villageois à former des groupements. Le CARDER avait pour mission la vulgarisation, l'appui technique, le suivi et le conseil des producteurs dans les villages du Mono. La circonscription agricole comprenait six (06) secteurs et vingt (20) sous-secteurs. Les secteurs agricoles sont : secteur Aplahoué, secteur Koulikanmè (ainsi écrit dans les archives mais se référant à Klouékanmè), secteur Bopa, secteur Lokossa, secteur Grand-Popo et secteur Dogbo. Chaque secteur était confié à la responsabilité d'un chef secteur tandis que les sous-secteurs étaient confiés à des moniteurs. Chaque moniteur avait sous ses ordres plusieurs encadreurs en contact avec les villages.

Le secteur Aplahoué comprenait les sous-secteurs suivants : Aplahoué, Azovè, Djakotomè, Hounkémé et Sèbiohoué. Le secteur Koulikanmè comptait les sous-secteurs Koulikanmè, Djotto, Adjahonmè, Houédogli et Toviklin. Le secteur Dogbo comprenait trois (03) sous-secteurs : Dogbo, Dévé et Lalo. Les trois secteurs Aplahoué, Koulikanmè et Dogbo couvraient toute l'étendue du département du Couffo. Le secteur Bopa était constitué par les sous-secteurs Bopa, Lobogo et Houéyogbé. Le secteur Lokossa se composait des sous-secteurs Lokossa et Agamè. Enfin, le secteur Grand-Popo se formait des sous-secteurs Comè et Adjaha. Le CARDER employait quatre-vingt (80) encadreurs qui couvraient tout le département du Mono.

Avec la révolution de 1972, l'Etat généralise le Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) à toutes les provinces du pays. L'ordonnance n°75-84 du 29 décembre 1975 portant création et approbation des statuts du Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) précise, dans les statuts annexés au décret que ces structures ont un caractère industriel et commercial.

Encadré 4 : Extrait de l'ordonnance n°75-84 du 29 décembre 1975 portant création et approbation des statuts du Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER)

« Article 1er : Le Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) est un organisme public à caractère industriel et commercial jouissant de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

L'activité du CARDER couvre le territoire d'une province.

[…]

Article 3 : Le CARDER a pour but sur la base du programme défini par les instances politiques et gouvernementales et dans le cadre d'une action régionale intégrée :

1°) de développer la production agricole, la production forestière, la production animale et les infrastructures connexes.

2°) D'organiser les forces productives à la campagne en vue de la création des coopératives de type socialiste.

3°) D'assurer ou de faire assurer la commercialisation primaire des produits pour le compte des producteurs en attendant leur regroupement en organisations adéquates.

4°) Et d'une façon générale d'effectuer toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, socio-éducatives pouvant se rapporter directement ou indirectement à son objet. »

Source : D'après l'ordonnance n°75-84 du 29 décembre 1975, Annexe c – Le statut des CARDER, titre 1

La mission du CARDER depuis sa phase pilote était, entre autres, la commercialisation des produits agricoles, la vulgarisation les thèmes techniques pour améliorer le rendement et accroître la production, l'aide des producteurs à s'organiser et la gestion des crédits agricoles. Dès la prise de l'ordonnance de1975, le CARDER de Lokossa est passé du statut de projet pilote à celui d'organisme public autonome. En plus de sa mission habituelle, il est chargé de la gestion de l'approvisionnement en intrants, de la gestion des usines et unités de productions du ressort territorial, de la transformation et le conditionnement des produits agricoles. Il est également rendu responsable du génie rural, de l'alphabétisation, des eaux et forêts et enfin de la gestion des radios rurales.

5.2.2.2. De 1975 à l'avènement de la démocratie en 1990

Le renforcement de la mission du CARDER a eu pour conséquence l'accroissement des besoins en renforcement des capacités humaines, financières et matérielles. Les résultats obtenus à la fin de la première campagne agricole (1975-1976) ont dépassé les prévisions dans la région agricole du Mono (selon le rapport annuel 1975-1976). Au titre de ses activités de formations, le

CARDER Mono avait formé plusieurs jeunes membres des clubs de villages. Cependant, le rapport notifie que le manque de terres exploitables a rendu difficile l'installation de ces jeunes. De nouvelles techniques agricoles sont expérimentées. Les agents d'encadrement ont réussi à mobiliser les producteurs agricoles. Plusieurs Groupements Villageois de Producteurs (GV) ont été créés. Certains d'entre eux se sont dotés de magasins d'approvisionnement qu'ils ont gérés de façon autonome après le retrait des agents du CARDER. Les GV se réunissaient au sein de coopératives dotées de capital social (cotisé par les membres). A cette époque, l'actuelle commune de Toviklin était contenue dans Klouékanmè. On dénombrait à Aplahoué 33 GV de 3.269 producteurs agricoles et à Klouékanmè 37 GV de 3.583 producteurs agricoles. La culture attelée introduite dans la région en 1974 reste toujours expérimentale. Le CARDER Mono collaborait avec plusieurs partenaires en 1975. Il s'agit notamment des volontaires du Corps de la Paix, la subdivision régionale des travaux publics et la Coopérative Provinciale de Construction du Mono (COPROMO). Le CARDER Mono, pour son fonctionnement était doté de l'organigramme représenté en annexe c. Après quelques années, le CARDER à l'époque de la révolution a été renforcé (confère annexe c).

Durant les années 1980, plusieurs entreprises publiques peuplaient le paysage institutionnel de la République Populaire du Bénin. Parmi elles, les plus nombreuses étaient des entreprises de transformation des produits agricoles. On peut citer la Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH), la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG), la Société Nationale des Fruits et Légumes (SONAFEL), la Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI) pour le coton. Il y avait des entreprises textiles telles que l'Industrie Béninoise des Textiles (IBETEX), la Société Béninoise des Textiles (SOBETEX), des unités de broyage de clinker comme la Société des Ciments du Bénin (SCB) et Société Nationale des Ciments (SONACI), et une usine de céramiques, la Céramique Industrielle du Benin (CIB). Une autre catégorie rassemble les grandes entreprises d'importation telles que la Société d'Alimentation Générale du Benin (AGB), qui importait les produits alimentaires), la Société Nationale de Commercialisation des Produits

Pétroliers (SONACOP) qui assure la distribution de produits pétroliers, la Société Nationale de Papeterie et de Librairie (SONAPAL), l'Organisation commune Benin-Niger (OCBN) pour le transport ferroviaire, etc.

Les problèmes institutionnels et financiers que connaissent les entreprises publiques ont amené le gouvernement à mettre sur pieds une commission gouvernementale, à produire des réformes. Plusieurs sociétés ont été fusionnées, d'autres liquidées à partir de 1982. Ainsi, suite aux résultats catastrophiques enregistrés par les sociétés provinciales et nationales du secteur agricole, l'Etat a procédé à leur liquidation[41]. Il a dû transférer leurs compétences, leurs personnels et leurs patrimoines après leur dissolution aux CARDER. Pour permettre à ceux-ci de faire face à leur nouvelle mission qui comporte la prise en charge d'importantes activités commerciales et industrielles, il a été procédé à la réorganisation des CARDER avec la création d'une direction générale. L'importance des activités à mener étant en totale discordance avec les moyens alloués et/ou générés, la situation financière des CARDER s'est progressivement dégradée, de même que leurs performances techniques. Le déséquilibre structurel ainsi créé nécessitait une thérapie de choc.

5.2.2.3. De la réforme du CARDER de 1993 à celle de 2013

Après la faillite de l'Etat durant les années 1980, il fallait revoir la mission des CARDER pour éviter les travers observés les années précédentes : le détournement de fonds, la mauvaise utilisation du personnel, la faillite des usines placées sous l'administration des CARDER, le manque d'approvisionnement des producteurs, etc. La mise en œuvre du PAS et l'impératif du redressement des finances publiques ont poussé les gouvernants à réformer le CARDER par le décret 91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionaux pour le Développement Rural. L'application de ce texte a été rendu possible grâce à l'arrêté

[41] Exemple de la gestion des plantations domaniales d'anacarde qui ont connu quelques difficultés et furent liquidées en 1982. Leurs patrimoines furent d'abord confiés à a la Société Nationale pour le Développement Forestier (SNAFOR) qui fut dissoute à son tour.

n°025/MDR/DC/CC/CP du 13 janvier 1992 portant attribution, organisation et fonctionnement des Centres d'Action Régionaux pour le Développement Rural (CARDER), signé par Monsieur Mama Adamou - N'Diaye, alors Ministre du Développement Rural.

Encadré 5 : Extrait de l'arrêté n°025/MDR/DC/CC/CP du 13 janvier 1992 portant attribution, organisation et fonctionnement des Centres d'Action Régionaux pour le Développement Rural (CARDER)

« Article 1er : Le Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) est un établissement public qui a pour mission d'appuyer le développement rural. A ce titre, il est chargé :

- *de la définition des mesures de politique agricole propres à améliorer l'environnement économique et social des exploitations agricoles et du suivi de leur application*
- *de l'appui technique aux paysans et à leurs organisations. Il vise à aider les paysans à améliorer leurs techniques de production et leur productivité et à leur permettre d'accéder plus facilement aux biens et services nécessaires pour atteindre leurs objectifs de production et en assurer la valorisation*
- *de la définition et de la mise en œuvre des conditions d'exploitation des ressources naturelles et de leur préservation*
- *de la coordination des activités des Organisations Non Gouvernementales intervenant dans le développement rural. »*

Source : D'après l'arrêté n°025/MDR/DC/CC/CP du 13 janvier 1992

Le CARDER d'avant la période démocratique s'étant montré incapable d'assumer sa mission, ses attributions ont été partagées entre la SONAPRA (pour ce qui concerne le volet commercial et industriel), les ONG (la formation, l'alphabétisation et la sensibilisation), aux mairies en devenir (le génie rural), les organisations professionnelles agricoles et les opérateurs privés (l'approvisionnement en intrants).

Comme le montre l'organigramme du CARDER du Mono après le décret 91-310 du 31 décembre 1991 et l'arrêté n°025/MDR/DC/CC/CP du 13 janvier 1992, cette structure a perdu certaines attributions notamment celles en relation avec la commercialisation et l'industrie. Les CARDER se sont spécialisés dans l'appui-conseil.

Durant cette période pré-décentralisation, le flou est consommé autour des prérogatives de l'Etat, de la société civile, des maires et chefs de villages. Le secteur agricole et les structures opérationnelles de l'Etat et donc les CARDER n'ont pas été épargnés par ce climat d'imprécision.

A la fin du PRSA en 1998, les CARDER se sont retrouvés incapables d'assurer leur mission. En effet, avec la dévaluation du franc CFA et la crise économique, les ressources allouées par l'Etat aux CARDER étaient insuffisantes pour financer le fonctionnement et les activités de ces structures. La conclusion qui se dégage de ce qui précède est que la réforme de 1991 n'a pas réellement permis de régler les problèmes du secteur. Les activités industrielles et commerciales des CARDER qui leur permettaient de gagner un peu d'argent pour s'autofinancer ont disparu et l'Etat se retrouve seul à financer ces structures. Les CARDER ont dû cesser toute activité durant la période faute de financement.

Avec la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, la décentralisation a été opérée et par la suite l'organisation des 1ères élections communales en 2003 ; il fallait opérer des choix pour la survie des structures opérationnelles déconcentrées du ministère de l'agriculture. C'est l'ère des Programmes de Développement Communal (PDC). Ces derniers sont réalisés sans partenariat technique et financier durable. C'est dans ces circonstances que l'année 2004 a sonné le glas des CARDER qui sont devenus les Centres Régionaux de Promotion Agricole (CeRPA). C'est par le décret n°2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux de Promotion Agricole (CeRPA), que le Ministre Lazare Sèhouéto, alors Ministre en charge de l'agriculture pris l'initiative de créer ces structures comme des offices à caractère social, culturel et scientifique. Les CeRPA au niveau régional (département) ont une autonomie administrative et financière. De ces dernières dépendent les Centres Communaux de Promotion Agricole (CeCPA) qui ne sont pas autonomes.

Pour un informateur (dont l'identité est tue), l'influence des partenaires extérieurs sur la décision d'abandonner l'approche CARDER, qui a pourtant été recommandée au Burkina-Faso et couronnée de succès, est désastreuse. La nouvelle institution a aussi une organisation en paliers. Administré à partir du département, le CeRPA a des démembrements dans les communes. Une innovation est apportée à l'architecture du CeRPA à travers l'Unité d'Appui aux Réformes et à la

Vérification Interne (UARVI) qui soutient le Directeur Général dans son travail. La mission de l'UARVI est précisée dans l'arrêté n°776 /MAEP/D-CAB/SGM/DRH du 03 juin 2004 portant attribution, organisation et fonctionnement du Centre Régional pour la Promotion Agricole des départements du Mono et du Couffo. Aux termes de son article 16, *« L'Unité d'Appui aux Réformes et à la Vérification Interne (UARVI), a pour mission sous la coordination opérationnelle directe du Secrétaire Général Adjoint du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, d'assister la Direction Générale du CeRPA et des différents démembrements dans le processus des réformes, en vue d'assurer des services efficaces et efficients au niveau du CeRPA, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du département agricole»* (MAEP/RB, 2004 :11).

Le CeCPA est dirigé par un Responsable Communal pour la Promotion Agricole (RCPA). Il dirige une équipe de techniciens spécialisés en divers domaines selon les potentialités de la commune.

Les CeRPA, à leur tour, n'ont pas fonctionné comme l'espéraient les initiateurs. En 2013, il fut décidé de les transformer à nouveau en CARDER. Non plus en Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER), mais en Centre Agricoles Régionaux de Développement Rural (CARDER). Cette nouvelle structure diffère des précédentes puisque ce CARDER « nouvelle génération » comme le disent les habitués du développement rural et agricole n'est CARDER que de sigle. Ces offices à caractère agricoles sont dotés de la personnalité morale et d'une autonomie financière. Voici l'extrait de l'article 6 du décret n°2013-137 du 20 mars 2013 portant transformation des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) en Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER) :

> *« Le Centre d'Actions Rurales pour le Développement de la Région Agricole (CARDER) a pour objet de :*
> - *mettre en œuvre la politique agricole propre à améliorer l'environnement technique, économique et social des exploitations et des entreprises agricoles au niveau régional ;*
> - *coordonner les interventions des acteurs publics et privés du secteur agricole au niveau régional ;*
> - *appuyer la diversification et la promotion des filières agricoles ;*

- *appuyer les organisations professionnelles agricoles, les entreprises privées agricoles et les collectivités locales ;*
- *assurer la protection phytosanitaire et zoosanitaire, et le suivi du secteur agricole ;*
- *assurer la mise en place, le suivi et le contrôle des normes techniques, des infrastructures d'aménagement et d'équipements agricoles ;*
- *veiller à la gestion rationnelle de la flore, de la faune, des sols et des eaux ;*
- *veiller à la prise en compte de la dimension genre dans toutes les actions de promotion agricole et rurale ;*
- *mener toutes les actions se rattachant directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou de nature à favoriser leur développement ;*
- *recevoir et assurer toute délégation de pouvoir du Ministre chargé de l'Agriculture, dans son ressort territorial de compétence ;*
- *apporter une assistance-conseil aux communes dans le secteur agricole conformément à la politique nationale de décentralisation et de déconcentration en vigueur.»*

Source : D'après le décret n°2013-137 du 20 mars 2013

Dans le décret n°2013-137 du 20 mars 2013 portant transformation des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) en Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER), il est bien mentionné « Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER) ». Mais dans les statuts qui lui sont annexés, l'article 6 (comme le montre l'encadré ci-dessus) parle encore de « Centre d'Actions Rurales pour le Développement de la Région Agricole (CARDER) ». Est-ce fait à dessein ou est-ce une omission ? Puisque l'article 1er des mêmes statuts parle de Centres Agricoles Régionaux de Développement Rural, on peut supposer qu'il s'agit d'une erreur ou d'une omission dans l'article 6 des présents statuts. Le CeCPA est dirigé par un Responsable Communal pour la Promotion Agricole (RCPA) qui coordonne les activités de promotion agricole de la commune. Il n'en a pas toujours été ainsi selon les informateurs.

> « Avant 2004 les communes étaient regroupées : Aplahoué et Djakotomey étaient ensemble et constituaient un secteur sous un RDR (responsable de développement rural), Klouékanmè plus Toviklin étaient ensemble et Lalo plus Dogbo étaient réunies. Il y avait un seul RDR pour deux communes. Durant la révolution, c'est le CARDER qui gérait les usines. Donc il y avait de l'argent au CARDER. Les usines, la SODECO, la SONAPRA c'était les CARDER qui géraient tout ça. Pour ce qui concerne les innovations dans les pratiques culturales c'est la recherche qui fait ça ce n'est pas dû aux réformes. Après la réforme de 2004, on a dissocié les communes et chaque commune est devenue autonome sous un RCPA (Responsable Communal pour la Production Agricole). Dans l'ancien CARDER les agents étaient polyvalents (APV) avec le CeRPA il y a eu une spécialisation des agents par sous-secteur CPA

(Conseillé en Production Animale), CPV (Conseiller en Production Végétale) CPH (Conseillé en Production Halieutique).
La nouvelle réforme de 2013 a fait changer les noms des techniciens. Pour la production végétale, au niveau du SCDA CARDER, c'est le CPV TSPV (Technicien Spécialisé en Production Végétale). Il est supérieur au CPV (Conseiller en Production Végétale) qui est sous lui. Pour les deux autres sous-secteurs, il y a le TSPA (Technicien Spécialisé en Production Animale) et le CPA (Conseiller en Production Animale) pour l'élevage, le TSPH (Technicien Spécialisé en Production Halieutique) et le CPH (Conseiller en Production Halieutique) pour la pêche.
Toutes ces réformes aboutissent à la spécialisation des agents du CARDER. Cette spécialisation est de plus en plus poussée. Mais les effectifs de CP ne suffisent pas pour qu'il y en ait un pour chaque spécialité par village. C'est l'en-tête qui a changé mais au fond c'est le même. On a changé le RCPA en RDR pour agir psychologiquement sur les producteurs. C'est fondamentalement ce qui a changé. Le CARDER a un effet psychologique sur le paysan qui a perdu foi en l'Etat. Parce que la réforme de 2004 en CeRPA n'a pas été internalisée par les producteurs. »

Extrait d'entretien avec le Responsable du Développement Rural (RDR) de la commune de Klouékanmè, Klouékanmè, le 23 novembre 2013

Il ressort de cette déclaration et d'analyse comparée du décret N°2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des Statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) et du décret n°2013-137 du 20 mars 2013 portant transformation des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) en Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER) plusieurs éléments. Fondamentalement, les attributions de cette structure opérationnelle du MAEP n'ont pas changé d'un texte à un autre. Le ressort territorial est demeuré le même entre les structures communales du CeRPA et les SCDA CARDER. La désignation des structures communales a changé ainsi que celle des techniciens chargés de la promotion agricole. La question de l'accompagnement de la promotion agricole telle qu'elle se faisait par des professionnels comme que les vétérinaires au temps de l'ancien CARDER n'a pas été réglée. La question de l'autonomie financière des CARDER n'a pas été réglée non plus dans cette réforme, malgré le plaidoyer des responsables locaux. Enfin, le problème de la fourniture en quantité suffisante des intrants est resté irrésolu.

En un mot, la réforme du CARDER semble être une tentative de propagande à l'endroit des producteurs agricoles qui idéalisent le CARDER d'alors. Cette propagande se base sur l'opinion

publique généralement défavorable à l'égard des CeRPA et des mécanismes de gestion des filières agricoles. Avec une forte médiatisation, la propagande tente d'infléchir cette opinion dans un sens plus favorable en jouant sur le psychisme des producteurs agricoles. On peut conclure de cette analyse qu'il y a répétition dans la réforme puisque le SCDA CARDER n'est CARDER que de nom. Il a gardé les mêmes missions, les mêmes moyens que le CeRPA qu'il est pourtant censé transformer.

Depuis les années 1960, les réformes se sont enchaînées dans le secteur agricole au Bénin. Comme le démontre la lecture institutionnelle des réformes du secteur, une stratégie adoptée montre très tôt ses limites et les gouvernants béninois passent à autre chose. Que cachent ces pratiques ? Pourquoi les réformes ne « marchent –elles » pas ? Quelle est la place de l'évaluation dans les politiques publiques agricole au Bénin ? Les réponses à ces questions seront apportées par la section suivante.

5.3. Les retours d'expériences ou la place des évaluations

La réalisation des évaluations suite à la mise en œuvre des politiques agricoles et la pratique des actions correctives et réajustements qu'elles imposent est importante pour le succès d'un processus de développement. Cette section vise à comprendre l'attitude des responsables du développement agricole béninois dans le temps par rapport à ces considérations méthodologiques.

5.3.1. L'observation de la pratique évaluative au Bénin

Pour comprendre les pratiques évaluatives du Ministère en charge de l'agriculture, plusieurs rapports, plans de campagnes agricoles (au total 31 ont été analysés sur la base d'une grille d'évaluation). Ces documents, qui couvrent la période 1958-2005 ont été associés à plusieurs rapports d'évaluation effectués par des consultants extérieurs au ministère et à des budgets programmes élaborés par la Direction de la Programmation et de la Prospective du ministère. . Les

résultats obtenus peuvent se présenter comme représenté sur le graphique 1. Lors d'un brainstorming réalisé à la Primature, il est ressorti que bien que l'évaluation soit importante, ce qui induit véritablement les réformes en matière politiques publiques provient d'une autre source.

> « Ce choix dépend de l'état de maturité (administration, production, économique, financière, etc.) des pays à l'issue des indépendances, le modèle de développement choisi ne peut plus être utile plus de 50 ans après. Aux indépendances on était 1.300.000 personnes vivant au Bénin en 60 ans la population est multipliée de près de 10 fois. Ce qui marchait pour ces gens ne peut plus suffire pour plus de 9 millions. Il faut donc revoir les choses, le facteur temps est un déterminant des changements de politiques. Les Etats africains en général et le Bénin en particulier n'ont pas souvent les moyens de leurs politiques (moyens financiers et techniques), ce qui implique les négociations parfois difficiles que nous devons faire avec les partenaires. Je vous donne l'exemple du PSRSA qui a été très difficile, les partenaires voulaient que l'agriculture soit familiale alors que le gouvernement voulait une agriculture industrielle.
>
> Les conditions de négociation qui orientent les changements de choix de développement ce n'est ni blanc, ni noir mais c'est un juste milieu. Un aspect important est l'inexistence d'un cadre institutionnel pérenne dans le temps. Ce qui provoque l'instabilité des modèles de développement. Chacun de ces éléments concourent à cette instabilité des choix et modèles de développement. Ce qui peut expliquer les successions de réformes qu'on a observé. »
>
> Extrait du brainstorming réalisé avec les cadres de la Primature, Cotonou, le 21 mars 2013.

L'examen de l'aptitude des politiques agricoles à faire des retours d'expériences et des évaluations au Bénin, a été réalisé pour ces politiques sur la base de divers paramètres et diverses modalités. Les observations réalisées permettent de concevoir le graphique 1 de la page suivante.

Les paramètres A, B, C et D renvoient à des modalités d'appréciation de la mise en œuvre des critères d'évaluation à travers les 31 documents de suivi-évaluation que sont les plans annuels de campagne et les rapports annuels de 1959 à 2007 puis les budgets programmes de 2007 à 2013. Posons :

A : le critère est très bien appliqué ; B : le critère est assez-bien appliqué ;

C : le critère est peu appliqué ; D : le critère n'est pas du tout appliqué.

Les critères d'évaluations dont il s'agit renvoient à la clarté des objectifs visés, la cohérence entre les moyens de suivi-évaluation et les objectifs, la cohérence entre les objectifs et les moyens politiques, la pérennité des résultats, la pertinence de la demande budgétaire, le réalisme du calendrier et la pertinence de l'initiative.

La clarté des objectifs renvoie à leur énoncé, à leur faisabilité et la cohérence entre eux. Par rapport à ce critère, 94% des plans de campagnes étudiés présentent des objectifs clairs. D'une année à une autre c'est souvent le même objectif qui revient. La tendance générale est qu'il faut attendre au moins une année après une réforme du CARDER pour voir la prise en compte de la nouvelle mission dans les documents de programmation.

Le critère de cohérence quant à lui, essaie de répondre à deux questions : les différents objectifs de l'intervention publique sont-ils en relation avec les moyens mobilisés ? Sont-ils en cohérence les uns avec les autres ? Autrement dit, sont-ils complémentaires et non redondants voire en contradiction ?

Graphique I : Critères d'évaluation des politiques agricoles durant 31 campagnes agricoles sur la période 1959-2005

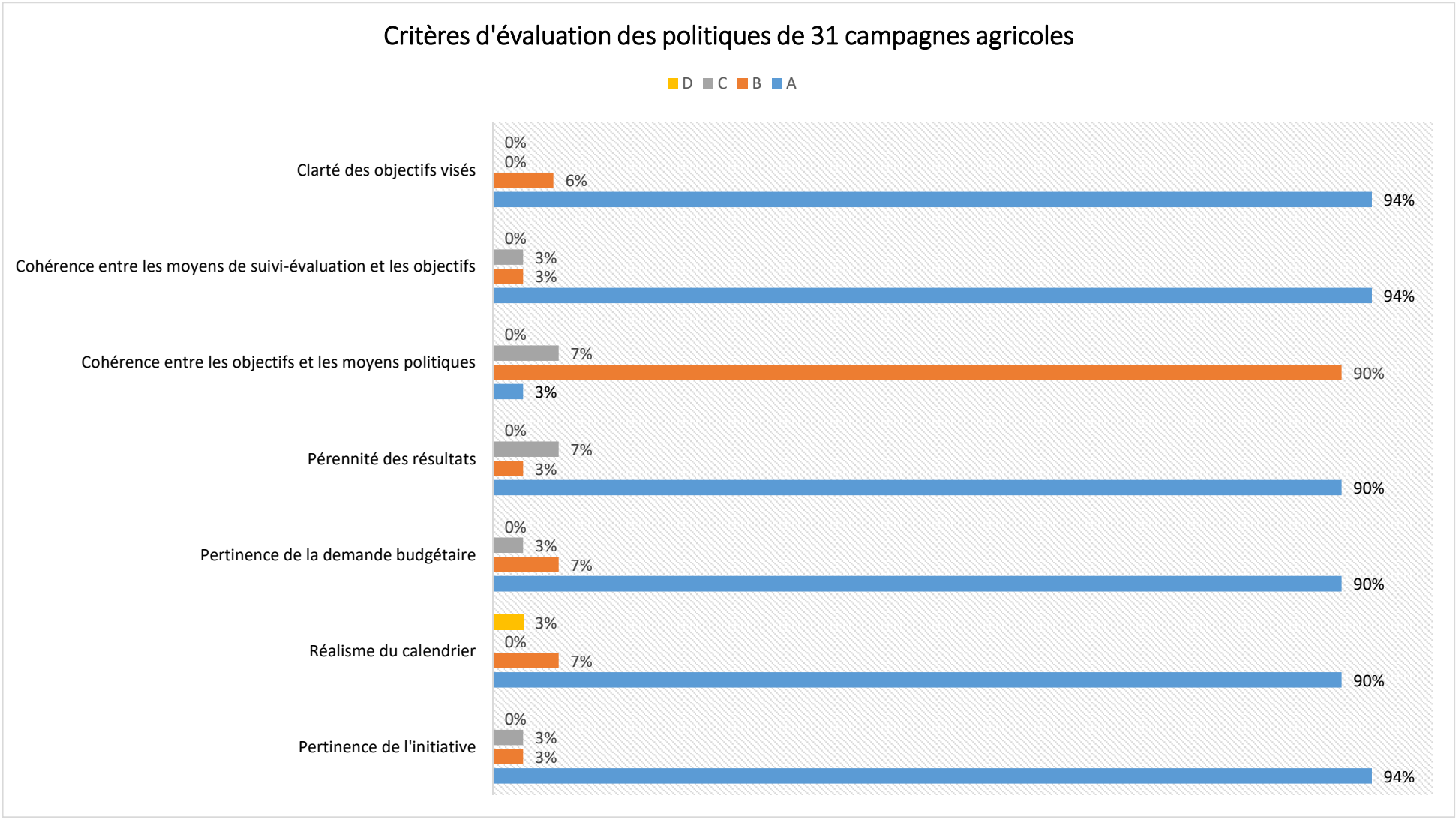

Source : Données de terrain, 2014.

Le premier niveau d'analyse de la cohérence s'attache à comparer le lien entre les moyens de suivi-évaluation et les objectifs définis. On voit bien le lien entre les moyens de suivi et d'évaluation et les objectifs de la politique. Cependant, cette évaluation est souvent réalisée par les cadres chargés d'opérationnaliser les politiques agricoles au niveau local, en d'autres termes, les agents du CARDER. La pratique de l'évaluation externe n'a été réellement développée qu'à partir de la période démocratique. En matière de cohérence entre les objectifs visés et les moyens politiques mis à disposition, la remarque est que les prévisions des plans de campagne sont rarement atteintes à travers la lecture des rapports annuels, l'écart observé fait parfois douter de la faisabilité des prévisions.

Les actions réalisées dans le cadre des réformes doivent se pérenniser pour permettre une capitalisation des acquis. Ils doivent être transférables à d'autres régions, dans d'autres domaines ou dans le temps. Compte tenu du contexte, le caractère durable de la politique et sa transférabilité sont très satisfaisants au Bénin de façon théorique (à 90%). Cependant, la confrontation des constructions ou projections théoriques aux réalités du pays crée un énorme écart. Il en ressort une non-maîtrise des paramètres interagissant avec les prévisions. La démarche de mise en œuvre des réformes et la définition du rôle attribué à chaque catégorie d'acteur social aussi posent problème.

La demande du budget est aussi pertinente pour 90% des plans de campagne étudiés. Mais les besoins de financement sont souvent trop élevés par rapport aux disponibilités de l'Etat d'une part. D'autre part, l'affectation des ressources financières pose problème. En effet, les charges de personnel consomment une grande partie du budget au détriment des activités réelles. La réduction du personnel de l'Etat avec les départs volontaires et la fin du recrutement dans la fonction publique durant les années 1990 n'a pas pu inverser la tendance. La situation a été aggravée par les recrutements massifs de jeunes réalisés en 2007. Le calendrier a toujours été annuel depuis les années 1960. Il suit la saisonnalité de la région et les principales activités agricoles.

Le critère de pertinence répond aux questions : quelle est l'adéquation entre les enjeux locaux et les objectifs fixés par l'intervention publique ? Les objectifs d'intervention couvrent-ils suffisamment les dimensions de la situation qu'elle est censée améliorer ? La recherche de la réponse à ces questions ont fait émerger une grande tendance. En effet, 94% des 31 plans de campagnes consultés montrent une adéquation entre les difficultés ou lacunes à combler et la solution proposée. Ces solutions sont pertinentes au vu des circonstances et des moyens disponibles. De façon générale, les objectifs fixés par l'intervention politique présentent des effets positifs et sont adéquats aux enjeux locaux. Toutefois, ils ne couvrent pas suffisamment les dimensions de la situation qu'elle est censée améliorer.

5.3.2. L'analyse sociologique des attitudes des béninois en matière de pratiques évaluatives

De façon générale, il ressort des sources orales et écrites que plusieurs périodes se dégagent dans l'histoire de la pratique des politiques agricoles au Bénin. Ces périodes varient selon que les évaluations sont pratiquées ou non. Le tableau suivant permet d'illustrer ces propos.

Tableau VIII : Pratique ou non d'évaluation sur la période allant de 1959 à 2013

Période	Pratique d'évaluation	Période	Pratique d'évaluation
1959	Non	1991-1992	oui
1959-1970	Archives non disponibles	1992-1993	oui
1970-1971	Non	1993-1994	Archives non disponibles
1972-1973	Non	1994-1995	oui
1974-1975	Non	1995-1996	non
1975-1976	Non	1996-1997	non
1976-1977	Non	1997-1998	oui
1981-1982	Non	1998-1999	non
1983-1984	Non	1999-2000	non
1984-1985	Non	2000-2001	non
1985-1986	Non	2001-2002	non
1986-1987	Non	2002-2003	oui
1987-1988	Non	2003-2004	Archives non disponibles
1988-1989	Non	2004-2005	oui
1989-1990	Non	2005-2007	oui
1990-1991	Non	2007-2013	Oui

Source : Données de terrain, 2014.

La pratique évaluative n'était pas réellement intériorisée durant la période allant de 1960 à 1990. Avec le retrait de l'Etat qui n'était plus considéré comme un interlocuteur crédible par les bailleurs de fonds, les évaluations externes se sont multipliées avec quelques recours à des forums d'acteurs du secteur agricole. Les recommandations formulées ne sont pas toujours prises en compte à cause des contraintes budgétaires. La volonté politique et la vision du Gouvernement du moment priment souvent sur les résultats d'évaluations : il y a **instrumentalisation politique des réformes**. Une chose est de faire une évaluation, une autre est d'en assumer les recommandations.

La volonté de réformer une politique suppose que la politique actuelle a montré ses limites et qu'il faille l'améliorer. Plusieurs réformes institutionnelles ont eu lieu dans le secteur agricole du Bénin. Que ce soit la modification de la dénomination et des attributions du ministère sectoriel, que ce soit la création, la transformation ou la disparition des structures opérationnelles de ce ministère, des sociétés et offices, ces réformes sont survenues pour introduire une rupture avec les anciennes pratiques. Le manque d'évaluations et la non prise en compte des résultats des évaluations ont entrainé une succession de réformes dont les résultats étaient piètres par rapport aux attentes des acteurs.

Comme pratique sociale, l'évaluation est considérée comme une pratique stratégique (selon l'entendement de Crozier et Friedberg). Sa réalisation ou son absence dans les politiques publiques peut alors s'interpréter comme une stratégie délibérée des acteurs sociaux (chargés de son élaboration et/ou de sa mise en œuvre). Mais, l'évaluation est aussi une pratique normative. Elle mobilise et utilise des valeurs théoriques véhiculées par le discours institutionnel (officiel) et produit des valeurs, consensus ou schémas comportementaux au niveau des acteurs locaux. L'évaluation est une pratique stratégique et normative qui consiste à faire intervenir un mécanisme interne ou externe pour produire des connaissances sur l'action passée ou sur l'état actuel des choses, en vue de la conduite de l'action future. Les résultats obtenus ci-dessus confirment que l'évaluation pratiquée ou

non, est un instrument, une stratégie qui vise plus des fins politiques que la capitalisation des expériences passées ou la rectification d'une action en cours.

L'analyse du cas des réformes du CARDER illustre parfaitement la nature éminemment stratégique de l'évaluation au Bénin. Elle montre qu'en dehors de la mission de commercialisation des CARDER qu'il a fallu supprimer à cause de la mauvaise gestion, ces réformes n'ont pas introduit des transformations spectaculaires dans le monde agricole. La volonté de changer l'état des choses a toujours existé mais les difficultés ne cessent de rendre plus difficile le projet de développement du Bénin. Il convient de s'interroger sur la place des acteurs sociaux dans les transformations qui ont marqué l'histoire du pays depuis l'indépendance en 1960. La place et la responsabilité de l'Etat, des PTF, des politiques, des acteurs à la base doivent être élucidées par le chapitre suivant.

Chapitre 6 : L'analyse du jeu des acteurs du développement agricole au Bénin

De tout temps, l'homme a toujours cherché à se dépasser, à améliorer son environnement et sa condition d'existence. Le Bénin, comme tous les autres pays a enclenché depuis cinquante ans cette quête perpétuelle vers son mieux-être dans tous les secteurs de l'activité humaine. L'Etat, est le principal interlocuteur des PTF et l'arbitre des interventions des OSC et des collectivités territoriales décentralisées. Il est en même temps celui qui choisit et trace la trajectoire de développement à suivre. C'est aussi lui qui décide pendant combien de temps le pays doit suivre cette voie. Le rôle de l'Etat tout comme celui des autres acteurs-clés du secteur agricole a évolué dans le temps. Le présent chapitre a pour raison d'être l'élucidation du rôle de chaque catégorie d'acteur (homme ou institution) dans la trajectoire du secteur agricole du Bénin. Ce chapitre se fonde essentiellement sur les outils de la démarche prospective mise en œuvre par le laboratoire LIPSOR. Ces outils ont fait leurs preuves dans plusieurs recherches et notamment dans la réalisation des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme de plusieurs pays Africains.

6.1. Analyse de la trajectoire agricole du Bénin

Plusieurs thématiques en relation avec les difficultés du développement agricole au Bénin se dégagent dans le pays depuis 1960. Ainsi, ces problèmes de développement ont servi de base à l'élaboration du diagnostic stratégique du développement agricole dans le système. Cet outil d'analyse est utile pour interpréter l'impact du passé sur le présent tout en envisageant des pistes possibles pour le futur.

6.1.1. Les thématiques majeures du développement agricole du Bénin

Au terme de l'analyse rétrospective des politiques agricoles du Bénin, plusieurs problèmes ont été soulevés et ont été à la base des réformes entreprises. Ces questions avaient été abordées

dans les chapitres précédents. Pour établir une vue d'ensemble du système Bénin, il est nécessaire de dégager les principales thématiques en relation avec le développement agricole du Bénin :

- l'impact du contexte théorique et idéologique mondial sur la décision de réformer les politiques agricoles au Bénin ;
- le poids des déterminants économiques sur l'organisation et l'architecture institutionnelle ;
- forte dépendance de l'économie nationale vis-à-vis de l'extérieur et impact sur le secteur agricole (le choix des spéculations, les prix des intrants et des spéculations) ;
- impact du cadre global de référence sur le développement agricole du Bénin ;
- le contexte politique et économique régional et influence sur la politique agricole nationale ;
- l'évolution de la classe politique béninoise et impact sur le développement agricole du pays ;
- l'influence des relations entre acteurs sur les performances du secteur agricole ;
- la communication sociale et le développement agricole au Bénin ;
- décentralisation, mondialisation et secteur agricole béninois – enjeux et opportunités ;
- la société civile dans le développement agricole au Bénin ;
- la pratique évaluative et ses conséquences sur le secteur agricole du pays.

Ces quelques thématiques ont permis la construction de la MDS de cette recherche.

6.1.2. La matrice du diagnostic stratégique

La matrice du diagnostic stratégique est un tableau qui présente les différentes variables-clés du système retenu, analysées suivant les divers paramètres de la méthode ESPECT. L'étude des thématiques retenues permet de réaliser une synthèse des variables-clés dans le tableau appelé matrice du diagnostic stratégique. La matrice du diagnostic stratégique du système Bénin à travers la problématique du secteur agricole se présente comme suit (tableau XI). Les variables présentées par la matrice du diagnostic stratégique sont : les faits porteurs, les acteurs, les incertitudes critiques, les tendances lourdes, les stratégies passées et présentes, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces.

Tableau IX : Matrice du Diagnostic Stratégique (MDS)

Variables	Faits Porteurs	Acteurs	Incertitudes critiques	Tendances lourdes	Stratégies Passé	Stratégies Présent	SWOT Interne Forces/ Atouts	SWOT Interne Faiblesses/ Contraintes	SWOT Externe Opportunités	SWOT Externe Menaces
Economique	-les échanges commerciaux entre les "blancs" et les royaumes de la Cote de l'actuel Bénin, -le libéralisme économique, -la faillite des entreprises publiques, -crise économique, -le néo libéralisme, -la dévaluation du F CFA, -l'affaire ICC-Services	-l'Etat central, Les CARDER, -les responsables de projets/programmes, -les mairies, -les UCP, -la CNAB, -importateur -exportateur --grossiste -semi-grossiste -détaillant -producteurs agricoles, PTF, OSC.	-échanges commerciaux précoloniales, -échanges économiques mondiaux, -globalisation, -valeur de la monnaie.	-la dépendance économique et monétaire de l'extérieur - l'inflation économique, -le capitalisme à l'extrême, -la crise économique	L'essor des microfinances et des microcrédits aux plus pauvres ; - la création de plusieurs sociétés d'Etat en matière de commercialisation et d'industrie ; -le néolibéralisme ; -le libéralisme économique ;	-les mesures fiscales incitatives à l'exportation (TVA 0%) ; -diversification des fournisseurs d'intrants agricoles ; -redynamisation des industries publiques ;	-effort d'investissement dans l'agriculture, l'industrie et le tertiaire - renforcement des plateformes d'échanges commerciaux que sont les foires, expositions, festivals, etc. ;	-cherté de la vie et baisse du pouvoir d'achat des ménages, -la prolifération des petits distributeurs d'intrants -instabilité des relations public-privé -exportation frauduleuse des produits agricoles vers les frontières	-échanges internationaux dominés par la doctrine économique libérale, -globalisation des marchés mondiaux, -voisinage du Nigéria -voisinage de la mer -frontières avec les pays de l'inter land	-la détérioration des termes de l'échange Nord-Sud - la non maîtrise des importations venant du reste du monde, -la concurrence déloyale des produits importés, -crise économique mondiale
Social	-crise sociopolitique, -les départs volontaires, -la pauvreté, -l'émergence des OSC, -le chômage et le sous-emploi, -recrutement massif de jeunes pour le secteur agricole, -affaire ICC - Services.	-l'Etat central, Les CARDER), les élus locaux, -les responsables de projets/programmes, -les mairies, -les UCP, -la CNAB, -importateur -exportateur --grossiste -semi-grossiste -détaillant -producteurs agricoles, -PTF, -OSC.	-crises sociales, -la méfiance sociale généralisée -ethno régionalisme,	-la corruption -l'impunité, -l'analphabétisme, -la perte de considération pour l'autorité, -la politisation de l'administration, -la désillusion des électeurs, -la paupérisation, -la bureaucratisation de l'administration,	-essor de la société civile, -prise d'importance des organisations paysannes	-facilitation de l'accès aux soins de santé pour les populations rurales, -la gratuité de l'enseignement au primaire et au supérieur	-intégration des producteurs agricoles dans le tissu social,	-exode rural, -manque de formation des producteurs agricoles, -manque de renforcement des capacités des techniciens du CARDER, -dégradation du climat de confiance entre les acteurs du secteur ; -manque de motivateur des techniciens du CARDER -les pesanteurs sociales liées à la	-développement des espaces CEDEAO, UEMOA et UA,	-intensification des échanges commerciaux avec l'Asie (la Chine)

								condition féminine		
Politique	-le morcellement de l'Afrique, -la colonisation, -la création du CARDER de 1969, -l'indépendance du Dahomey en 1960, -l'instabilité politique après l'indépendance, -la révolution de 1972, -la généralisation des CARDER en 1975, -la nationalisation des industries privées, -la privatisation à partir de 1990 –le PAS, -le marxisme léninisme, -l'intégration sous régionale, -la conférence nationale de 1990, -la démocratie, -la décentralisation, -les réformes du CARDER, -l'alternance politique en 2006,	-Etat (central, CARDER et mairies) - industries -investisseurs	-bonne gouvernance, -climat politique sous régional, -adéquation cadre de référence et dispositif institutionnel, -adéquation cadre de référence discours politique, -adéquation cadre de référence et moyens, -les instruments juridiques internationaux définissant le cadre de partenariat,	- la bipolarisation du monde (capitalisme et socialisme) -l'échec de l'expérience du socialisme marxisme léninisme -le Renouveau Démocratique -lenteur dans l'application des textes, -caractère urgentissime des décisions dans le secteur agricole,	-la nationalisation des entreprises privées, -le PAS, les changements de dénomination du ministère en charge de l'agriculture, -la privatisation ; -la planification du développement ; -la généralisation du CARDER ; -la vulgarisation agricole ; -la nationalisation et la centralisation du développement ; -l'approche coopérative du développement ; -l'approche par filière ; -l'approche participative ; -le marxisme léninisme ; -les réformes du CARDER ; -les réformes des autres structures et offices du secteur agricole ; -la démocratie ; -la décentralisation ; -la déconcentration de l'administration ; -le développement local,	-la transformation des CeRPA en CARDER ; - l'encadrement ; -l'approche par filière ; -l'approche participative ; -le retour de la SODECO dans le giron de l'Etat.	-forte implication de la première autorité du pays dans le secteur agricole ; -existence d'un partenariat public-privé ; -porosité des frontières ;	-mauvaise mise en œuvre de la vision politique -manque de visibilité des actions en matière de protection des ressources naturelles, -déficit en matière de prévention d'inondation, d'incendie et de sècheresse, les catastrophes les plus courantes du pays ; -scandales répétés au sommet de l'Etat,	Amélioration de la politique d'investissement du Bénin -existence d'accords internationaux (ACP-UE, OMC, Agora, etc.)	-la mondialisation non maîtrisée

	-réformes institutionnelles du MAEP				-le développement participatif, -l'approche par la réduction de la pauvreté,					
Environnemental	-les programmes de sauvegarde de l'environnement , -crise alimentaire mondiale.	-agents de développement des ONG, -producteurs agricoles, -PTF, -UCP	-changements climatiques, -capacité de gestion des catastrophes naturelles, -aléas climatiques, -l'introduction des OGM	-les politiques de sauvegarde de la l'environnement -la crise alimentaire	-renforcement des capacités des CARDER - création des CeRPA (changement des missions)	- transformation des CeRPA en CARDER -existence du code foncier rural	-existence des terres cultivables -code foncier rural	-manque de politique de protection des ressources naturelles	-climat et l'hydrographie favorables	-non maîtrise de l'utilisation des OGM
Culturel	-les religions importées, -les religions endogènes	-les dignitaires religieux, -les sages	-islam et terrorisme dans la sous-région, -dégradation de l'identité culturelle, - les interdits culturels et religieux	-le mimétisme culturel	-création de clubs de jeunes gens et de jeunes filles -organisation de foires agricoles départementales	-forte médiatisation des activités agricoles et de la politique agricole	-attachement des producteurs agricoles aux pratiques endogènes -le statut de la femme socialement identifié	-mimétisme des valeurs culturelles diffusées par les médias ;	-carrefour culturel en Afrique de l'ouest	-diffusion des cultures exogènes -l'extrémisme religieux dans la sous-région
Technologique	-les NTIC, -la modernisation de l'industrie, -la mécanisation de l'agriculture, -crise énergétique durable.	-Les ingénieurs experts	-avenir technologique , -avenir des innovations et du génie créateur,	-dépendance technologique -dépendance énergétique	-transfert de technologies non maîtrisées	Redynamisation des industries d'égrenage de coton et de transformation de produits agricoles	-transfert de technologies - le génie créateur local	-faible accès à la technologie (machines agricoles) - manque de formation des techniciens du CARDER	-la délocalisation des entreprises de production et de transformation agricole	-la mondialisation provoque l'envahissement du marché national par les produits

Source : Données de la recherche, 2014.

Les faits porteurs d'avenir ou germes de changement sont des événements qui ont fortement impacté de façon virtuelle ou potentielle le système étudié. Ces éléments conduisent souvent à l'émergence de nouvelles forces (classes sociales, acteurs, nouveau climat relationnel ou nouveau contexte sociopolitique). L'analyse rétrospective du secteur agricole du Bénin a recensé ceux qui sont énumérés dans le tableau précédent.

L'acteur social, c'est l'individu qui agit, c'est « *celui qui change son environnement matériel et social, en transformant la division du travail, les modes de décision, les rapports de domination et les orientations culturelles* » (Farro, 2000 :129). A travers, ses intérêts, les enjeux en présence, ses stratégies et ses moyens d'action, l'acteur social (personne, groupe de personnes ou organisation) influe fortement sur le devenir du système. Plusieurs acteurs sociaux ont été identifiés dans le cadre de la problématique du développement agricole du Bénin conformément à la MDS.

Elles désignent des phénomènes dont l'impact est considéré comme décisif et structurant pour le futur du pays et dont l'évolution peut prendre plusieurs directions possibles avec leurs impacts. On ne peut ni contrôler, ni déterminer l'issue de ces phénomènes. En relation avec la problématique du développement agricole au Bénin, les incertitudes critiques ont été identifiées.

Les tendances lourdes ou majeures sont des mécanismes pouvant affecter le phénomène sur une longue période, ou des tendances qui se sont manifestées dans le passé lointain ou récent et qui risquent encore d'avoir des répercussions sur le système. Les principales tendances lourdes révélées par l'analyse rétrospective de la problématique du développement agricole du Bénin sont consignées dans la MDS.

Dans l'étude du fait social que constitue l'agriculture au Bénin, de nombreuses stratégies ont été développées avec plus ou moins de succès, du passé jusqu'à nos jours, par les décideurs politiques du Bénin. Certaines de ces stratégies ont été recensées par la matrice du diagnostic stratégique.

Ensuite, il convient d'apprécier les variables internes et externes du système. Les forces, ce sont des facteurs internes au système étudié et qui peuvent aider au développement du secteur agricole au Bénin. Les faiblesses sont des facteurs internes qui peuvent freiner ou bloquer le développement du secteur agricole au Bénin. Les opportunités sont des facteurs externes qui présentent les possibilités de l'environnement extérieur. Et les menaces qui sont des facteurs externes au système et qui constituent des dangers pour son développement. Au total cent soixante-treize (173) variables-clés ont été identifiées.

6.1.3. L'analyse structurelle des variables

Parmi les cent soixante-treize (173) variables identifiées plus haut, seulement soixante-dix (70) jugées significatives par les participants à l'atelier méthodologique ont été retenues pour servir de base à l'analyse structurelle réalisée grâce au logiciel MICMAC. L'analyse structurelle est un outil de structuration d'une réflexion collective. Elle offre la possibilité de décrire un système à l'aide d'une matrice mettant en relation tous les éléments constitutifs de ce système. Partant de cette description, cette méthode a pour objet, de faire apparaître les principales variables influentes et dépendantes et par là les variables essentielles à l'évolution du système. Les variables retenues sont :

1. Accès aux soins de santé (Santé)
2. Affaire ICC-Services (ICC)
3. Alternance (Altern)
4. Analphabétisme (Analph)
5. Atouts géographiques (AtouGéo)
6. Bonne Gouvernance (Gouvna)
7. Bureaucratisation (Burocrat)
8. Centralisation (Central)
9. Changements climatiques (ChangClim)
10. Cherté de la vie (Cher)
11. Chômage (Chôm)
12. Climat politique (ClimaPo)
13. Code foncier rural (CoFonc)
14. Colonisation (Colon)
15. Concurrence déloyale (Concurr)
16. Conférence Nationale (CNFVN)
17. Confiance (Confian)
18. Corruption (Corrup)
19. Création CARDER (Créat)
20. Crise alimentaire (CriseAl)
21. Crise économique (Crise Eco)
22. Crise sociopolitique (Crise-SP)
23. Décentralisation (Décentr)
24. Démocratie (Démocr)
25. Dépendance (Dépend)
26. Dévaluation (Devalua)
27. Traite négrière (Traite)
28. Echec du socialisme (Sociali)

29. Education (Educa)
30. Emergence des OSC (OSC)
31. Intégration (Espaces)
32. Ethno-régionalisme (Régiona)
33. Exode rural (Exod)
34. Faillite des entreprises (Faillite E)
35. Fiscalité (Fisc)
36. Fourniture (F/rsIntr)
37. Fraude (Fraude)
38. Généralisation (Généralz)
39. Identité culturelle (Identité)
40. Implication féminine (Femme)
41. Impunité (Impunit)
42. Indépendance (Indép)
43. Instabilité (Instabl)
44. Investissement (Invest)
45. Lenteur (Lent)
46. Libéralisme (Libéral)
47. Marxisme (Marx)
48. Mécanisation (Mécani)
49. Méfiance sociale (Méfiance)
50. Microfinances (MicroF)
51. Morcellement (Morcel)
52. Nationalisation (Nationa)
53. Partenariat public-privé (PPP)
54. Paupérisation (Paupér)
55. Pauvreté (Pauvr)
56. Planification (Plan)
57. Politisation (Politisat)
58. Prévention (Prévent)
59. Privatisation (Privat)
60. Programme d'Ajustement S. (PAS)
61. Redynamisation (RedyE/s)
62. Réformes (Réform)
63. Religions endogènes (ReligEnd)
64. Religions importées (ReligImp)
65. Révolution (Révolu)
66. Scandales (Scand)
67. Sociétés d'Etat (SocEta)
68. Terres cultivables (Terre)
69. Terrorisme (Terroris)
70. Transfert technologique (Transf)

La Matrice d'Influences Directes (MID) décrit les relations d'influences directes entre les 70 variables ci-dessus définissant le système. Ces variables sont croisées dans un tableau à double entrée selon leurs influences réciproques. Les influences sont notées de 0 à 3, avec la possibilité de signaler des influences potentielles. On pose :

0 : Pas d'influence ;

1 : Faible ;

2 Moyenne

3 : Forte

P : Potentielle

Tableau X : Matrice des Influences Directes

| | 1 : Santé | 2 : ICC | 3 : Altern | 4 : Analph | 5 : AtoutGéo | 6 : Gouvna | 7 : Burocrat | 8 : Central | 9 : ChangClim | 10 : Cher | 11 : Chôm | 12 : ClimaPo | 13 : Coforc | 14 : Colon | 15 : Concurr | 16 : CNFVN | 17 : Confian | 18 : Corrup | 19 : Créat | 20 : CriseAl | 21 : Crise Eco | 22 : Crise-SP | 23 : Décentr | 24 : Démocr | 25 : Dépend | 26 : Devalua | 27 : Traite | 28 : Socail | 29 : Educa | 30 : OSC | 31 : Espaces | 32 : Régiona | 33 : Exod | 34 : Faillite E | 35 : Fisc | 36 : F/sIntr | 37 : Fraude | 38 : Généraliz | 39 : Identité | 40 : Femme | 41 : Impunit | 42 : Indép | 43 : Instabl | 44 : Invest | 45 : Lent | 46 : Libéral | 47 : Marx | 48 : Mécani | 49 : Méfiance | 50 : MicroF | 51 : Morcel | 52 : Nationa | 53 : PPP | 54 : Paupér | 55 : Pauvr | 56 : Plan | 57 : Politisat | 58 : Prévent | 59 : Privat | 60 : PAS | 61 : RedynE/S | 62 : Réform | 63 : ReligEnd | 64 : Religimp | 65 : Révolu | 66 : Scand | 67 : Société | 68 : Terre | 69 : Terroris | 70 : Transf | Total des lignes |
|---|---|---

La représentation graphique de ces points dans le plan sur des axes (abscisses et ordonnées) permet d'obtenir le plan des influences/dépendances directes du système Bénin par rapport à la problématique du développement agricole.

Graphique II : Plan des influences/dépendances directes

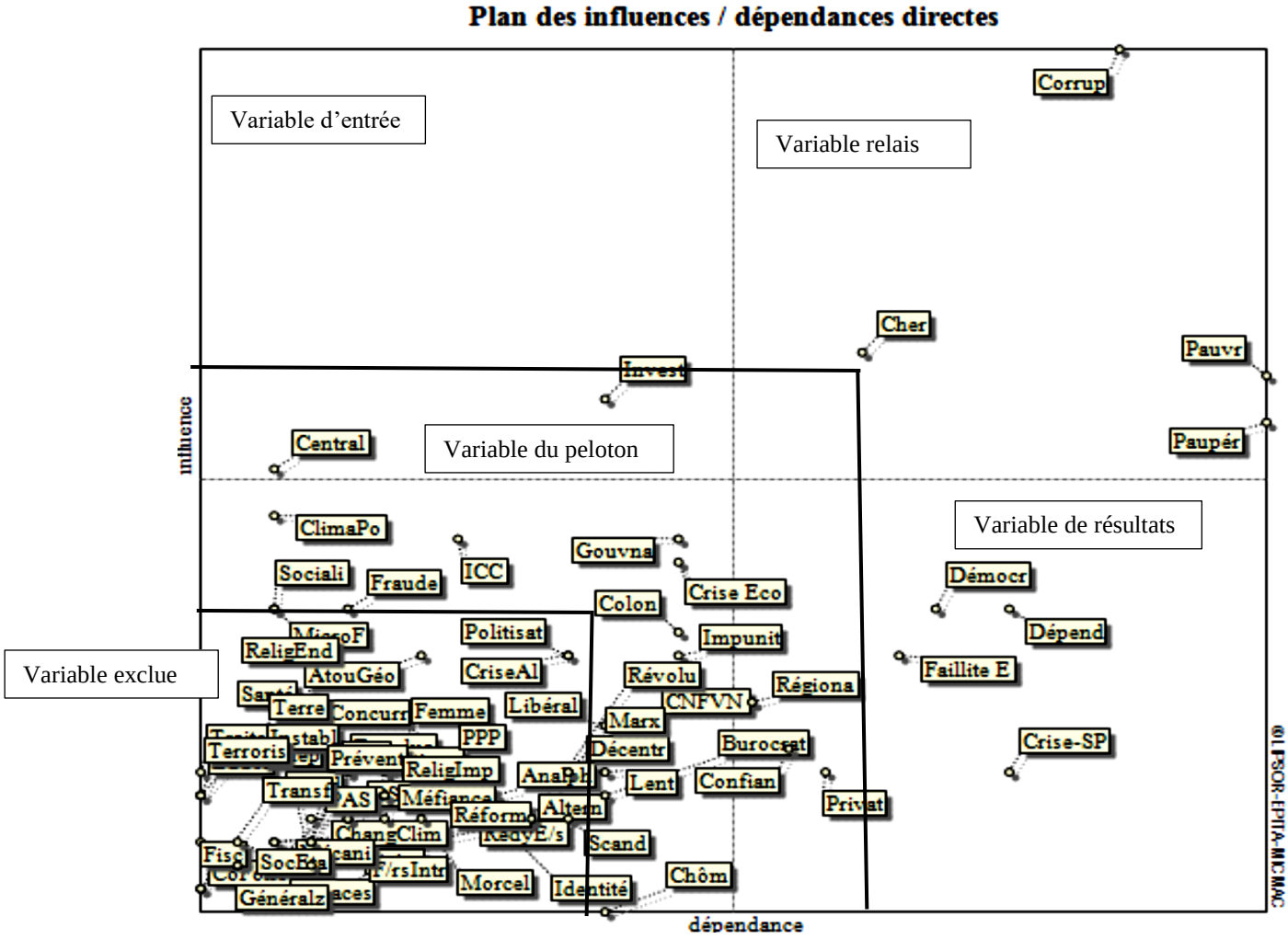

Source : Données de la recherche, 2014

Les variables d'entrée ou motrices (bloc en haut à gauche sur le graphique), représentent normalement les variables les plus influentes et qui sont donc supposées avoir le plus fort impact sur le fonctionnement et la dynamique du système. Ce système n'en possède pas. Les variables résultats (bloc en bas à droite), sont les variables les plus dépendantes des autres variables du système. Leur évolution est donc le "résultat" de l'évolution du système. Parmi les variables qui correspondent à cette description, on peut citer : la démocratie, la dépendance économique, la faillite

des entreprises publiques et les crises sociopolitiques qui secouent régulièrement le pays. Les variables relais (bloc en haut à droite), qui sont à la fois influentes et dépendantes. Ce double caractère les rend assez imprévisibles et potentiellement instables puisque leur modification provoque le changement d'autres variables. En retour, ce changement conduit à faire subir de nouvelles modifications aux variables et ainsi de suite. Correspondent à ce schéma, la corruption, la cherté de la vie, la pauvreté et la paupérisation. Les variables "exclues" (bloc en bas à gauche) se distinguent par le très faible score obtenu à la fois dans leur capacité d'influence et dans leur dépendance aux autres variables. Ces variables sont a priori peu importantes pour la compréhension du système et sont donc susceptibles d'être ignorées. Ces variables sont assez nombreuses, mais il convient d'en mentionner quelques-unes dont le terrorisme, les religions endogènes, la crise alimentaire, la politisation de l'administration et la microfinance.

Enfin, les variables du "peloton" (bloc délimité par le couloir au centre) rassemblent toutes les autres variables, qui ont enregistré des scores suffisamment significatifs en dépendance et/ou en influence pour être prises en compte dans l'analyse, mais qui, individuellement, ne semblent pas jouer un rôle capital dans la dynamique du système. On peut entre-autres retenir la privatisation, la bureaucratisation de l'administration, la crise économique et financière, la crise de confiance entre les acteurs du secteur agricole et l'ethno-régionalisme. Dès lors que l'analyse rétrospective des facteurs importants de la société a été menée, il faut identifier les acteurs-clés en mettant en exergue leur rôle d'agent de changement social.

6.2. Les acteurs en présence dans le contexte actuel

Plusieurs catégories d'acteurs collectifs et individuels peuplent le monde agricole du Bénin. C'est dans une perspective synchronique que la présentation des acteurs actuels du secteur est réalisée :

6.2.1. L'Etat

De façon générale comme l'enseigne la sociologie politique, Lalèyè O. O. M. affirme que l'Etat est une personne morale centrale détentrice de l'autorité publique qui se bâtit autour de trois éléments que sont : une population, un territoire et une organisation sociale expression du pouvoir (Lalèyè, 2003 : 277). L'Etat, en tant que principal interlocuteur des PTF et arbitre des interventions des OSC, est en même temps celui qui choisit et trace la trajectoire de développement du pays. Il est le premier travailleur social qui s'associe avec les OSC et les collectivités territoriales décentralisées pour identifier les problèmes sociaux, proposer et mettre en œuvre des solutions pour leur résolution. Dans ce sens, l'Etat correspond à sa conception régalienne. Il assure la coordination, la régulation, le contrôle, la planification, la veillée stratégique et l'approvisionnement du secteur en biens et services utiles pour mener à bien les activités concernées. L'Etat ne s'arrête pas à cette dimension de « centrale décisionnelle » à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche mais également à travers tous les ministères sectoriels impliqués d'une manière ou d'une autre dans le développement rural vu sa transversalité. Il existe aussi dans sa dimension décentralisée à travers les collectivités territoriales décentralisées (mairies) et les structures sectorielles opérationnelles (CARDER).

Mais le souci de rendre plus intelligible ce travail va avec l'impératif de séparer ces diverses dimensions de l'Etat. Il convient de retenir donc les acteurs institutionnels suivants comme constitutifs de l'Etat au niveau central et périphérique : le **Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)** et les **CARDER**. Le ministère se charge de la prise de décision et de l'orientation des politiques tandis que les CARDER sont chargés de mettre en œuvre ces décisions aux niveaux périphériques en constituant l'interface de l'Etat directement en contact avec les producteurs agricoles. Il est important de noter que si les offices et sociétés à caractère social intervenant dans le secteur agricole ainsi que les projets de développement n'ont pas été mentionnés

comme acteurs-clés, c'est parce qu'ils n'interviendront pas dans la suite de la présente recherche bien que ces acteurs soient très présents dans la réalité. Ce travail n'est qu'un regard sur la réalité.

6.2.2. Les collectivités territoriales décentralisées ou collectivités locales (Mairies)

Selon Lalèyè, une fois l'Etat central défini en termes de population, de territoire et d'organisation, l'on pourrait redéfinir les collectivités locales respectivement en fonction d'un territoire, d'une population et d'une politique publique de la préférence locale (Lalèyè, 2003 : 277). Les collectivités territoriales décentralisées ou autorités locales sont au niveau local les principaux acteurs chargés de définir l'orientation de la politique de développement rural et agricole tout en tenant compte des spécificités du territoire dont elles couvrent le ressort territorial. Elles interviennent par le biais des Programmes de Développement Communal et des documents stratégiques de développement communal. Elles sont compétentes pour l'élaboration et la mise en œuvre des actions locales de développement du secteur agricole.

6.2.3. Les synergies paysannes ou Organisations des Producteurs Agricoles (OPA)

Ces organisations ont pour mission de défendre les intérêts des producteurs agricoles, de les constituer en une force capable de produire des changements dans les décisions au plan national et d'aider ses membres à avoir plus de poids économique dans le secteur. Ces synergies paysannes ont vu leur essor en même temps que les autres OSC, dès les années 1990. Les producteurs agricoles se réunissent au sein de plusieurs creusets. En 2006, ils se sont réunis au sein de la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin). Cette dernière est affiliée au Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), à la Plateforme Panafricaine des Producteurs Agricoles (PAFFO) et à la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA). Il est important de situer la place de la Fédération de l'Union des Producteurs Agricoles du Bénin (FUPRO-Bénin) par rapport à la PNOPPA.

La FUPRO-Bénin, est membre de la plateforme à l'instar de nombreuses autres organisations de producteurs agricoles. La FUPRO-Bénin en tant que structure faîtière est constituée par les Unions Régionales de Producteurs (URP) dans les départements (selon l'ancien découpage territorial en 6 départements) et les Unions Communales de Producteurs (UCP).

> « L'Union Communale des Producteurs est une structure faitière. Elle a pour rôle de défendre les intérêts de tous les producteurs et de toutes les filières. Dans l'UCP, chaque filière est représentée par un producteur. Actuellement, il y a 8 filières : coton, riz, maraichage, vivrier (maïs niébé manioc, arachide, etc.), anacarde, palmier à huile groupement de femmes (transformation de noix de palme, gari, etc.), pisciculture.
>
> L'UCP d'Aplahoué a été créée le 06 Décembre 1991 au nom de l'USPP (Union Sous-Préfectoral des Producteurs) et au niveau national c'était le FUPRO. Les attributions de l'UCP n'ont pas changé dans le temps. Le changement de nom s'est fait une seule fois. L'UCP a engagé des techniciens et fonctionne sur ses fonds propres tirés des partenaires et des projets. La commune d'Aplahoué cultive surtout le coton, le maïs, le niébé, le manioc et les autres produits maraichers (tomate et piment). »
>
> Extrait d'entretien avec le responsable de l'UCP d'Aplahoué, Cotonou, le 28 novembre 2013

6.2.4. Organisations de la Société Civile (OSC)

Les OSC sont les partenaires en développement de l'Etat. Ils l'appuient dans ses initiatives de développement tout en restant directement en contact avec les populations à la base. Les OSC regroupent plusieurs catégories d'acteurs collectifs : les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les représentations locales de la FUPRO-Bénin, les associations de développement, les groupements et associations de jeunes et de femmes, dans la mesure où les OPA constituent une catégorie d'acteurs séparée des autres OSC, cette dernière catégorie se limitera aux ONG dans le cadre de cette recherche.

6.2.5. La Chambre Nationale de l'Agriculture du Bénin (CNAB)

La CNAB est chargée de représenter les producteurs agricoles. Pour mieux cerner sa mission, il convient de rappeler la définition de la CNAB donnée par l'un de ses cadres interviewé dans le cadre de cette recherche.

> « La Chambre Nationale d'Agriculture qui, au départ, comprise dans la Chambre d'Industrie et de Commerce du Bénin s'en est départie dans les années 1989 dans le cadre des Programmes d'Ajustements Structurels avec lesquels il fallait professionnaliser les acteurs du développement. C'est une institution consulaire d'échanges et de promotion. Avant 2001, il y avait seulement une chambre d'agriculture ; les chambres nationale (O1) et interdépartementales (06) ont vu le jour suite à une réorganisation du secteur. La CNAB représente plusieurs sous-filières : la production et la transformation des produits champêtres, forestiers, ligneux et autres ; ceux issus de l'élevage et ses corollaires et finalement des produits halieutiques.
>
> La chambre est constituée de particuliers, de représentants d'associations professionnelles et des partenaires comme les ONG soutenant les acteurs du secteur. Bien qu'elle soit sous tutelle du ministère de l'agriculture, la chambre est une institution parapublique. il s'agit d'un établissement public (parce que créé du fait de la loi) à caractère professionnel. »
>
> Extrait d'entretien avec un cadre de la CNAB, Cotonou, le 28 août 2013

La CNAB rejoint donc les organisations à caractère étatique contrairement à la PNOPPA-Bénin qui provient avec les organisations membres dont la FUPRO-Bénin des OSC. La CNAB a pour démembrement les Chambres Inter-Départementales (CID) de l'Agriculture.

6.2.6. Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Les PTF aussi sont des organisations internationales ou d'autres Etats, partenaires au développement de l'Etat. Ils assurent l'appui technique et financier des initiatives de ce dernier en matière de développement, mais contrairement aux OSC, ils ne sont pas en contact direct avec les populations.

Dans le secteur agricole du Couffo, les plus fréquents sont : la Coopération Technique Belge (CTB), la SNV (agence de développement néerlandaise) et l'IFDC. Ces agences de développement interviennent différemment au Bénin. La CTB a pour mission de mettre ses ressources et son expertise au service de l'élimination de la pauvreté dans le monde pour un développement durable et équitable. Les interventions de la CTB au Bénin couvre quatre (04) départements, parmi les plus pauvres du pays, à savoir : l'Atacora, la Donga (au nord-ouest du pays), le Mono et le Couffo (au sud-ouest du pays), et se concentre sur les secteurs de l'agriculture, de la santé et de la décentralisation. L'appui de la CTB au secteur agricole porte sur la diversification et l'intensification

des filières agricoles, telles que le riz et les cultures maraîchères. Dans le département du Couffo, cet appui se manifeste par des projets/programmes depuis l'antenne CTB de Lokossa Lokossa. Ses projets les plus connus dans ce département sont : Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements du Mono et du Couffo (2008-2013) et Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles dans les régions du Mono-Couffo et de l'Atacora-Donga (2011-2016). La CTB appuie également les mairies et les UCP à travers divers programmes.

La SNV quant à elle est une agence néerlandaise de développement. Elle contribue à la réduction de la pauvreté comme énoncé dans le DSCRP. Ce PTF œuvre surtout dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs locaux. Depuis 2012, les activités de la SNV s'orientent vers les secteurs suivants : les énergies renouvelables, l'eau, l'assainissement, l'hygiène et l'agriculture (semences, élevage et coton) et le pétrole. En ce qui concerne l'agriculture, la SNV a appuyé les mairies des communes du Couffo dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de développement des filières agricoles.

Enfin, l'IFDC est une organisation internationale intervenant dans le secteur par rapport à des questions telles que la sécurité alimentaire internationale, la lutte contre la faim et la pauvreté, la protection de l'environnement et la promotion du développement économique et la sécurité alimentaire. Cette institution se concentre sur l'augmentation de la productivité surtout dans les pays en développement. Au Bénin, l'IFDC appuie essentiellement la filière coton. C'est ainsi qu'elle appuie l'UCP d'Aplahoué (première commune en matière de production cotonnière dans le Couffo) aux dires d'un de ses responsables. Leurs actions se complètent dans le territoire étudié puisqu'elles n'ont pas les mêmes domaines d'intervention, et de plus, ces actions ne portent sur les mêmes produits agricoles.

6.2.7. Les producteurs agricoles (ProdAgr)

Les producteurs agricoles sont les bénéficiaires finaux des actions menées par les uns et les autres pour développer le secteur agricole du Bénin. Pris individuellement en dehors de leurs

synergies, ces producteurs constituent la première cible des politiques agricoles avant même la population dans son sens le plus étendu.

Comme le montre la section qui vient de s'achever, le monde agricole est peuplé par plusieurs catégories d'acteurs. Ces acteurs collectifs pour la plupart ont des intérêts qui se cristallisent à travers les enjeux du développement du secteur agricole du Bénin.

6.3. Les enjeux et défis du secteur agricole au Bénin

Qu'ils soient économiques, sociaux, politiques, environnementaux, culturels, technologiques, ou environnementaux, les problématiques soulevées par le développement agricole sont multiples. Pour bien comprendre les interactions entre les acteurs au niveau local, il faut d'abord appréhender les défis du développement agricole dans sa dimension holistique sur le plan national. Parmi les enjeux et défis du développement agricole du Bénin, quatre (04) ont été retenus parce que particulièrement importants dans le cadre de cette recherche à savoir la sécurisation alimentaire et la diversification, l'équité dans les conditions de vie, la restauration du climat de confiance entre les acteurs du secteur et l'intégration régionale.

6.3.1. La sécurisation et la diversification alimentaire

Après la crise alimentaire de 2007-2008, le Bénin, comme de nombreux pays pauvres, est conscient plus que jamais du péril que constitue le déficit alimentaire (céréalier ou autre). L'analyse de la disponibilité alimentaire sur la période qui a suivi la crise de 2007 permet d'obtenir le graphique suivant :

Graphique III : Disponibilité alimentaire en quantité au Bénin en kilogramme par personne par an

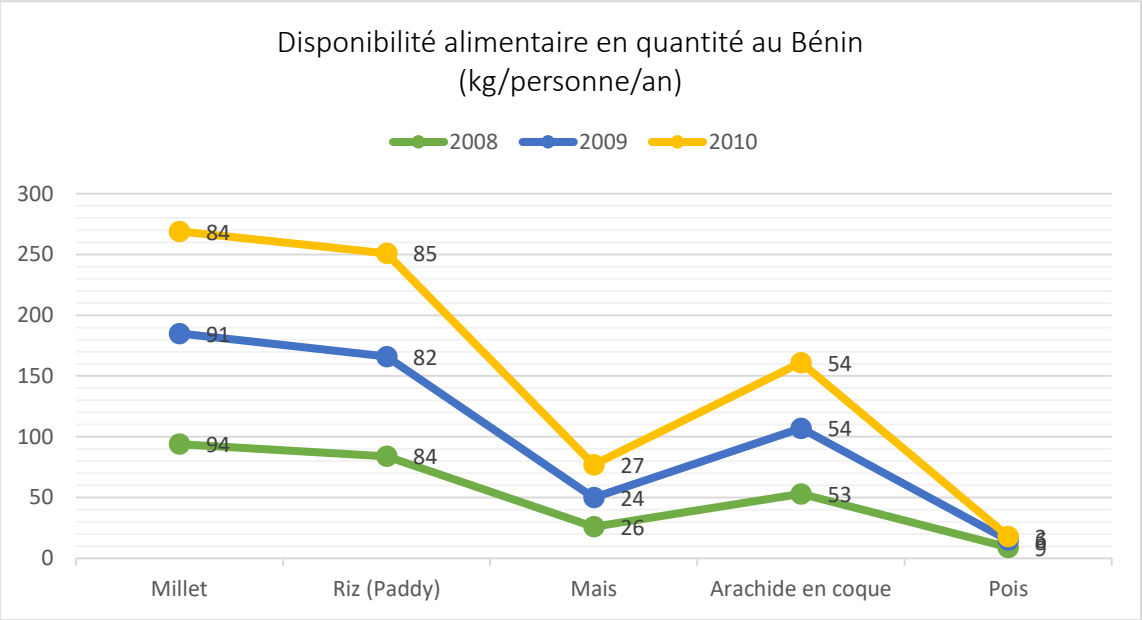

Source : Données de la recherche, 2014, d'après les statistiques COUNTRYSTAT 2014

L'allure générale de ces courbes est décroissante, par conséquent, la disponibilité du millet, du riz, du maïs, de l'arachide et du pois sont en baisse depuis 2008. Cette tendance laisse supposer que ce déficit s'étend probablement à tous les produits vivriers qui constituent l'alimentation de base du béninois.

En ce qui concerne la diversification agricole, le PSRSA a identifié treize (13) filières dont le maïs, le riz, le manioc, l'igname, le coton, l'ananas, l'anacarde, le palmier à huile, les cultures maraîchères, la viande, lait, œufs et les poissons/crevettes. Ces filières retenues ne sont pas représentatives de nombreuses autres cultures ou potentialités culturales du Bénin. De plus, au regard des moyens financiers du pays, certaines filières sont priorisées au détriment d'autres. Le PSRSA précise : « *En tenant compte des limites des Ressources disponibles, des possibilités d'obtention des résultats à court terme et des orientations de développement du Gouvernement, il est important de retenir des filières leviers ayant des coûts d'opportunité et avantages comparatifs élevés pour le démarrage du PSRSA* » (MAEP/Bénin, 2011-d : 4). Ce document

précise l'ordre de priorisation des filières. Pour la sécurité alimentaire, ce sont les filières maïs, manioc, riz, viande et poisson qui sont identifiées. Les exportations retenues en priorité sont l'ananas, le coton et les crevettes. Les efforts entrepris de par le passé en ce qui concerne les filières cultures maraichères, anacarde et lait seront poursuivis.

La sécurité alimentaire n'est pas encore une réalité au Bénin. De même, les efforts réalisés dans le sens d'une diversification agricole semblent largement insuffisants au vu des besoins du secteur et des moyens disponibles.

6.3.2. L'équité dans les conditions de vie

De la jeune nation indépendante à la démocratie en passant par la période révolutionnaire, les conditions matérielles d'existence des populations n'ont pas fondamentalement changé. D'une période à une autre, de nouveaux défis qu'il faut dépasser surgissent. Après la période tumultueuse marquée par de nombreux coups d'Etat, la décennie après l'indépendance, ce fut la faillite de l'économie au moment de la révolution. Après une décennie de PAS, bien que les agrégats économiques furent améliorés, le facteur humain et social du développement n'avait pas été pris en compte. Il fallait donc changer de démarche. Les NLTPS n'ayant pas trouvé de financement, et face à la persistance de la pauvreté, le Gouvernement adopta la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) dont la troisième génération couvre la période 2011-2015.

Selon l'INSAE, dans le rapport 2011 de l'EMICoV, la pauvreté en termes d'actifs est de 39,2% au Bénin et la pauvreté en termes de conditions de vie (ou d'existence) est de 38,4% (INSAE, 2011 : xv). Ces formes de pauvreté sont les plus répandues au Bénin comparativement à la pauvreté monétaire qui est de 36,2% en 2011 et la pauvreté non monétaire de 30,2%. L'INSAE observe que l'incidence de la pauvreté monétaire a augmenté en 2011 par rapport à 2009. Ce nouveau constat de la persistance de la pauvreté monétaire et des disparités observées selon les régions et le milieu rural et urbain ont poussé le Gouvernement à adopter trois (03) démarches pour sa réduction en 2011 : (i)

reconduire la 3ème génération du document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté ; (ii) poursuivre les actions en faveur d'une politique nationale de l'emploi et (iii) approuver le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole.

La nouvelle stratégie politique de développement du secteur agricole avait entre autres pour raison d'être de réduire la pauvreté et les inégalités. Ce défi demeure d'autant plus d'actualité que la crise sociale (2014) qui secoue le pays perdure. Et comme le pensent Barbier B. et al., bien que la pauvreté soit une réalité en Afrique, il faut dépasser le discours malthusien en ce qui concerne le rapport de la population à la pauvreté. Pour les auteurs, « *[…] une population dense permet de réaliser des grands travaux (barrages, terrasses, routes) à moindre coût. Elle induit aussi une baisse des coûts des investissements publics (école, centre de santé). Elle induit encore une spécialisation des métiers qui favorise à son tour les gains de productivité. Les stratégies de développement doivent s'appuyer sur les tendances lourdes de la croissance démographique et sur la recherche d'économie d'échelles pour améliorer la productivité par actif.*» (Barbier et al., 2002, 4-5).

6.3.3. La restauration du climat de confiance entre les acteurs du secteur

Les acteurs du secteur agricole sont en interactions dans le secteur depuis les origines (1960). Bien que des faits porteurs marquants aient conduit à l'émergence de nouvelles forces et de nouvelles catégories d'acteurs dont le secteur ne peut plus se passer, les enjeux sont demeurés les mêmes. La quête de leurs intérêts pousse certains acteurs collectifs et individuels à bouleverser l'ordre établi pour s'accaparer des ressources (pouvoir, savoir, informations, ressources financières, ressources naturelles, matériaux et équipements, marchés, etc.). La transformation des CARDER en CeRPA, la succession des crises et des scandales financiers ces dernières années (depuis 2004) ont sérieusement mis à mal le climat de confiance entre les acteurs du secteur. Il est nécessaire de restaurer la confiance pour que le projet du développement agricole réussi se réalise de façon consensuelle au Bénin.

6.3.4. L'intégration régionale

Le Bénin étant un carrefour naturel, son avenir politique et économique dépend largement de ses relations avec ses voisins, les autres pays d'Afrique voire du monde. Tout en comptant avec la montée lente mais inexorable des groupes islamistes radicaux en Afrique de l'Ouest d'une part, du piratage en mer en Afrique et des effets des crises économiques, financières et alimentaires dans le monde. Les perspectives économiques du pays sont tributaires de l'environnement sous régional, des échanges commerciaux avec l'extérieur et de ses relations diplomatiques avec le reste du monde. Par conséquent, l'intégration est un enjeu crucial pour le Bénin.

Après l'analyse rétrospective du secteur agricole au Bénin, la présentation des acteurs-clés qui l'animent et l'identification des enjeux qui motivent le développement agricole, il convient à présent de comprendre les rapports entre acteurs du monde agricole au Couffo et l'incidence de leurs relations sur l'évolution du secteur.

6.4. L'analyse du jeu des acteurs sociaux dans le Couffo

L'univers agricole Aja est animé par plusieurs catégories d'acteurs. En tant qu'acteurs locaux, leurs catégories découlent de celles définies plus haut pour les acteurs du secteur agricole au plan national. Ces catégories sont : l'Etat, des PTF, des OSC, les synergies paysannes et les producteurs agricoles comme populations à la base. Les participants à l'atelier méthodologique organisé à Klouékanmè ont permis de mettre en œuvre la méthode MACTOR pour l'analyse du jeu des acteurs. Les résultats obtenus à l'issue de cette méthode sont susceptibles d'être généralisés aux deux autres communes ciblées dans le Couffo : Aplahoué et Toviklin. Toutes les catégories mentionnées n'étaient pas représentées : les PTF en particuliers n'étaient pas présents. De façon synthétique, il y avait deux (02) représentants d'ONG de développement, cinq (05) producteurs agricoles, un (01) agent de la Mairie, un (01) représentant de parti politique (conseiller municipal) et un représentant de l'UCP. Le représentant du CARDER invité ne s'est pas présenté. Ce sont les données d'entretiens

individuels antérieurs produits avec les agents du CARDER et les PTF (PNUD Bénin et CTB) qui ont permis de fournir des informations en relation avec l'acteur CARDER dans le méthode MACTOR. La liste des participants à l'atelier figure à l'annexe f.

6.4.1. Description, buts, forces et faiblesses des acteurs au niveau communal

Les sept (07) catégories d'acteurs énumérés plus haut se retrouvent au niveau communal dans le département du Couffo. Les producteurs agricoles (ProdAgr) sont considérés ici comme les bénéficiaires des initiatives en faveur du développement agricole. Ils mènent diverses activités agricoles : la production végétale, la production animale et la pisciculture pour certains propriétaires de fermes.

Les ONG locales de développement sont les partenaires privilégiés des structures de type étatique telles que les Mairies et les CARDER qu'elles accompagnent dans leurs initiatives. Ces organisations mènent des actions en faveur de la lutte contre la pauvreté, de l'amélioration des conditions de vie et du cadre de vie.

Les collectivités locales (Mairies) sont des services décentralisées chargés de promouvoir le développement dans leurs localités avec l'appui de l'administration centrale, des OSC et des partenaires au développement.

Les partis politiques (Parti) ont une forte emprise sur le terroir. Dans le Couffo, c'est le Parti Social Démocratique (PSD) qui domine. C'est ce parti politique qui a gagné les dernières élections communales et occupe donc les postes politiques de la Mairie de Klouékanmè. L'UCP est une représentation communale du FUPRO-Bénin qui s'occupe de la défense des intérêts des producteurs locaux.

Le Secteur Communal de Développement Agricole - CARDER (SCDA-CARDER) est la structure opérationnelle du MAEP au niveau communal. Communément appelés CARDER, ces services étatiques sont chargés d'assurer la promotion du secteur agricole dans leurs communes.

Les PTF sont des organisations internationales ou d'autres Etats, partenaires au développement. Ils assurent l'appui technique et financier des initiatives de l'Etat au niveau central, des collectivités locales au niveau décentralisé et des OSC. Ils financent les projets de développement au niveau local. Les principaux partenaires au développement identifiés sont PNUD-Bénin (approche globale du développement) et la CTB qui finance de nombreux projets dans le domaine agricole (exemple de la FAIA qui a succédé à la FAFA). Les PTF ne sont pas en contact avec les populations. Pour mieux comprendre les motivations des actions de ces catégories d'acteurs, un tableau présentant leurs buts et objectifs, leurs forces et faiblesses est réalisé.

Tableau XI : Buts, forces et faiblesses des acteurs

Acteur	Buts et objectifs	Forces	Faiblesses
Producteur agricole (ProdAgr)	- Produire dans de meilleures conditions climatiques des produits agricoles - Assurer des revenus stables pour leurs familles grâce aux activités agricoles	- Constituent les forces productives sans lesquelles il ne peut y avoir de développement agricole - Détenteurs des terres cultivables - Les activités agricoles sont des traditions séculaires du peuple Aja - Organisés en réseaux sociaux de solidarité	- Difficulté d'accès aux intrants - Difficultés d'accès aux capitaux - Méconnaissance des caractéristiques des sols et des cultures favorables à la terre - Méconnaissance des techniques agricoles favorables
ONG de développement (ONG)	- Améliorer les conditions de vie des populations - Contrôler l'action de l'Etat et de ses représentants - Veiller à la sauvegarde des acquis démocratiques dans la localité	- La confiance des populations	- Politisation des ONG
Collectivités locales (Mairie)	- Le développement local - Une plus grande autonomie par	- Les impôts locaux leur octroient des ressources propres	- L'identification de l'autorité en la personne du Maire

Acteur	Buts et objectifs	Forces	Faiblesses
	rapport au pouvoir central - Assurer le bien-être des populations	- L'appui des administrés	- Manque de ressources humaines de qualité
Parti politique (Parti)	- Gagner le plus d'électeurs possible	- Liens au terroir - L'appui des sages et des dignitaires religieux	- Limitation aux terroirs
Union Communale des Producteurs (UCP)	- Défendre les intérêts des producteurs agricoles de la commune et entrant dans son champ d'intervention (filières concernées)	- Structure pyramidale - Important réseau de partenaires - Domiciliation au niveau du CARDER	- Manque de synergie entre les membres du bureau - La base ne se reconnaît pas dans les actions de l'UCP
Secteur Communal de Développement Agricole - (SCDACARDER)	- Promouvoir le développement agricole	- Dispose de personnel - Existence d'infrastructures et d'équipements	- Personnel non qualifié - Personnel démotivé -
Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	- Promouvoir le développement	- Important réseau social (au niveau international) - Importante surface financière - Dispose de ressources humaines de qualité	- Tendance à s'imposer aux autres acteurs malgré leur rôle de simples observateurs - Méconnaissance des réalités locales

Source : Données de la recherche, 2014

6.4.2. Objectifs des acteurs locaux et enjeux en présence

Les six (03) catégories d'acteurs identifiés poursuivent des objectifs stratégiques dans le système Klouékanmè. A chaque objectif stratégique est associé un enjeu spécifique. La présentation des objectifs et des enjeux à eux associés figure dans le tableau suivant :

Tableau XII : Objectifs et enjeux

Objectifs	Description	Enjeux
Développement agricole (DevAgri)	Tous les acteurs du monde agricole veulent son développement	- Restauration du climat de confiance

		- Intégration locale, départementale, nationale ou régionale
Sécurisation et diversification agricole (SécuAgri)	La sécurisation alimentaire et la diversification agricole vont favoriser la sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire et la diversification agricole
L'équité dans les conditions de vie (Equité)	Le développement agricole réussi peut produire entre autres comme effet l'amélioration et l'équité dans les conditions de vie des populations	Equité dans les conditions de vie
Intégration (Intégrat)	L'intégration locale, nationale et régionale peut favoriser les échanges commerciaux et produire de la richesse grâce aux produits agricoles	Restauration du climat de confiance

Source : Données de la recherche, 2014

6.4.3. Les matrices d'entrées des données

Les matrices d'entrées sont des matrices obtenues après la saisie, c'est-à-dire l'entrée des données dans le logiciel Mactor.

- **Matrice des Influences Directes (MID)**

La Matrice d'Influences Directes Acteurs/Acteurs (MID) est élaborée à partir des stratégies des acteurs et décrit les influences directes entre eux. C'est un tableau croisé qui permet d'affecter des valeurs allant de 0 à 4 aux niveaux d'influences d'un acteur social "i" sur un acteur social "j". Dans ces combinaisons, on part de l'hypothèse selon laquelle l'influence qu'un acteur a sur lui-même est nulle donc "0". Les influences sont notées de 0 à 4 suivant l'importance des actions d'un acteur sur les autres acteurs du système. On pose :

0: Pas d'influence ; 1 : Processus opératoires ; 2 : Projets ; 3 : Missions ; 4 : Existence.

Après l'insertion des informations recueillies auprès des différents groupes-cibles, voici la matrice qui se dégage :

Tableau XIII : Matrice des Influences Directes (MID)

MID	ProdAgr	ONG	Mairie	Parti	UCP	SCDACARDER	PTF
ProdAgr	0	1	1	2	4	2	0
ONG	3	0	1	1	1	1	2
Mairie	3	2	0	3	2	3	2
Parti	1	1	4	0	1	1	0
UCP	2	1	1	1	0	2	1
SCDACARDER	3	1	1	1	1	0	1
PTF	1	3	2	1	3	1	0

© LIPSOR-EPITA-MACTOR

Source : Données de la recherche, 2014

Il se dégage de ce tableau que sans les producteurs agricoles, les UCP n'existeraient pas. De même, l'influence réciproque des partis politiques sur la mairie est de nature existentielle. En effet, ce sont les élus des partis qui administrent les territoires depuis l'avènement de la décentralisation au Bénin. Bien que la mairie soit une structure de nature étatique, elle a une grande autonomie et son pouvoir s'appuie plus sur l'électorat du parti politique que sur l'autorité de l'Etat. L'encadrement et l'appui aux producteurs agricoles sont les missions attitrées des SCDA-CARDER. La mairie à travers ses missions relatives à la définition de la politique locale de développement et l'aménagement du territoire influence directement les producteurs agricoles. Les ONG également à travers leurs missions agissent sur les producteurs agricoles. Les PTF financent les UCP, les ONG et la mairie, ils ont une grande influence sur ces acteurs.

- **Matrice des Positions Valuées (2MAO)**

La Matrice des Positions Valuées Acteurs X Objectifs (2MAO) décrit pour chaque acteur à la fois sa position évaluée par rapport à l'objectif (défini par rapport aux enjeux). La construction de la Matrice des Positions Valuées se fait en affectant des points allant de 1 à 4 aux différents acteurs impliqués dans le développement agricole à Klouékanmè. La valeur de ces points représente l'importance du développement et son incidence sur les conditions d'existence de l'acteur. Ainsi, plus le point affecté est élevé, et plus il est important que l'objectif concerné soit atteint

pour l'acteur. Ainsi, l'acteur peut avoir plusieurs positions par rapport à l'atteinte de l'objectif : favorable, défavorable, opposé ou neutre. Le signe (+) indique que l'acteur est favorable et le signe (-) indique qu'il est opposé à l'objectif. On pose :

0 : l'objectif est peu conséquent pour l'acteur.

1 : L'objectif met en cause les processus opératoires (gestion, etc. ...) de l'acteur.

2 : L'objectif met en cause la réussite des projets de l'acteur / L'atteinte de l'objectif est indispensable à ses projets.

3 : L'objectif met en cause l'accomplissement des missions de l'acteur.

4 : L'objectif met en cause l'acteur dans son existence / L'objectif est indispensable à l'existence de l'acteur.

La matrice qui se dégage des informations collectées sur le terrain se présente comme suit :

Tableau XIV : Matrice des Positions Valuées (2MAO)

2MAO	Dev Agri	SécuAgri	Equité	Intégrat
ProdAgr	4	3	1	0
ONG	2	2	2	2
Mairie	2	2	2	2
Parti	0	0	0	0
UCP	4	3	1	0
SCDA CARDER	4	4	1	0
PTF	1	1	1	0

© LIPSOR-EPITA-MACTOR

Source : Données de la recherche, 2014

L'enjeu que constitue le développement agricole détermine même la raison d'être des acteurs que sont les producteurs agricoles, l'UCP et le SCDA CARDER. Aussi ce dernier ne peut continuer d'exister sans atteindre son objectif lié à la sécurité alimentaire. C'est la non réalisation de cet objectif qui a, entre autres, motivé les réformes du CARDER dans le temps. L'UCP aussi est interpelé par la sécurité alimentaire qui constitue l'un des accomplissements de sa mission. Les partis politiques n'ont aucun objectif conséquent en rapport avec le développement agricole. Les quatre (04) objectifs énumérés mettent en cause la réussite des projets et des actions de la mairie et des ONG de développement. Les objectifs énumérés mettent en cause les processus opératoires des PTF à travers les différents projets qu'ils appuient.

6.4.4. Les résultats d'analyse ou matrices, plans et histogrammes de résultats

Les matrices, plans et histogrammes de résultats sont les valeurs obtenues après des calculs ou des croisements. Ce sont les résultats obtenus grâce au logiciel Mactor.

- **Influences Directes et Indirectes (MIDI)**

L'estimation de l'influence directe et indirecte des acteurs s'est faite grâce à la Matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI). Elle permet de repérer les influences directes et indirectes entre acteurs. L'intérêt de cette matrice est d'apporter une vision plus complète du jeu des rapports de force (un acteur pouvant limiter l'éventail des choix d'un second en agissant sur lui à travers un acteur relais). L'utilisation de l'opérateur "somme" pour le calcul de MIDI ne permet pas de conserver dans cette nouvelle matrice la signification de l'échelle des intensités adoptée pour évaluer les influences directes dans la MID. Les valeurs contenues dans MIDI donnent malgré tout une bonne idée de l'importance des influences directes et indirectes entre acteurs. Deux indicateurs sont calculés à partir de MIDI : - le degré d'influence directe et indirecte de chaque acteur (Ii, par sommation sur les lignes).

Tableau XV : Matrice des Positions Valuées (2MAO)

MIDI	ProdAgr	ONG	Mairie	Parti	UCP	SCDACARDER	PTF	Ii
ProdAgr	7	5	6	6	8	7	4	36
ONG	8	7	7	7	9	7	5	43
Mairie	12	8	9	9	10	10	6	55
Parti	7	6	8	7	6	7	5	39
UCP	8	6	6	7	7	8	4	39
SCDACARDER	8	6	6	7	8	7	4	39
PTF	10	9	7	7	9	8	6	50
Di	53	40	40	43	50	47	28	301

© LIPSOR-EPITA-MACTOR

Source : Données de la recherche, 2014

Les valeurs figurant dans ce tableau représentent les influences directes et indirectes des acteurs entre eux : plus le chiffre est important, plus l'influence de l'acteur sur l'autre acteur est importante.

- **Plan des influences et dépendances entre acteurs**

Le plan des influences et dépendances fournit une représentation graphique du positionnement des acteurs en fonction de leurs influences et dépendances directes et indirectes nettes (Ii et Di). Ce positionnement est automatiquement calculé par le logiciel Mactor.

Graphique IV : Plan d'influences dépendances entre acteurs

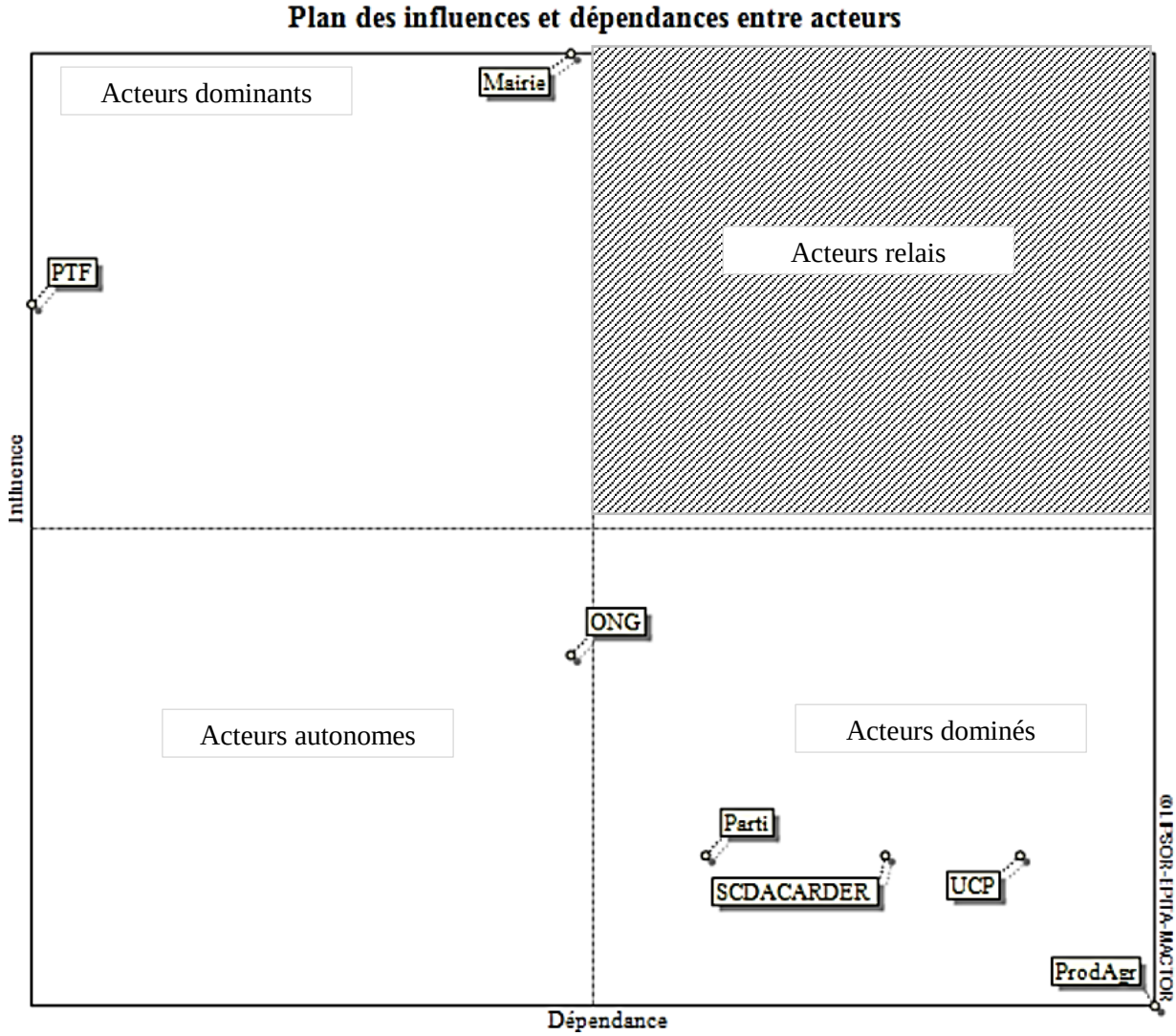

Source : Données de la recherche, 2014

Il ressort de ce graphique que les PTF, bien que n'intervenant pas directement dans la mise en œuvre du développement à Klouékanmè, sont des acteurs dominants du système. Ce sont eux qui mènent le jeu avec la mairie qui domine aussi le système. Les ONG sont des acteurs autonomes malgré le risque élevé de prise de position politique qui demeure vu que le PSD est le parti Aja par excellence. Les partis politiques, les UCP, les SCDA CARDER et les producteurs agricoles sont les acteurs dominés.

- **Balance Nette des Influences (BN)**

La balance nette des influences directes et indirectes mesure pour, chaque couple d'acteurs, le différentiel des influences directes et indirectes. En effet, chaque acteur exerce (reçoit) des influences directes et indirectes d'ordre 2 sur (de) chaque autre acteur. La balance nette des influences va indiquer pour chaque couple d'acteurs, le surplus d'influence exercée ou reçue. Lorsque la balance est positive (signe +), l'acteur i (sur les lignes de la matrice BN) exerce plus d'influences directes et indirectes sur l'acteur j (sur les colonnes de la matrice BN) qu'il n'en reçoit de cet acteur. Il est en situation inverse lorsque la balance est négative (signe -). On calcule ensuite pour chaque acteur le différentiel total des influences directes et indirectes en sommant les balances nettes de ses influences sur les autres acteurs.

Tableau XVI : Balance Nette des Influences

BN	ProdAgr	ONG	Mairie	Parti	UCP	SCDACARDER	PTF	Somme
ProdAgr		-3	-6	-1	0	-1	-6	-17
ONG	3		-1	1	3	1	-4	3
Mairie	6	1		1	4	4	-1	15
Parti	1	-1	-1		-1	0	-2	-4
UCP	0	-3	-4	1		0	-5	-11
SCDACARDER	1	-1	-4	0	0		-4	-8
PTF	6	4	1	2	5	4		22

© LIPSOR-EPITA-MACTOR

Source : Données de la recherche, 2014

Ces valeurs sont des entiers relatifs. Le signe (+) indique que l'acteur exerce plus d'influence qu'il n'en reçoit. Le signe (-) indique que l'acteur exerce moins d'influence qu'il n'en reçoit. Ainsi, à la lecture de la Balance Nette des Influences, il est possible de conclure que les PTF exercent plus d'influence sur tous les autres acteurs tandis que les producteurs agricoles constituent la catégorie d'acteurs la plus influencée.

- **Vecteur de rapports de force MIDI**

La Matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI) comporte deux types d'informations intéressantes :

- les influences directes et indirectes qu'un acteur i a sur un acteur j $(MIDI)_{ij}$ avec i! = j et qui sont équivalentes (par définition) aux dépendances directes et indirectes de l'acteur j par rapport à l'acteur i ;
- les influences indirectes d'un acteur i sur lui-même qui passent par un acteur relais et que l'on appelle rétroaction $(MIDI)_{ii.}$

Le rapport de force d'un acteur sera d'autant plus élevé que son influence sera élevée, sa dépendance faible et sa rétroaction faible. En effet, ne vouloir considérer que l'influence relative d'un acteur pour mesurer son rapport de force est insuffisant : un acteur peut très bien avoir à la fois une influence très forte, une dépendance également très forte et en même temps une rétroaction importante : son rapport de force sera alors très faible. Par contre, un acteur ayant une influence moyenne, mais une dépendance et une rétroaction nulle aura un rapport de force important. Le rapport de force d'un acteur permet d'apprécier son poids relatif dans la régulation du jeu. Plus il est élevé, plus l'acteur pèse dans le jeu : plus il est faible, moins l'acteur est en position de défendre ses intérêts.

Tableau XVII : Estimation des rapports de forces entre acteurs

	Ri
ProdAgr	0,64
ONG	1,01
Mairie	1,45
Parti	0,83
UCP	0,76
SCDACARDER	0,79
PTF	1,53

© LIPSOR-EPITA-MACTOR

Source : Données de la recherche, 2014

Ces rapports de forces entre acteurs peuvent se présenter sous la forme d'un histogramme. Ce graphique expose mieux la position de force de chaque acteur dans l'univers agricole de la commune de Klouékanmè.

Graphique V : Plan d'influences dépendances entre acteurs

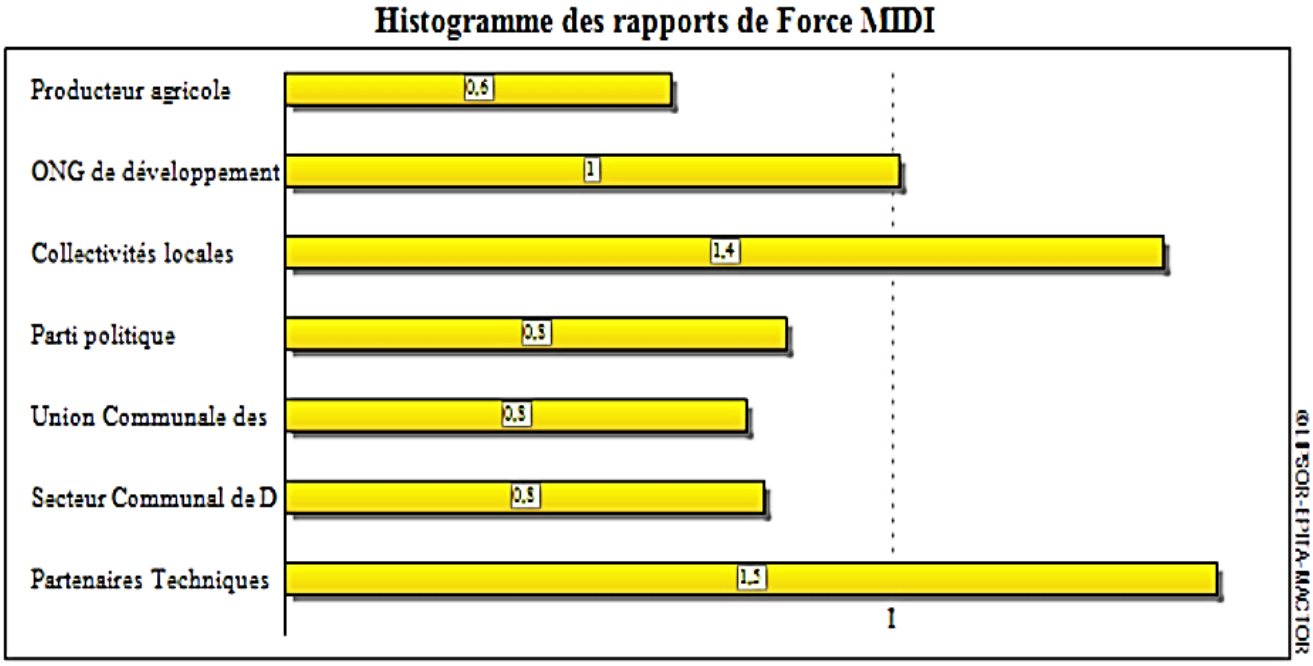

Source : Données de la recherche, 2014

Les PTF détiennent le rapport de force le plus élevé (1,53), ce qui confirme le plan des influences et dépendances entre acteurs élaboré ci-dessus. La mairie aussi a un rapport de force élevé (1,45) mais moins élevé que celui des PTF. A l'intérieur du système constitué par la

commune de Klouékanmey, ce sont les PTF qui ont le plus de pouvoir et sont susceptibles d'amener les autres acteurs à changer d'orientation ou à faire d'autres actions. La mairie bien qu'autonome vis-à-vis des PTF dépend de la générosité de ces derniers. Ensuite viennent respectivement les ONG, les partis politiques, les SCDA-CARDER et les UCP et les producteurs agricoles. Ces résultats obtenus à Klouékanmè peuvent être généralisés aux autres communes du Couffo puisque ce sont pratiquement les mêmes catégories d'acteurs, les mêmes réalités culturelles, les mêmes contraintes environnementales et les mêmes arènes politiques.

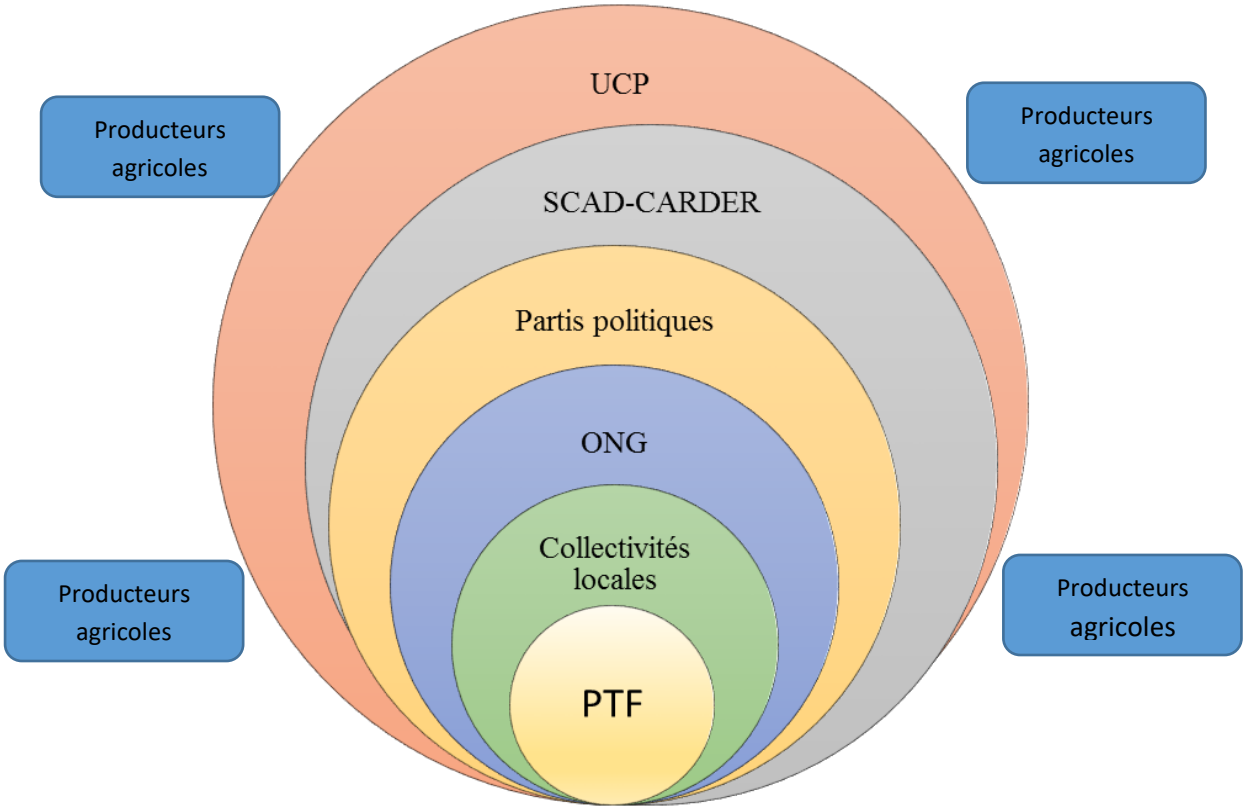

Figure 2 : Schématisation des relations entre les principaux acteurs du développement agricole des communes du Couffo
Source : Données de la recherche, 2014

Les PTF constituent le noyau central autour duquel gravitent les autres acteurs en fonction de leurs rapports de force comme l'illustre la figure ci-dessus.

Ce chapitre permet de comprendre que le projet de développement du secteur agricole dépend d'abord du contexte et de son histoire, mais également des acteurs qui interagissent entre eux, avec leurs milieux de vie et leurs temps. Plusieurs événements ont infléchi l'évolution du secteur agricole

au Bénin depuis les premières années des indépendances. Plusieurs acteurs agissent aujourd'hui sur le devenir de l'agriculture au Bénin qu'ils soient de type étatique ou non, des OSC ou du privé. A Klouékanmè, les PTF, la mairie, les ONG, l'UCP, le SCDA-CARDER et les producteurs agricoles entretiennent des rapports de forces dont les PTF sont les maîtres incontestés suivi de près par la mairie. Comment doit-on comprendre l'influence du politique sur le discours des institutions chargées du développement agricole ? Quelle foi peut-on encore accorder aux promesses maintes fois renouvelées ?

Conclusion partielle

La quête de réponses aux problèmes de développement du Bénin se fait dans ce travail à partir du cas du département du Couffo. Plusieurs communes y ont été identifiées pour le déroulement de la collecte des données. Ce sont les communes de Klouékanmè, Aplahoué et Toviklin. Après la présentation du cadre physique de la recherche, la restitution des résultats a commencé à partir de l'historique des réformes institutionnelles du secteur agricole au niveau de la superstructure que constitue le ministère en charge de l'agriculture et au niveau des structures périphériques que sont les CARDER. Les informations recueillies montrent qu'il n'y avait pratiquement pas d'évaluation externe durant la période allant de1960 à 1990. C'est après le nouveau partenariat public-privé initié par l'ère démocratique que les consultations se sont multipliées. De plus, l'analyse rétrospective du secteur agricole montre l'existence de plusieurs variables-clés qui déterminent le passé, le présent et le futur du système. Parmi elles, les plus marquantes sont la pauvreté, la cherté de la vie et la corruption, variables à la fois dépendantes et influentes. Plusieurs acteurs cohabitent autour des enjeux spécifiques au secteur agricole. L'acteur le plus dominant du système aussi bien au niveau national qu'au niveau local est le PTF.

Quels sont les discours et les pratiques des acteurs politiques, des acteurs institutionnels et des producteurs agricoles au Bénin ? La troisième partie de ce document fournit un essai de réponse à cette question tout en dégageant les perspectives possibles pour l'avenir.

TROISIEME PARTIE : LES PRATIQUES ET LES DISCOURS DES ACTEURS POLITIQUES, INSTITUTIONNELS ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES.

Introduction partielle

La troisième et dernière partie du présent document positionne les acteurs en rapport avec leurs discours et pratiques. Les premiers acteurs impliqués dans la définition des politiques agricoles sont les acteurs politiques, ensuite viennent les acteurs institutionnels et les producteurs agricoles.

Pour cette raison, le premier chapitre de cette partie procède à l'analyse diachronique et critique des discours politiques et des discours institutionnels. Le deuxième chapitre est une analyse synchronique des pratiques sociales des acteurs du monde agricole dans le Couffo.

Le dernier chapitre fait le bilan d'un demi-siècle de pratiques développementistes au Bénin et dégage les perspectives d'avenir pour le pays tout en faisant une réflexion critique sur les paradoxes du développement en Afrique au regard de la démocratie et de la décentralisation. . Cette analyse sera en grande partie tributaire de la démarche prospective.

<u>Chapitre 7</u> : Analyse critique des discours politiques et institutionnels – Quand la propagande prime sur les résultats des politiques agricoles au Bénin

En sociologie politique, l'Etat est une superstructure organisée autour d'une population, d'un territoire et de l'expression d'un pouvoir. En régime démocratique idéologique comme c'est le cas au Bénin, l'autorité publique s'identifie souvent à un leader : le Président de la République. Elu en vertu des principes de légitimité, il est le ténor de l'arène politique où gravitent d'autres acteurs ou groupes d'acteurs. Depuis l'indépendance du Dahomey en 1960 en passant par la République Populaire du Bénin pour finir par la République du Bénin plusieurs régimes politiques se sont suivis dans le pays. Les leaders de ces régimes, du Nord comme du Sud, des civils ou des militaires, de diverses convictions religieuses et idéologiques ont animé la scène politique de leur temps. Quel est le poids du monde politique sur le discours institutionnel au Bénin ? Quel est l'impact du discours politique sur l'applicabilité des politiques agricoles au Bénin ? Le présent chapitre essaie d'apporter des éléments de réponse à ces préoccupations.

7.1. Relecture des pratiques des acteurs politiques au cours de l'histoire du Bénin

La relecture des grands événements de l'histoire politique du Bénin à travers des sources historiques écrites et orales permet de noter certaines pratiques récurrentes des acteurs politiques. En effet, l'arène politique est un lieu de rencontres, de confrontations, de négociations, de calculs en un mot de jeux d'acteurs. La question de l'intérêt du leader politique et de son groupe et celle du renversement de l'ordre établi permet de dégager plusieurs pratiques des acteurs politiques du Bénin. Ces pratiques sont en corrélation les unes avec les autres. On peut énumérer :

- **les alliances** : il s'agit des accords tacites ou manifestes entre deux individus, groupes d'individus ou partis politiques dans le but d'accroître les chances de réussite pour un positionnement politique ou des élections politiques. Cette stratégie permet de renforcer la position des alliés ;

- **la trahison** : par cette stratégie, l'acteur politique A fait d'abord une première alliance avec l'acteur politique B, puis, il créé l'effet de surprise en accordant son soutien non plus à l'acteur B, mais à un acteur C. Cette stratégie permet d'affaiblir la position de l'acteur B ;
- **la violence** est une stratégie par laquelle le recours à la force syndicale ou militaire voire à l'assassinat déstabilise les acteurs en place et produit l'émergence de nouvelles forces ou de nouveaux acteurs qui renversent l'ordre précédemment établi. Le risque du recours à cette stratégie est que l'instigateur perde le contrôle au profit d'un autre acteur politique ou que la montée de la violence dépasse la mesure ou les prévisions ;
- **la négociation ou le calcul** est une stratégie par laquelle des enjeux sont positionnés et marchandés entre acteurs politiques. Celui ayant fait la meilleure proposition remporte la mise soit le soutien d'un adversaire politique ou d'une institution ou de tout autre acteur dont le poids est décisif dans le mécanisme de désignation du leader. Cette stratégie aboutit à une marchandisation de l'appui politique : ;
- **la médiation** est la stratégie par laquelle un ou plusieurs acteurs politiques font recours à une tierce personne (souvent une personne totalement étrangère à l'arène concerné) qui, garantissent leur bonne foi et leur probité auprès d'autres acteurs politiques ou de l'opinion publique et de l'électorat ;
- **la mise en scène** : cette stratégie politique permet à l'acteur A de monter de toutes pièces une situation et d'ameuter l'opinion publique pour discréditer un adversaire politique ou se positionner comme dernier recours pour résoudre les problèmes issus de la situation de crise ;
- **le clientélisme et la corruption** : cette particularité de l'arène politique conduit les hommes politiques ou les partis, à rechercher et à élargir leurs réseaux d'influences par des procédés démagogiques d'attribution de privilèges et d'avantages. La clientèle acquise doit être entretenue par des récompenses, des gratifications, des nominations. La clientèle d'un parti politique peut

privilégier les ressortissants d'une région, une catégorie sociale. Orientée vers une famille, la tendance clientéliste peut devenir le népotisme ;

- **la propagande** : cette stratégie consiste à déployer divers moyens d'actions psychiques pour modifier l'opinion publique, pour changer le système de représentation d'une population ou encore pour infléchir leurs actions dans un sens ou dans un autre. C'est un moyen utilisé en politique pour diffuser l'information, désinformer et pour manipuler les émotions du peuple au détriment de ses facultés de raisonnement pour obtenir de lui des réactions désirées. Elle utilise des moyens comme la communication et la publicité grâce à divers canaux communicationnels dont la presse, le bouche-à-oreille, la rumeur, l'internet, etc. ;
- **la politisation de l'administration** : cette pratique des acteurs politiques est une conséquence du clientélisme et de la corruption. Les nominations politiques se pratiquent en faveur des membres des partis politiques ou alliances de partis au détriment de la promotion de la qualification. Cette pratique leur permet de s'assurer une clientèle stratégiquement positionnée et capable de rendre des services en contrepartie au moment opportun ;
- **l'instrumentalisation du régionalisme** : le poids du passé politique des anciens royaumes pèse lourd dans la mémoire des béninois. Dans une société où l'identité ethnique et culturelle prime sur l'identité nationale, les distensions dues aux appartenances ethniques n'ont pas cessé depuis 1960. Le leader politique est avant tout perçu comme le fils d'un terroir et donc chargé de promouvoir et de défendre à tous prix les intérêts de ses frères. Les politiques ont de tout temps eu recours à l'instrumentalisation de la tendance naturelle des béninois au régionnisme. L'exacerbant dans un sens ou dans un autre, ou encore en montant les ressortissants de telle région du pays contre ceux de telle autre région les politiciens arrivent souvent à tirer leurs épingles du jeu politique.

En politique le calcul rationnel est souvent conscient. Un même acteur politique a recours à plusieurs stratégies qu'il combine pour optimiser ses chances de devancer ses adversaires et de

s’approprier l’enjeu que constitue le pouvoir et le droit de véto sur les ressources, en un mot pour devenir le "maître du jeu". Les rapports sociaux deviennent des rapports de force et c’est l’acteur politique qui a su organiser la meilleure propagande et construire l’illusio le mieux adapté au contexte qui l’emporte. Il ressort de cette analyse que le déterminisme du jeu politique est une combinaison de l’intérêt et de l’illusion. Ces concepts ne s’affrontent pas mais se complètent.

Dans ce jeu de domination, l’appropriation des ressources (matérielles, financières, sociales, humaines et symboliques) devient un autre enjeu tout aussi important que le pouvoir lui-même. Le pouvoir, c’est l’autorité que confèrent le peuple, la loi et les institutions en place à un leader. Les modalités de désignation de ce dernier fluctuent en fonction des circonstances et de l’opportunisme des stratégies adoptés pour conquérir le pouvoir. La question de l’intérêt en politique soulève donc le voile sur la question de la rationalité de l’acteur politique telle que pensée par Raymond Boudon. Mais cette théorisation ne permet pas d’appréhender toutes les subtilités du jeu politique. La question de la croyance est cruciale en politique. Il faut croire que le positionnement d’un acteur politique est important pour pouvoir le choisir. Dans ses travaux, Pierre Bourdieu a préféré substituer le terme d’intérêt (qu’il trouve trop matérialiste) par celui d’illusio. L’illusio est la croyance qu’un enjeu social ou politique vaut la peine d’être poursuivi. Or cette croyance est transmise à travers la socialisation et la propagande politique. L’agent croit que tel enjeu est important ou telle position est importante ou encore qu’il faille faire tel choix parce qu’il a été conditionné. Les intérêts sociaux sont ainsi des croyances, socialement inculquées et validées. Ainsi, les jeux d’acteurs politiques ne sont pas toujours conscients. La question de l’illusio permet de prendre en compte l’inconscient.

Le point de vue des auteurs diverge sur la question du déterminisme des changements politiques au Bénin. Pour Richard Adjaho, depuis l’indépendance du Dahomey, il existe un profond déséquilibre des finances publiques. Pour l’auteur, c’est l’un des principaux facteurs qui déclenchent les troubles sociaux à la base des changements de régimes politiques. Pour illustrer ses propos, il cite les années 1963, 1965, 1968, 1972 et 1990 (Adjaho, 1992 : 15+17).

L'aspiration à un mieux-être demeure une préoccupation depuis les premières heures de l'indépendance. Bien que des changements notoires se soient survenus dans le système Bénin, le projet de développement du pays demeure encore inaccessible. Reflétant le jeu politique, le discours politique tente avant tout d'acquérir le plus d'adhésion possible à la cause du politicien orateur. Comme tous les autres secteurs d'activités, le secteur agricole constitue une préoccupation des dirigeants du pays dans le temps. Le discours politique, en mutation depuis les années 1960 reflète-il les possibilités du dispositif institutionnel et les orientations du référentiel en matière de développement agricole au Bénin ?

7.2. Les contradictions du discours politique et du discours institutionnel ou référentiel agricole : quand le cadre institutionnel devient un instrument de propagande

Depuis les indépendances, le discours politique promet des avancées majeures dans le secteur agricole. Cependant la réalité produit souvent des résultats piètres face aux annonces des politiques. La volonté de séduire les foules et d'attirer le soutien des électeurs conduit le discours politique à être en contradiction avec le dispositif institutionnel en place et le référentiel du moment.

7.2.1. La décennie après les indépendances : du rêve à la réalité

Le Dahomey avec sa réputation de quartier latin de l'Afrique formait des cadres ayant une grande faculté d'orateurs. La verve et la plume des hommes politiques béninois séduisent les foules depuis toujours. En 1960, Le Premier Ministre Hubert K. Maga faisait un discours plein d'exaltation sur l'esplanade du palais des gouverneurs de Porto-Novo :

Encadré 6: Extrait du discours de proclamation de l'indépendance du Dahomey le 01 août 1960

« […] Le peuple dahoméen n'assurera pleinement sa mission, c'est-à-dire n'édifiera une société à son image que dans la mesure où il continuera de cultiver et d'exalter en lui-même l'ensemble des vertus qui justifient toute primauté humaine l'intrépidité, la générosité du cœur, la droiture de la conscience et de la raison, l'abnégation de la personne vis-à-vis du bien collectif.

Voilà notre route, voilà la noble voie que nous avons choisie et sur laquelle nous ferons demain notre premier pas de peuple indépendant. […]. »

Source : D'après Adjagba (2001 : 26)

C'est sur ces mots que se lançaient la vie politique, sociale, économique de la nouvelle république. La fougue de ce discours plein d'espoir n'a pas tardé à se calmer face aux problèmes liés à la gouvernance d'un pays aussi difficile. La Planche suivante montre la photographie de quelques anciens Présidents. On observe de haut en bas et de gauche vers la droite : Hubert Maga, Justin Ahomadégbé, Emile Zinsou et de Souza.

Planche 1 : Journal « Echos d'Afrique » N°26 du 16 au 23 février 1990

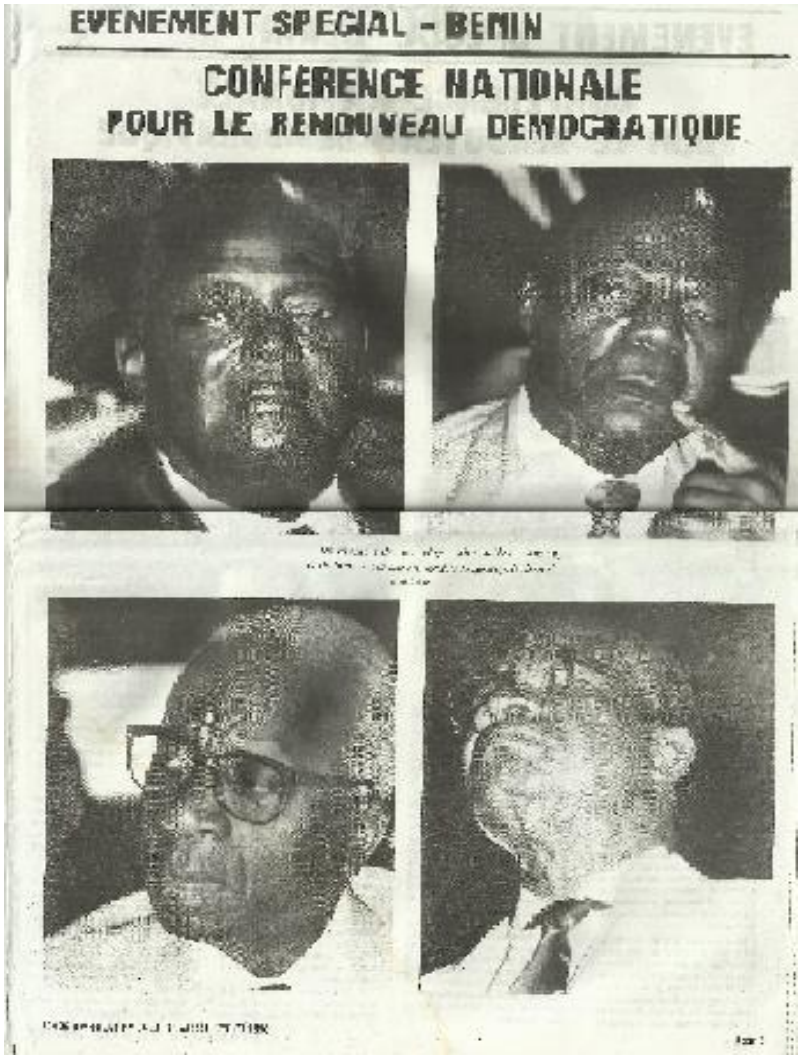

Source : Données d'archives

Le développement agricole n'étant plus sous l'autorité de la mère patrie, il fallait réorganiser le secteur. La majorité des structures mises en place durant la colonisation sont demeurées jusqu'en

1965. En ce moment, le nord du pays était occupé par des coopératives de production et le sud par des coopératives de mise en valeur. Ces coopératives étaient obligatoires dans la mesure où il y a l'obligation faite aux paysans vivant dans une région d'apporter les terres incluses dans le périmètre de mise en valeur. Déjà un déficit de formation des producteurs par la SONADER se notait tant sur le plan des techniques que sur le plan de la gestion (Journal l'aube Nouvelle du 14 décembre 1965).

Le discours de nouvel an du Président Apithy en 1965 se consacrait presque exclusivement à l'encouragement de ses électeurs. Dans une autre partie, il exhortait les citoyens à plus d'acharnement. Son allocution reste imprécise sur les réalisations du Gouvernement durant l'année écoulée. Les dirigeants du Dahomey semblaient avoir du mal à passer du rêve de l'indépendance à la réalité. La question du comment faire semble un véritable casse-tête pour les dirigeants du pays durant les cinq (05) premières années après l'indépendance.

En ce moment (fin 1965), la crise constitutionnelle de novembre 1965 sévissait avec fureur dans le pays. La démission du Président de la République (Apithy) et de son gouvernement était réclamée. Cette crise sociale ponctuée de grèves constitua la fin du gouvernement du Président Apithy. Après les démissions du Président Sourou Migan Apithy et du Premier Ministre Justin Tomètin Ahomadégbé, le Président de l'Assemblée Nationale Tahirou Congacou devint Président. Au bout de 23 jours, le 22 décembre 1965, Christophe Soglo lui fait un coup d'Etat. Face à la situation financière catastrophique du pays, le Général C. Soglo lança un appel au sacrifice. Il centre son action sur le développement agricole et multiplie les descentes sur le terrain. Il institue « les ministres dans les champs » pour donner l'exemple.

Planche 2 : Journal « L'Aube Nouvelle », N°24-25 du 09 juin 1966



la renaissance du Dahomey. On reconnaît sur notre photo : de gauche à droite le préfet du Nord-Ouest, le Haut-Commissaire à l'Information, M. Stanislas ADOTEVI, le Général SOGLO, le directeur des [illegible]U LOKO, le ministre du Développement Rural, M. Moïse MENSAH et le Commandant Alphonse ALLEY, [illegible]F.A.D. « Nous avons durement travaillé avec les paysans et nous avons bu dans leurs calebasses » [illegible]u terme de la campagne agricole.

EN PAGE 3
Dans nos lycées et collèges...

EN PAGE 5
MOBUTU frappe fort

EN PAGE 11
Les gaités de l'opération
(par E. CAYODÉ)

EN PAGE 12
L'EXEMPLE
(Editorial du Haut Commissaire à l'Information)

Fraudes à l'examen d'entrée en 6e

Source : Données d'archives

On voit sur cette planche le Général Soglo (en avant de la scène à partir de la droite) lancer la campagne agricole avec les membres de son gouvernement dans le Nord du pays. Il affirmait : « *Il ne faut pas attendre de voir les machines avant de retrousser les manches, sinon nous n'irons jamais loin* » (L'Aube Nouvelle du 17 au 31 janvier 1966). C'est sur ces mots qu'il a lancé la campagne agricole de juin 1966.

Encadré 7: Extrait de l'article « Le Général Soglo présente le Plan de Développement » paru dans le Journal *L'Aube Nouvelle*, du 17 au 31 janvier 1966

« a) Production agricole

Pour développer les cultures industrielles, il faut porter une attention encore plus grande au développement des cultures vivrières dont la production constitue non seulement le souci majeur du paysan qui doit d'abord se nourrir mais aussi le principal souci de l'Etat qui doit assurer à la Nation son autosuffisance alimentaire.

Le programme pour la production vivrière devra permettre d'éviter un abaissement du niveau actuel d'alimentation de la population dahoméenne.
S'agissant des cultures d'exportation, notre programme quinquennal de développement agricole réaffirme nettement la vocation du Dahomey comme fournisseur de palmier à huile. Le programme prévoit en matière de palmier à huile, la poursuite de l'effort e rénovation déjà entrepris ; 17.000 ha de plantations viendront s'ajouter en 5 ans aux 8.700 ha déjà en place. »

Source : D'après L'Aube Nouvelle, du 17 au 31 janvier 1966

L'article fait également allusion aux mesures de relances du secteur cotonnier en désaffection depuis 1960, l'arachide, l'objectif du plan est d'atteindre en 1970, 55.035tonnes d'exportations d'huile de palme. Plusieurs dispositions sont prises pour étoffer la production forestière avec le teck. L'élevage doit être redynamisé avec l'objectif de produire 30.246 tonnes contre les 24.000 tonnes de l'année 1965. La pêche produit d'importants résultats pour l'exportation soit 144 millions de francs. Des dispositions sont prévues en matière d'hydraulique villageoise. Dans cet article, Monsieur Moïse Mensah, alors Ministre du développement Rural du Gouvernement du Général Soglo explicite les grandes lignes de son programme de développement qui se centre sur deux éléments clés : la terre et les hommes.

Par la suite, le gouvernement du Général Soglo a procédé à l'acquisition d'importantes machines agricoles. Le Général Soglo avait beaucoup investi sur le coton à Kandi. Les nombreux investissements matériels, financiers, humains du Général Soglo ont porté leurs fruits et en deux (02) ans l'abondance agricole était une réalité dans le pays. Cet exemple de compatibilité entre le discours politique, les moyens et les résultats obtenus était le premier observé au Dahomey. Durant cette période de 1960 à 1972, la gestion du développement rural se faisait en parallèle avec l'administration du territoire. Jusqu'à l'intervention du Général Soglo, les dirigeants du pays ne faisaient que se contenter de suivre le chemin tracé par la métropole. Sur les périodes 1960 à 1965 et de 1967 à 1972, il y avait suivisme en matière de développement agricole sans réelle contradiction entre discours politique et discours institutionnel. Cependant ces derniers étaient flous et pas

toujours suivis par le gouvernement en place. L'exemple de la motion de censure contre le Premier Ministre Ahomadégbé en 1963 qui n'avait pas mis en œuvre son discours-programme. La période 1965-1967 quant à elle, est marquée par une réelle adéquation entre discours politique, moyens d'actions et discours institutionnel. Après le Général Soglo, les coups d'Etat se sont enchaînés dans le pays. La forte instabilité politique n'était favorable ni au développement agricole, ni au secteur économique ni au développement dans son sens le plus étendu. Après ces premières années, la seconde période remarquable de l'histoire du pays est celle de la révolution.

7.2.2. La propagande et le militantisme de la période révolutionnaire

A son arrivée au pouvoir Mathieu Kérékou prit l'engagement de rompre avec les pratiques et les idées des anciens leaders du pays. C'est dans ce sens qu'il oriente son discours-programme du 30 novembre 1972.

Encadré 8: Extrait du discours-programme du 30 novembre 1972

« La branche ne se cassera pas dans les bras du caméléon.
Le Dahomey sera commandé et dirigé par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire dans la sagesse et la dignité.
Il y a de l'argent dans ton pays, je ne te demande pas de me le donner pour des fins personnelles. Je gagne quinze (15) francs par mois. C'est ma solde et elle me suffit.
Je veux tout simplement que tu saches qu'il y a eu dans ce pays, trois personnes qui gagnaient chacune inutilement vingt-cinq (25) francs par mois.
Désormais et pour compter du 26 octobre 1972, les 75 francs resteront dans les caisses de l'Etat. […] Le monde rural regroupe la plus grande proportion de la population dahoméenne. Il contribue pour la plus large part à la création de richesses nationales. Par contre, il participe très modestement à la redistribution de ces richesses. Le principe directeur, qui guidera le gouvernement dans son action, sera d'exploiter au mieux les vocations naturelles du pays, tant du point de vue des cultures industrielles que de celui des cultures vivrières, de l'élevage e de la pêche. »

Source : D'après République Populaire du Bénin (1987 : 9-11)

Ce discours exprime la volonté du nouveau Président de faire de l'agriculture le levier du développement du pays. Pour ce faire il opte pour la transformation du Fonds de Soutien des Produits Agricoles en structure autonome. La prise de mesures visant à éradiquer les détournements

des ressources de ce fonds devient une priorité publique. Le Gouvernement décide d'étendre le nombre de produits agricoles bénéficiant des actions de ce fonds. L'amélioration des moyens de production, la réforme des structures agraires, l'abandon de la monoculture et la valorisation surplace des produits agricoles sont désormais une nécessité. L'Etat prend en charge le conditionnement et la commercialisation des produits d'exportation (notamment le coton et le tabac).

Ces décisions salutaires se sont poursuivies avec la généralisation du CARDER en 1975, les réformes sur la décentralisation de 1974 et 1981 le tout accompagné d'un intense travail de propagande pompeusement appelé « conscientisation des masses » (Adjo, 1974 :13). C'est sur cette base politique que s'appuie le boum économique des premières années de la révolution. En effet, le parti unique (PRPB) a étendu ses tentacules dans tous les domaines de la vie politique. Tous les postes de responsabilités du pays étaient occupés par ses militants. Le secteur agricole en particulier était fermement encadré par les structures de l'Etat central et du PRPB comme l'illustre la figure suivante.

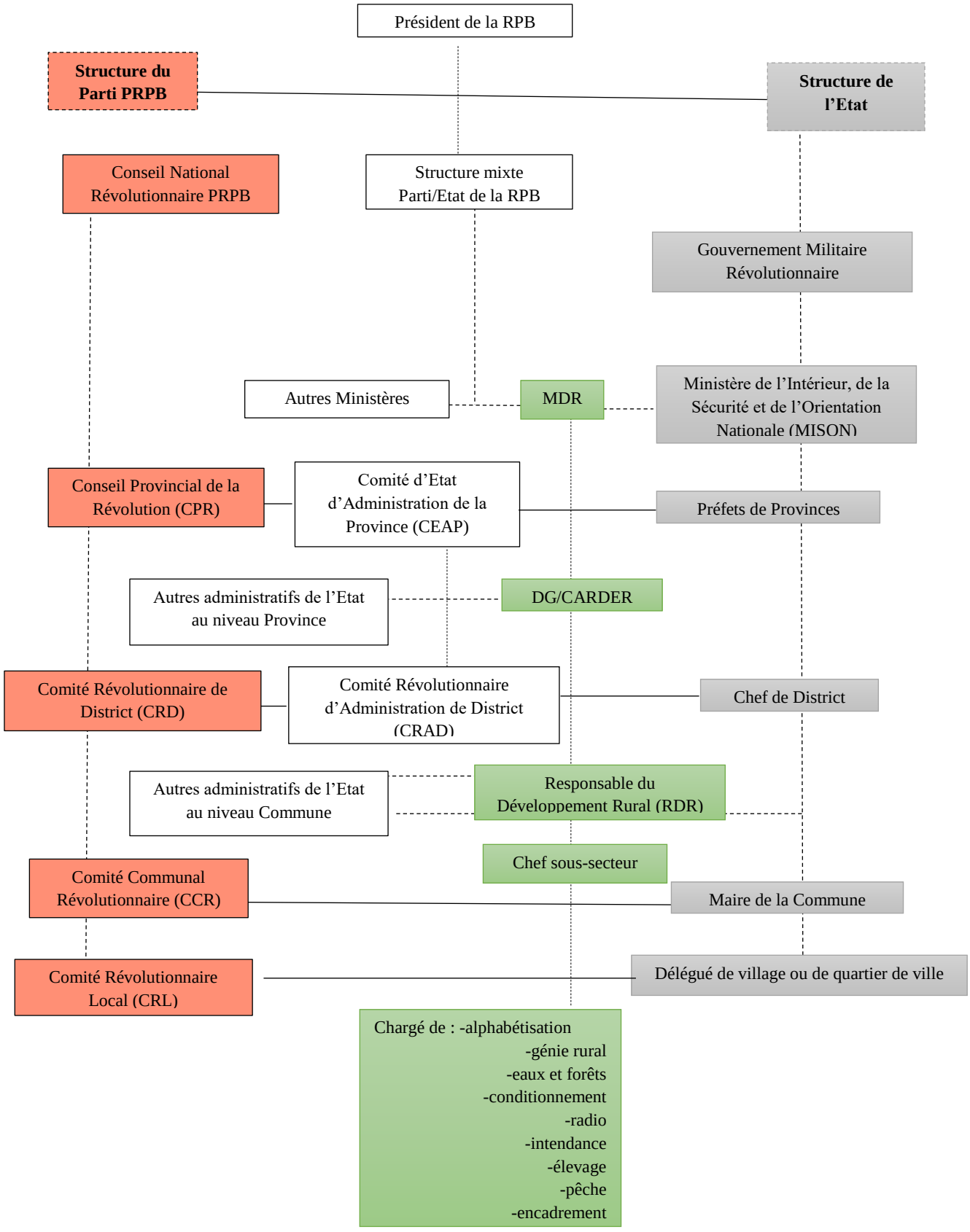

Figure 3 : Organisation du pouvoir central et positionnement des structures du Ministère du Développement Rural de 1975 à 1988

Source : D'après données de terrain et Simon N. Tométy (1999 : 33)

L'article 4 de l'ordonnance N°74-7 du 13 /02/1974 portant réorganisation de l'administration territoire en République Populaire du Bénin, dispose que « *La province, le district et la commune sont des collectivités territoriales décentralisées* ». Elles sont dotées d'une personnalité juridique et d'autonomie financière. Mais le besoin excessif de contrôle du pouvoir autocratique en place a produit une année après le décret 75-257 qui avait institué les organes locaux du pouvoir d'Etat chargés de l'animation territoriale. Ces organes sont :

- au niveau national, le Ministère du Développement Rural qui coordonne les structures périphériques de développement rural doit collaborer plus étroitement avec le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale qui gère les préfets de provinces ;
- au niveau provincial, le préfet de la province, les élus du Conseil Provincial de la Révolution et les chefs des services administratifs régionaux forment le Comité d'Etat d'Administration de la Province (CEAP). Toujours, au niveau province, le DG/CARDER sous la tutelle du MDR collabore avec les autres services administratifs périphériques notamment les eaux et forêts, les infrastructures et le transport, l'alphabétisation et la communication ;
- au niveau district, le Comité Révolutionnaire d'Administration de District (CRAD) est sous l'autorité hiérarchique directe du CEAP. Il est formé par le chef de district et les élus du Comité Révolutionnaire de District. Toujours sur ce palier, le RDR en collaboration avec les services sous préfectoraux et ses collaborateurs promeut le développement rural ;
- au niveau communal, le chef sous-secteur, collaborateur du RDR travaille avec les agents d'encadrement sous son autorité dans les communes urbaines ou rurales qui relèvent de ses attributions. Il travaille avec le Maire (qui est en même temps secrétaire exécutif du Comité Communal Révolutionnaire) ;
- au niveau village ou quartier de ville, la structure hiérarchique est similaire.

Malheureusement avec la montée en puissance du PRPB et l'impunité grandissante, les détournements de deniers publics et la corruption se sont généralisés dans tous les secteurs. C'est l'incapacité de l'Etat béninois à subvenir aux besoins de la communauté qui est à la base de la chute du marxisme dans les pays pauvres comme le Bénin. Lalèyè O. constate que « *[…] les discours politiques, les dissertations doctrinales ainsi que les pratiques faisant l'apologie de la centralisation enthousiasment de moins en moins les populations et les décideurs politiques* » (Lalèyè, 2003 : 16).

Encadré 9: Extrait d'entretien avec un responsable du MAEP

« Au début de la révolution, avec les coopératives obligatoires ça marchait. Mais l'homme étant ce qu'il est, les membres du parti révolutionnaire ont commencé à voler à tous les niveaux.
Vous n'imaginez pas comment le phénomène était généralisé surtout avec les CARDER qui avaient une grande autonomie financière et de surcroit géraient les usines, les approvisionnements, les commercialisations, le génie rural et les forêts.
C'est ce qui a provoqué la chute des CARDER. Avec la faillite des grandes entreprises comme la SONICOG et consort, c'est tout le pays qui est tombé et le régime de Kérékou aussi. »

Source : Données de terrain, Cotonou, le 21 janvier 2014.

Les résultats présentés dans cette sous-section montrent que durant la première partie de la Révolution, l'idéal marxiste guidait les responsables politiques. Mais par la suite, la forte solidarité entre les camarades de lutte a insufflé dans le comportement des acteurs l'impunité. Les 75F qui devaient rester dans les caisses de l'Etat comme l'affirmait le Président Kérékou n'ont plus eu ce destin. Ils se sont éparpillés en plusieurs pièces de 5F dans les poches des camarades. Entre la période 1984 à 1989, le discours politique prêchait toujours l'idéal marxiste, mais les pratiques d'acteurs étaient en contradictions avec les paroles. De plus, le dispositif institutionnel trop lourd pour garantir la pérennité du succès de l'initiative CARDER s'est enrayé et n'a plus été en mesure de satisfaire sa mission.

7.2.3. La démocratie de 1990 à 2013

La décision du Président Kérékou d'organiser une rencontre réunissant toutes les forces vives de la nation a été salutaire pour le pays. Comme il le disait en 1972, « *La branche ne se cassera pas dans les bras du caméléon* » et il n'y eu pas d'effusion de sang. Le nouveau chef du

Gouvernement imposé par les forces vives de la nation est l'économiste Nicéphore Dieudonné Soglo. La planche suivante montre des photographies de la cérémonie d'investiture.

Planche 3 : Journal « Echos d'Afrique », N°28 du 16 février au 23 mars 1990


EVENEMENT SPECIAL — BENIN

INVESTITURE DU PREMIER MINISTRE EN IMAGES

La cohabitation a commencé. Kérékou félicite Nicephore

L'ancien gouvernement accepte le changement

Source : Données d'archives

L »image à gauche représente le Président Kérékou félicitant le nouveau Premier Ministre tandis que l'image à droite montre l'ancien Gouvernement. Le Premier Ministre Nicéphore Soglo devait redresser l'économie nationale en la libéralisant. Le Premier Ministre commence par faire dissoudre les piliers locaux du parti révolutionnaire dont les CEAP et les CRAD. La rupture est totale entre la personnalité et le discours de Monsieur Soglo et l'autoritarisme du Général Kérékou qui a fini par excéder le peuple. Nul ne fut étonné lorsque les efforts de Soglo furent récompensés par son élection à la magistrature suprême en 1991.

Encadré 10: Extrait de la préface du livre blanc sur l'action du Président Soglo

Lorsqu'en juillet 1991, j'entrepris de rendre public mon programme de gouvernement, mon souci majeur était d'avoir un fil conducteur pour mon action à la tête de l'Etat durant ce mandat de cinq ans que le peuple béninois m'a confié. […] mon programme d'action obéissait aux trois impératifs suivants :

- *consolider la démocratie par le raffermissement des bases de l'Etat de droit ;*
- *redresser l'économie par une politique d'assainissement et de croissance en du développement ;*
- *renforcer les solidarités par un juste partage des fruits de l'effort commun et une attention particulière pour les couches sociales les plus défavorisées.*

Source : D'après République Populaire du Bénin (1987 : 9-11)

La tâche s'annonçait ardue. La dette extérieure à moyen et long terme en fin décembre 1989 s'élevait à 325 milliards de francs CFA et nécessitait un remboursement annuel d'au moins 30 milliards de francs CFA (Présidence de la République, 1995 :3). A cette charge, il fallait ajouter les charges salariales de 45 milliards de francs CFA. Avec ces charges de 75 milliards au moins par an, les recettes de l'Etat n'excédaient pas 50 milliards de francs CFA (ibidem). Cet endettement, est chiffré sans les arriérés sur salaires, les dettes vis-à-vis des fournisseurs, du secteur bancaire et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Pour relever ce défi, le Président Soglo a décidé de prioriser le développement agricole. Pour lui, il faut « *donner force et vigueur au secteur agricole car l'agriculture est la principale source de croissance de notre économie »*. Il mise sur la diversification agricole. Il propose d'atténuer la pression exercée sur la filière coton pour les filières pomme de terre, maïs, manioc, ananas, arachide, anacarde et plus d'une vingtaine de nouvelles filières. De plus, le Gouvernement du Président Soglo met en œuvre des actions dans le sens de repositionner chaque acteur du secteur agricole dans son rôle. Il fallait accorder une plus grande autonomie aux organisations paysannes et à la société civile notamment les ONG en plein essor. Avec son fameux « *consommons local* », le Président Soglo tente de réduire la propension des béninois à importer les denrées alimentaires et pour trouver un débouché pour la production locale.

Les négociations avec les institutions de Breton Wood, vont aboutir à la signature, le 31 mai 1991 à Washington, de la Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural (LDPDR). Cette déclaration a permis la mise en œuvre de certaines actions dont le Projet de Restructuration des Services Agricoles (PRSA) et la tenue de la Table Ronde sur le Secteur Rural en

Septembre 1995. La conjoncture économique catastrophique de la zone CFA frappe le Bénin avec la dévaluation du franc CFA en 1994. Les béninois n'apprécient pas le système de gouvernance du Président Soglo qui semble ne faire confiance qu'aux membres de sa famille. A cet effet, le témoignage suivant renseigne un peu plus.

> « Avec la démocratie, dans le régime Soglo, les bailleurs affluaient vers le pays ce qui n'était pas le cas durant la révolution. Soglo a ramené de l'argent dans le pays. Mais il a amené aussi la gestion familiale du pouvoir politique. Ce que les béninois n'avaient jamais vu avant. C'est ce qui a provoqué son départ. »
>
> Extrait d'entretien avec un magistrat, personne ressource, Cotonou, le 21 mars 2014.

Après le vote sanction de 1996, les béninois évincent Soglo malgré les progrès notables réalisés par son équipe qui, partie de moins 2 milliards en 1989, avait renfloué les caisses de l'Etat de plus de 10 milliards en 1995. . Le jeu politique ne tenant pas uniquement compte des réalisations, c'est le Général Kérékou qui revient après une traversée du désert de 5 ans. L'homme paraît plus sage, plus expérimenté. Les béninois lui gardent une grande reconnaissance du fait de son implication dans le Conférence Nationale. Le nouveau Président tente de centrer son action sur le secteur agricole.

Encadré 11: Extrait du journal *Le matin*, « Polémique autour du manioc » du lundi 12 octobre 1998

« Depuis quelques jours les débats politiques du Bénin se sont enrichis d'un nouveau thème : celui du manioc. Des conférences de presse se succèdent et s'entrechoquent autour d'une idée qui, même si elle doit contenter les animaux européens, ne devrait pas mobiliser les états-majors des partis politiques béninois.

Comme il a toujours su le faire depuis qu'il s'est illustré en politique (avec l'événement du 26 octobre par lequel il est devenu président de la République), Kérékou se met à nouveau en vedette. Le moyen par lequel il entend désormais gouverner semble être le manioc qui risque de se substituer à son programme d'action. Car, déjà on le prend trop au sérieux depuis qu'il a rassemblé près de son lieu de travail (le Palais de la Marina) les conducteurs de zémidjan (taxi-moto) et les transitaires dits ambulants du Port autonome de Cotonou où ils étaient devenus indésirables, pour leur parler du manioc. […]

Mais il serait mieux de laisser le président Kérékou faire du Bénin un grand champ de manioc fourrager. Quant à la question d'envoyer manu militari au champ la cible qu'il a identifiée, les

droits de l'homme ne le permettent pas. Il le savait bien. Dans son programme d'action, il est bien désireux de faire carrière dans l'agriculture dans les anciennes fermes d'Etat entre 1997 et 2001.

Source : Données de terrain, Cotonou, le 19 février 2014.

Malgré son nouveau langage prompt à défendre la démocratie et les libertés humaines, le Général Kérékou n'arrive pas à effacer totalement de son discours ses penchants autoritaristes. C'est ce que dénonce cet organe de presse de l'opposition à son régime politique en 1998. Pour réduire le chômage tout en améliorant la production agricole, la filière manioc qui avait été identifiée par le régime Soglo est devenue la nouvelle mascotte du Président Kérékou qui demande aux zémidjans (les taxi-moto) de Cotonou de retourner aux champs.

A partir de 1997, il enclenche les mesures législatives relatives à la réforme de l'administration territoriale conformément aux recommandations de la Conférence nationale (Présidence de la République, 2001 :18). En 1999, un énorme scandale financier éclata sous le régime MKII. C'est les marais des 70 milliards de francs CFA. Cette "affaire" a commencé le18 mars 1999 lorsque le Président Kérékou mis sur pieds une commission dirigée par Monsieur Adrien Ahanhanzo Glèlè (Président de l'ONG Transparency International) aux fins d'enquêter sur les dossiers de malversation financières sur les trois dernières années. A l'issue des investigations, il fut établi que sur la période du 09 avril 1996 au 19 avril 199,77 milliards de francs CFA avaient fait l'objet de de malversations soit 20,95% du budget national qui s'élevait à 335,181 milliards de francs CFA de l'époque. Par rapport à ce scandale financier, plusieurs sociétés d'Etat furent mentionnées. Adoun et Awoudo (2008) que les sociétés impliquées étaient entre autres la SONAPRA, la SONACOP, la Société des Ciments d'Onigbolo (SCO), le Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi (FSNE) et le Ministère de la défense nationale (dont des hauts gradés auraient englouti plus de 6 milliards dans la ferme de Kika.

Pendant ce temps, le développement agricole était orienté sur la période 1991-2000 par divers documents de politique et de stratégie. Le contenu de la Lettre de Déclaration de Politique de

Développement Rural (LDPDR) de 1991 a été actualisé en 2001. Cette actualisation s'est accompagnée d'un processus d'élaboration du Schéma directeur, d'un Plan Stratégique Opérationnel (PSO) et de plans d'actions. Le PSO « *présente de manière synthétique la stratégie d'intervention du Ministère du Développement Rural dans le secteur agricole et prend appui sur le Schéma Directeur* » (MDR/Bénin, 2000 :2). Avec l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC) le 01 mars 2000, on observe un accroissement des droits de douane pour la plupart des produits agricoles. Les béninois dont les habitudes alimentaires priorisent les produits importés ont du mal à s'y faire. Les mesures d'ajustements sectoriels définis durant le période 1991-1996 prévoyaient entre autres la restructuration des services agricoles en vue de la réduction de leurs coûts, la privatisation des agro-industries dont la maïserie de Bohicon et le désengagement de l'Etat des industries (exemple SONICOG, COTEX, SITEX). Le document *Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural*, explique que sur le terrain on note une concurrence entre les divers acteurs du monde rural plutôt que la collaboration qui pourrait produire des résultats (MAEP/SDFAR/Bénin, 2000 :15). Néanmoins, le succès dans les actions en faveur du développement agricole était incontestable.

Commencé en 2001 le second mandat du régime Kérékou ne fut pas non plus de tout repos. On observait souvent des contradictions entre le discours politique et les actions des dirigeants du pays et les dispositifs de contrôle en place. C'est le cas de plusieurs scandales politiques dont l'affaire des sacs de glucose qui éclaboussa l'opinion publique (en 2002) moins d'un an après le renouvellement du mandat du Président Kérékou. Cette affaire a révélé une gigantesque escroquerie. Sur dénonciation du FONAC[42], la vérification de la livraison des commandes suite à un marché public de 5000 sacs de glucose déshydratée lancé au Ministère de la Santé s'est révélé n'être que des sacs de sable. Le marché portait sur un montant de 16,520millions de francs CFA.

[42] Organisation chargée de lutter contre la corruption.

Ce second mandat présidentiel coïncide avec la confusion persistant depuis 1998 et née de la mise en œuvre du PRSA qui a produit des résultats mitigés. Au lieu de la libéralisation du secteur agricole, on observe un affaiblissement de plus au plus accru de l'Etat. Durant cette période, l'amélioration des performances agricoles observées quelque temps a connu une baisse notable et persistante. On observe une insuffisance numérique du personnel des services agricoles, En effet, l'effectif du personnel de vulgarisation de base est passé de 765APV en 1993 à moins de 300 agents en 2001 à cause notamment des départs à la retraite rapporte le Secrétaire général du MAEP (entretenu en février 2014). C'est ainsi que les CARDER ayant montré leurs limites, il fallait penser à doter le MAEP de nouvelles structures opérationnelles périphériques. C'était l'objet de l'atelier national de validation de la transformation des CARDER en CeRPA, de novembre 2003.

En 2005, ce fut l'affaire escorte de véhicules d'occasion qui vint défrayer la chronique au Bénin. Cette affaire porte sur la gestion de l'escorte des véhicules d'occasion sortant du Port Autonome de Cotonou et en transit sur le territoire national (pour les pays de l'inter land et le Nigéria). En effet, il paraitrait que c'est suite aux malversations douanières que le Président Kérékou a confié l'escorte à la société Défi Emploi Jeunes Escorte du Bénin dont son fils Jean Wilfried Kérékou est directeur général. De sombres rumeurs de détournement et d'enrichissement illicites s'en suivirent. A sa prise de pouvoir en 2006, le Président Boni Yayi, retira le monopole de l'activité d'escorte et de regroupement des véhicules d'occasion[43] à ladite société (le 16 mai 2006) contraignant du même coup 800 jeunes au chômage.

En 2006, l'entourage du Général Kérékou exerçait une forte pression sociale pour une révision de la Constitution. C'est ce qui donne lieu à la campagne " Touche pas à ma Constitution " de la société civile dont le ténor était l'ONG Elan de la Ministre Réckya Madougou.

[43] Activité para douanière de convoyage des véhicules du Port Autonome de Cotonou et en transit.

Encadré 12: Extrait du discours d'investiture du Docteur Thomas Boni Yayi le 06 avril 2006 au Palais des Gouverneurs de Porto Novo

« […] . Ce 19 mars 2006 n'a pas vu les bons l'emporter sur les mauvais - ni le contraire. Ce 19 mars 2006, il n'y a eu qu'un seul vainqueur, c'est l'espoir d'une Nation qui aspire à consolider la démocratie, l'unité nationale et la paix chèrement acquises, tout en améliorant les conditions de vie de ses populations.

En vérité, c'est la victoire de la République qu'il nous faut ensemble assurer, une République que je veux coopérative et solidaire sous le signe du changement annoncé et prescrit par tout un peuple qui refuse le désespoir.

Le peuple béninois, en adhérant massivement à mon projet de société, se tourne résolument vers l'avenir pour relever les défis du troisième millénaire et occuper une place de choix au sein des nations émergentes. »

Source : Données d'archives

Dès sa prise de fonction, le nouveau Président lance un audit général dans toute l'administration publique et les entreprises publiques. Plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer une chasse aux sorcières. Plusieurs chantiers sont lancés. Dans le domaine agricole, une tentative de revalorisation des vallées est amorcée avec le Ministre Richard Sènou qui voulait attirer des investisseurs malaisiens dans l'Ouémé. Mais ce projet n'aboutit pas. La mécanisation agricole, cheval de bataille du Président est lancée avec l'appui des partenaires étrangers dont la Libye. C'est dans ce cadre que surgit l'affaire surfacturation de machines agricoles. Au moment des faits en 2008-2009, le plan stratégique de relance du secteur agricole, était encore en cours d'élaboration. Une somme de 12 milliards de francs CFA a été décaissée pour doter toutes les localités du pays en 350 machines agricoles. Un projet prioritaire de mécanisation agricole est alors mise en place à cette fin. Il devait également piloter l'acquisition d'unités de production de jus de fruits pour plusieurs contrées du pays. Une polémique éclata autour d'une éventuelle surfacturation des machines acquises.

Ce scandale est suivi par l'affaire CEN-SAD. L'organisation à Cotonou du sommet de la Communauté des Etats Sahélo-sahariens a nécessité de grands investissements et la réalisation d'infrastructures routiers et hôtelières de grand standing. Dans ce cadre, le Gouvernement a initié

la réalisation d'importantes infrastructures et l'achat de divers équipements qui devaient contribuer à la modernisation des infrastructures de la ville de Cotonou. Ces investissements portaient sur : l'attribution de parcelles aux promoteurs immobiliers ; la viabilisation des sites ; la construction de 14 villas ; la réhabilitation et l'ameublement du Centre International des Conférences et du Palais des Congrès de Cotonou ; la réfection de l'axe routier servant de parking à l'aéroport ; la réfection de l'axe routier servant de liaison Aéroport-Place du Souvenir-Air Afrique ; l'aménagement et l'équipement du palais des hôtes de marque. Des irrégularités ont été observées dans la procédure d'attribution des marchés. En effet, la procédure de gré-à-gré a été systématisée sous prétexte de l'urgence. Comme corollaire, des marchés ont été confiés à des entreprises n'ayant pas la capacité financière et technique pour réaliser leurs contrats. Les Ministres en charge des finances Soulé Mana Lawani et en charge des travaux publics François Noudégbessi sont limogés. Ce dossier comporte toujours des non-dits et des zones d'ombres.

Dans le but de diversifier les filières agricoles, l'homme d'affaire Tundé, s'est lancé dans la production à grande échelle du riz Nerica. Malheureusement ce grand projet n'a pas abouti à cause des inondations de 2010 qui ont submergé les cultures et occasionnées d'énormes pertes. Avec l'adoption du PSRSA en 2011, l'agriculture s'est dotée d'un outil de pilotage utile.

L'année 2010 est marquée par le plus gros scandale financier de l'histoire du Bénin : l'affaire ICC-Services et consorts. La société Investissement Consultancy and Coumputering services (ICC-Services) a lancé ses activités au Bénin en 2007, un an après l'arrivée de Boni Yayi au pouvoir. Cette ONG du promoteur Guy Akplogan (Gnimavo, 2012), a reçu l'agrément pour exercer au Bénin. Selon la même source, les responsables d'ICC-Services, étaient des fidèles de l'église du christianisme céleste notamment Guy Akplogan, PDG de ICC-Services, Emile Tégbénou, son bras droit et Ludovic Dohou, DG d'ICC-Services. Cette déclaration est confirmée par les révélations de l'ancien Ministre de l'Intérieur Armand Zinzindohoué à la presse (Zinzindohoué, 2010). En 2009, la surface financière de cette structure de placement et de ses semblables atteignait des sommes

alarmantes. Le principe ICC-Service est de placer l'épargne pour recevoir en 6 mois le double de la mise. L'affaire ICC-Services a dégénéré lorsque la structure s'est retrouvée à court de moyens pour payer ses déposants. Cette gigantesque escroquerie a engrangé près de 153 milliards de francs CFA. Plusieurs responsables hauts placés ont été cités dans ce dossier. C'est dans ce cadre qu'a eu lieu l'arrestation du Ministre de l'Intérieur du moment Armand Zinzindohoué.

Malgré ces scandales, l'effort de développement du régime Yayi est notable avec la croissance économique d'un record de 6% en 2008 (INSAE, 2012). Le Président sortant est reconduit pour un second mandat présidentiel en 2011. Le plan de campagne 2011-2016 donne priorité à trois axes : la relance du secteur agricole, le développement des infrastructures et l'assainissement des finances publiques. C'est d'ailleurs ce qui est déclaré dans le discours d'investiture du 06 avril 2011.

Encadré 13: Extrait du discours d'investiture du Docteur Thomas Boni Yayi le 06 avril 2011

« […] Nous travaillerons ensemble pour promouvoir une agriculture moderne qui sache s'adapter aux changements climatiques. Il s'agira notamment de promouvoir la maitrise de l'eau, poursuivre la mécanisation agricole, la diversification des filières, la réhabilitation de nos pistes rurales. Il sera également question d'encourager la recherche agronomique et la formation, l'ouverture des marchés sur une base régionale et inter-régionale et la conservation et la transformation de nos produits, en vue de générer plus de valeur ajoutée en termes d'emplois et de revenus pour la jeunesse et nos chères mamans.»

Source : Données d'archives

Malgré ce programme bien défini, les scandales se succèdent au Bénin avec des ramifications dans tous les domaines. En 2013, survient l'affaire SODECO (Tchanou, 2013). Dans cet article de la presse béninoise, l'affaire SODECO porte sur la polémique de la reprise par l'Etat du capital de la SODECO, entretemps ouverte aux investisseurs privés. C'est en Conseil des Ministres[44], que la décision de suspendre la convention de création de la SODECO, et celle de porter ses actions au compte de l'Etat au détriment de la Société commune de Participation (SCP).

[44] Le Conseil des Ministres tenu en date du 25 septembre 2013.

7.3.L'implication du discours politique dans les discours institutionnels et sur la trajectoire développementiste du pays

Le discours politique part de la fiction pour tenter de s'ancrer dans le réel. Toutes les péripéties (de 1991 à 2013) montrent l'ambiguïté de l'ancrage discours et pratiques des acteurs politiques à divers niveaux :

- la difficulté de partir d'une idée de développement (projet de société ou vision) et de la rendre réelle ;
- la difficulté d'opérationnaliser le cadre institutionnel sans reprendre les erreurs du passé ;
- la difficulté de maîtriser les autres acteurs du milieu ;
- l'effondrement des valeurs morales liées au bien-être collectif et la montée de l'individualisme ;
- la forte politisation de la vie publique qui rend l'application des sanctions difficile ;
- la volonté de bien faire dans la promptitude fait état d'une réactivité inadéquate ou de décisions mal muries.

Le sénégalais Sene A. (2013) constate que des présidents africains élus par des Africains n'ont pas jusqu'ici apporté une réponse adéquate, des solutions définitives aux handicapes politiques, socio-économiques, qui obstruent la marche du continent dans le chemin de la démocratie et de la prospérité. Les programmes de campagne, les projets de sociétés, les discours-programmes, les discours d'investitures sont autant de discours politiques qui sont caractérisés par leur propagandisme et leur illusio. En partant d'une vision, d'une image sur-optimisée du futur, les acteurs politiques élaborent un discours propre à enthousiasmer les foules et s'attirer les sympathies. Ces discours ne tiennent pas souvent comptent des contraintes exogènes et endogènes du milieu. Les contraintes exogènes sont liées au climat économique dans la région ou dans le monde, le contexte économique, l'idéologie du moment et le poids des agences de développement et autres partenaires. Les contraintes endogènes sont liées à l'état de construction ou de déconstruction des

normes et valeurs et surtout à la maturité des hommes et aux sacrifices qu'ils sont prêts à consentir pour aller de l'avant. Bacot et al. pensent que l'analyse du discours politique se construit autour de deux dimensions : l'environnement social et politique en partant des faits majeurs du passé, l'environnement scientifique qu'il s'agisse des théories, des concepts ou des méthodes et des techniques (Bacot, 2010 : 2).

L'hypothèse de **l'inadéquation fonctionnelle** se vérifie puisque le discours politique instrumentalise le discours institutionnel pour créer l'illusio. Le discours politique, instrumentalise l'opinion publique grâce à plusieurs stratégies dont le clientélisme et la propagande. L'arène politique du Bénin est marquée par la présence des mêmes acteurs qui gravitent autour de nouveaux émergeant de temps en temps du fait de la volonté de changement du peuple. Une forte professionnalisation des acteurs politique s'observe au fil du temps les calculs se compliquent avec plusieurs paramètres et les desseins ne sont plus toujours évidents. Le discours politique, caractérisé par la propagande et le clientélisme s'ingère fortement dans le discours institutionnel auquel il donne naissance et dont il ne peut se séparer. Cependant, exagérées, ces promesses semblent ne pas faire l'objet ni d'études de faisabilité, ni d'analyse prospectives avant d'être communiquées au public. De plus les immixtions fréquentes du politique sous prétexte de réactivité freinent l'applicabilité des politiques agricoles au Bénin. Ce qui permet de confirmer la deuxième hypothèse de recherche.

Pour expliciter de façon schématique l'influence du politique sur la trajectoire de développement d'une société, supposons que dans l'arène politique d'une société (pays X), se confrontent les leaders politiques A, B et C. Ces acteurs politiques sont en interactions les uns avec les autres puisqu'ils ont un même intérêt cristallisé dans les enjeux. Les enjeux politiques sont la détention du pouvoir, l'accaparement des ressources et le droit de véto sur les ressources. Ces acteurs politiques par un savant travail de propagande et de socialisation amène les populations à croire qu'il vaille la peine de les élire. C'est l'illusio. Converti à la cause d'un politique, l'individu λ tente de convaincre α et β et cherche à les rallier à la cause de son leader. Par un mécanisme approprié de

désignation (vote ou autre), le leader politique A est élu. Or durant la propagande (campagne électorale) ce dernier avait tenu un discours et s'était engagé à réaliser certaines actions.

La prise du pouvoir est le moment pour le peuple de le juger en fonction de nouveaux enjeux. Ces enjeux, propres à la population et qui entre autres ont motivé les votes sont : être fils du terroir ou de la région, les promesses de gratification et la croyance en A. Lorsque durant son mandat A réalisé ses promesses, la population adhère totalement à ses idées et partage un sentiment d'unité nationale. Lorsque les pratiques de A ne sont en accord avec ses discours, deux cas de figure se dessinent .d'abord, malgré l'inadéquation discours-pratiques, les besoins des populations continuent d'être satisfaits. Dans ce cas, il y a désapprobation mais seuls les leaders d'opinion, la presse et les OSC le manifestent ouvertement. Ensuite dans l'hypothèse où les besoins des populations ne sont pas satisfaits, alors tout (coup d'Etat, Conférences africaines, démissions du gouvernement, etc.) est mis en place pour une révolution et l'établissement d'un nouvel ordre social. Quelle que soit l'hypothèse qui se réalise, elle change la configuration de l'arène politique et le poids des acteurs politiques les uns par rapport aux autres. C'est ce cycle du politique et de son action sur la vie sociale qui est représenté par la figure suivante :

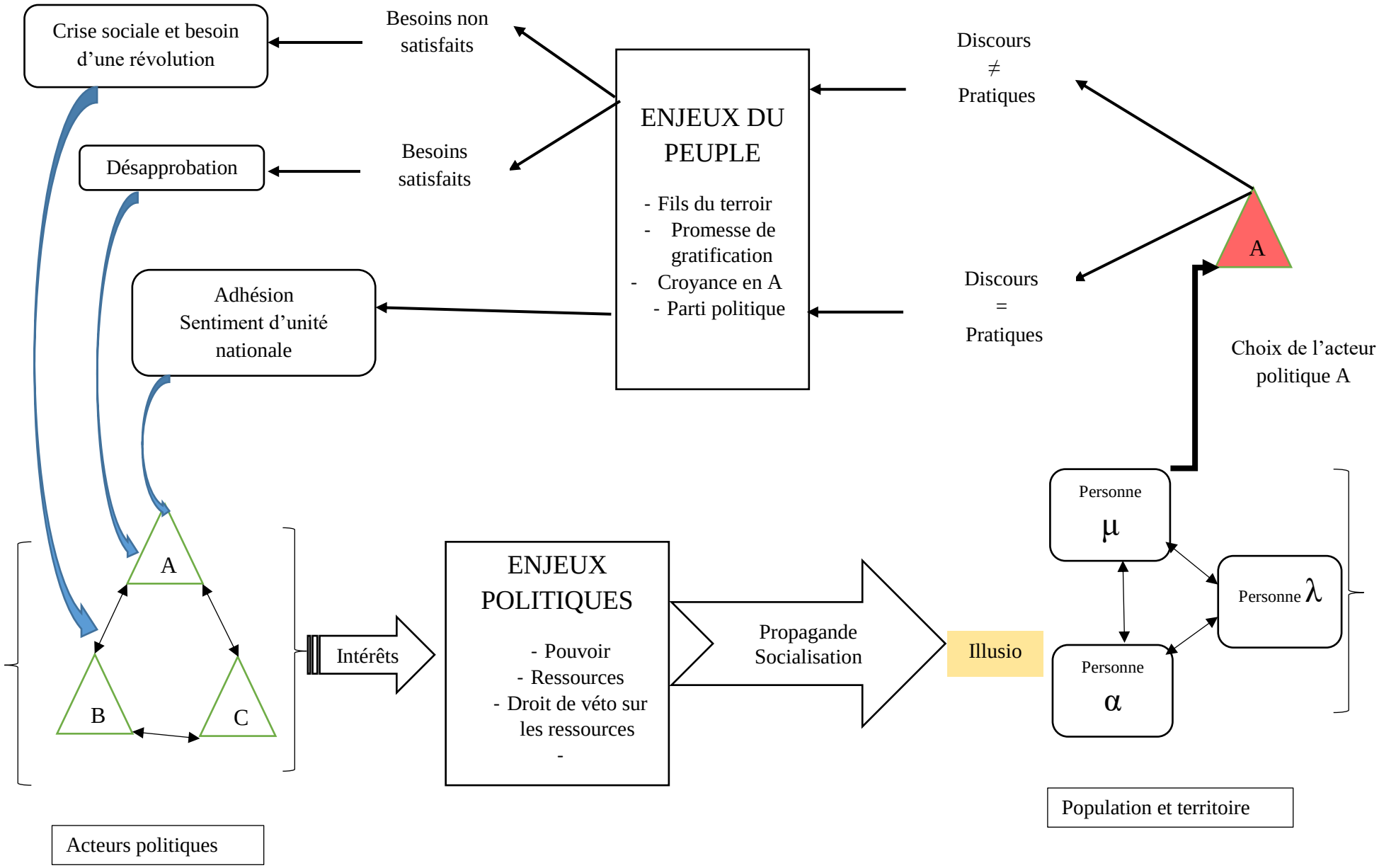

Figure 4 : Le cycle de l'influence politique sur la société

Source : Données de la recherche,

En somme, cette analyse permet de penser que le politique a une influence déterminante sur le devenir d'un pays. Il induit une influence réciproque entre intérêts d'acteurs, idées des discours politiques et les institutions en place dans une interdépendance. Ce chapitre permet de comprendre que le projet de devenir de la société dans l'imaginaire du politique ne privilégie pas la faisabilité mais obéit à des calculs clientélistes et propagandistes. La forte immixtion du politique dans le fonctionnement des institutions peut rendre difficile les chances de réalisation des visions politiques dans une contradiction intrinsèque à l'arène politique.

En dehors des acteurs politiques dont les décisions et choix influent sur les résultats de politiques, les acteurs institutionnels et les producteurs agricoles ont aussi des pratiques et des discours qui influent sur le système. Mais que révèle l'observation des usagers du monde agricole dans le Couffo quant à la confrontation entre discours et pratiques ?

<u>Chapitre 8</u> : Les pratiques sociales des acteurs du monde agricole dans le Couffo

Les pratiques d'acteurs ne reflètent pas toujours leurs déclarations, écrits, affirmations, en un mot leurs discours. Les acteurs du monde agricole n'échappent pas à ce principe. Ce dernier chapitre a pour objet l'analyse des points de ruptures entre discours et pratiques des acteurs du monde agricole. Une telle investigation ne peut être perceptible que sur une échelle plus réduite que le niveau national. C'est la raison pour laquelle les observations et les données utilisées dans ce chapitre proviennent pour l'essentiel du Couffo.

8.1. Les activités agricoles et leurs particularités au Couffo

L'agriculture est une activité séculaire du peuple Aja. Ce groupe ethnique a des rapports privilégiés à la terre. Par conséquent, les producteurs agricoles de Lanta (Klouékanmè), Missinko (Toviklin) et Kissamè (Aplahoué) ont des caractéristiques qu'il convient de noter.

8.1.1. Les caractéristiques des ménages des producteurs agricoles du Couffo

Le facteur humain est essentiel dans toute entreprise de développement. Le succès des initiatives de développement agricole est lié non seulement aux modalités d'organisation du travail, aux ressources mobilisées pour leur réalisation mais aussi et surtout aux hommes et femmes qui y sont actifs. Pour établir le profil du producteur agricole du Couffo, plusieurs paramètres ont été identifiés chez les enquêtés de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué. Ces paramètres sont liés au genre, à l'appartenance ethnique, à la situation matrimoniale et à leur niveau d'instruction. Le graphique qui suit permet de présenter la répartition des enquêtés selon le sexe et ce par commune.

Graphique VI : Répartition des enquêtés par sexe et par commune

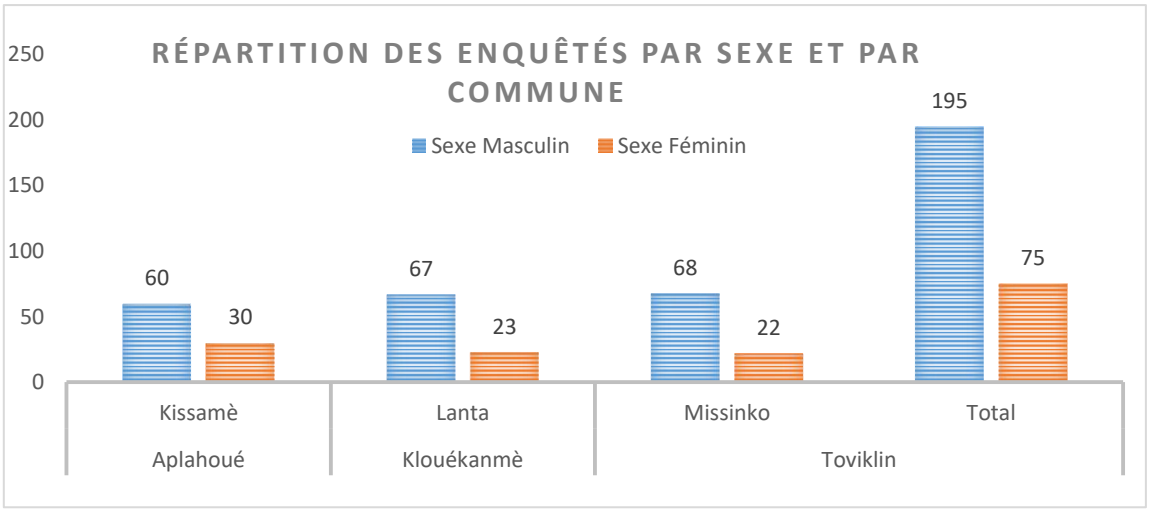

Source : Données de terrain, 2014.

La répartition par sexe des enquêtés révèle que sur 270 enquêtés, 75 seulement sont de sexe féminin contre 195 de sexe masculin. La majorité des producteurs agricoles (homme ou femme) rencontrés sont du groupe ethnique Aja comme le présente le graphique suivant.

Graphique VII : Répartition des enquêtés par groupe sociolinguistique

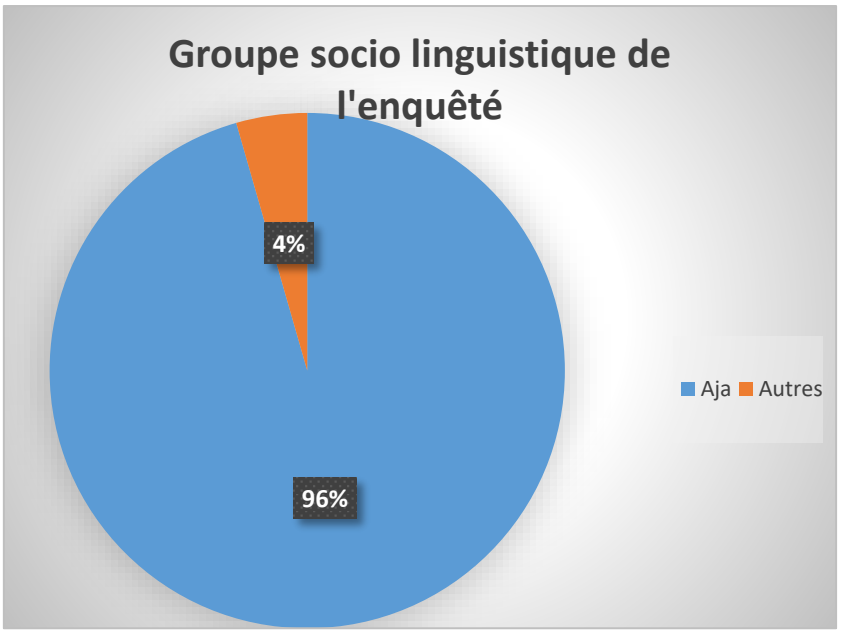

Source : Données de terrain, 2014.

Parmi les autres groupes ethniques on observe les saxwè, les fon et les mina. Plusieurs autres groupes ethniques peuplent ces trois communes. La famille est essentielle dans les sociétés

africaines. C'est également le cas dans le Couffo où 94% des producteurs agricoles enquêtés sont mariés comme le présente le graphique 8. Ces deux particularités des communes cibles que sont la dominance du groupe sociolinguistique aja et l'importance de la famille permettent de comprendre la forte solidarité et l'importance des liens sociaux dans la culture aja. Ces liens sociaux renforcent les relations de travail entre producteurs agricoles dans le Couffo.

Graphique VIII : Répartition des enquêtés selon leur situation matrimoniale

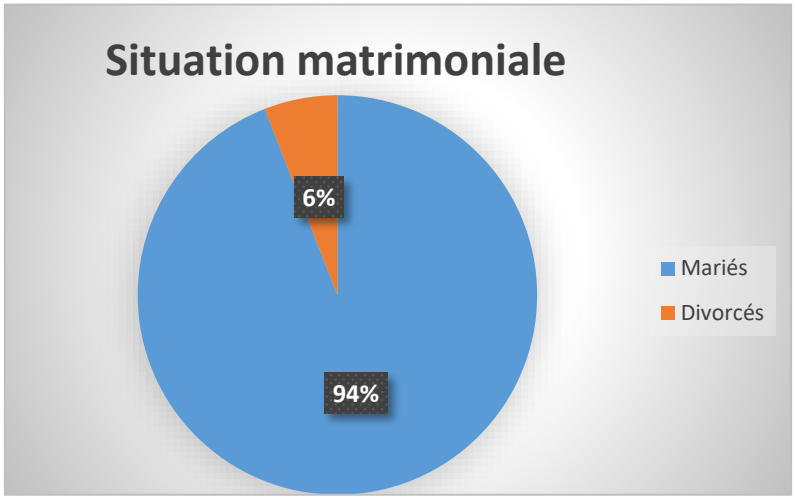

Source : Données de terrain, 2014.

Le mariage traditionnel domine dans les communes du département du Couffo visités. Dans les ménages de producteurs agricoles, la polygamie domine (à raison de 94%). La plupart d'entre les hommes sont mariés à 02 femmes (35,4%), les autre à 03 femmes (25,8%), il existe également de nombreux ménages composés de plus de 03 coépouses. Avec la montée des églises chrétiennes, la fréquence des couples monogamiques est réelle (24,2%). Les ménages ont beaucoup d'enfants dans les villages visités. La moyenne est de 9,42 soit 9 enfants par ménage. Cette valeur est supérieure à la moyenne nationale de 4,9 enfants (taux de fécondité par femme selon l'EDS 2012).

L'alphabétisation et le niveau d'instruction des enquêtés est un aussi un élément déterminant de leur profil social. C'est pour décrire les tendances observées sur le terrain que le graphique suivant a été réalisé.

Graphique IX : Répartition des enquêtés selon qu'ils sont alphabétisés ou non

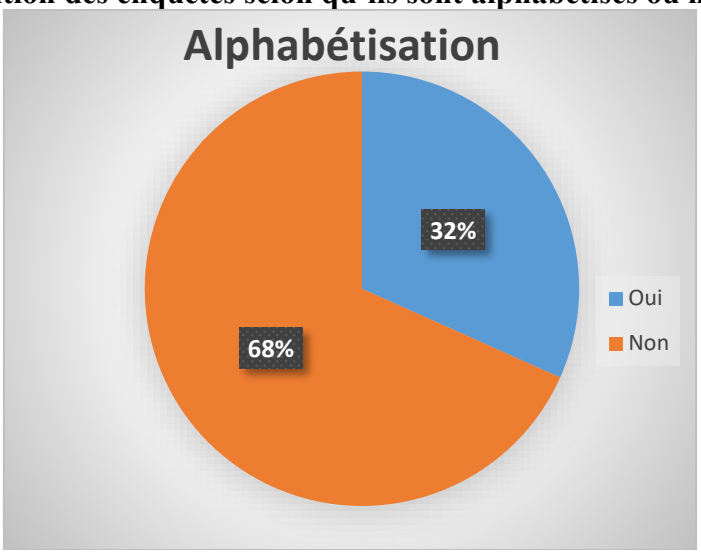

Source : Données de terrain, 2014.

La majorité (68%) des producteurs agricoles affirment n'être pas alphabétisés. Parmi les 32% alphabétisés la plus grande partie reconnait avoir fait des cours d'alphabétisation en langue aja (71,4%) les autres affirment avoir commencé l'école et donc lire, écrire et parler français (28,6%). Pour la majorité de ces derniers, la déscolarisation s'est produite durant les études primaires (64%). Seulement 5 producteurs sur le 270 affirment s'être reconverti dans les activités agricoles : un mécanicien, deux chauffeurs, un peintre bâtiment et un forgeron. On peut déduire de cette observation que l'agriculture est une activité familiale qui se transmet le plus souvent entre père et fils. Mais avec la scolarisation de plus en plus poussée des enfants, les jeunes générations se désintéressement de plus en plus des travaux champêtres comme l'affirme un producteur de Tokanmè-Aliho.

A partir des informations fournies par les données ci-dessus, il est possible d'imaginer le profil-type du producteur agricole dans le département du Couffo. Les ménages des producteurs agricoles sont de type polygamique avec un nombre élevé d'enfants. La pénétration de cette région par les étrangers provenant d'autres régions du pays est faible. L'analphabétisme est très répandu parmi les professionnels des activités agricoles. Mais comment peut-on caractériser les activités agricoles dans cette région du Bénin ?

8.1.2. Les caractéristiques des activités agricoles du Couffo

Les observations ont été relevées sur un échantillon constitué par appariement sur le même nombre de petits producteurs, producteurs moyens et gros producteurs (10 personnes par catégorie et par village) dans les neufs villages que constitue le terrain à raison de 3 villages par arrondissement. Les communes de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué ont chacune des spécificités qu'il convient de mettre en exergue. La superficie moyenne cultivée par les producteurs agricoles se présente dans le tableau ci-après :

Tableau XVIII : Répartition moyenne des superficies cultivées par les enquêtés par commune

Commune	Arrondissements	Superficie moyenne
Klouékanmè	Lanta	5,21 ha
Aplahoué	Kissamè	10,85 ha
Toviklin	Missinko	1,62 ha

Source : Données de terrain, 2014.

La superficie de terres cultivée en moyenne par les producteurs agricoles représenté dans le tableau ci-dessus est proportionnel à la disponibilité de terres de ces commues. En effet, Aplahoué a la plus grande superficie (915 km^2), ensuite vient la commune de Klouékanmè de 394 km^2 et enfin la commune de Toviklin de 120 km^2. Cette situation confirme les déclarations des producteurs agricoles de Zafi, Missinko centre et de Agomè qui se plaignent des difficultés d'accès à la terre à Toviklin. Ce problème n'est pas majeur dans les autres communes où on rencontre des gros producteurs qui exploitent des centaines d'hectares. Une grande disproportionnalité s'observe dans les moyens de production utilisés. Aussi bien des outillages archaïques que des machines agricoles sont observables sur le terrain.

En effet, la plupart des producteurs agricoles utilisent les outils traditionnels tels que la houe, le coupe-coupe, Mais certains gros producteurs ont pu acheter des engins lourds qu'ils mettent à la disposition des moins outillés en location ou gratuitement avec la prise en charge de la carburation

et de la vidange. La photographie qui suit montre à gauche les outils agricoles c'est-à-dire le coupe-coupe, le daba, la houe et l'arrosoir d'un producteur du village de Zafi de l'arrondissement de Missinko dans la commune de Toviklin, et à droite la machine agricole d'un commerçant reconvertit à la production agricole dans le village de Sawamè à Lanta dans la commune de Klouékanmè. C'est que montre les deux clichés juxtaposés dans la photographie qui suit :

Photographie 1 : Type d'outillage du producteur agricole



Cliché : Adjovi, Zafi/Toviklin, 2013 Cliché : Adjovi, Lanta/Klouékanmè, 2013

La main d'œuvre salariée est souvent un recours pour les grandes superficies. Mais également les enfants sont utilisés aux champs. A la question de savoir si les enfants aident aux activités champêtres, 40,1% des producteurs interrogés répondent par l'affirmative, mais en précisant que c'est durant les weekends ou les vacances scolaires. Les 59,9% restants affirment que leurs enfants ne vont pas au champ mais vont à l'école.

La majorité des personnes vivant dans ces communes dispose de champs ou pratiquent du petit élevage domestique qu'il s'agisse des personnes vivant dans les campagnes ou dans les centres urbains de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué. La totalité des 270 producteurs agricoles interrogés pratiquent l'agriculture et l'élevage. A part quelques fermes qui ont des étangs de pisciculture à Lanta (Klouékanmè), cette tendance est similaire dans les autres communes. L'élevage porte surtout sur du petit bétail : le mouton, la chèvre, les bœufs, la volaille et le porc.

Puisque les trois principales spéculations agricoles ciblées dans le cadre de cette recherche sont le maïs, la tomate et l'orange, tous les enquêtés en cultivent au moins une. En plus, les cultures suivantes sont pratiquées : manioc, niébé, voandzou, pois d'angole, tomate, piment, arachide, palmier à huile, pomme sauvage et le gombo. La pluriactivité est largement répandue dans les trois communes de Klouékanmè, Toviklin et d'Aplahoué. L'habitation est souvent un mélange de type moderne (briques de ciments ou de banco et toitures en feuilles de tôles ou en feuilles de palmiers ou en paille). Le cliché ci-après présente un habitat type de producteur agricole dans le Couffo.

Photographie 2 : Type d'habitat du producteur agricole



Cliché : Adjovi, Lanta/Klouékanmè, 2013

Comme l'illustre cette photographie, le type d'habitation le plus fréquent est en ciment avec des feuilles de tôle. Certaines pièces comme la cuisine sont en branchages de palmiers. Les récoltes sont souvent entreposées dans des greniers en bambou et paille.

L'agriculture est avant tout une activité économique pour les ménages du Couffo. Elle fournit un emploi aux jeunes, des revenus aux ménages et les moyens de subsistance à des communautés entières. C'est pour cette raison que la question de la rentabilité des activités agricoles est très préoccupante pour les producteurs. Les investigations sur le terrain montrent que la majorité d'entre eux pensent que cette activité est rentable selon 80,6% des enquêtés. Cette tendance semble aller de

soi sinon, ils n'auraient pas poursuivi des activités non rentables. Mais, cette rentabilité de l'agriculture est étroitement liée aux produits agricoles. En effet, si la production saisonnière est excédentaire, le surplus est directement consommé par le ménage. D'une manière ou d'une autre l'agriculture fournit des vivres et/ou des moyens financiers de subsistance aux populations. A la question de savoir le rôle de l'agriculture, les lignes suivantes rapportent quelques modalités de réponses des enquêtés :

> « L'agriculture, c'est pour tout au moins ne plus avoir faim sans rien trouver à manger tout en ayant de l'argent. »
>
> Entretien avec un producteur agricole, Toviklin le 26/08/2013

> « C'est nous qui donnons à manger dans tout le pays. Quand le maïs quitte Aplahoué, on le retrouve dans les marchés partout à Bohicon, à Ouando ou même à Dantokpa. »
>
> Entretien avec un producteur agricole, Aplahoué le 30/08/2013

> « Moi, c'est pour avoir beaucoup d'argent. Dans ma famille il y a de gros producteurs de palmier sélectionné et d'orange. Ils ont beaucoup de biens, de femmes, de voitures. C'est pour faire comme eux et ça marche. »
>
> Entretien avec un producteur agricole, Klouékanmè le 26/08/2013

Les enquêtés ont fourni assez facilement leur chiffre d'affaire annuel. Pour plus de commodité cette notion a été réduite au bénéfice net dégagé après la déduction des charges des produits réalisés. Le bénéfice net réalisé à la fin de l'année après les 04 saisons est en moyenne de 467 500F à Aplahoué, de 1 392 190F à Klouékanmè et de 293 877F à Toviklin. Ces moyennes fluctuent entre un minimum et un maximum mais le minimum le plus bas est atteint par les producteurs agricoles de Toviklin tandis que le maximum le plus élevé est atteint par ceux de Klouékanmè comme le montre le graphique suivant.

Graphique X : Répartition des producteurs agricoles selon leurs chiffres d'affaires annuels

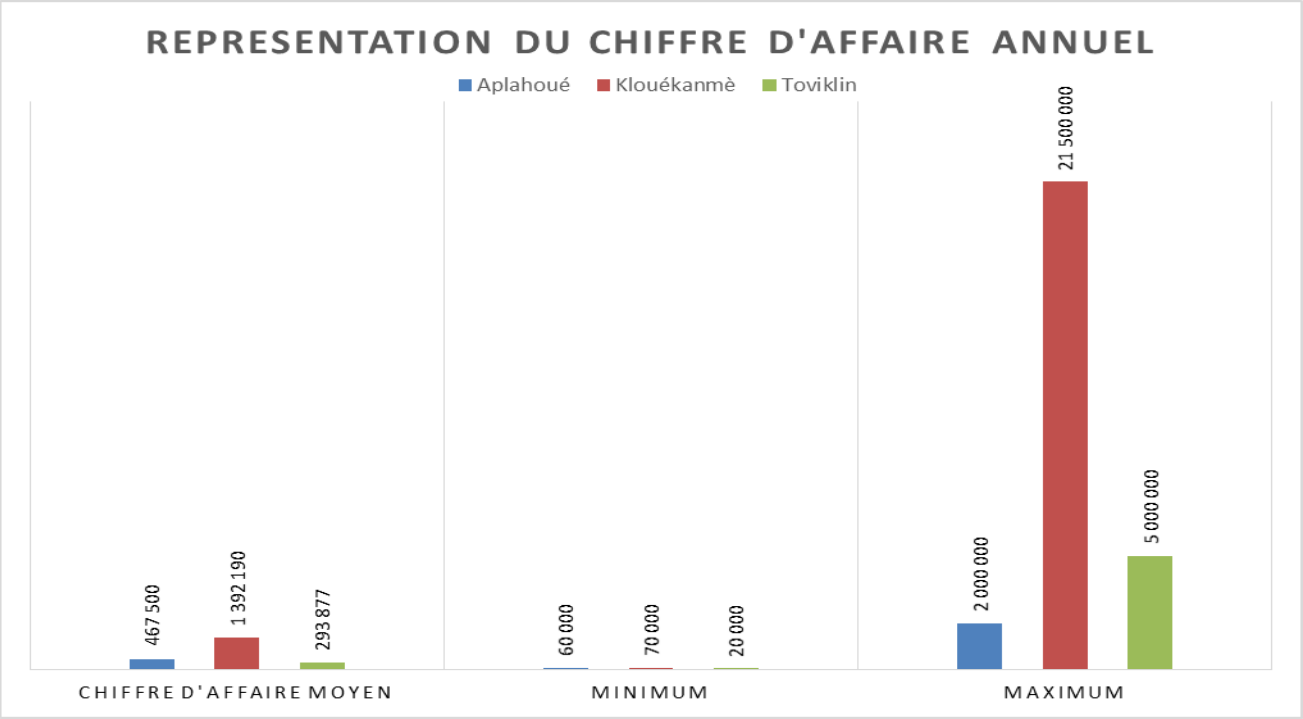

Source : Données de terrain, 2014.

Ces informations confirment les déductions faites quant aux difficultés d'accès à la terre agricole à Toviklin où la superficie de la commune est réduite et les terres sont donc très morcelées, surexploitées et donnent de faibles rendements. Ce qui justifie la faiblesse du bénéfice net des producteurs de cette commune. Il est intéressant de se référer à l'extrait d'entretien avec la RDR de Toviklin, la seule femme RDR des trois communes :

Q : Présentez-moi la commune de Toviklin

R : A Toviklin, on produit le maïs, la tomate, le niébé, le piment, la pomme sauvage, un peu d'orange, du gombo. Toute la commune fait 120 km^2 donc les producteurs ont à peine 3 à 5 ha de terre chacun, et ça c'est des gros producteurs. Ailleurs ce sont les petits producteurs qui ont de telles superficies. Ceux qui ont plus de 10 ha, les gros producteurs sont très peu.

Q : Si vous n'avez pas assez de terres disponibles, vous savez qu'il existe des techniques de culture hors sol pour accroître la production. Qu'en est-il à Toviklin ?

R : Les cultures hors sol ? Nous on ne les forme pas dans ces techniques. Il y en a qui cultivent jusqu'au seuil de leur case. On les incite à faire beaucoup de cultures en contre saison parce que comme ça, ils revendent plus cher et augmentent leurs bénéfices. Beaucoup acceptent de le faire, mais, n'ont pas les moyens de faire les infrastructures d'irrigation.

Extrait d'entretien avec la RDR de Toviklin, Toviklin, le 12 décembre 2013.

La réalité n'est pas la même à Klouékanmè et à Toviklin. A Klouékanmè, le chiffre d'affaire le plus élevé de 21 500 000F est déclaré par un producteur agricole disposant à lui seul de 120 ha qu'il exploite avec des palmeraies et des orangeraies. Le revenu de ces cultures de rentes est très important. Vu la proportion de producteurs de cette commune ayant un bénéfice net annuel moyen de 1 392 190F CFA, on peut dépasser l'idée préconçue qui associe toujours paysannat et pauvreté monétaire.

Photographie 3 : Chantier en construction d'un producteur agricole de Tokanmè-Aliho (Lanta / Klouékanmè)



Cliché : Adjovi, Klouékanmè le 20 novembre 2013

La construction en cours de cette maison à étages montre que les producteurs de Klouékanmè ne sont pas financièrement démunis, bien au contraire. Cette propriété appartient à un gros producteur agricole de Tokanmè Aliho (Lanta). L'intérieur est marqué par la présence de biens de luxes, de carreaux et de boiseries qui font supposer de l'important investissement financier réalisé. Ce cas qui n'est pas le seul du genre, confirme le revenu moyen annuel de 1 392 190F à Klouékanmè. Cette tendance observée à Klouékanmè est surtout due à la vocation de l'arrondissement de Lanta qui est vaste et essentiellement agricole. La commune d'Aplahoué, est aussi un grand foyer de production agricole. Mais l'arrondissement de Kissamè ciblé pour cette recherche produit moins

que les arrondissements tels qu'Adomè où la production est surtout cotonnière. Voici l'extrait d'entretien réalisé lors d'une rencontre accidentelle à Cotonou avec le Président de l'association des producteurs du Couffo (un producteur d'Aplahoué dont la coopérative a été 2 années de suite la première en termes de production au Bénin) :

> « Les gens disent souvent que Klouékanmey est le premier producteur du Couffo, mais ce n'est pas vrai. Aplahoué aussi est un grand producteur, on ne peut pas les comparer comme ça. Les productions sont différentes d'une commune à une autre. A Klouékanmey, ils font la tomate et du haricot alors que à Aplahoué, on fait beaucoup de maïs. On ne peut pas comparer le maïs d'Aplahoué à celui de Klouékanmey. A Aplahoué on produit beaucoup de coton. Vous voyez qu'on ne peut pas comparer ces deux communes non ?
> Oui bon, Toviklin, … oui Toviklin ne produit pas autant que les autres communes. Ça là c'est vrai. »
>
> Extrait d'entretien avec le Président de l'association des producteurs du Couffo, Cotonou, le 25 mai 2013.

Les producteurs agricoles du Couffo s'organisent de différentes façons pour les travaux champêtres. La plupart de ceux qui ont des grandes plantations (84%) utilisent des métayers. Le métayage tel que découvert sur les terres Aja est un système par lequel le propriétaire absent, empêché ou occupé, confie la gérance de ses vergers d'orangers à une tierce personne. Puisque parmi les plants d'orangers, à chaque saison se pratiquent les cultures saisonnières (souvent le niébé et le maïs), le propriétaire rémunère le métayer sur la base des deux tiers des cultures saisonnières. Tous les produits du verger étant à la charge et au bénéfice exclusif du propriétaire terrien. Pour d'autres, les terres sont divisées et confiées à des groupements qui les exploitent. Au regard de ces informations qui dressent le profil des communes de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué, il est maintenant possible de faire une caractérisation des producteurs agricoles de cette région du Bénin.

8.2. Le producteur et les réformes dans le secteur agricole du Couffo, une modernité endogène ou une transition des pratiques dans le temps

Les réformes entreprises par l'Etat dans les politiques agricoles depuis plus de cinquante ans se sont répercutées sur l'ensemble du territoire national. Dans le département du Couffo, ces

réformes se sont fait ressentir à plusieurs niveaux : les milieux naturels de vie, les transformations du CARDER, l'ancrage politique et les liens sociaux.

8.2.1. Les milieux naturels de vie

En plus de cinquante ans, les milieux de vie ont considérablement changé dans le Couffo tout comme dans l'ensemble du Bénin. Le chef du village Missinko centre interrogé à ce sujet, révèle qu'au temps de son enfance, il y avait encore de grandes forêts dans Toviklin (qui n'était pas séparé de Klouékanmè). Dans ces forêts, il y avait de grands serpents et des antilopes. Il affirme que l'époque où les grands fauves tels que les lions et les panthères dévoraient les enfants avait pris fin durant la jeunesse de son père. Pour situer cette époque dont parle l'enquêté, un indice important a été révélé :

> « Ce dont je me rappelle, c'est d'une grande éclipse solaire qu'il y eu. Le soleil a disparu en plein jour du matin jusqu'au soir vers 17 heures. Les coqs s'étaient tous couchés pensant que c'est la nuit. Les anciens ont fait des sacrifices, des invocations pour supplier la lune de laisser le soleil réapparaître. C'était avant la prise de pouvoir d'Ahomadégbé ».
>
> Extrait d'entretien avec le chef du village Missinko centre,
> Toviklin le 26 novembre 2013.

Selon les souvenirs de ce gardien du passé, les milieux naturels de vie ont fondamentalement changé. Des recherches ont montré qu'il est probable qu'il s'agisse de l'éclipse solaire du 20 juin 1955[45]. Ces déclarations sont confirmée par le patriarche du campement Peulh de Tokanmè Aliho (Lanta/Klouékanmè) qui affirme être venu dans la région au moment d'Ahomadégbé (donc moins de 10 ans après les déclarations du premier) parce qu'il y faisait bon vivre pour le pâturage avec de grandes forêts et des clairières.

[45] Il y a eu plusieurs éclipses solaires au cours du XXe siècle. Mais seulement 3 éclipses totales ont battu les recours de la plus grande durée de temps : celui du 08/06/1937 d'une durée de 07heure 04 minutes qui est trop éloignée dans le temps de la période des indépendances dont l'enquêté s'est servi comme référence, celui du 30/06/1973 avec la même durée que la première est trop récente. Ce qui impose la date du 20/06/1955. Ces dates proviennent de la base de Goddard Space Flight Center.

Puisque les discours des producteurs agricoles révèlent que d'importantes transformations sont survenues dans leur milieu de vie, il est important d'estimer leur expérience des pratiques agricoles. Pour cette raison, le nombre d'années de pratique des activités agricoles par ces enquêtés est une information utile pour attester de la fiabilité de leurs expériences et opinions. C'est dans ce but que le graphique suivant est réalisé.

Graphique XI : Estimation du nombre d'années de pratique des activités agricoles

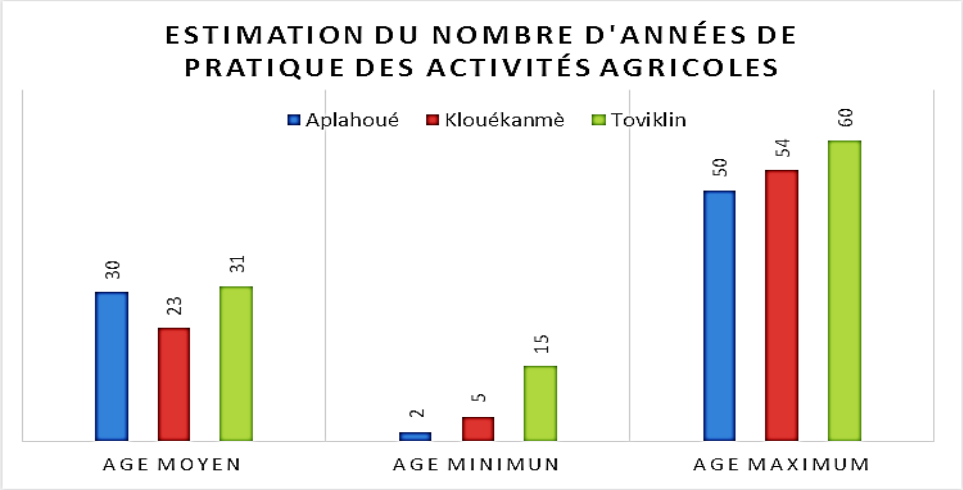

Source : Données de terrain, 2014.

Les résultats de l'enquête par questionnaire estiment la durée moyenne du travail agricole à 30 ans dans la région. La majorité des enquêtés affirment que depuis qu'ils ont commencé le travail de la terre jusqu'à aujourd'hui beaucoup de choses ont changé. La terre est plus chères et elle s'est appauvrie. Sans engrais, le rendement est très faible. Voici quelques modalités de réponses des enquêtés pour illustrer leurs positions sur la question :

> « Depuis ma jeunesse les choses ne sont plus pareilles. On comprend beaucoup mieux certaines choses aujourd'hui. Avant on pensait que c'étaient seulement les manifestations des divinités mais aujourd'hui on comprend autrement les choses. En plus avec l'argent, les gens construisent plus avec du ciment avant on dormait dans des cases. »
>
> Entretien avec un producteur agricole, Toviklin le 28/11/2013

> « Avant c'était une forêt, maintenant, la terre est faible. Le rendement est mauvais et la qualité des intrants aussi n'est pas bonne. »
>
> Entretien avec un producteur agricole, Toviklin le 28/11/2013

« Aujourd'hui tout est bouleversé. Les saisons ne se suivent plus comme avant. La manière dont les gens se respectaient avant, ce n'est plus comme ça aujourd'hui. Il n'y a plus de respect. »

Entretien avec un producteur agricole, Klouékanmè le 30/11/2013

« Tout est cher. Avant ce n'était pas comme ça et l'Etat et les CARDER nous donnaient aussi des médicaments, des vivres. Mais tout ça c'est fini. On est obligés de se débrouiller nous-mêmes. »

Entretien avec un producteur agricole, Aplahoué le 06/12/2013

Aux dires des producteurs agricoles, plusieurs mutations ont eu lieu sur les cinquante années qui séparent le Bénin de son accession à la souveraineté nationale. Ces mutations s'observent à première vue sur le milieu naturel de vie sur la fertilité du sol, la faune et la flore. Mais, elles se manifestent également dans les formes de savoirs, savoirs-faire et savoirs-être.

8.2.2. Les transformations du CARDER et l'apparition de nouveaux acteurs

Il y a une cinquantaine d'années, à lui seul le CARDER de Lokossa (1959) qui démarrait ses activités avec un personnel réduit essayait d'établir le contact avec les producteurs agricoles. En ce moment déjà la SONADER exploitait des palmeraies à Houin-Agamé (dans l'actuelle commune de Lokossa) et avait procédé à l'installation d'une huilerie dans cette localité.

Planche 4 : Journal L'aube Nouvelle du 09 juin 1966



nité de Rénovation
.R.N.) organisme

la politique financière et budgétaire.

tives, s'est soldée par un échec (3 au 7 octobre 1966).

Accélérer le redressement économique

tropicaux et médi-
écrit dans son
janvier 1967 :
homey, depuis la
avoir à la fin de
re, le 22 décembre,
al Soglo, le calme
n entendu, l'oppo-
rd au sud n'a pas
tions se sont oppo-
aux autres, mais
ent a fait preuve
d'esprit construc-
it de la balance
s'est sans doute
s prix des produits
et la masse des
rtés a sensiblement
st en tenant comp-
r que le gouverne-
s a tenu à aider
ent dahoméen qui,
a eu le mérite de
politique d'austé-
ec les diminutions
avaient, en fait, été
es révolutions.
projets sont en
ueront leurs fruits
es années, et on
e, si le régime se
difficultés du Da-
appelées à dimi-
courage de ses
lucidité de ses

s et Organisations
oire » (170) du 20
publie un tableau
des projets indus-
ées au 31 décem-

jets sont en cours
prévus par le plan

à Parakou : l'usine d'égrenage du coton de la C.F.D.T., qui sera mise en service en mars 1967 — Capacité : 12.000 Tonnes de graines pouvant être portée à 18.000 Tonnes. — Investissements : 190 millions de francs C.F.A. — financement : C.C.C.E. et F.A.C.

sera prochainement mis en route — Capacité : 2.000 Tonnes de fibres portée à 6.000 Tonnes ultérieurement — Investissements : 12 millions de francs C.F.A.

à Houin-Agamé : l'huilerie de palme dont la mise en service est prévue pour 1967, et qui

Le général SOGLO : quand l'exemple vient d'en-haut

à Cotonou : l'atelier de traitement de bourrres de coco qui

sera approvisionnée par 4.060 hectares de palmeraies sélection-

Le fruit de la coopération franco-dahoméenne

Bloc de palmiers réalisé par la SONADER avec le financement du FAC

Les crédits FAC consentis au Dahomey en 1966, ont été les suivants :

— **La première tranche** débloquée en février, d'un montant de : **228.100.000 francs C.F.A.** comprenant quatre opérations :

1) réalisation de travaux cartographiques ;

2) étude du périmètre expérimental d'Athiémé ;

3) développement de la culture du coton ;

4) opération modernisation rurale dans le Centre.

(Source : « Bulletin de l'Afrique Noire » (411) du 30 mars 1966).

— **La deuxième tranche** accordant des crédits d'un montant de : **502.250.000 francs C.F.A.** comprend :

1) programme de plantation du palmier à huile ;

2) développement de la culture cotonnière dans les trois départements du Sud ;

3) encadrement du département du Nord-Est et du Centre ;

4) équipements sociaux ;

5) réforme et mécanisation de la comptabilité publique.

(Source : « Bulletin de l'Afrique Noire » (427) du 20 juillet 1966).

— **La 3e tranche** accordée le 28 décembre prévoit des crédits de : **450.500.000 francs C.F.A. :**

1) 3 projets sont liés à l'aide du budget dahoméen.

2) 5 projets intéressant le développement concernent :

— le développement des plantations de palmiers à huile ;

— le développement de la pêche maritime ;

(Lire la suite en sixième page)

Source : Données d'archives

Avec la révolution, les attributions et les moyens des CARDER ont été renforcés. Les agents d'encadrement ont acquis une nouvelle visibilité. Avec les clubs de jeunes, les programmes d'alphabétisation, les radios rurales, l'accompagnement agricole avait pris une nouvelle dimension.

> « Durant l'époque des premiers CARDER, on avait constaté que les paysans de la filière coton sont restés pauvres bien qu'ils travaillent beaucoup et produisent beaucoup. Ce constat a conduit les spécialistes que nous étions à faire des recherches et à comprendre que seuls les paysans qui savent lire et écrire (français ou leurs langues) arrivaient à gérer leurs activités, leurs récoltes et à être financièrement à l'aise. Ceci les amènent à éviter les pièges des agents qui font la pesée et déclarent des productions en deçà, ou qui les grugent. C'est pour ça que les CARDER de la révolution avaient en charge l'alphabétisation. »
>
> Extrait d'entretien avec un ancien technicien du CARDER à la retraite, Cotonou, le 25 mai 2013

Après cette période, le CARDER a subit des réformes. Il est devenu CeRPA en 2004 puis redevenu CARDER en 2013. Les quelques modalités de réponses des enquêtés qui suivent permettent de comprendre leurs perceptions de ces transformations :

> « C'était bon avant. Avant, l'ancien CARDER nous donnait tout. Mais maintenant ça ne va pas du tout. »
>
> Entretien avec un producteur agricole, Aplahoué le 05/12/2013

> « Changement au cours de la décentralisation dans le cadre de la collecte des taxes. Maintenant il y a beaucoup de taxes alors qu'au temps de l'ancien CARDER c'était plus simple. »
>
> Entretien avec un producteur agricole, Klouékanmè le 30/11/2013

> « Il y a beaucoup de pistes maintenant. Avant, les récoltes pourrissaient dans les champs. »
>
> Entretien avec un producteur agricole, Toviklin le 26 novembre 2013

Les enquêtés tendent à idéaliser l'époque de l'ancien CARDER (celui de la période révolutionnaire 1975-1983). Bien que certains reconnaissent quelques mérites aux dirigeants actuels, l'ancien CARDER est toujours perçu comme la meilleure formule. Une certaine désillusion semble obliger les producteurs agricoles à toujours comparer les efforts de l'Etat au CARDER du passé. L'attitude qui conduit à tirer des leçons du passé pour construire le présent et le futur permet d'éviter les erreurs et les échecs. Néanmoins, il ne faudrait pas que ce passé pèse trop sur le présent

jusqu'à paralyser les initiatives. Le contexte passé, les acteurs du passé, les moyens du passé, en un mot la configuration de l'action et ses résultats change en fonction du temps.

Dans les documents d'évaluation et selon les interviewés du MAEP à Cotonou et ceux du CARDER de Lokossa, plusieurs ONG et projets appuient les producteurs agricoles des communes ciblées. Le graphique suivant répartit les enquêtés des trois communes cibles selon qu'ils collaborent ou non avec les ONG et les SCAD-CARDER.

Graphique XII : Répartition des enquêtés selon leur collaboration avec les ONG et les SCDA CARDER

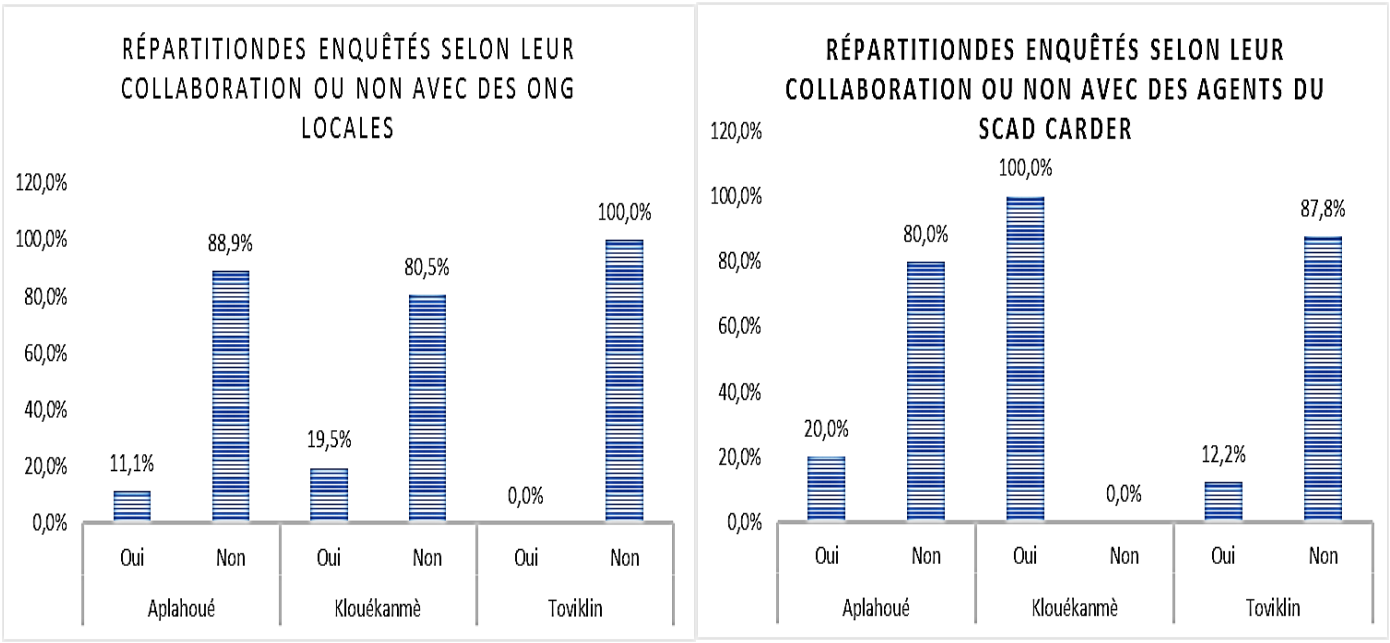

Source : Données de terrain, 2014.

Il ressort des résultats obtenus que les SCDA-CARDER sont plus populaires auprès des producteurs agricoles que les ONG dans les 3 communes. Il existe égalent d'autres intervenants tels que les CLCAM 'auprès desquels 4,5% de producteurs à Aplahoué, 7,5% à Klouékanmè et 0% à Toviklin ont fait des crédits) et enfin,il y a les projets. La position des producteurs agricoles quant aux projets de développement agricole est mitigée. Pour certains, c'est une bonne chose d'amener les projets malheureusement, les cibles que constituent les agriculteurs n'en bénéficient pas réellement. A ce sujet, un gros producteur de Gbowimè (Lanta/Klouékanmè) a fait une observation très grave qu'il convient de rapporter :

Q : Avez-vous déjà bénéficié d'appuis du CARDER, des ONG ou des projets ?

R : Moi, c'est surtout le CARDER que je connais. J'ai entendu parler du projet FAFA[46] mais je ne les ai jamais vus donner ou faire quelque chose sinon j'aurais participé aussi. Aujourd'hui, on parle de FAIA[47] et c'est la même chose.

Q : Comment pouvez-vous expliquer cette situation ?

R : Le budget alloué aux projets est utilisé pour équiper les structures comme les CARDER ou la Mairie en véhicules et ordinateurs, ce qui reste ne suffit plus pour le financement de plusieurs producteurs agricoles alors quelques-uns en bénéficient. Et c'est comme ça pour tous les projets. On cite des millions alors que nous, on ne voit rien.

Extrait d'entretien avec un producteur agricole, Gbowimè/Klouékanmè, le 20 novembre 2013.

Cet entretien pose le problème de la méthodologie de mise en œuvre des projets de développement local au Bénin. Néanmoins, certains producteurs agricoles reconnaissent l'existence de projets tels que : CEBEDIBA, PACER, PDRT et CUMA.

8.2.3. L'ancrage politique des transformations survenues dans le monde agricole

Le Couffo est le fief du parti politique PSD dont le leader est le député candidat à l'élection présidentielle Bruno Amoussou. Avec la décentralisation, le rapport entre terroir et participation politique s'est intensifié au Bénin. Bako-Arifari N. (1998) rappelle les travaux du sociologue Agossou C. qui a montré comment l'origine ethnique et territoriale sont instrumentalisées par les leaders et partis politiques au Bénin afin d'avoir des suffrages. Il donne l'exemple du Président N. Soglo lors des élections présidentielles de 1996 qui, voulant mobiliser les suffrages des Bariba, sujets du roi de Nikki a essayé de se servir de ce dernier comme intermédiaire électoral. Le roi lui aurait dit : « *"Je vous aime bien monsieur le président". Mais, étant donné qu'il y a un fils du terroir en la personne de Mathieu Kérékou, qui se présentait aux mêmes élections que lui, il lui aurait répondu qu'il ne pouvait "se hasarder à prôner le contraire de ce que ses sujets veulent"* » (Bako-Arifari, 1998 :4). Cet exemple montre l'importance du tutorat politique par un ressortissant de la

[46] Facilités d'Appui aux Filières Agricoles de la CTB
[47] Facilités d'Appui aux Investissements Agricoles un projet qui fait suite au projet FAFA.

localité avant de rendre ce terrain perméable aux nouveaux partis. La décentralisation serait aussi perçue par les élites intellectuelles et les partis politiques comme une opportunité de rente, à cause de l'appui des bailleurs de fonds (Bako-Arifari, 2004 : 18).

Malgré l'existence d'une logique du terroir qui, « *à travers sa modalité d'ancrage local de l'intellectuel dans son milieu d'origine* » (Bako-Arifari, 1995 : 13), et en dépit de leur forte adhésion au parti politique du terroir, les producteurs agricoles ne se font pas d'illusion quant au contenu du discours politique. Quand il s'est agi pour eux de répondre à la question : « Il vous a été donné d'entendre les hommes politiques faire des promesses pour le développement du secteur agricole depuis plus de 50 ans. Qui étais-ce ? Et quelles promesses ont été faites ? » Les réponses affluent. Mais l'idée générale est que ce soit pour des élections présidentielles, législatives ou communales, des promesses sont faites mais demeurent pour la plupart irréalisées. A travers les informations collectées il apparaît que le parti gagnant (quel que soit les élections) a une obligation de contrepartie vis-à-vis de son électorat au Couffo. Cette contrepartie se manifeste sous la forme de soutien matériel lors des décès, la participation des membres du parti aux enterrements de membres et proches, la participation active du leader aux fêtes culturelles et cultuelles telles que le « Ajaxwè »[48], la fête du 15 août[49], la fête des religions endogènes et les festivals. Les relations interpersonnelles aussi ont changé dans le temps.

8.2.4. Les différentes formes de liens sociaux et leurs transformations

Le sentiment d'appartenance des Aja est très fort et leur niveau de solidarité hors de chez eux, c'est-à-dire dans une mégapole comme Cotonou est célèbre au Bénin. Qu'est-ce qui les rattache les uns aux autres ? Comment expliquer que des individus apparemment si différents du point de vue

[48] La fête Ajaxwè est une rencontre annuelle et culturelle qui vise à renforcer les liens de solidarité entre les Aja. Elle se déroule à Djakotomè.
[49] C'est une grande réjouissance qui a pour contexte la fête de l'assomption et se déroule le 15 août de chaque année à Dogbo.

de leurs personnalités, de leurs expériences sociales, de leurs histoires de vie, de leurs professions, de leurs religions, etc. sont-ils ensembles et parviennent à le rester ?

Les réponses à ces questions ont permis de comprendre les mutations survenues sur les terres Aja. En un mot, il s'agit ici d'expliquer le changement social au Couffo au regard du lien social. Le lien social renvoie à l'ensemble des relations et des dispositifs qui permettent de rattacher les individus et les groupes les uns aux autres. Ce lien se fonde selon Paugam S. (2013) sur trois (03) éléments : la complémentarité entre les hommes, la division du travail social et la morale. La typologie des formes de lien social en mutation dans le Couffo figure dans le tableau XX. La sociologie des réseaux met en évidence comment les relations directes et indirectes entre les individus peuvent constituer un système de contraintes et de ressources pour les différents acteurs sociaux. Cette perspective introduit la réflexion en ce qui concerne le capital social, que l'on peut concevoir d'un point de vue des individus ou au niveau collectif (Cusset, 2011 :28-35). Il convient d'essayer de schématiser les liens entre les différents acteurs locaux pour mieux cerner les relations qui les lient

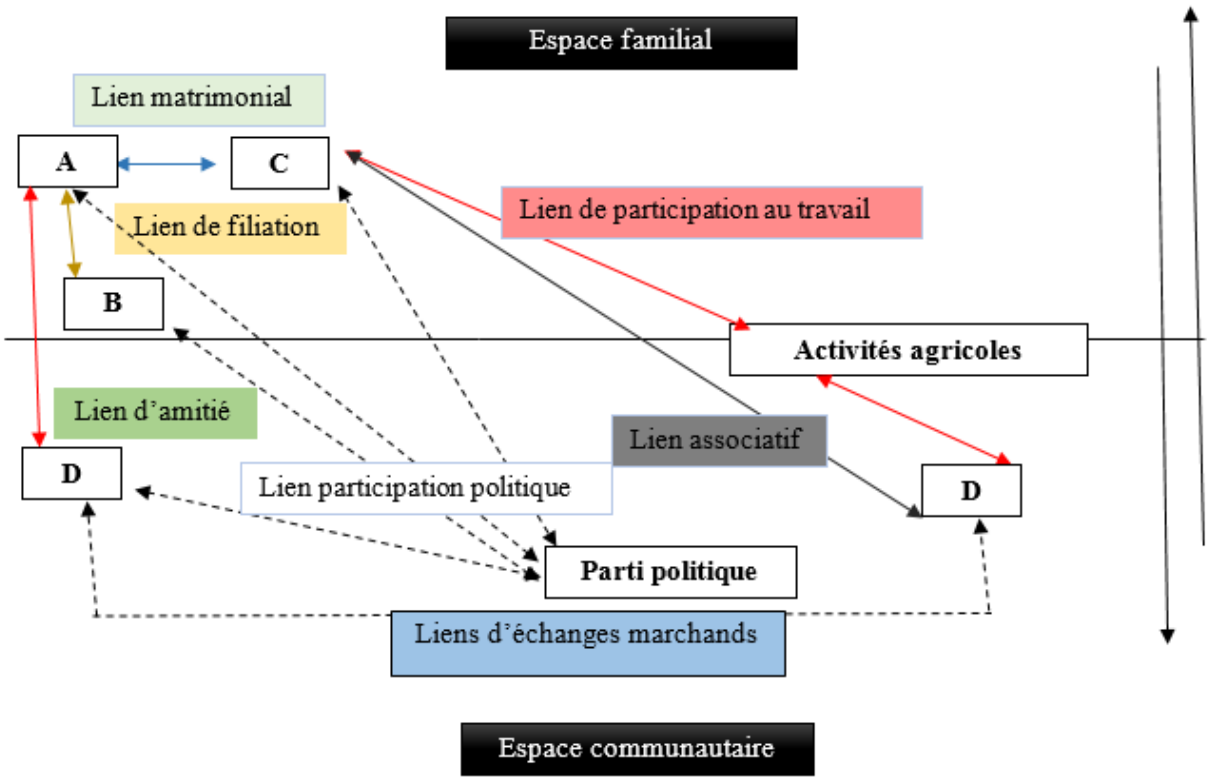

Figure 5 : Itinéraires relationnels des producteurs agricoles

Source : Données de la recherche, 2014.

Tableau XIX : Les évolutions du lien social en milieu Aja

Type de lien social	Forme historique	Forme contemporaine	Fonction sociale	
			Formes de protection	Formes de reconnaissance
Lien de filiation : relation entre ascendants et descendants ou membres d'une même lignée.	Systématisation du respect des plus jeunes envers les plus âgés sous peine de sanction sociale	Respect des plus jeunes envers les plus âgés et relâchement de la sanction sociale	Protection intergénérationnelle Obligation alimentaire envers les enfants Sécurité sociale durant les vieux jours	Reconnaissance clanique et affective
Lien d'amitié : relation volontaire interpersonnelle s'inscrivant dans des cadres sociaux répondant à des régularités sociales diversifiée dans ses réalisations et ses constructions (Bidart, 1997 :370).	Libre et volontaire Procède de calculs	Libre et volontaire Procède de calculs	Protection interpersonnelle Assistance en situation de besoin	Reconnaissance sociale Intégration sociale
Lien de participation politique : est l'ensemble de relations qui unissent les ressortissants d'un même terroir autour d'un enjeu politique. L'idée de l'appartenance à une même nation n'ayant pas encore fait adhésion au Bénin, ce sentiment d'appartenance se limite à l'appartenance à une ethnie, à une culture et à une région.	Assujettissement à un roi Respect des règles et des institutions	Droit et liberté d'opinion politique Militantisme dans un parti politique Droit de vote Signes extérieurs de l'identité ethnique (nom de famille et/ou langue)	Assurance d'une rente éventuelle (clientélisme) Assistance en cas de décès	Reconnaissance communautaire
Lien de participation au travail : entre acteurs de la vie professionnelle	Solidarité mécanique[50]	Solidarité mécanique	Respect des normes évite la sanction sociale	Reconnaissance sociale

[50] Cette forme de solidarité renvoie à des sociétés traditionnelles à très forte conscience collective. Durkheim la défini comme « l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société » (Paugam, 2013 :14-15). La solidarité mécanique a pour fonction l'intégration sociale. Pour Durkheim, les sociétés

		Solidarité organique[51]	Organisation du travail	Intégration sociale Spécialisation du travail
Lien d'échanges marchands : le lien marchand ou économique est une forme d'échange permettant de se procurer des biens et services qu'on ne peut pas produire par soi-même.	Le troc	Echanges basés sur la monnaie La réciprocité du don	Satisfaction des besoins matériels d'existence Protection par l'obligation de travailler	Reconnaissance sociale Intégration sociale
Lien d'échange matrimonial : entre époux	L'échange de femmes décidé par les parents. Les mariages forcés e précoces et les enlèvements de filles étaient des prescriptions sociales.	Le consentement est plus libre. Les interdits de mariages inter-ethniques ne sont très respectés.	Satisfaction de besoins affectifs Intégration sociale Sécurité sociale durant les vieux jours	Reconnaissance sociale Intégration sociale
Lien associatif : entre membre d'un groupement ou d'une association	Se limitait à la parenté	Libre association se tissant autour des relations de travail Libre adhésion à un groupe de musique traditionnelle	Intégration sociale	Intégration sociale

Source : Données de la recherche, 2014.

traditionnelles se caractérisent par la solidarité mécanique : les individus sont liés par des liens de similitude, ils ont les mêmes croyances, les mêmes valeurs, les mêmes modes de pensée et de comportement et les mêmes fonctions.

[51] La solidarité remplie aussi la fonction d'intégration sociale. Elle caractérise les sociétés modernes où les individus sont différenciés par la spécialisation des fonctions sociales et leurs rapports s'appuient donc sur leur complémentarité et la coopération. Dans ces conditions, la conscience collective est faible et en déclin. Il y a une forte interdépendance entre les individus car chacun a besoin des autres, comme les organes dans un corps.

Les relations de travail entre producteurs agricoles se tissent autours des liens sociaux qui les unissent dans les espaces familial et communautaire. Ces derniers sont inter pénétrables. Les liens sociaux peuvent être des liens matrimoniaux, de filiation, d'amitié, associatifs, de participation organique, de participation politique, et d'échanges marchands.

Ainsi, la conscience collective qui s'appuie sur la reconnaissance de l'identité commune Aja est très forte dans le Couffo. Cependant, le sentiment d'appartenance à une identité culturelle unique des aja est aggravé dans certains cas par un fort ethnocentrisme (surtout à Djakotomè) et une haine des ressortissants du groupe ethnique fon.

8.3. Le décalage entre discours et pratiques des acteurs du monde agricole à Klouékanmè, Toviklin, et Aplahoué

Les groupes d'acteurs qui animent le monde agricole ont des intérêts en vertu desquels ils agissent et interagissent entre eux. Ils tiennent des discours officiels qui renvoient à leur raison d'être. Mais face aux réalités sociales, ces discours se muent en des pratiques autres. Aussi, les discours des acteurs du monde agricole ne sont pas en adéquation avec leurs pratiques. Plusieurs points de ruptures ont été identifiés dans le cadre de cette recherche : l'accès à la terre (accaparement par certains), l'accompagnement et la fourniture des intrants (le rôle du SCDA-CARDER et de l'UCP), l'accès au financement agricole, le calendrier agricole pour le maïs, la tomate et l'orange et la décentralisation.

Les informations produites dans cette section proviennent pour l'essentiel des échanges réalisés lors de l'atelier méthodologique qui a réuni plusieurs catégories d'acteurs du monde agricole.

8.3.1. L'accès à la terre

Les échanges dynamiques réalisés avec les acteurs du monde agricole de Klouékanmè ont permis d'apporter un nouvel éclairage sur le problème de l'accès au foncier. Il convient d'en dégager plusieurs grandes articulations. Avec la croissance démographique, la pression s'accentue sur la terre dans le Couffo. Il n'y a pas beaucoup de terres cultivables surtout à Toviklin où la superficie de la commune est de 120 km². Les terres cultivables sont surexploitées. Les engrais chimiques sont privilégiés aux engrais organiques dans les pratiques culturales. Sur une période de vingt (20) ans la valeur de la terre est passée d'une fourchette de 4 000F – 5 000F à 60 000 - 80 000F voire plus. Dans les communes comme Klouékanmè et Aplahoué, il existe de grandes étendues de terres non exploitées et délaissées. Enfin, les techniques de fertilisation du sol sont très méconnues des producteurs agricoles.

Ces diverses préoccupations mettent en lumière des situations qui minent la production agricole au Couffo. La croyance très répandue de l'insuffisance des terres (réelle dans la commune de Toviklin mais pas dans les autres communes), cache en réalité le mauvais usage qui est fait des terres. La cherté de la vie et la présente de nombreux étrangers (à l'aire culturelle Aja) désireux d'investir dans le foncier a occasionné une forte marchandisation de la terre agricole. En 20 ans, la valeur marchande de la terre a crue de façon exponentielle. L'unité de mesure dans le Couffo est le kanti[52]. On pose : 4 000F x 20 ans = 80 000F, alors :

Valeur actuelle de la terre	**x**	**Nombre (n) d'années écoulées**	**=**	**Valeur minimale de vente au bout de (n) années**

[52] Le kanti est une unité de mesure de surface communément utilisé au Couffo. Il correspond parfois à 15 mètres sur 15 mètres, mais dans les localités visitées le kanti correspond à 20 mètres X 20 mètres, soit 400 m² mais parfois c'est 24 mètres X 24 mètres. La mesure qui est souvent utilisée reste le 20 mètres x 20 mètres.

Ce qui laisse supposer que dans 20 ans, la terre vaudra au moins 1 600 000F le kanti. C'est cette flambée du prix de la terre qui pousse les vendeurs au morcellement des terres agricoles. Selon les témoins du passé, au temps des ancêtres, l'occupant d'une terre devait abattre des arbres sur sa parcelle : c'est le signe que cette terre est déjà occupée. Celui qui veut une terre dans la même région doit s'éloigner jusqu'à un endroit où les arbres sont intacts. Il devra à son tour abattre des arbres pour délimiter sa parcelle, et ainsi de suite. C'était ainsi que la terre devenait spontanément une propriété. Aujourd'hui, elle est un bien marchand. La valeur de la terre est fixée en fonction de : la situation géographique (abords d'une voie ou pas), la prédisposition agricole de la terre et la présence ou non de plants de culture.

Une autre pratique des acteurs est l'accaparement des terres. Pendant que certains on à eux seuls 50 ou 100 ha qu'ils n'arrivent pas à exploiter, d'autres ont besoins de terres et n'en trouvent pas. La nouvelle loi sur le foncier au Bénin, dispose en son article 6 que :

> *« L'Etat et les collectivités territoriales en tant que garants de l'intérêt général doivent :*
> *- assurer un accès équitable aux terres pour l'ensemble des acteurs, personnes physiques et personnes morales de droit public et de droit privé ;*
> *- sécuriser les droits réels immobiliers établis ou acquis selon la coutume ;*
> *- organiser la reconnaissance juridique effective des droits fonciers locaux ou coutumiers légitimes des populations ;*
> *- lutter contre la spéculation foncière en milieux urbain, périurbain et rural et favoriser la mise en valeur effective des terres pour le bien-être des populations ;*
> *- veiller à l'exploitation durable des terres dans le respect des intérêts des générations présentes et futures ;*
> *- lutter contre le morcellement anarchique et abusif des terres rurales ;*
> *- veiller de manière générale à la protection des intérêts nationaux et à la préservation du patrimoine foncier national ;*
> *- veiller au respect de l'approche genre dans l'accès au foncier* »
>
> (Présidence de la République/RB, 2013 : 2-3).

Avec ses dispositions sur le cadastre[53], cette loi doit pouvoir réussir à maîtriser les morcellements de terres en milieu rural et les litiges si fréquents dans les centres urbains. Malheureusement il est très méconnu. En effet, 91,2% des enquêtés affirment ne pas être au courants de l'existence d'une telle réforme. Et les moyens pour sa vulgarisation ne suivent pas. Cependant l'acquisition n'est pas la seule modalité d'accès à la terre en milieu Aja. Il y a l'héritage, le métayage, l'emprunt et la location (Biaou, 1995 :18-20). Ces deux dernières relèvent de ce que Lavigne et al. appellent « *procédures de délégations de droits* » ou « *droits délégués* », c'est-à-dire tout mécanisme par lequel un acteur négocie et obtient d'un autre, selon des clauses précises ou non, le droit d'exploiter, à titre non-définitif, une parcelle agricole et/ou les ressources qu'elle porte (Lavigne Delville, 2001, 3).

Dans les communes de Klouékanmè, Toviklin ou Aplahoué, la terre est louée nue ou cultivée. Le terrain nu coûte en moyenne 12.000F par kanti au locataire. Les terrains portant des plants d'orangers peuvent également être loués. Dans ce cas, les charges locatives coûtent 25.000F par kanti. La durée de vie des orangers étant variable (10 ans en moyenne si engrais chimique et 25 ans en moyenne si engrais biologique, le propriétaire loue à un tiers qui se charge d'exploiter souvent pendant 5 et 10 ans mais en se débrouillant pour récupérer sa terre et ses cultures pendant qu'ils sont encore dans leur période de productivité. Mais quelles contradictions existent-ils entre discours et pratiques des CARDER ?

8.3.2. L'accompagnement et la fourniture des intrants par le CARDER et l'UCP

La production agricole nécessite la mise à la disposition d'intrants (semences, engrais et pesticides) des producteurs agricoles. En principe les semences des filières clés : maïs,

[53] « *Ensemble constitué de documents cartographique et littéral à l'échelle national ou local, comportant, le premier des informations graphiques, le second des renseignements attachés, relatifs aux parcelles de propriété individuelle ; aux termes du présent code, le cadastre s'entend comme un ensemble technique des outils d'identification, d'enregistrement et de description des terres ou une représentation cartographique de l'ensemble du territoire national sur une base communale et selon sa division en parcelles de propriétés »* (article 7 de la loi n°2013-001).

riz, manioc, igname, coton, ananas, anacarde, palmier à huile et cultures maraîchères, les intrants devraient être disponibles au niveau des CARDER. Malheureusement tel n'est pas le cas. Un extrait des échanges lors de l'atelier méthodologique éclaire mieux.

> Mr K. M. (Producteur agricole) : Avant, au temps de l'ancien CARDER, c'était bien. Aujourd'hui le plus grand problème qu'on rencontre est que nous ne trouvons pas d'intrants. C'est dans des boutiques que ça se vend maintenant. Des commerçants achètent tout au CARDER pour nous revendre ça plus cher.
>
> Ensuite, il y a les crédits. Si on prête l'argent, on veut que nous remboursions le mois qui suit. Alors que c'est avec la vente de la récolte qu'on trouve de l'argent. Normalement les crédits doivent suivre les saisons agricoles.
>
> […]
>
> Mr A.J. (Représentant les ONG) : Il y a aussi que les techniques agricoles ne sont plus vulgarisées par les agents du CARDER.
>
> Mr N'. M (conseiller municipal). : Par rapport à ça, bon, on se connaît tous ici. Si un jeune du CARDER va voir un producteur agricole et lui dit que sa manière de faire n'est pas bonne, le vieux va lui dire qu'il pratiquait l'agriculture avant sa naissance et avant la naissance de son père, qu'il ne peut rien lui apprendre.
>
> Rires
>
> Mr K. M. (Producteur agricole) : Moi, je pense que les agents du CARDER ne prennent plus le travail à cœur comme cela se doit. J'en connais beaucoup qui vont enseigner comme vacataires dans les collèges d'enseignement. Quand est-ce qu'ils vont trouver le temps de venir nous encadrer ?
>
> Mr N'. M. (conseiller municipal) : Il faut les comprendre bon, le salaire c'est combien ? La grille salariale du Bénin n'est pas terrible. La vie est chère et le salaire ne suffit pas. Ils sont obligés de tricher.
>
> Mr K. M. : c'est des histoires tout ça. L'agent du CARDER chargé des productions végétales de mon arrondissement, quand on a commencé à vendre les semences, j'ai appris ça et je lui aie demandé. Il m'a dit qu'il n'était pas au courant alors que c'est lui qui doit m'apporter l'information. Ils ne vont même pas au service.
>
> Extrait des échanges lors l'atelier méthodologique, Klouékanmè, les 08 et 09 mars 2014.

Cette illustration met en relief plusieurs points de ruptures entre discours et pratiques des CARDER (SCDA-CARDER). Le premier est que le CARDER, de par sa mission doit promouvoir l'agriculture entre autres en mettant à la disposition des producteurs les intrants dont ils ont besoin et en faisant leur renforcement de capacités à travers l'encadrement.

Malheureusement comme le témoigne les propos ci-dessus avancés, la réalité est tout autre. Les semences ne sont pas suffisantes pour couvrir les besoins des producteurs. Un entretien avec le RDR de Klouékanmè a révélé que la semence qui est en permanence disponible est celle du riz. Alors que la commune de Klouékanmè n'en produit pas beaucoup. Selon les producteurs agricoles de Missinko, Zaffi et Agomè (à Toviklin), l'ancien CARDER mettait les intrants à la disposition des producteurs agricole et une fois la récolte vendue que l'Etat rentre dans ses fonds. Mais aujourd'hui il n'y a plus d'intrants. Seuls ceux du coton et du riz sont disponibles. Quand on va au CARDER on vous répond toujours qu'il n'y a rien. Parfois, ces intrants arrivent mais ne sont pas vite libérés. Lors de leur libération, c'est les riches producteurs qui rachètent tout et les revendent aux petits producteurs très chers. Par exemple, ils achètent à 10.000F et revendent à 12.000F aux autres. Parfois encore, ils rachètent tout chez les petits commerçants et revendent plus chers. Ceci amène les producteurs à se réveiller tôt le matin à 3 heures ou 4 heures pour faire la queue et acheter ce qui reste au CARDER.

La présence des UCP à l'intérieur des SCDA-CARDER a entre autres pour raison d'être la facilitation de l'accès des producteurs agricoles aux intrants. Malheureusement la situation perdure. Le représentant de l'UCP interpelé sur cette question lors de l'atelier méthodologique reconnaît que les intrants mis à disposition des producteurs agricoles ne couvrent pas les besoins de ces derniers. De plus, certains intrants sont rares. Aux dires de cet enquêté, cette situation est aggravée par les commerçants qui achètent tout l'intrant au CARDER, créant ainsi une pénurie artificielle et revendent les intrants beaucoup plus chers. Les gros producteurs aussi, mettent en branle leurs réseaux sociaux et leur pouvoir financier pour acheter d'importantes quantités d'intrants. Une fois ceux-ci satisfaits, il ne reste plus grand-chose pour les producteurs moyens et les petits producteurs.

Le problème du manque de professionnalisme et de motivation des agents du CARDER est également crucial aux dire de nombreux enquêtés et mérite des solutions durables. Une situation de terrain montre bien cet état des faits. Durant le mois de novembre, la Direction Générale du CARDER Mono-Couffo a organisé une revue pour collecter les statistiques agricoles de toutes les communes auprès de leurs antennes communales. Chaque statisticien des SCDA-CARDER a un logiciel dans lequel il enregistre toutes les informations statistiques utiles pour le suivi des filières. Pour ce faire, il se sert des fiches par producteurs agricoles que leurs fournissent les techniciens de vulgarisation. Après la présentation du statisticien du SCDA-CARDER de Klouékanmè, les responsables de la Direction ont pris au hasard quelques fiches pour contrôler le travail fait. Ils ont donc appelé le technicien censé avoir rempli manuellement ces dernières pour l'interroger. Celui-ci a déclaré ne connaître aucun des producteurs agricoles concernés. Pendant ce temps, le statisticien affirmait que c'est le technicien qui lui a remis les fiches. Cette situation de terrain jette du discrédit sur la qualité des informations statistiques agricoles et sur les agents du SCDA-CARDER. Après la question de l'approvisionnement en intrant et celle de l'encadrement, une autre préoccupation essentielle du développement agricole concerne les modalités de financement des activités agricoles au Couffo.

8.3.3. L'accès au financement agricole

Plusieurs modalités de financement des activités agricoles ont été identifiées : le financement par fonds propres, le mercenariat, le financement par les projets et le crédit au CLCAM. Certains producteurs agricoles, surtout ceux qui ont eu des terres par héritage, par emprunt ou tout autre procédé permettant l'accès à moindre coût à la terre commencent leurs activités sur leurs propres fonds. Pour étendre ces activités, ils peuvent avoir recours aux autres mécanismes de financement. Le mercenariat agricole consiste à vendre sa force de

travail en contrepartie d'une rémunération. Le mercenaire est souvent appelé à quitter son milieu habituel de vie pour pouvoir honorer ses engagements envers ses employeurs. Aux dires d'un producteur agricole d'Aplahoué (village de Houétan à Kissamè), les jeunes qui ont besoin de capitaux pour acheter leurs propres terres vont souvent au Nigéria où ils se vendent comme bras valides dans les champs. C'est ce qui est appelé mercenariat agricole dans ce travail.

En prenant l'exemple des mercenaires qui vont cultiver la tomate au Nigéria, et ceux qui y vont pour louer des terres et produire de la tomate, le prix de revient entre la même quantité de tomate récoltée au Bénin quitte pratiquement le simple pour le triple de sa valeur au Nigéria. C'est pour illustrer cette situation que la photographie suivante montre les mesures de vente de la tomate récoltée dans les champs au Bénin et au Nigéria.

Photographie 4 : Mesures de tomate selon les quantités vendues au Bénin et au Nigéria



Cliché : Adjovi, Klouékanmè le 20 novembre 2013

Le récipient blanc représente la mesure de tomate vendue sur les marchés au Couffo (Bénin) tandis que le petit récipient bleu représente la mesure de tomate vendue sur les marchés au Nigéria à valeur égale. Ce qui constitue une importante source d'économie pour

les mercenaires agricoles Aja qui constituent ainsi un capital pour se lancer plus tard à leurs propres comptes

En ce qui concerne le financement par les projets, aux dires des producteurs agricoles, on entend parler des projets mais rares sont ceux qui bénéficient réellement des financements. Comme le dit le producteur cité plus haut, l'argent fini avant d'arriver au niveau des producteurs. Ce sont les dispositifs de développement qui en bénéficient. Cependant, plusieurs infrastructures sont réalisées dans les localités surtout dans le domaine de l'irrigation au profit des producteurs agricoles. Ces derniers déplorent en plus des difficultés d'accès au financement de projets, la cherté du CLCAM. En effet, cette institution de financement décentralisée pratique des conditions d'accès au crédit agricole identiques à celles des autres institutions de microfinances dont la clientèle exerce des activités commerciales. A ce sujet, il convient de relever la remarque d'un producteur agricole de Gbowimè (Lanta à Klouékanmè) qui affirme que les crédits réalisés auprès de la CLACAM sont remboursés immédiatement le mois qui suit alors que c'est avec la vente de la récolte que le producteur a les fonds nécessaires pour le remboursement. Cette situation fait naître une résistance des producteurs face aux crédits qui ne suivent pas le calendrier agricole.

Un entretien avec le Directeur départemental Mono-Couffo du CLCAM a permis de relever les conditions d'octroi de crédit suivantes :

- être sociétaire de la CLCAM depuis au moins 3 mois ;

- si le crédit est supérieur à 200 000F, le demandeur doit présenter une garantie 2 fois supérieure au crédit ;

- une épargne préalable de 15% de la valeur du crédit doit être déposée au CLCAM ;

- le taux d'intérêt est dégressif de 2%, ce qui correspond à un taux annuel constant de 15%.

Bien que le CLCAM propose plusieurs formules comme le crédit solidaire de Groupement Villageois et le crédit individuel, ses conditions sont très drastiques pour les producteurs pauvres qui ont un besoin de financement. Ceux qui sont capable de satisfaire ces conditions sont les producteurs agricoles riches qui n'ont pas de besoin urgent de financement. Le CLCAM en tant que caisse agricole, semble pourtant ne financer que les activités commerciales puisque ses conditions ne sont pas spécifiques au calendrier agricole. Le qualificatif « agricole » semble ne refléter que la région rurale qui est une prédilection des CLCAM. Un autre niveau d'apparition de clivages entre les discours et les pratiques des producteurs agricoles se situe dans les stratégies de détermination du calendrier agricole et de la rentabilité des spéculations.

8.3.4. Le calendrier agricole pour le maïs, la tomate et l'orange

Les changements climatiques ont perturbé la régularité des saisons dans le monde et en particulier au Bénin. Le Couffo n'échappe pas à ses effets. A la question de connaître le calendrier agricole, des échanges houleux ont eu lieu à cause des irrégularités qu'on observe aujourd'hui dans la succession des saisons. Les participants à l'atelier se sont finalement entendus sur le calendrier ci-après :

- entre mars et juin, c'est la grande saison pluvieuse encore appelée "éli". On appelle cette période des semailles "élimɛ" en aja ;
- entre juin et août (voir même septembre parfois), c'est la petite saison sèche appelée "alum" en aja. Durant cette période, on prépare la 2e saison pluvieuse tout en faisant le suivi des cultures ;
- entre septembre et novembre, c'est la petite saison pluvieuse. C'est surtout la récolte du piment, du maïs, de la tomate, des oranges, de niébé qu'on fait à ce moment appelé "ézomɛ" (la saison étant "ézo") en aja ;

- entre décembre et février, c'est la grande saison sèche encore appelé " efyɔtá" en langue aja, on pratique la récolte du manioc et les cultures maraîchères de contre-saison durant cette période.

Les calendriers agricoles officiels ne correspondent plus vraiment à la réalité. Mais comment procède-t-on pour la récolte des oranges en milieu aja ?

- **Stratégies culturales et de commercialisation des oranges**

Par kanti, on peut avoir 12 ou 16 pieds d'orangers. Si le kanti est du 24m x 24m, alors c'est 16 pieds. Mais si le kanti est de 20m x 20m, dans ce cas, c'est 12 pieds. Pour bien traiter, il faut mettre les engrais avant la floraison au moins une fois par semestre. Durant la floraison, il faut mettre des insecticides pour empêcher les insectes de détériorer les fleurs. La meilleure variété d'orange est valencia parce que mûre sur l'arbre, tant que ce n'est pas cueilli, ça ne pourrit pas et ça ne se dessèche pas. Le producteur fait moins de perte et les oranges sont juteuses et sucrées. Mais il y a d'autres variétés comme tangelo, sonafel et pineaple qui sont cultivées au Bénin. C'est le valencia qui est souvent utilisé au Couffo car au cours de la saison sèche, ça ne perd pas le jus.

La récolte cueillie est vendue par contenant. Ces contenants sont : le camion, la bâchée, le véhicule de 09 places et la bassine. Tout le décompte se fait sur la base du plus petit contenant donc la bassine. Une bâchée fait entre 50 et 55 bassines d'oranges. Le prix se fixe par bâchée. Au cours d'une année, quand les vergers sont bien traités à l'engrais organique, on peut avoir jusqu'à 03 récoltes.

Entre novembre et décembre, il y a beaucoup d'oranges sur le marché et le prix chute sans quoi, les oranges pourrissent faute d'acheteurs et la bâchée est vendue à 45.000F. Durant la période de juillet à août, à cause du jeûne des musulmans, les producteurs exportent

beaucoup d'oranges, donc il y a pénurie sur le marché. Les prix flambent, la valeur de la bâchée varie entre 250.000F et 650.000F. En mars, la valeur est environ de 350.000 F.

En sachant que 1 ha ≈ 15 kanti si c'est du 24m x24m et que 1 ha ≈ 17 kanti si c'est du 20m x20m ;et que la production d'oranges d'un verger de 1 ha se situe entre 10 et 15 bâchée, on peut en déduire le chiffre d'affaire des producteurs d'orange qui varie entre 450.000F et 6.500.000F par récolte trois fois l'an. Or tous ces producteurs sont dans la pluriactivité. Entre les pieds d'orangers se cultivent le maïs ou le niébé qui constituent aussi des sources d'argent. La photographie suivante représente une orangeraie.

Photographie 5 : Une orangeraie



Cliché : Adjovi, Aplahoué le 03 décembre 2013

Il est important de signaler la situation de l'usine de production de jus d'orange de Zakpota. Dans le souci de promouvoir la transformation des produits agricoles, l'Etat a réhabilité l'ancienne usine de la SONAFEL de Zakpota. Malheureusement, cette unité de production a actuellement des problèmes pour s'approvisionner en oranges. Les industriels ont proposé un prix d'achat fixe de 100.000F la bâchée (données de terrain, septembre 2013), mais les producteurs aja ont refusé à cause du manque à gagner pour eux.

- **Stratégies culturales et de commercialisation des tomates**

Par kanti, on peut avoir 3, 4 ou 5 bassines de tomates. Le prix de la bassine varie entre 800F et 18.000F. Durant la grande saison des tomates (la période allant du mois d'août au mois de novembre), la bassine est vendue à 800F. Mais parfois, il y a tellement d'offre de tomates sur le marché que les prix chutent plus bas. Dans ces conditions, les producteurs agricoles préfèrent laisser les tomates pourrir dans les champs pour en prélever les graines pour la saison suivante. Cette solution bien qu'étant une perte, leur paraît préférable au fait d'employer une main d'œuvre rémunérée par jour pour vendre les tomates à des prix fracassés.

Dans de telles conditions, nombreux sont les producteurs agricoles qui optent pour la culture de contre-saison (couvre la période allant de février à mai). En saison sèche, il faut arroser soi-même la tomate dans les champs une fois par jour, parfois même deux fois. L'effort sollicité étant important et la demande du marché plus forte que l'offre, une pénurie se crée et le prix de la bassine de tomate qui était de 800F en saison productive oscille entre 6.000 F, 8.000F, 10.000F, 14.000F et 18.000 F.

- **Stratégies culturales et de commercialisation du maïs**

Le maïs cultivé sur un kanti donne entre une et deux bassines de 50 kg. Le prix de la bassine varie entre 4.000 et 5.000F en période ordinaire. En contre-saison, ce prix varie entre 11.000 et 12.000F. Le maïs sert surtout à la consommation domestique sauf à Aplahoué où il fait l'objet d'intenses spéculations à cause du voisinage de Bohicon.

Photographie 6 : Champ de maïs



Cliché : Adjovi, Toviklin le 29 novembre 2013

Sur ce cliché, les plants de maïs sont juxtaposés avec des plants de tomate dans un même champ. Ce qui confirme la pluriactivité des producteurs agricoles du Couffo.

8.3.5. La décentralisation (la collaboration entre mairie et CARDER).

En principe, la décentralisation devrait rendre totalement autonome les mairies vis-à-vis de l'Etat. Malheureusement cette autonomie n'est pas complète à ce jour. Le choix des filières clés du développement agricole a été fait au niveau central sans tenir réellement compte des spécificités de chaque commune. Un entretien réalisé avec le chargé de développement de la Mairie de Klouékanmè met en évidence que c'est le choix des filières agricoles par l'Etat dans ses documents de politique qui a posé problème à Klouékanmey. En effet, selon l'enquêté le Gouvernement a choisi d'appuyer certaines filières (le palmier à huile, le coton, l'ananas, etc.), alors que Klouékanmè a d'autres habitudes culturales. Mais avec la coopération de la SNV, la filière tomate a pu être encadrée par la Mairie.

L'orientation stratégique du développement agricole à l'échelle communal devrait laisser une plus grande marge de manœuvre aux communes pour la spécialisation dans la production agricole.

8.4. Le bilan des paradoxes du développement agricole dans le Couffo : une conséquence des paradoxes dans le développement global du pays

D'autres paradoxes institutionnels et politiques du développement agricole émergent à travers l'étude du cas du Couffo. Avec l'accroissement démographique et la pression sur les terres cultivables, les techniques agricoles enseignées aux producteurs ne sont pas suivies de mesures d'accompagnement. En effet, les questions de l'adéquation terre-type de culture et terre-type d'engrais demeurent irrésolues. Les interventions des SCDA CARDER, des projets de développement et des ONG ne parviennent pas réellement à changer les comportements des producteurs agricoles dont les habitudes et pratiques sont ancestrales. La mécanisation de l'agriculture se fait timidement par les producteurs eux-mêmes. Malheureusement, des problèmes d'approvisionnement en pièces de rechanges et en techniciens de maintenance qualifiés se posent. Les projets de développement agricole restent ciblés et ne parviennent pas à atteindre une plus grande cible de bénéficiaires. La politisation à outrance de l'administration, des services et des réseaux sociaux impose l'adhésion aux partis reconnus comme 'du terroir'. En contrepartie, les acteurs locaux obtiennent le soutien (matériel, humain et financier) du parti politique lors des événements majeurs de la vie sociale comme les funérailles. La politique agricole axée sur l'approche par filière devrait être mise en œuvre avec les moyens qu'il faut. Ce qui n'est malheureusement pas le cas. En effet, des 13 filières clés de l'agriculture béninoise, seuls les intrants des filières coton et riz sont toujours disponibles dans les SCDA CARDER. Cette

situation oblige les producteurs à acquérir des intrants de qualité douteuse pour cultiver des denrées alimentaires dont la qualité n'est presque jamais contrôlée. Le manque de professionnalisme des agents et techniciens du CARDER est un problème chronique.

Un autre paradoxe est constitué par la filière orange et les recherches de débouchés pour sa production. Dans cette ligne de pensée, l'ancienne usine SONAFEL de production de jus d'orange de Zakpota a été réhabilitée. Malheureusement, cette unité de production a des difficultés pour s'approvisionner en oranges. Les industriels ont proposé un prix d'achat fixe de 100.000F la bâchée, mais les producteurs aja refusent à cause du manque à gagner pour eux (car cette quantité peut être vendue jusqu'à 650 000F). Ceci pose le problème de la méthodologie employée par l'Etat au niveau central. Souvent les initiatives de développement ne sont pas précédées d'études de faisabilités et d'études sociologiques.

Un dernier paradoxe peut être mentionné à travers le manque de fiabilité des statistiques agricoles. En effet la collecte des données par les agents du SCDA CARDER n'est pas fiable. De plus, un seul technicien statisticien est chargé de saisir toutes ces informations et de les traiter sur toute l'année. Le facteur humain peut constituer un risque nuisant à la qualité des informations. Ce dernier paradoxe renvoie également à l'insuffisance des ressources humaines face à l'ampleur du travail.

Il est essentiel de repositionner le développement sectoriel agricole dans son schéma d'ensemble que constitue le développement global du pays. Les paradoxes sectoriels du développement ne sont que des facettes de ceux issus du développement global. De la même manière entre développement local et développement national, il y a des relations d'influence-dépendance.

Les activités agricoles du Couffo sont caractérisées par la présence à la fois des hommes et des femmes qui travaillent ensemble. Les ménages de producteurs sont pour la

plupart polygames. Plusieurs présupposés et idées préconçues sur les producteurs agricoles ont été éclaircis comme par exemple l'idée selon laquelle un producteur agricole est forcément pauvre. Ces derniers ont diversement perçu les transformations du CARDER dans le temps. L'ancrage politique des logiques d'acteurs est indéniable dans l'aire culturelle aja et plusieurs liens sociaux régulent les relations entre individus. Il y a un net décalage entre le discours et les pratiques observables surtout en ce qui concerne les acteurs de type étatique. Puisque les pratiques d'acteurs ne reflètent pas leurs discours, il y a **paradoxe développementiste** dans le secteur agricole dans le Couffo. Après plus de cinquante-trois ans de pratiques de modèles divers de développement au Bénin, quel bilan et quelles perspectives ?

<u>Chapitre 9</u> : Cinquante-trois ans de pratique de développement au Bénin : paradoxes, bilan et perspectives

Les cinquante-trois (53) ans qui séparent le Bénin de son indépendance politique sont marqués par de grandes idéologies politiques juxtaposées à des institutions et aux intérêts des acteurs. Ce dernier chapitre se charge d'en faire un bilan tout en dégageant les réformes du secteur agricole associées à ces idéologies. C'est donc le moment de dégager les paradoxes institutionnels et politiques sur le parcours du Bénin. A partir de ce point, ce chapitre a pour but de relever les scénarii qui se dégagent pour le futur du pays.

9.1. Le bilan des paradoxes du développement du Bénin au regard des idées, des intérêts et des institutions

Le bilan des paradoxes du développement au Bénin qui se dégage de cette investigation scientifique se résume en trois points : la multiplicité des idéologies successives apparemment sans fils conducteurs, le ballottement de la superstructure chargée du développement agricole et de ses structures périphériques et la suprématie des intérêts personnels des acteurs au détriment de l'intérêt collectif se traduisant par le clivage entre discours et pratiques.

9.1.1. La multiplicité des idéologies successives

Revisiter l'histoire du Bénin a mis en exergue une pléthore d'idéologies politiques auxquelles ont été associées des courants de pensées diverses provenant du monde scientifique ou des institutions des Nations Unies. C'est le cas lorsque le modernisme et l'occidentalisation outrancières de la décennie des indépendances a été remplacé par le marxisme (1972-1989). En rupture complète avec ce dernier, c'est l'exact opposé du

matérialisme dialectique et de son principe de la lutte des classes qui a été choisi à travers le capitalisme et la démocratie (depuis 1990). Un répertoire des grands courants idéologiques, des modèles de développement figure en annexe h. Ces idéologies apparemment sans fil conducteur les unes avec les autres ont conditionné l'évolution du système. Cette instabilité dans l'orientation du développement du pays qu'exprime la fréquence des "nouveautés" théoriques constitue un paradoxe du développement.

9.1.2. Le ballottement de la superstructure chargée du développement agricole et de ses structures périphériques

De nombreuses réformes sont intervenues en ce qui concerne les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Ministère en charge de l'agriculture. Ces réformes de la superstructure du développement agricole et de ses structures périphériques se sont faites plus souvent en fonction des changements de régimes politiques, de Gouvernements que sur la base des évaluations du dispositif en place. Les remaniements ministériels fréquents, fondés sur des calculs politiques, les alliances et les négociations aggravent cette situation. L'instabilité de la superstructure chargée du développement agricole et de ses structures périphériques constitue également un paradoxe du développement au Bénin.

9.1.3. La suprématie des intérêts personnels des acteurs au détriment de l'intérêt collectif

L'analyse du jeu des acteurs sociaux impliqués dans le développement agricole a mis en relief la primauté des PTF dans ce jeu bien que ces derniers ne se reconnaissent qu'un rôle d'appui-conseil dans le développement des pays pauvres. De plus, l'analyse de l'histoire politique du pays montre que les leaders politiques, plus préoccupés par la détention du pouvoir, l'accaparement des ressources, le droit de véto sur les ressources et la

survie de leurs formations politiques positionnent leurs intérêts en priorité, souvent au détriment de l'intérêt collectif. De la même façon, les acteurs locaux se mobilisent autours d'enjeux (la terre, l'accès aux intrants, la gestion du temps et le financement). Les résultats obtenus par cette recherche montrent que dans cette quête, les intérêts individuels des acteurs priment sur les intérêts collectifs. On peut donc en déduire que la suprématie des intérêts personnels des acteurs au détriment de l'intérêt collectif constitue également un paradoxe du développement au Bénin.

9.2. Les perspectives de développement agricole du Bénin pour les vingt-cinq prochaines années

La démarche prospective dispose de la méthode de construction des scénarii pour explorer les futurs possibles d'un système. Cette méthode a fait ses preuves lors de la construction de la vision de développement des pays africains lors des ENPLT[54]. Elle consiste à décrire en termes précis un futur désiré pour l'agriculture au Bénin et d'indiquer la direction de long terme qui ultérieurement guidera la stratégie collective des décideurs politiques, des acteurs-clés parties prenantes et des populations afin de répondre concrètement aux enjeux et défis identifiés.

9.2.1. Les questions-clés et la construction de la matrice des scénarii thématiques

Pour parvenir à la réalisation de la matrice des scénarii thématiques, il faut d'abord poser des questions-clés et apporter des essais de solutions hypothétiques à ces interrogations. Mais d'abord, il convient de déduire de l'analyse du jeu des acteurs réalisée

[54] Pour le Bénin la vision Alafia 2025 (le scénario le plus optimiste a donné son nom au document de stratégie de développement Bénin Alafia 2025. Le scénario pessimiste étant Wahala. En dehors du Bénin, ces études prospectives ont eu lieu dans plusieurs pays africains dont la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, l'Ouganda et le Swaziland.

dans le chapitre 6, les sous-systèmes d'existence et d'action des acteurs. Le système Bénin a une configuration structurée en quatre (04) sous-systèmes :

- **sous-système 1 - L'univers de l'Etat et des institutions (les acteurs collectifs de type développeurs) :** c'est le sous-groupe qui détermine l'évolution de tout le système. Il est composé de variables comme : la corruption, les mesures fiscales, les politiques agricoles, les réformes, la pauvreté, etc. Ce sous-système est le lieu de référence de tous les processus de prise de décisions en ce qui concerne le choix stratégique de développement du pays et les politiques agricoles. On y rencontre l'Etat central, l'administration décentralisée, les PTF, les OSC et les partis politiques ;
- **sous-système 2 - L'environnement extérieur :** il réunit l'ensemble des facteurs extérieurs au système mais qui agissent sur lui : la mondialisation, la détérioration des termes d'échange par exemple ;
- **sous-système 3 - L'univers de la production agricole :** ce sous-système réunit tous les acteurs qui interviennent dans le secteur agricole au Bénin et notamment ceux intervenants dans la production végétale, animale ou halieutique. On y retrouve les producteurs agricoles, les revendeurs d'intrants, les SCAD CARDER et les synergies paysannes ;
- **sous-système 4 - L'univers des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs des produits agricoles** : ce sous-système rassemble tous les acteurs qui interviennent dans la transformation des produits agricoles, les distributeurs (commerçants, revendeurs, exportateurs, importateurs) et les populations qui consomment ces produits agricoles.

Les questions-clés sont des préoccupations qui s'organisent autour des défis et enjeux identifiés pour chaque sous-système. Les modalités représentent les hypothèses possibles

sur les questions-clés. Les modalités A sont les hypothèses optimistes et les modalités B sont les hypothèses pessimistes.

Tableau XX : Les questions-clés

Sous-système 1 : **L'univers de l'Etat et des institutions (les acteurs collectifs de type développeurs)**			
N°	Questions-clés	Modalité A	Modalité B
1	Le rôle de l'Etat dans le choix des politiques publiques et la décision de les réformer au Bénin	Etat initiateur des politiques publiques et de leurs réformes ; facilitateur et régulateur de leur mise en œuvre et des relations existants entre les acteurs impliqués.	L'initiative des politiques publiques et leurs réformes sont imposés à l'Etat laxiste qui ne joue plus son rôle de facilitateur et de régulateur de leur mise en œuvre et est dépassé par les relations entre les acteurs sociaux impliqués.
2	Le rôle des acteurs institutionnels impliqués dans le processus du développement agricole	Les acteurs institutionnels impliqués font la promotion du développement agricole dans une synergie d'actions.	Les acteurs institutionnels impliqués ne font pas la promotion du développement agricole et il n'existe aucune synergie d'actions entre eux.
3	Les formes de la gouvernance du secteur agricole au Bénin.	Bonne gestion du secteur à travers la diversification agricole et la promotion de filières porteuses, la promotion de la l'agro-industrie et la pratique régulière d'évaluations et leur prise en compte dans la prise de décision.	Mauvaise gestion du secteur à cause du manque de diversification agricole et la promotion de filières porteuses, l'inexistence d'actions dans le cadre de la promotion de la l'agro-industrie et la non pratique d'évaluations.
Sous-système 2 : **L'environnement extérieur**			
1	La paix dans le monde	Le climat politique et social mondial est apaisé et le retour de la paix est effectif dans toutes les parties du monde	Le climat politique est social mondial s'est aggravé et la paix est menacée
2	L'évolution des termes de l'échange Nord/Sud et Asie/Afrique en matière de coton et des autres produits agricoles à l'exportation	Le commerce mondial est équitable	Le commerce mondial n'est pas équitable
3	L'évolution de l'intégration sous régionale et du climat sécuritaire africain	Libre circulation des personnes et des biens dans l'espace UEMOA et maîtrise de l'expansion du terrorisme	Mauvaise circulation des personnes et des biens dans l'espace UEMOA et non maîtrise de l'expansion du

		religieux et de l'intolérance religieuse	terrorisme religieux et de l'intolérance religieuse
Sous-système 3 : **L'univers de la production agricole**			
1	La qualité de vie des producteurs agricoles	Les infrastructures communautaires de base sont améliorées	Accès difficile aux infrastructures communautaires de base
2	Le niveau de vie des producteurs agricoles	Les revenus tirés des activités agricoles, conséquents, permettent aux producteurs agricoles de satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles	Les revenus tirés des activités agricoles, insuffisants, ne permettent pas aux producteurs agricoles de satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles
3	L'accès aux moyens de production	Un dispositif efficace est mis en place pour faciliter et rendre équitable l'accès aux intrants agricoles, aux terres et aux engins agricoles	Le dispositif mis en place pour l'accès aux intrants agricoles, aux terres et aux engins agricoles révèle ses limites et des inégalités
4	La qualité des ressources humaines du secteur agricole	Des ressources humaines de qualité et en nombre suffisant (producteurs agricoles, techniciens, agronomes, vétérinaires, etc.) sont mises à la disposition des localités pour le développement agricole et sont mises à niveau de façon régulière	Des ressources humaines non qualifiées et insuffisantes (producteurs agricoles, techniciens, agronomes, vétérinaires, etc.) sont mises à la disposition des localités pour le développement agricole
Sous-système 4 : **L'univers des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs des produits agricoles**			
1	L'avenir de la production agroindustrielle nationale	Renforcement de la production agroindustrielle nationale	Non renforcement de la production agroindustrielle nationale
2	La sauvegarde des savoirs et savoirs-faire endogènes	Renforcement des valeurs et technologies endogènes	Non renforcement des valeurs et technologies endogènes
3	L'accès à une production agricole diversifiée et de qualité	La production agricole est diversifiée, de qualité et accessible à toutes les bourses	La production agricole n'est pas diversifiée, sa qualité est médiocre et elle est chère
4	La sécurité alimentaire	La sécurité alimentaire est une réalité surtout en ce qui concerne la santé maternelle et infantile	La sécurité alimentaire n'est toujours pas une réalité surtout en ce qui concerne la santé maternelle et infantile

Source : Données de la recherche, 2014

C'est sur la base des modalités optimistes et pessimistes des questions-clés que les scénarii se construisent. Le scénario est un « *enchaînement logique d'événements imaginés en train de se produit dans le futur* » (PNUD/Bénin et MCCAGPDPE/Bénin, 2001 : 43).

Un scénario thématique de l'évolution de chaque sous-système est construit sur la base d'hypothèses favorables et défavorables.

Tableau XXI : La matrice des scénarii thématiques

Sous-systèmes	Hypothèses favorables (+)	Hypothèses défavorables (-)
Univers de l'Etat et des institutions	L'univers de l'Etat et des institutions est favorable au développement du secteur agricole au Bénin	L'univers de l'Etat et des institutions n'est pas favorable au développement du secteur agricole au Bénin
Environnement extérieur	L'environnement extérieur est favorable à la production, la transformation et la distribution des produits agricoles au Bénin	L'environnement extérieur n'est pas favorable à la production, la transformation et la distribution des produits agricoles du Bénin
Univers de la production agricole	L'univers de la production agricole est propice à faire du Bénin un pays phare	L'univers de la production agricole n'est pas propice à faire du Bénin un pays phare
Univers des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs des produits agricoles	L'univers des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs des produits agricoles est favorable à la consommation de la production locale	L'univers des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs des produits agricoles n'est pas favorable à la consommation de la production locale

Source : Données de la recherche, 2014.

9.2.2. Les scénarii

Notons (+) les hypothèses favorables et (-) les hypothèses défavorables. La formation d'un scénario découle de la combinaison des hypothèses favorables et/ou défavorables à raison d'une hypothèse par sous-système. Il résulte de cette opération un nombre total de scénarii possibles noté N.

$$N = 2^{\text{Nombre de sous-systèmes}}$$

C’est-à-dire que le nombre de scénarii possibles est le nombre de possibilités d’hypothèses (+ ou –, soit 2 possibilités) à la puissance le nombre de sous-systèmes puisque par scénario, il n’y a qu’un sous-système. Cette opération mathématique est une analyse combinatoire appelée une p-list. Dans le cas d’espèce, on a :

N = 2^4, soit, **N = 16** possibilités de scénarii comme le montre le tableau suivant :

Tableau XXII : Analyse combinatoire des scénarii possibles

N° du scénario	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**
Sous-système1	-	+	-	+	-	+	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+
Sous-système2	+	-	+	-	-	+	-	+	-	-	-	+	-	+	+	+
Sous-système3	+	-	-	+	+	-	-	-	+	-	-	+	+	-	+	+
Sous-système4	-	+	+	-	+	-	-	-	-	+	-	+	+	+	-	+

Source : Données de la recherche, 2014.

Parmi ces 16 scénarii possibles, certains sont probables et d’autres ne le sont pas. Parmi les scénarii probables certains sont plus pertinents que les autres. Ainsi, sont identifiés :

- scénario non probable : N° 16 (il y a très peu de chances que le scénario dans lequel toutes les hypothèses sont favorables se réalise, c’est utopique) ;

- scénarii probables : N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 ,15 ;

- scénarii probables et pertinents : N° 11, 15.

Les deux (02) scénarii retenus sont ceux qui sont probables et pertinents. Il s’agit des scénarii N° 11 et 15 selon le signe des hypothèses. En faisant une projection de vingt-cinq (25) ans dans le futur, deux scénarii sont possibles : le premier scénario (scénario A) est le plus optimiste et selon lui, l’Etat parvient à résoudre de façon durable les problèmes liés au secteur agricole et au manque de développement ; pour le second scénario (scénario B), le

plus pessimiste, l'Etat échoue dans ses tentatives de développer le secteur agricole et d'assurer un développement durable aux béninois et béninoises.

Tableau XXIII : Les scénarii Bénin 2038

Scénario A Bénin – 2038 L'Etat parvient à résoudre de façon durable les difficultés du secteur agricole et les problèmes liés au manque de développement du pays : **Glèhlwɛnto**	**Scénario B Bénin – 2038** L'Etat échoue dans ses tentatives d'assurer le développement agricole et le développement en général du pays : **Glé gblé bɔ̀ tò gbà**
Economique	
Le Bénin trouve facilement le financement nécessaire pour financer son économie.	Le Bénin n'arrive plus à financer son économie.
Des investissements sont réalisés dans tous les sous-secteurs agricoles.	Le Bénin n'arrive pas à trouver le financement nécessaire pour réaliser des investissements dans tous les sous-secteurs agricoles.
L'économie de recyclage permet au Bénin d'accroître son PIB tout en préservant la nature.	La mondialisation s'est imposée au détriment des entreprises locales.
Le Bénin réussit la diversification agricole et la promotion de filières porteuses, la promotion de l'agro-industrie.	Le Bénin échoue dans ses tentatives de diversification agricole et de promotion de filières porteuses, ainsi que la promotion de l'agro-industrie.
Les établissements financiers bancaires, de microfinance et d'assurance ont développé plusieurs produits peu coûteux pour financer les activités agricoles tout en faisant la couverture des risques liés aux aléas climatiques.	Il n'existe pas de produits financiers bancaires, de microfinance ou d'assurance pour le financement des activités agricoles ni en matière de couverture des risques liés aux aléas climatiques.
Les forêts et le couvert végétal sont réhabilités dans tout le pays.	Les forêts et le couvert végétal sont dévastés dans tout le pays.
Bonne gestion du secteur à travers la diversification agricole et la promotion de filières porteuses, la promotion de l'agro-industrie.	Mauvaise gestion du secteur à cause du manque de diversification agricole et la promotion de filières porteuses, l'inexistence d'actions dans le cadre de la promotion de l'agro-industrie.
L'agriculture, l'élevage, la pêche et les forêts sont homogènes et durables dans tout le pays grâce à la réussite de la modernisation et de mécanisation de l'agriculture.	Après l'échec de la mécanisation de l'agriculture, la production agricole est soumise aux aléas climatiques.

Social	
La formation à tous les niveaux d'enseignement et la recherche scientifique sont améliorés et privatisés résolvant de façon définitive les problèmes de grèves qui gangrénaient le secteur éducatif. Tout en réalisant l'adéquation formation – emploi.	Le secteur éducatif est en proie à des grèves illimitées, la formation est de mauvaise qualité et ne répond pas aux exigences du marché de l'emploi.
Des formations répondant aux besoins des producteurs agricoles existent et sont accessibles à tous.	Il n'existe aucune formation répondant aux besoins en renforcement des capacités des producteurs agricoles. .
Des ressources humaines de qualité, motivées et en nombre suffisant (techniciens, agronomes, vétérinaires, etc.) sont mises à la disposition des localités pour le développement agricole et sont mises à niveau de façon régulière.	Des ressources humaines non qualifiées sous payées et insuffisantes (techniciens, agronomes, vétérinaires, etc.) sont mises à la disposition des localités pour le développement agricole.
Les terres cultivables sont disponibles et accessibles à tous et les problèmes de logement résolus.	La terre est une denrée rare et le logement surtout en milieu urbain difficile d'accès.
Les soins de santé sont gratuits et l'accès à ces soins est facile.	L'accès aux soins de santé est difficile
La paix sociale règne et les populations ont le sentiment d'appartenance à une même nation.	Le climat social est tendu par des rivalités politiques, religieuses, sexuelles, ethniques, etc.
Politique	
Grâce à sa diplomatie offensive, le Bénin est au cœur des relations internationales dans le monde.	Le Bénin n'a pas pu saisir les opportunités que lui offrait sa diplomatie offensive.
Le Bénin a réalisé l'intégration sous régionale et régionale.	Le Bénin a choisi une voie solitaire et est marginalisé dans la sous-région et en Afrique.
L'Etat initie les politiques publiques et leurs réformes, facilite leur mise en œuvre et régule les relations existantes entre les acteurs impliqués dans le secteur agricole.	L'initiative des politiques publiques et leurs réformes sont imposés à l'Etat laxiste qui ne joue plus son rôle de facilitateur et de régulateur de leur mise en œuvre et est dépassé par les relations entre les acteurs sociaux impliqués.
Les acteurs institutionnels impliqués font la promotion du développement agricole dans une synergie d'actions.	Les acteurs institutionnels impliqués ne font pas la promotion du développement agricole et il n'existe aucune synergie d'actions entre eux.

La pratique régulière d'évaluations des politiques publiques et la prise en compte de leurs recommandations se fait lors de la prise de décision.	.	Les politiques publiques ne sont pas évaluées et la non-prise en compte de leurs recommandations est une réalité.
L'administration du pays et performante.		L'administration est caractérisée par le laisser-aller, le laxisme, la corruption, les détournements des deniers et biens publiques.
La décentralisation est une réussite totale au Bénin.		La décentralisation n'est toujours pas complète et l'Etat confisque le pouvoir des collectivités locales.
Après une révision de la Constitution redéfinissant les attributions, les pouvoirs et limites de chaque institution de la République, le système de contre-pouvoir et le dialogue entre les institutions est optimal.		Les institutions de la république sont bloquées et tout dialogue est désormais difficile.
La réorganisation du secteur judiciaire et l'enrichissement du droit positif du pays ont permis de résoudre les problèmes d'impunité, de laxisme et de rehausser l'image et la force de l'Etat aux yeux des populations.		La justice est corrompue comme tous les autres secteurs d'activité du pays
L'armée est responsable et garanti la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire tout en assurant une bonne gestion des frontières du pays.		Une armée indisciplinée fait régner la terreur sur les populations.
	Environ-nemental	
Seules les ressources renouvelables sont utilisées dans le pays.		L'exploitation abusive des ressources naturelles se poursuit.
L'impact des changements climatiques et maîtrisé.		Les catastrophes climatiques s'enchaînent et détruisent tout sur leur passage.
L'agriculture biologique et ses techniques ainsi que la sélection naturelle se sont imposés.		Les Organismes Génétiquement Modifiés se sont imposés.
	Culturel	
La richesse culturelle du Bénin fait du pays un exemple en Afrique et dans le monde.		La culture du Bénin est très peu connue en Afrique et dans le monde

L'artisanat, l'art, le tourisme et la culture constituent une part importante du PIB du pays.	L'artisanat, l'art, le tourisme et la culture sont négligés par les dirigeants du pays.
Des événements culturels (festivals, foires, expositions, etc.) font connaitre la production agricole du Bénin à l'international.	Des événements culturels ne sont plus organisés.
Technologique	
Le génie créateur local est mis au profit de l'industrie et de l'artisanat du pays, et surtout au service de la mécanisation de l'agriculture par des engins locaux.	Le Bénin continue de faire recourt à des usines « clés en mains » qui deviennent après quelques années des éléphants blancs.
De nouvelles technologies sont introduites au Bénin grâce à ses « cerveaux ».	L'intelligence humaine et sa capacité d'innovation sont sous estimées et inexploitées.
La technologie et les savoirs endogènes permettent de guérir de nombreuses maladies (SIDA, paludisme, tuberculose, etc.)	Les savoirs endogènes sont laissés pour compte.

Source : Données de la recherche, 2014

Ainsi, à la question quel développement pour le Bénin d'ici à l'horizon 2038 ? La réponse se traduit à travers les paliers économique, social, politique, environnemental, culturel et technologique du tableau précédent. Il faut à présent, formuler la vision qui reflète les attentes des populations et des stratégies pour leur réalisation.

9.2.3. La vision

Pour formuler la vision, il faut expliquer le contenu et la portée du scénario A « Glèhlwɛnto » et d'exprimer l'imaginaire commun du secteur agricole au Bénin d'ici 2038. L'image qui se dessine est celle d'une palmeraie avec ses arbres portant des régimes de palme à maturité.

Photographie 7 : Un palmier à huile



Source : http://duchampalatable.inist.fr/spip.php?article114

« Palmier à huile à régime de palmes mûres », c'est à travers cette image facilement reconnaissable que le Bénin va réussir à gagner le pari de son développement grâce au secteur agricole. Le palmier à huile, porte le nom scientifique *Elaeis guineensis Jacq*, et est une monocotylédone de la famille des Arécacées[55]. Cette plante originaire d'Afrique, a été introduite massivement en Asie du Sud-Est. Elle peut fructifier tout au long de l'année dans les climats tropicaux humides. Ses fruits se développent sous forme de régimes compacts et fournissent deux huiles différentes : l'huile de palme extraite de la pulpe (utilisée pour l'industrie), et l'huile de palmiste extraite de l'amande de la graine (surtout utilisée dans les produits cosmétiques). Au Bénin, les noix servent aussi à la préparation de sauces, les coques de palmistes servent de combustibles pour la cuisine et la cendre qui en résulte

[55] C'est une famille de plantes monocotylédone caractérisées par une tige sans ramification et au bout de laquelle se trouve un bouquet.

permet de fabriquer le savon traditionnellement appelé Kɔtɔ. Les branches sont utilisées dans la construction comme claies, elles permettent également de fabriquer des paniers et des éventails. Ses feuilles sont utilisées pour fabriquer les balais et des rameaux. La sève du palmier à huile est utilisée pour la production du vin de palme (Attan au Bénin), qui, distillé devient de l'alcool de palme (Sodabi au Sud Bénin). Le bois du palmier à huile, très solide est utilisé comme bois de charpente et la racine de l'arbre est utilisée en pharmacopée.

C'est cette multitude d'usages du palmier à huile qui en fait dans la culture fon, un arbre remarquable et un symbole de richesse. *« Le palmier à huile occupait au Bénin une place importante historiquement. Il a fait l'objet d'un développement plus volontariste à partir du règne du roi Ghézo, que l'on situe entre 1818 et 1858. Les pays occidentaux devenaient en effet de plus en plus demandeurs d'huile de palme, principalement pour alimenter leurs savonneries, et les deux principaux royaumes que comprenait le Bénin à l'époque (Abomey et Porto-Novo) développèrent leur offre pour répondre à cette demande* » (Carrière, 2000 : 18).

Le Bénin, pays de tradition, dispose des ressources naturelles et de la main d'œuvre nécessaire pour faire du secteur agricole le levier de son développement. C'est l'émanation des aspirations des enquêtés sur le devenir du secteur agricole qui est reformulé sous la forme de la vision que voici :

En 2038, l'agriculture garantit la sécurité alimentaire des populations. Grâce à des politiques et des investissements appropriés, ce secteur favorise l'essor des industries de transformation, des infrastructures et du secteur tertiaire dans le pays. Les exportations assurent un surplus de richesse équitablement répartit. La recherche et la production scientifique liées à l'agriculture ont permis de faire des produits made in Bénin, un label culturel et du pays un décideur au plan international.

La vision agricole du Bénin en 2038 repose sur sept (07) thèmes qui sont susceptibles de permettre au pays de définir par la suite sa stratégie. Il s'agit de :

- l'agriculture garantit la sécurité alimentaire du pays ;
- les politiques et des investissements réalisés dans ce secteur sont adaptés aux problèmes qui s'y posent et leur mise e œuvre fait intervenir les moyens adéquats ;
- l'agriculture favorise l'essor des industries de transformation, des infrastructures et du secteur tertiaire dans le pays ;
- les exportations des produits béninois assurent un surplus de richesse équitablement répartit à l'ensemble de la population ;
- la recherche et la production scientifique liées à l'agriculture sont e plein essor ;
- les produits agricoles du Bénin et les produits agro-alimentaires made in Bénin, sont un label culturel du pays ;
- le Bénin est un décideur incontournable au plan international il peut donc infléchir les termes de l'échange en sa faveur.

9.3. Les stratégies possibles, les options stratégiques et les perspectives

Un scénario n'est pas la réalité, mais un moyen de la représenter en vue d'éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles et souhaitables. C'est l'épreuve de la réalité et le souci de l'efficacité qui guident la formulation de stratégies en respectant les exigences de rigueur, de pertinence, de cohérence, de l'importance et de transparence propres à tout exercice de prospective. La stratégie est la démarche qui permet de réaliser la vision définie.

9.3.1. Comment procéder ?

La définition des options stratégiques d'une vision prospective impose la mise en œuvre d'un processus de participation des divers acteurs impliqués. Pour faire la définition des orientations stratégiques, outre les aspirations, plusieurs autres éléments sont nécessaires : le jeu des acteurs, les stratégies passées et présentes, les enjeux et les défis, les quatre (04) sous-systèmes identifiés, la matrice du SWOT, les scénarii, le scénario désiré, et la vision.

Le choix des options stratégiques met en relation plusieurs possibilités de choix qui s'affrontent et donc implique un dilemme qui impose des arbitrages. Dans la définition des stratégies de la vision agricole du Bénin en 2038, quelques participants à l'atelier méthodologique ont été joints par téléphone pour échanger sur les diverses possibilités qui s'offrent au Bénin. Le chercheur a servi d'arbitre dont le rôle est de trancher et de concilier les avis divergents quant au choix et à l'importance des options stratégiques. A partir de l'orientation stratégique, des options stratégiques sont choisies et déclinés en axes stratégiques.

9.3.2. Tableau synoptique de présentation des stratégies

Cette méthode a permis à partir des 4 thèmes initiaux de la vision, de dégager 8 sous thèmes, puis 16 objectifs stratégiques et 16 questions-clés, ensuite 32 orientations stratégiques, puis 64 options stratégiques et enfin 128 axes stratégiques. Les paramètres les plus importants retenus sont présentés dans le tableau de présentation des stratégies qui suit :

Tableau XXIV : Présentation des stratégies proposées

Thème	Sous-thème	Objectifs stratégiques	Questions-clés	Orientations Stratégiques	Options stratégiques	Axes stratégiques / Actions
Secteur agricole, 1ère source d'exportation du Bénin	Production agricole diversifiée en quantité et en qualité	Promouvoir la spécialisation et la diversification de la production agricole	Comment faire la promotion agricole ?	Diversification agricole et spécialisation des régions agricoles	-Promotion de la culture vivrière et de la culture de rente spécifiques à chaque région ; -promotion de la profession paysanne ; - octroi de subventions agricoles aux producteurs agricoles.	-Développement des mécanismes efficaces de distribution des intrants (produits surplace) à moindre coût ; -professionnaliser la fonction paysanne par une rémunération, des avantages sociaux, une retraite et divers mécanismes de motivations ; -création d'une banque agricole pour la subvention des filières clés.
	Commercialisation des produits agricoles	Créer un cadre réglementaire et législatif favorable à l'exportation de la production locale	Comment créer un cadre réglementaire et législatif favorable à l'exportation de la production locale ?	Création d'un cadre réglementaire et législatif favorable à la création des entreprises de production agricole, de transformation des produits agricoles et d'import-export	-Promotion d'une fiscalité de développement par la réduction de l'assiette fiscale ; -promotion de la création des entreprises artisanales et industrielles de production agricole, de transformation des produits agricoles et d'import-export.	- Exonérations fiscales en faveur des agents économiques du Bénin ; -pénalisations fiscales à l'encontre des entreprises importatrices de produits agricoles ; - mise en place de quotas, barrières douanières et tarifaires sur les importations de produits agroalimentaires ; -création d'un fonds pour le financement des entreprises artisanales et industrielles de production agricole, de transformation des produits agricoles et d'import-export.

Les revenus générés par le commerce des produits agricoles sont équitablement répartis aux populations	Répartition des richesses issues des produits agricoles à toute la population	Répartir la richesse à toute la nation	Comment faire pour répartir la richesse à la nation toute entière ?	Répartition des revenus du secteur agricole à toute la population	-Création d'emplois ; -relèvement de la base salariale nationale ; - subventions de l'Etat accordée sur l'électricité, l'eau, les télécommunications et des soins de santé.	-Création d'opportunités d'emplois dans les fermes, les unités artisanales et les industries ; -relèvement de la base indiciaire des salaires ; - création d'une agence nationale pour la promotion de l'auto – emploi ; -réduction du coût de l'eau, de l'électricité, des télécommunications et des soins de santé par les subventions étatiques.
	Répartition ciblée des richesses issues du secteur agricole	Prioriser les paysans dans la répartition de la richesse	Comment faire bénéficier prioritairement les paysans de cette richesse ?	Répartition des revenus du secteur agricole prioritairement aux paysans	-Redistribution des richesses de l'Etat sous forme d'allocations diverses et de droits à la retraite pour les paysans ; -investissements dans les zones rurales par l'Etat.	-Création d'un centre nationale de sécurité sociale pour la profession paysanne ; -construction par l'Etat de routes et d'infrastructures socio-communautaires dans les zones rurales.
Le Bénin est un décideur incontournable au plan international	Le Bénin est un grand décideur au plan commercial mondial	Renégocier les termes de l'échange Nord-Sud et Asie-Bénin avec l'OMC et les principaux partenaires commerciaux	Comment parvenir à renégocier les termes de l'échange Nord-Sud et Asie-Bénin en notre faveur ?	Création d'un comité national pour la renégociation des termes de l'échange et pour un commerce équitable	Définition des critères de choix des membres du comité national et définition des attributions et des moyens du comité national	-Organisation d'un forum national sur la place du Bénin dans les échanges ; -prise en compte des recommandations du forum pour la mise en place du comité national.

	Le Bénin est incontournable sur les marchés de la sous-région	Favoriser l'intégration sous-régionale et la libre circulation des marchandises	Comment favoriser la libre circulation des marchandises à travers l'intégration sous-régionale ?	Création d'un mécanisme de facilitation des échanges commerciaux entre le Bénin et les pays de la sous-région	Définition des attributions, du cadre institutionnel et des moyens du mécanisme	-Mise en place du comité de pilotage du projet ; - construction du siège et équipements ; -Lancement des activités du mécanisme de facilitation.
Les produits agricoles du Bénin et les produits agroalimentaires made in Bénin sont un label culturel du pays.	La qualité et la diversité des produits du Bénin reflètent l'authenticité culturelle du Bénin	Produire des denrées alimentaires de qualité qui reflètent les spécificités des régions du pays	Comment réussir à produire des denrées alimentaires de qualité qui reflètent les spécificités culturelles des régions du pays ?	Promotion des normes de qualité pour les produits made in Bénin	- Définition de normes pour les produits made in Bénin ; -promotion de la qualité des produits made in Bénin.	-Identification des produits phares du Bénin ; -répertoire des types de sols et les produits agricoles pouvant être accueillis par ces sols au Bénin ; -mise au point des textes, normes et règlementations sur la qualité des produits agricoles du Bénin ; -récompenses des meilleurs produits.
	Le label béninois est signe d'excellence	Faire du label béninois un signe d'excellence	Comment faire du label béninois un signe d'excellence sur les marchés extérieurs ?	Promotion d'une notion de qualité supérieure aux notions de qualité des normes internationales pour les produits made in Bénin	-Connaissance des normes et réglementations internationales spécifiques à chaque produit ; -définition d'une politique de pénétration des marchés extérieurs.	-Acquisition des normes ; -revisiter la politique nationale de normalisation et de réglementation dans le domaine agroalimentaire ; -sensibilisation des producteurs agricoles et des transformateurs sur la notion de qualité ; -segmentation du marché extérieur.

Source : Données de la recherche, 2014

9.3.3. Les orientations stratégiques et la phase d'opérationnalisation

La définition des orientations stratégiques à l'horizon 2038 tient compte, d'une part, des initiatives de développement auxquelles le pays a pris part dans le passé sur le plan mondial et régional, d'autre part, des défis et enjeux dégagés de l'analyse structurelle, des sous-systèmes dégagés de l'analyse du jeu des acteurs et enfin de la vision de développement du secteur agricole d'ici à 2038. Les orientations stratégiques retenues sont explicitées dans les lignes qui suivent :

- diversification agricole et spécialisation des régions agricoles, cette orientation stratégique vise à mettre le Bénin sur la voie de la spécialisation agricole des régions pour une diversification agricole plus accrue et mieux adaptée aux particularités agroécologiques du pays ;
- création d'un cadre réglementaire et législatif favorable à la création des entreprises de production agricole, de transformation des produits agricoles et d'import-export, à travers cette orientation stratégique, le Bénin doit développer un environnement des affaires attractifs non seulement pour les investisseurs nationaux mais également pour ceux venant de l'extérieur ;
- répartition des revenus du secteur agricole à toute la population, le Bénin, par cette orientation stratégique, accumule d'importantes ressources financières grâce au secteur agricole. Ces ressources doivent être distribuées de façon équitable à toute la population du pays sans aucune discrimination ;
- répartition des revenus du secteur agricole prioritairement aux paysans, cette orientation s'explique par la place du secteur agricole dans l'économie nationale et par le décalage de revenu entre les producteurs agricoles et les emplois salariés. Il est donc nécessaire de prendre des dispositions pour encourager la population active dans le secteur agricole à davantage de travail ;

- création d'un comité national pour la renégociation des termes de l'échange et pour un commerce équitable. Les termes des échanges commerciaux internationaux ne sont pas très avantageux pour le Bénin. Par cette orientation stratégique, le pays, désormais connu dans le monde commercial, peut faire un plaidoyer dans le cadre d'une renégociation des termes de l'échange ;
- création d'un mécanisme de facilitation des échanges commerciaux entre le Bénin et les pays de la sous-région, cette orientation stratégique vise à mettre le Bénin au cœur des échanges commerciaux sous-régionaux ;
- promotion des normes de qualité pour les produits made in Bénin, le Bénin doit rendre sa production compétitive sur le plan international grâce à la normalisation, aux textes législatifs et réglementaires sur la qualité des produits agroalimentaires ;
- promotion d'une notion de qualité supérieure aux notions de qualité des normes internationales pour les produits made in Bénin, cette stratégie consiste à faire mieux que les autres pays et à offrir la meilleure qualité de produits sur les marches extérieurs.

A chacune de ces orientations stratégiques sont associées des options stratégiques comme le présente le tableau XXVI ci-dessus. Les options stratégiques suivantes ont été retenues :

- développement des mécanismes efficaces de distribution des intrants (produits surplace) à moindre coût ;
- professionnaliser la fonction paysanne par une rémunération, des avantages sociaux, une retraite et divers mécanismes de motivations ;
- création d'une banque agricole pour la subvention des filières clés.
- exonérations fiscales en faveur des agents économiques du Bénin ;
- pénalisations fiscales à l'encontre des entreprises importatrices de produits agricoles ;

- mise en place de quotas, barrières douanières et tarifaires sur les importations de produits agroalimentaires ;
- création d'un fonds pour le financement des entreprises artisanales et industrielles de production agricole, de transformation des produits agricoles et d'import-export.
- création d'opportunités d'emplois dans les fermes, les unités artisanales et les industries ;
- relèvement de la base indiciaire des salaires ;
- création d'une agence nationale pour la promotion de l'auto – emploi ;
- réduction du coût de l'eau, de l'électricité, des télécommunications et des soins de santé par les subventions étatiques.
- création d'un centre national de sécurité sociale pour la profession paysanne ;
- construction par l'Etat de routes et d'infrastructures sociocommunautaires dans les zones rurales.
- organisation d'un forum national sur la place du Bénin dans les échanges ;
- prise en compte des recommandations du forum pour la mise en place du comité national.
- mise en place du comité de pilotage du projet ;
- construction du siège et équipements ;
- lancement des activités du mécanisme de facilitation.
- identification des produits phares du Bénin ;
- répertoire des types de sols et les produits agricoles pouvant être accueillis par ces sols au Bénin ;

- mise au point des textes, normes et règlementations sur la qualité des produits agricoles du Bénin ;
- récompense des meilleurs produits.
- acquisition des normes ;
- revisiter la politique nationale de normalisation et de réglementation dans le domaine agroalimentaire ;
- sensibilisation des producteurs agricoles et des transformateurs sur la qualité ;
- segmentation du marché extérieur.

Depuis la phase préliminaire de la vision jusqu'à la phase de pilotage en passant par la phase d'actions coordonnées, la réussite d'une stratégie est une affaire de méthode et de rigueur. La réussite d'une action et surtout sa réplication doivent être préparés en fonction des objectifs, des moyens, du temps nécessaire, et surtout des hommes chargés de conduire le projet, et de la conviction que le futur n'est jamais univoque mais que plusieurs incertitudes gouvernement les faits humains et sociaux. Mais avant tout, pour qu'il y ait une chance de réussite :

- il faut que tous les béninois s'unissent pour faire le point de ces cinquante années de mécanismes divers en matière de développement ;
- en dégager les acquis et en rejeter les déviances ;
- faire un exercice participatif pour dégager les désirs ou aspirations des populations afin de diagnostiquer les principaux maux qui inhibent la réduction de la pauvreté, le recul de la corruption et les nombreux autres maux dont souffre le Bénin et ce, à tous les niveaux de la société et dans tous les secteurs d'activités ;
- formuler les questions-clés du développement effectif du pays et, à partir de ces dernières explorer les futurs possibles du système Bénin à partir des scénarii.

9.4.La construction du cadre conceptuel des paradoxes institutionnels du développement au Bénin

Au vu des résultats obtenus dans ce travail, il est crucial de proposer quelques réflexions sur la question du développement en Afrique à l'aire de la décentralisation et de la démocratisation. Il faut de prime abord rappeler que la question des paradoxes du développement en Afrique se pose à plusieurs niveaux : les paradoxes institutionnels, les paradoxes culturels, le paradoxal découpage des frontières géographiques des Etats africains, les paradoxes identitaires, les paradoxes politiques, et toutes les autres ambiguïtés et contradictions internes et exogènes qui entravent les pays africains. La diversité des paradoxes du développement en Afrique renvoie à la pluralité des normes comme le perçoivent Chauveau et al (2001). En effet, pour ces auteurs, il existe en Afrique plusieurs normes comportementales qui influent sur les dynamiques socioéconomiques et sur les politiques publiques (Chauveau, 2001 : 145). Ces auteurs conviennent avec les résultats obtenus dans cette recherche que l'effet de mode qui guide les théories de développement et les politiques publiques en Afrique ont contribué à nourrir les paradoxes du développement de ces pays.

Dans un contexte mondial orienté vers l'universalité au détriment des diversités, le paradoxe du développement, au-delà de sa dimension identitaire, cache un double paradoxe institutionnel et politique. Le secteur agricole, comme tous les autres secteurs d'activité humaine traine un cortège de paradoxes du développement issus du cadre national global. Aussi, plusieurs **paradoxes institutionnels** émergent dans ce secteur au Bénin par exemple : (i) il existe plusieurs niveaux de ruptures ou des discontinuités dans les politiques entreprises par l'Etat dans le temps ; (ii) les acteurs et les secteurs sont cloisonnés dans le temps et dans l'espace ; (iii) des contradictions et des conflits émergent entre les acteurs dans leurs rôles et (iv) on observe des perpétuels recommencements. Les **paradoxes politiques** du développement agricole peuvent s'illustrer à travers : (i) des rationalités politiciennes guident les grandes décisions en matière de politique publique dans le pays ; (ii) la forte politisation de l'administration abolit la frontière entre l'arène politique et l'administration

publique ; (iii) la primauté de logiques régionalistes et ethnocentristes sur l'unité nationale fragilise l'identité nationale nécessaire à toute entreprise de développement et (iv) la quête de l'intérêt personnel l'emporte sur l'intérêt collectif dans tout le processus de financement du développement.

Les paradoxes se repèrent à la fois dans les discours d'acteurs et leurs pratiques. En ce qui concerne le discours, des écarts s'observent entre le discours « officiel » et le discours « officieux » d'une part, et d'autre part entre les préceptes légaux et règlementaires et ceux culturels et sociaux. Ces contradictions s'observent entre discours et pratiques également. Les discours « officiels » ne se traduisent pas souvent en actes et les préceptes normatifs ne se pratiquent pas dans les usages quotidiens. En Afrique, ces paradoxes s'enracinent dans la dialectique tradition-modernité mais également dans la distribution des rôles sociaux de chaque catégorie d'acteur et dans la place et l'importance qu'ils ont dans les rapports avec les autres acteurs du développement. Ce dernier point soulève la préoccupante question de la fragilité des institutions en Afrique.

Les différentes politiques de développement des pays africains se regroupent en deux (02) grandes catégories en fonction du poids de l'Etat dans le processus de développement. Les politiques centralisées qui ont marqué la période révolutionnaire et les politiques libérales caractérisant la démocratie. La pouvoir historiquement perçu en Afrique, est autoritaire et l'autorité est exercée par la force. Ce nouvel idéal démocratique, durant les années des indépendances a poussé les leaders politiques et militaires, ivres de liberté, à une quasi-anarchie. Pour Adanhounmè E. (2006), l'épuisement des espoirs d'un avenir meilleur en Afrique peut s'expliquer par la non réalisation de l'idéal démocratique. La démocratie apparaît comme une utopie dans les sociétés africaines en mutations. Cette utopie se fonde à la fois dans les faits et dans les valeurs. Pour être effective, la démocratie doit être dynamique, se construire sur les valeurs qui la mettent « *en tension asymptotique vers la plénitude à faire et à être* » (Adanhounmè, 2006 :23). Le libéralisme économique, support de la démocratisation des pays africains s'accompagne d'un affaiblissement du pouvoir de l'Etat central au profit des collectivités locales : c'est la décentralisation.

Dans la majorité des pays africains au sud du Sahara, cette décentralisation est un paradoxe. Au Bénin par exemple, les textes ne prévoient qu'une décentralisation au niveau communal. Les préfectures ne sont pas concernées. Ce qui produit sur le terrain des rivalités entre maires et préfets. De plus, les transferts de compétences et de ressources aux mairies sont largement en deçà des besoins réels de ces dernières. Enfin, les mairies ne disposant pas de ressources humaines compétentes en nombre suffisant, de moyens matériels adéquats et de ressources financières propres, c'est l'Etat qui garde le monopole de nombreuses activités relevant de la compétence des mairies. Le Togo aussi a prévu la décentralisation dans ses textes mais les maires continuent d'être nommés par le pouvoir central alors qu'ils sont élus au Bénin. Démocratie, décentralisation et politiques publiques nécessitent une relecture du rôle de chaque institution pour dépasser les paradoxes du développement en Afrique.

Depuis les années 1960, les pays africains comme le Bénin n'ont jamais cessé d'entreprendre des actions pour améliorer les conditions de vie de leurs populations. C'est dans un contexte caractérisé par une pluralité de normes, de valeurs, d'approches et de modèles de développement que les différentes stratégies de développement ont été mises en œuvre. Les résultats obtenus, même s'ils semblent faibles au regard des moyens déployés ne manquent pas de significations. L'Afrique et chaque pays africain ont le droit de suivre l'itinéraire de développement qui leur convient et ce, au rythme et selon la démarche qui leur agrée. Le futur et ce qui attend le Bénin ne seront que les conséquences des actes posés aujourd'hui.

Conclusion partielle

La problématique du développement agricole préoccupe les dirigeants du Bénin depuis les jeunes années de l'indépendance. Le parcours fait d'alternance d'avancées et de régressions oblige le sociologue à s'interroger sur le mécanisme des réformes du secteur agricole. En effet, les résultats ont permis de se rendre compte que les réformes se sont succédées dans le temps plus en fonction des réalités du monde politique, de l'idéologie politique du moment que parce que le peuple en manifestait un besoin réel. Plusieurs acteurs se côtoient dans le monde agricole : l'Etat au niveau central et déconcentré, les PTF, la chambre nationale de l'agriculture, les collectivités territoriales décentralisées, les politiques, les synergies paysannes, les OSC et les producteurs agricoles sont des acteurs-clés du monde agricole au Bénin dont les relations ont migré, dans le temps, du monopole à l'appui-conseil. Le discours politique, par manipulation de la propagande et du clientélisme, crée l'illusio et convertit la population jusqu'à la prochaine demande de révolution sociale.

Dans ces circonstances, chaque acteur au niveau local joue son propre jeu et agit pour son intérêt au lieu de se conformer à son identité et au discours officiel qui est tenu. L'adhésion des populations aux initiatives de développement prime sur l'application des discours institutionnels. Le futur du Bénin se dessine à travers les stratégies actuelles, les acteurs présents et la configuration du système.

CONCLUSION GENERALE

Cette réflexion critique sur les **« Paradoxes du développement au Bénin : acteurs, discours et pratiques des politiques agricoles dans le Couffo de 1960 à 2013 »**, est partie de la supposition selon laquelle des facteurs historiques, sociaux, politiques et institutionnels justifient l'existence de nombreuses ambiguïtés dans les politiques agricoles du Bénin depuis les années 1960 à nos jours (2013). Une démarche plurielle a permis de vérifier si cette hypothèse se vérifie.

Bien qu'il soit vrai que les résultats obtenus par cette recherche ne puissent être extrapolés à toutes les sociétés, certaines conclusions peuvent être tirées par rapports aux mécanismes de développement, aux mécanismes de réformes des politiques publiques, le rapport de force entre les acteurs impliqués dans le développement, le poids du politique sur l'avenir d'une nation et les stratégies de contournement des acteurs locaux.

Cette recherche se positionne à un moment où l'on s'interroge sur les résultats des interventions de l'Etat en matière de développement. Elle se situe aussi en un temps où les décideurs et les intervenants cachent délibérément leurs incertitudes ou parfois leurs calculs et leurs intérêts derrière un discours idéologique, et adoptent des tactiques de contournement de plus en plus élaborés qui contredisent souvent leurs discours. C'est ainsi que la préoccupation nodale de cette thèse est de jeter un nouvel éclairage sur les contraintes socio-politiques et institutionnelles qui expliquent les contradictions des politiques agricoles du Bénin.

Depuis 1960, plusieurs modèles théoriques de développement ont été mis en œuvre au Bénin. Ce référentiel global a donné naissance à des politiques sectorielles qui ont changé au rythme des idéologies politiques du pays. Les résultats obtenus à la suite des descentes sur les terrains de cette recherche éclairent le mécanisme des réformes du secteur agricole de façon rétrospective au Bénin. La volonté de transformer la politique en cours suppose qu'elle a montré ses insuffisances et ses lacunes. Et par conséquent, qu'elle a été évaluée. Malheureusement la pratique évaluative et la prise

en compte des recommandations d'évaluations ne sont pas encore une habitude au Bénin. Le développement du secteur agricole nécessite une posture transversale qui s'imbrique dans l'économique, le social, le politique, l'environnemental, le culturel et le technologique. La trajectoire historique du système Bénin s'est infléchie au contact des plusieurs variables déterminantes. La démocratie, la dépendance économique, la faillite des entreprises publiques et les crises sociopolitiques qui secouent régulièrement le pays sont des variables-clés dont l'évolution future dépend étroitement de l'évolution du système Bénin. La corruption, gangrène de la société est une variable à la fois influente et dépendante. Ce double caractère le rend assez imprévisible et potentiellement instable puisque leur modification provoque le changement d'autres variables comme la gouvernance. Les acteurs qui gravitent dans le secteur agricole sont en interactions autours de plusieurs enjeux : la sécurisation alimentaire et la diversification agricole, l'équité dans les conditions de vie, la restauration du climat de confiance entre les acteurs du secteur et l'intégration régionale. Parmi les acteurs en interactions, les PTF détiennent le rapport de force le plus élevé dans le système Bénin. Au niveau local, le poids des mairies n'est pas moindre, leur rapport de force demeure inférieur à celui des PTF. Plus le rapport de force d'un acteur est élevé et plus il est susceptible d'amener les autres acteurs à changer d'orientation ou à faire d'autres actions. La mairie bien qu'autonome vis-à-vis des PTF dépend de la générosité de ces derniers. Ensuite viennent respectivement les ONG, les partis politiques, les SCDA-CARDER et les UCP et enfin, les producteurs agricoles.

Le passé politique tumultueux du Bénin enseigne que les choix d'alliance politique peuvent influer de façon irréversible sur l'avenir d'un pays. Le politique induit une influence réciproque entre intérêts d'acteurs, idées des discours politiques et les institutions en place dans une interdépendance. Ce chapitre permet de comprendre que le projet de devenir de la société dans l'imaginaire du politique ne privilégie pas la faisabilité mais obéit à des calculs clientélistes et propagandistes. La forte immixtion du politique dans le fonctionnement des institutions peut rendre

difficile les chances de réalisation des visions politiques. Les acteurs locaux conformément à la raison d'existence de leur catégorie tiennent des discours. Mais les pratiques contournent les discours et les acteurs individuels ou collectifs ne se laissent gouverner que par leurs propres intérêts. C'est ainsi par exemple le cas des SCDA CARDER qui, loin de satisfaire leur raison d'être, donnent lieu à des spéculations autour des intrants, la désertion et la désinvolture des agents. La décentralisation n'a donné lieu qu'à la remise d'une portion d'autonomie aux collectivités locales. L'Etat a toujours la main mise sur le choix des filières clés des régions. Une filière qui rapporte d'énormes bénéfices aux producteurs agricoles, comme l'orange, échappe totalement à l'Etat qui n'a même pas de statistiques pouvant renseigner sur la productivité. Le financement des collectivités locales pose problème. Les projets financés par les partenaires n'atteignent qu'une cible réduite et le grand nombre n'en bénéficie pas. Les structures de financement décentralisées comme le CLCAM n'offrent pas des conditions d'octroi de crédit avantageux aux producteurs agricoles malgré leurs affirmations du contraire. La question de l'avenir du système n'est pas occultée et une vision du secteur agricole en 2038 est formulée.

Pour conclure, il existe plusieurs paradoxes institutionnels et politiques qui handicapent le développement au Bénin et surtout le développement agricole non seulement dans le département du Couffo, mais dans l'ensemble du pays :

- les réformes des politiques publiques aux plan global, sectoriel, national et local ne procèdent pas toujours à des recommandations faites après les évaluations, ce qui aboutit à un système où des réformes effrénées se succèdent et se répètent parfois ;
- l'instabilité des régimes politiques et la généralisation de la corruption font que les discours politiques ne se reflètent pas souvent dans les pratiques ;
- les stratégies de contournement développées par les acteurs locaux créent un clivage entre ce qui devrait être (et que véhicule le discours) et ce qui se fait ;

- la décentralisation est partielle aussi bien dans son champ d'application que dans les moyens mis à la disposition des collectivités locales.

Aucun pays ne saurait être statique et se développer en suivant une trajectoire unique et rectiligne. C'est dans les difficultés que se forge le progrès. Toute initiative de développement répond aux règles des faits sociaux qui se construisent, se déconstruisent et se reconstruisent. C'est cette dynamique qui s'observe dans le secteur agricole du Bénin avec quelques ambiguïtés. Cette recherche ouvre le champ à des réflexions futures dont le but serait de réaliser de bout en bout une étude prospective de secteur agricole au Bénin avec les scénarii et les futurs possibles.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Adamon A. D., 1995, *Le renouveau démocratique au Bénin. La Conférence nationale des Forces Vives et la période de transition*. Paris : Ed. L'Harmattan : 19-42.
2. Adanhounmè E. R. K., 2006, *L'utopie des inventions démocratiques : réflexion sur la question des valeurs*. Paris : Ed. L'Harmattan :1-24.
3. Adjagba S. A., 2001, *Histoire politique du Bénin de l'indépendance de 1960 à la Conférence Nationale en Février1990*. Cotonou : Ed. Arc-en-ciel, 171.
4. Adjaho R., 1992, *La faille du contrôle des Finances Publiques au Bénin (1960-1990)*. Porto-Novo, Ed. Gazette du Golfe, 206.
5. Adjo B. I., 1974, *Réforme de l'administration territoriale et développement de la révolution dahoméenne*. Cotonou : Ed. les éditions du Bénin, 32.
6. Adjou Moumouni, A., 2007, « Contours sociologiques du concept de société civile au Bénin ». In *MCRI/DROSC, Les actes du Séminaire National sur le Recentrage du Concept de Société Civile au Bénin*. Cotonou : 15-32.
7. Adjovi I. S. M.- a, 2011, « 50 années d'indépendance au Bénin : parcours initiatique aux modèles de développement ou descente aux enfers ? Qu'en sera-t-il en 2060 ? ». In *Actes du Colloque national Indépendance du Bénin cinquante ans après (1960-2010)*. Cotonou : 145-160.
8. Adjovi I. S. M., Biaou G. et Azalou-Tingbé A., 2013, « Historisation de la trajectoire développementiste et enjeux des stratégies de réduction de la pauvreté au Bénin ». In *Revue perspectives et sociétés*. Volume 5, numéro 1 et 2 : 117-138.
9. Adjovi, I., S., M. - b, 2011, *Analyse du jeu des acteurs sociaux dans le processus de mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et des Orientations Stratégiques du Développement au Bénin : essai d'approche prospective*. Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies en Sociologie du Développement à l'Université d'Abomey-Calavi, 107.
10. Adoun W. et Awoudo F. K., 2008, *Bénin : une démocratie prisonnière de la corruption. Investigations sur des faits et scandales de 1990 à 2006*. Cotonou : Ed. Friedrich Ebert Stiftung, 386.
11. AFD et Reboud V. (dir.), 2008, *Amartya Sen : un économiste du développement ?* Paris : Ed. AFD, 254.

12. Agbo V., 1995, « Rôle des représentations du sur-naturel dans la connaissance endogène et leur influence sur les résultats de la production agricole ». In *Série d'économie et de sociologie rurales*. Abomey-Calavi : Ed. FSA-UNB, n°1995-04 : 5-2.
13. Agboton M. J., 2001, *Le financement en milieu rural : Eléments de réflexion sur le crédit PILSA et son impact dans les zones d'intervention*. Cotonou, 36.
14. Agostino (d') S., Montoussé M. et Deubel Ph., 2008, « Croissance, développement et changement social ». In *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*. Paris, éd. Bréal : 119-160.
15. Ahanhanzo Glèlè M., 1974, *Le Danxome ; du pouvoir Adja à la nation fon*, Paris : Ed. Nibia, 282.
16. Aho, G., Larivière, S., et Martin, F., 1997, *Manuel d'analyse de la pauvreté : Applications au Bénin*, Québec, PNUD/UAC/Université Laval, 370.
17. Akindé R., 2012, *Les acquis économiques du Bénin de 1960 à 2010 : actes du symposium organisé à Cotonou du 22 au 23 juillet 2010*. Paris : Ed. L'Harmattan, 240.
18. Akomagni L., 2006, *Monographie de la commune d'Aplahoué*. Cotonou : Ed. Afrique Conseil, 50.
19. Akoun A., (dir.), Ansart, P., (dir.), 1999, *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Ed. Le Robert/Seuil, 592.
20. Almeida-Topor (d') H. et Lakoum M., 1994, *L'Europe et l'Afrique. Un siècle d'échanges économiques*. Paris : Ed. Armand Colin, 235.
21. Angsthelm B., Mahinou N., et Lukacs A.-M, 2010, *Agricultures familiales et sociétés civiles face aux investissements massifs dans les terres agricoles au Benin*. Cotonou, 21.
22. Aristote, 335/4 avant J.-C., *Ethique à Nicomaque*. Tricot J., (trad.), 1990. Paris : Ed. J. Vrin, 544.
23. ASOL, 1983, *Atlas sociolinguistique du Bénin*. Abidjan, Ed. ACCT-ILA, 125.
24. Assogba Y., 2000, *La sociologie de Raymond Boudon : Essai de synthèse et application à l'individualisme méthodologique*. Paris : Ed. L'Harmattan, 325.
25. Attali J., 2006, *Une brève histoire de l'avenir*. Paris : Ed. Fayard, 312.
26. Bacot P., Coulomb-Gully M., Honoré J-P., Bart (Le) C., Oger C. et Plantin C., 2010, « Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche ». In *Mots. Les langages du politique*. [En ligne], disponible à l'URL : http. //mots.revues.org/19841. (Page consultée le 24/02/2014).

27. Bailly P., 2003, Max *Weber et le processus de rationalisation des activités sociales, support de cours du Lycée A. Croibat de Moutiers*. [En ligne], disponible à l'URL : www.ac-grenoble.fr/ses/Content/telecharger/EDS/MWeber.PDF. (Page consultée le 17/07/2012).

28. Bako-Arifari N., 1995, « Démocratie, régionalisme et "logique du terroir" au Bénin ». In *Politique africaine*. N°59 : 7-24.

29. Bako-Arifari N., 1998, « Décentralisation et rapport global-local : formes du politique, intermédiation et mode de représentation locale (Atelier 1). ».In *Bulletin de l'APAD*. [En ligne] Disponible à l'URL : http://apad.revues.org/541. (Page consultée le 20/03/2014).

30. Bako-Arifari N., Doevenspeck M. et Singer U., 2004, « Politique locale et stratégies de mobilisation de ressources financières à l'échelle locale ». In *Financer la décentralisation rurale. Taxes et impôts à l'échelle locale au Bénin, Burkina Faso et Mali.* Amsterdam : Ed. Bulletins de l'Institut Royal de Tropiques : 16-45.

31. Balandier G., (dir.) 1970, *Sociologie des mutations.* Paris : Ed. Anthropos, 531.

32. Balme R. et Brouard S., 2005, « Les conséquences des choix politiques : choix rationnel et action publique ». In *Revue française de science politique*. Ed. Presses de Sciences Po, N° 55 : 33-51.

33. Banegas R., 1995, « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin », In *Cultures & Conflits* [En ligne], disponible à l'URL : http://conflits.revues.org/320. (Page consultée le 17/06/2014).

34. Banque Mondiale, 2012-a, « Agriculture et développement rural ». In *Données*. [En ligne], disponible à l'URL : http://donnees.banquemondiale.org/theme/agricul ture-et-developpement-rural. (Page consultée le 20/11/2012).

35. Banque Mondiale, 2012-b, *Face à la volatilité toujours plus préoccupante des prix des produits alimentaires, la Banque mondiale est prête à agir*. [En ligne], disponible à l'URL : http://www.banquemondiale.org/fr/news/2012/07/30/food-price-volatility-growing-concern-world-bank-stands-ready-respond. (Page con-sultée le 20/11/2012).

36. Barbé (Le) L., Alé G., Texier H., Borel Y. et Gualde R., 1993, Les *ressources en eaux superficielles de la République du Bénin*. Paris : Ed. de l'ORSTOM, 540.

37. Barbier B., Weber J., Dury S., Hamadou O. et Seignobos C., 2003, « Les enjeux du développement agricole dans le Grand Nord du Cameroun ». In *Actes du colloque*

Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Garoua : Cameroun, 27-31 mai 2002, sans pagination.

38. Baron C. et Tidjani A. M., 2011, « L'accès à l'eau en Afrique subsaharienne : au-delà des modèles, une pluralité d'innovations locales ». In *Mondes en développement*. Ed. de Boeck Supérieur, 2011/3 (n°155), 7-22.
39. Bart (Le) C., 2012, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur ». In *Mots. Les langages du politique*. [En ligne], disponible à l'URL : http://mots.revues.org/6323 ; DOI : 10.4000/mots.6323. (Page consulté le 10/10/2012).
40. Bartoli H., 1999, *Repenser le développement : en finir avec la pauvreté*. Paris : UNESCO – Economica, 205.
41. Bellier I., 2008, « Le développement et les peuples autochtones : conflits de savoirs et enjeux de nouvelles pratiques ». In Geronimi, V. (dir.), *Savoirs et politiques de développement : questions en débat à l'aube du XXIe siècle*. Paris : Ed. Karthala-GEMDEV : 119-140.
42. Berthelier P. et Lipchitz A., 2005, « Quel rôle joue l'agriculture dans la croissance et le développement ? ». In *Revue Tiers Monde* 2005/3 - n°183 : 603-624.
43. Bertin G., 2003, *Développement local et intervention sociale*. Paris : Ed. L'Harmattan, 317.
44. Bessette G., 2004, *Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement*. Québec : Ed. Presses de l'Université Laval, 138.
45. Biaou G., 1995, « Comprendre l'organisation et le fonctionnement du système d'exploitation en milieu rural africain : cas du plateau Adja au Bénin ». In *Série d'Economie et de Sociologie Rurale*. Abomey-Calavi : Ed. FSA-UNB, N°. 1995 – 02.
46. Biaou G., 2005, *Dimension économique et sociale du développement humain*. Cours, Université d'Abomey-Calavi/CIFRED : Imp. CPU, 284.
47. Biba G. et Pluvinage J., 2000, « La pluri-activité : transition ou élément majeur de l'organisation de la production agricole en Europe ? ». In *Proceedings of « 4th European Symposium on Framing and rural Systems Research and Extention into the next Millennium »*. Université de Thessalias, Volos, Grèce : 314-327.
48. Bidart C., 1997, *L'amitié. Un lien socia*l. Paris : Ed. La Découverte, 403.

49. Bio Goura S., 2012, *Politique agricole de la CEDEAO : la monographie du Bénin*, [En ligne], disponible à l'URL : http://www.slire.net/download/1530/polacedeao.pdf. (Page consultée le 21/12/2013).
50. Blot F., 2005, *Discours et pratiques autour du "développement durable" et des "ressources en eau". Une approche relationnelle appliquée aux bassins d'Adour-Garonne et du Segura*. Thèse de doctorat, Université Toulouse II – Le Mirail, tome 1, 543.
51. Boon A., Mongbo R., Vodouhe D. S. et Cino B., 1997, « Intervention et participation paysanne ». In Daane J., (dir), Breusers M. (dir) et Frederiks E. (dir), *Dynamique paysanne sur le plateau Adja du Bénin*. Paris : Ed. Karthala : 265-288.
52. Boudon R, 2009, *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*. Paris, Ed. Hachette, coll. Pluriel, 309.
53. Boudon R., 2004, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? ». In *Revue MAUSS* N° 24 de Février 2004. Paris : Ed. La Découverte : 281-309.
54. Bremond J. et Geledan A., 1981, *Dictionnaire économique et social : 100 articles thématiques, 1200 définitions*. Paris : Ed. Hatier, 391.
55. Bryant C. R., 2006, « Public policy and rural space : an introduction ». In *Canadian Journal of Regional Science*. Michigan : Ed. Gale Group, Farmington Hills, 19.
56. CARDER de la province du Mono/MDRAC/RPB, 1986, *Plan de campagne 1987-1988*. Lokossa, 137.
57. CARDER Mono/MDR/EB, 2002, *Rapport annuel 2001-2002*. Lokossa, 116.
58. CARDER Mono/MDR/RB, 1993, *Plan de campagne 1994-1995*. Lokossa, 73.
59. CARDER Mono/MDR/RB, 1996, *Rapport annuel 1995-1996*. Lokossa.
60. CARDER Mono/MDR/RB, 1997, *Plan de campagne 1998-1999*. Lokossa, 93.
61. CARDER Mono/MDR/RB, 1997, *Rapport annuel 1996-1997*. Lokossa, 42.
62. CARDER Mono/MDR/RB, 1998, *Plan ce campagne 1999-2000*. Lokossa, 91.
63. CARDER Mono/MDR/RB, 1998, *Rapport annuel 1997-1998*. Lokossa, 58.
64. CARDER Mono/MDR/RB, 2001, *Rapport annuel 2000-2001*. Lokossa, 78.
65. CARDER Mono/MDRAC/RB, 1989, *Plan de campagne 1990-1991*. Lokossa, 95.
66. CARDER Mono/MDRAC/RB, 1990, *Plan de campagne 1991-1992*. Lokossa, 89.
67. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1976, *Rapport annuel campagne 1975-1976*. Lokossa, 58.
68. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1977, *Rapport annuel d'activité 1976-1977*. Lokossa, 49.
69. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1982, *Plan de campagne 1983-1984*. Lokossa, 123.

70. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1982, *Rapport annuel 1981-1982*. Lokossa, 88.
71. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1983, *Plan de campagne 1984-1985*. Lokossa, 121.
72. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1983, *Rapport annuel 1982-1983*. Lokossa, 63.
73. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1985, *Plan de Campagne 1986 – 1987*. Lokossa, 114.
74. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1986, *Plan Campagne 1987 – 1988*. Lokossa, 137.
75. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1987, *Plan de campagne 1988-1989*. Lokossa, 122.
76. CARDER Mono/MDRAC/RPB, 1988, *Plan de campagne 1989-1990*. Lokossa, 111.
77. CARDER Mono/MDRC/RD, 1969, *Plan de campagne 1970-1971*. Ed. SONADER/CARDER-MONO, 44.
78. CARDER Mono/RD, 1971, *Plan de campagne 1972-1973*. Lokossa, 30.
79. CARDER Mono/SONADER/RPB, 1975, *Rapport annuel 1974*. Lokossa, 43.
80. CARDER Mono-Couffo/MAEP/RB, 2003, *Rapport annuel 2002-2003*. Lokossa, 96.
81. CARDER/MDR/RB, 1991, *Plan de campagne 1992-1993*. Lokossa, 99.
82. CARPDR Mono/MDRAC/RB, 1984, *Plan Campagne 1985-1986*. Lokossa, 105.
83. Carrière R., 2000, « Le palmier à huile en Afrique : le passé, le présent et le futur ». In *Collection du WRM sur les plantations* N°10, 70.
84. Cernea M., 1998, « Les sciences sociales dans les Projets de développement ». In *La dimension humaine dans les projets de développement : Les variables sociologiques et culturelles*. Cernea M. (éd.), Paris : Ed. Karthala : 17-57.
85. CeRPA/MAEP/RB, 2005, *Rapport Annuel 2004-2005*. Lokossa, 46.
86. Chauveau J-P., 2000, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État ». In *Politique africaine*, 2000/2 N° 78 : 94-125
87. Chauveau J-P., Le Pape M. et Olivier de Sardan J-P., 2001, « La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique : implications pour les politiques publiques ». In Winter G. (coord.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs*. Paris : Ed. IRD-Karthala : 145-162.
88. Cheaka A. T. et Nangbé F., 1998, *Les ONG et le secteur informel en Afrique : Quels types de relations et pour quel but ?* Londres : Ed. IIED : 80-85.
89. Chevalier G., « Rationalités, référentiels et cadres idéologiques ». In *SociologieS. Débats, Rationalités, référentiels et cadres idéologiques*. [En ligne], disponible à l'URL : http://sociologies.revues.org/2023. (Page consultée le 28/12/2013).
90. CMED/ONU, 1987, *Rapport Brundtland*. [En ligne] Consultable à l'URL : www.stephanedefis.com/arch/brundtland.pdf. (Page consultée le 08 /10/ 2012).

91. CNDLP/ Bénin, 2002, *Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) 2003-2005*. Cotonou, 123.

92. Cornec (Le) J., 2000, *La calebasse dahoméenne, ou, les errances du Bénin : du Dahomey au Bénin.* Paris : Ed. L'Harmattan, 592.

93. Cornevin R., 1965, *Le Dahomey*. Paris : Ed. PUF, 128.

94. Coulibaly A. L., 2010, « L'hypothèque de la gouvernance ». In *50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?* Gassama M. (dir), Paris : Ed. Philippe Rey : 95-111.

95. Cox K. et Negi R., 2009, « L'Etat et la question du développement en Afrique subsaharienne ». In *L'Espace Politique. Reims*. [En ligne], disponible à l'URL : http://espacepolitique.revues.org/index1287.html. (Page consultée le 07/02/ 2012).

96. Crozier M. et Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris : Ed. Le Seuil, 504.

97. Cusset P.-Y., 2011, *Le lien social*. Paris : Ed. Armand Colin, 2e édition, 125.

98. Deroche F., 2008, *Les peuples autochtones et leur relation originale à la terre. Un questionnement pour l'ordre mondial*. Paris : Ed. L'Harmattan, 380.

99. Deubel Ph. (dir.), 2008, « Les stratégies de développement ». In *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*. Paris, Ed. Pearson : 463-513.

100. Diop O., 2006, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire : recherches sur les enjeux juridiques et sociologiques du multipartisme dans quelques pays de l'espace francophone*. Paris : Ed. Publibook, 755.

101. Dorvil H., 2007, *Problèmes sociaux. Théories et méthodologies de l'intervention sociale*. Québec : Ed. PUQ, Tome 4, Collection Problèmes sociaux et interventions, 455.

102. DSA/RD, 1959*, Rapport d'activité 1959*. Porto-Novo, 218.

103. Dubois J.-L. et Mahieu F. R., 2001, *La durabilité sociale comme composante du développement humain durable*. Université de Versailles, 14.

104. Duperre M., 2004, *L'organisation communautaire : la mobilisation des acteurs collectifs*. Québec : Ed. Presses de l'Université Laval, 144.

105. Durance Ph., 2004, *Les Entretiens de la Mémoire de la Prospective : Professeur Michel Godet, titulaire de la Chaire de Prospective industrielle du CNAM*. Paris : 5-6.

106. Durand J.-P. et Weil R. (dir), 2006, *Sociologie contemporaine*. Paris : Ed. Vigot, 815

107. Durkheim E., 1999, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Ed. PUF, 10ème édition, 149.

108. Fahala A. A., 2006, *Monographie de la commune de Klouékanmè*. Cotonou : Afrique Conseil, 21.

109. FAO/Bénin, 1991, *Fiche documentaire : Benin, les femmes, l'agriculture et le développement rural*. [En ligne], disponible à l'URL : http://www.fao.org/ docrep/V7948F/V7948F00.htm. (Page consultée le 28 /09/ 2011).

110. FAO/Bénin, Projet PNUD/FAO et SPPD/BEN/99/004 AESD SDAR, 2000, *Politique et stratégie générale du secteur agricole et rural*. Cotonou, 75.

111. Farro A., 2000, *Les mouvements sociaux : diversités, action collective et globalisation*. Montréal : Ed. Presses Universitaires de Montréal, 260.

112. Faure A., Pollet G. et Warin Ph. (dir.), 1995, *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*. Paris, Ed. L'Harmattan : 13-14.

113. Favreau L., 2004, « Théories et stratégies de développement au Sud : Itinéraire de 1960 à aujourd'hui ». In *Chaire de Recherche du Canada en Développement des Collectivités*. Série Recherche n°32. [En ligne], disponible à l'URL : www.uqo. ca/crdc-geris/crdc/publications/R32.pdf. (Page consultée le 12 /04/ 2012).

114. Fédération des Centres de Service Social et Fédération des Centres de Service Social Bicommunautaires, 2002, « L'État social actif, un concept libéral pour un social à la marge ? » In *Les carnets du travail social*. 81.

115. Fondation Konrad Adenauer-Stiftung, 1994, *Actes du colloque national sur le programme des partis politiques au Bénin*. Cotonou, 475.

116. Fonds International de Développement Agricole (FIDA), 2004, *Finance rurale/ Politique*. Ed. FIDA, 72.

117. Frère M-S, 2000, *Presse et démocratie en Afrique francophone : les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*. Paris : Ed. Karthala : 15-49.

118. Futurs Africains/PNUD, 1997, *Quelques repères : Cinq années d'Etudes nationales de perspectives à long terme en Afrique*. Abidjan, Imp. NEI, 183.

119. Gandonou B. M., 2006, *Monographie de la commune de Toviklin*. Cotonou, Afrique Conseil, 41.

120. Gnimavo E., 2012, « Libération des proches de Guy Akplogan : Mauvaises nouvelles pour les spoliés de Icc-Services ». In *Le Bénin Bien Construit du lundi 03 décembre 2012*. [En ligne], disponible à l'URL : http://www. construirelebenin. info/article-liberation-des-proches-de-guy-akplogan-mauvaises-nouv elles-pour-les-spolies-de-icc-serv ices-113076662.html. (Page consultée le 13/06/2014).

121. Godard O., 1994, « Le développement durable, paysage intellectuel ». In *Natures, sciences, sociétés*. Paris : n° 2(4) : 309-322.

122. Godet M, 2006, *Creating futures : scenario planning as a strategic management tool*. Paris : Ed. Economica, 2ème édition : 1-47.

123. Godet M., 1991, *L'avenir autrement*. Paris : Ed. Armand Colin, 207.

124. Godet M., 2007, « Prospective stratégique. Problèmes et méthodes ». In *Cahiers du LIPSOR*. Paris : Cahier n°20, 3e édition, 93.

125. Gonidec P. F., 1993, *L'OUA trente ans après : l'unité africaine à l'épreuve*. Paris : Editions Karthala : 118-135.

126. Groupe de Travail Coopération Française, 1989, *Les interventions en milieu rural. Principes et approche méthodologique*. Paris : Ed. Ministère de la Coopération et du Développement, 198.

127. Gurvitch G., 1962, *Dialectique et sociologie*. Paris : Ed. Flammarion, 243.

128. Houngbo N. E., Sinsin B. et Floquet A., 2008, « Pauvreté chronique et pauvreté transitoire sur le plateau Adja au Bénin: caractéristiques et influence sur la mise en œuvre des pratiques agricoles de conservation des terres ». In *TROPICULTURA*. N° 26, 3 : 186-189

129. Hountondji P. J. (dir), 2000, *Economie et société. Le Bénin d'hier à demain*. Paris : Ed. l'Harmattan, 264.

130. Igue O. J. et Soule, G. B., 1992, *L'Etat entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise ?* Paris : Ed. Karthala, 217.

131. INSAE/Bénin, 2012-a, *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages 2e Edition (EMICoV 2011)*. Cotonou, 150.

132. INSAE/Bénin, 2012-b, *Enquête Modulaire intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages - 2ème édition EMICoV 2011 : Principaux indicateurs*. Cotonou, 117.

133. INSAE/MCPD/Bénin, 2005, *Monographie de la Commune d'Aplahoué*. Cotonou, 106.

134. INSAE/MCPPD/Bénin, 2003, *Synthèse des résultats du Troisième recensement général de la population et de l'habitation*. Cotonou : Ed. INSAE, 36.

135. INSAE/MCPPD/Bénin, 2004, *Cahier des villages et quartiers de ville : département du COUFFO*. Cotonou, 23.

136. INSAE/MDAEP, 2011, *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages – EMICoV suivi 2010 : Principaux indicateurs*. Cotonou, 124.

137. INSAE/MEDEPPCAG/Bénin, 2010, *Tableau de bord social 2009 : Profils socio-économiques et indicateurs de développement*. Cotonou, 192.

138. INSAE/MPDEAP, 2007, *Bénin : Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages – EMICoV 2006 : Rapport de synthèse*. Cotonou, 25.

139. INSAE/MPDEPPCAG/Bénin, 2010, *Les entreprises agricoles au Bénin : Rapport thématique*. Cotonou, 69.

140. Iroko A. F., 2001, *Le Président Mathieu Kérékou, un homme hors du commun*. Cotonou : Ed. Les Nouvelles Editions du Bénin, 314.

141. Journal « Echos d'Afrique », N°28 du 16 février au 23 mars 1990

142. Journal « L'aube Nouvelle » du 14 décembre 1965

143. Journal « L'Aube Nouvelle », du 17 au 31 janvier 1966

144. Journal « L'Aube Nouvelle », N°24-25 du 09 juin 1966

145. Kankwenda M., Grégoire L. J., Legros H. et Ouédraogo H., 1999, *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*. Paris : Ed. Economica, 473.

146. Koné M. M., 2000, *L'échec du développement en Afrique, une responsabilité partagée : le cas du Mali (1960 – 1997)*. Mémoire de maîtrise : Faculté des Sciences Sociales, Université du Québec à Montréal. Québec (Canada). [En ligne], disponible à l'URL : http://www.archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/ files/. (Page consultée le 11/03/2012).

147. Laleye O. O. M., 2003, La *décentralisation et le développement des territoires au Bénin*. Paris-Budapest-Torino : Ed. L'Harmattan, 327.

148. Lame (de) D., 2001, « Gloires et malheurs des théories du développement, Colin Leys, Jean-Philippe Peemans ». In *Bulletin de l'APAD.* [En ligne], disponible à l'URL : http://apad.revues.org/108. (Page consultée le 13/02/2012).

149. Laurent C., Cartier S.Fabre C., Mudler P., Pochelet D. et Rémy J., 1998, « L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale ». In *Économie rurale*. N°244, 1998 : 12-21.

150. Lavigne Delville Ph., Toulmin C., ColinJ-Ph. et Chauveau J-P., 2001, *L'accès à la terre par les procédures de délégation foncière (Afrique de l'Ouest rurale). Modalités, dynamiques et enjeux.* Rapport final de la recherche « droits délégués d'accès à la terre et aux ressources ». GRET/IRD/IIED : 2-5.

151. Lazarev G. et Arab M., 2002, *Développement local et communautés rurales. Approches et instruments pour une dynamique de concertation*. Paris : Ed. Karthala, 367.

152. Machiavel N., 1515, *Le Prince*. Version électronique. Tremblay J-M, 2004. Chicoutimi : Ed. Ebooks libres et gratuits, 280.

153. MAEP/Bénin et MEF/Bénin, 2010, *Plan d'Investissement Agricole 2010-2015*. Cotonou, 69.

154. MAEP/Bénin, 2000, *Schéma Directeur de Développement Agricole et Rural. Volume II – Stratégies sous sectorielles*. Cotonou : Ed. FAO, 171.

155. MAEP/Bénin, 2011-a, Plan *Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA).* Cotonou, 115.

156. MAEP/Bénin, 2011-b, *Cadre institutionnel de mise en œuvre du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA)*. Cotonou, 29.

157. MAEP/Bénin, 2011-c, *Cadre programmatique de mise en œuvre du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA)*. Cotonou, 46.

158. MAEP/Bénin, 2011-d, *Note d'orientation stratégique de promotion des filières agricoles au Bénin.* Cotonou, 9.

159. MAEP/RB, 2004, *Arrêté n°776 /MAEP/D-CAB/SGM/DRH du 03 juin 2004 portant attribution, organisation et fonctionnement du Centre Régional pour la Promotion Agricole des départements du Mono et du Couffo*. Cotonou, 5.

160. MAEP/RB, 2012-a, *Budget programme gestion 2013-2015*. Cotonou, 95.

161. MAEP/RB, 2012-b, *Présentation du Budget 2013 du MAEP devant la Commission Parlementaire de l'Assemblée Nationale*, Cotonou, 125.

162. MAEP/SDFAR/Bénin, 2000, *Schéma Directeur de Développement Agricole et Rural. Volume I – Politique et stratégie générales*. Cotonou : Ed. FAO, 84.

163. Mathieu M. *L., 2002, "Donnant Donnant". Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali*. Thèse de doctorat en anthropologie de l'EHESS, 254.

164. MDGLAAT/Bénin, 2012, *Avant-projet d'agenda spatial du Bénin : Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) 2012*. Cotonou, 133.

165. MDR/Bénin, 2000, *Schéma Directeur de Développement Rural du Bénin. Plan Opérationnel Stratégique*. Cotonou, 71.

166. MDR/RB, 1992, *Arrêté n°025/MDR/DC/CC/CP du 13 janvier 1992 portant attribution, organisation et fonctionnement des Centres d'Action Régionaux pour le Développement Rural (CARDER).* Cotonou, 9.

167. Medeiros (de) F. (dir), 1984, *Peuples du Golfe du Bénin Aja – Ewé : Colloque de Cotonou*. Paris : Ed. Karthala, 328.

168. Mensah I., 2011, *Isidore de Souza : figure fondatrice d'une démocratie en Afrique : la transition politique au Bénin (1989-1993).* Paris : Ed. Karthala, 330.

169. MEPN/Bénin, 2009, *Quatrième rapport national du Bénin sur la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique*. Cotonou, 172.

170. Mercure D., 2005, « Libéralisme et lien social : une analyse critique ». In *Cahiers internationaux de sociologie*. Paris : Ed. PUF, 2005/2 n° 119 : 333-346

171. Mercure D., 2012, *Résumé du séminaire les fondements du lien social*. Québec : Université Laval, 3.

172. Mergeai G., 2010, *Tropicultura.* Bruxelles. Vol, 28 N°3, 192.

173. MISAT/Bénin, 2000, *Recueil des lois sur la décentralisation*. Cotonou, 161.

174. MISD/Bénin, 2004, *Plan de Développement Communal Aplahoué. Guide d'actions pour le quinquennat 2005 – 2009*. Aplahoué, 172.

175. Moumouni I. M., 2013, « Perceptions des acteurs sur le financement des services agricoles au Bénin ». In *Économie rurale*. Ed. Société Française d'Économie Rurale, 2013/2 n°334 : 69-83.

176. Mucchielli A., (dir.), 2004, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Paris : Ed. Armand Colin, 2ème édition, 304.

177. Muller P., 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique ». In : *Revue française de science politique*. 50e *année*. N°2, 2000 : 189-208

178. Muller P., 2009, *Les politiques publiques*. Paris : Ed. Presses Universitaires de France, 8e édition, 128.

179. Nations Unies/Commission Economique pour l'Afrique/Services de Protection Sociale en Afrique, 1972, *Politique harmonisée de développement rural en Afrique*. New York : N°8-juillet 1971, 83.

180. Ndione E. S., 1994, *L'économie urbaine en Afrique : le don et le recours*. Paris : Ed. Karthala, 215.

181. Negura L., 2008, « Penser autrement le nouveau monde du travail : entrevue avec Daniel Mercure ». In *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*. Vol. 14, n° 1 : 26-35.

182. Nobre A., 2002, *Etude de cas. Les relations hommes-femmes dans la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols à Ahohouè au Sud du Bénin*. Ed. IFDC, 30.

183. Noiriel G., 2006, *Introduction à la socio-histoire*. Paris : Ed. La Découverte, 121.

184. OECD, 2001, *Les lignes directrices du CAD. Stratégies de développement durable*. Paris : Ed. OECD, 86.

185. OIF, 2001, *Rapport de la mission d'observation des élections présidentielles des 4 et 22 mars 2001*, 14.

186. Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Ed. Karthala, 224.

187. Olivier de Sardan J-P, 1991, « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? ». In *Bulletin de l'APAD.* [En ligne], disponible à l'URL : http://apad.revues.org/296. (Page consultée le 05/02/2014).

188. Onana J-B., 1997, « De la relation entre culture et développement : leçons asiatiques pour l'Afrique ». In *Politique Africaine*. Paris : Ed. CEAN/Karthala : 96 -111.

189. Orou-Toko O. et Lihoussou S. K., 2002, *La vision du futur dans la gestion du développement des pays africains, cas de la vision du Bénin à l'horizon 2025*. Université d'Abomey – Calavi / ENAM, Mémoire de fin de formation du cycle II en Management des Services Publics, 64.

190. Padioleau J. G., 1987, *L'ordre social : Principes d'analyse sociologique*. Paris : Ed. L'Harmattan, 222.

191. Palier B. et Surel Y., 2005, « Les " trois I " et l'analyse de l'État en action ».In *Revue française de science politique*. N° 2005/1 Vol. 55 : 7-32.

192. Paquin M., 2008, « La rationalisation des politiques publiques. Un état de la question ». In *Canadian Public Administration*. Volume 20 issue 2 : 302-316.

193. PASCiB et Friedrich-Ebert-Stiftung, 2013, « La filière coton au Bénin : regard et analyses prospectives de la société civile ». In *Bulletin de Cotonou.* N°4, 27.

194. Paugam S., 2013, *Le lien social*. Paris : Ed. PUF, 3ème édition, 127.

195. Pfeiffer V., 1988, *Agriculture au Sud-Bénin. Passé et perspectives*. Paris : Ed. L'Harmattan, 170.

196. Pichot J-P., 2006, « L'exploitation agricole : un concept à revisiter du nord aux suds ». In *Cahiers Agricultures*. Vol. 15, n° 6 : 483-485.

197. Pierret Ch., 2003, *La commercialisation du riz au sud Bénin*. Cotonou : 70.

198. Pirotte G. et Poncelet, M., 2008, « Société civile et nouvelle gouvernance au Bénin. Quelques réflexions illustrées à partir de l'analyse du nouveau secteur ONG à Cotonou ». In *Le bulletin de l'APAD*, n° 26, Gestion des ressources naturelles. Participations et médiations. [En ligne], disponible à l'RL : http://apad.revues.org/document3573.html. (Page consultée le 08 /10/ 2012).

199. Pisani E., 1998, *Pour une agriculture marchande et ménagère*. Paris : Ed. Editions de l'Aube, 191.

200. Pliya J., 2002, *Les tresseurs de corde*. Paris : Ed. Hatier International, 240.

201. PNUD, 1990, *Rapport mondial sur le développement humain 1990*. Paris : Ed. Economica, 128.

202. PNUD, 2011, *Rapport sur le développement humain 2011 / Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*. New York, 195.

203. PNUD, 2013, *Rapport sur le développement humain 2013 / L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*. New-York, 215.

204. PNUD/Bénin et MCCAGPDPE/Bénin, 2000, *Etudes nationales de perspectives à long terme (NLTPS) : Bénin-2025 Alafia (Stratégie de développement du Bénin à long terme)*. Cotonou : PRCIG-NLTPS-Bénin/96/001, 235.

205. PNUD/Bénin et MCCAGPDPE/Bénin, 2001, *Etudes nationales de perspectives à long terme (NLTPS) Bénin-2025 Alafia – Rapport de vulgarisation*. Cotonou : 93.

206. PNUD/Bénin, 2008, *Rapport sur le Développement Humain au Bénin2007/2008 : Responsabilité sociale, corruption et développement humain durable*. Cotonou : Imp. TUNDE, 204.

207. Poyraz M., 2005, *Les interventions sociales de proximité*. Paris : Ed. L'Harmattan, collection Le travail du social, 135.

208. Présidence de la République/RB, 1995, *Livre blanc sur l'action du Président Soglo*. Cotonou, 117.

209. Présidence de la République/RB, 2001, *Livre blanc sur le quinquennat du Général Mathieu Kérékou*. Cotonou, 143.

210. Présidence de la République/RB, 2013, *Loi n°2013-001 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin*. Porto-Novo, 113.

211. Présidence de la République/RPB, 1975, *Ordonnance n°75-84 du 29 décembre 1975 portant création et approbation des statuts du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER)*. Cotonou, 7.

212. RD/MDRC/CARDER du Mono, 1971, *Rapport annuel 1970-1971*. Ed. SONADER/ CARDER-MONO, 23.

213. Reinhard H. S. et Kropp E., 1988, « Financement rural : un cadre d'orientation ». In *Manuel de développement rural*. TZ-Verlag-Ges, Volume 236 de Sonderpublikation der GTZ, 122.

214. République du Bénin, 1991, *Décret 91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionaux pour le Développement Rural.* Cotonou, sans pagination.

215. République du Bénin, 2004, Décret *n°2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA.* Cotonou, sans pagination.

216. République du Bénin, 2006, *Orientations stratégiques de développement du Bénin 2006-2011 : le Bénin émergent*. Cotonou, 85.

217. République du Bénin, 2007, *Loi n°2007-03 du 16 octobre 2007 portant régime foncier rural en République du Bénin*. Cotonou : Ed. MAEP : 53.

218. République du Bénin, 2007, *Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) – Version finale*. Cotonou, 131.

219. République du Bénin, 2010, *Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2015)*. Cotonou, 185.

220. République du Bénin, 2011, *Inondations au Bénin : Rapport d'évaluation des Besoins Post Catastrophe*. Cotonou : Banque Mondiale et PNUD, 84.

221. République du Bénin, 2013, *Décret n°2013-137 du 20 mars 2013 portant transformation des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) en Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER).* Cotonou, 18.

222. République du Dahomey, 1974, *Journal officiel de la République du Dahomey*. Porto-Novo, N°06 du 15 mars 1974 : 297-366.

223. République Populaire du Bénin, 1973, *Projet de plan de campagne 1974-1975*. Lokossa, 29.

224. République Populaire du Bénin, 1975, *Ordonnance n°75-84 du 29 décembre 1975 portant création et approbation des statuts du Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER)*. Cotonou, 6.

225. République Populaire du Bénin, 1981, *Loi organique n°81-009 du 10 octobre 1981, portant création, organisation, attributions et fonctionnement des organes locaux du pouvoir d'Etat et de leurs organes exécutifs*. Cotonou, pas de pagination.

226. République Populaire du Bénin/Parti de la Révolution Populaire du Bénin, 1987, *Dans la voie de l'édification du socialisme. Recueil des discours de notre Grand Camarade de Lutte le Président Kérékou*. Cotonou, 423.

227. Rocher G., 1968, *Le changement social*. Paris : Ed. HMH, 322.

228. Roling N., 1991, « Instituional knoledge systems and farmers knowledge. Lessons for technology development ». In *Savoirs paysans et développement*, Dupré G. (dir). Paris : Ed. Karthala et de l'ORSTOM : 488-514.

229. Rompré David, 2000, *La sociologie : une question de vision*. Paris : L'Harmattan, Presses de l'Université Laval, 169.

230. Rostow W. W., 1965, « Les étapes de la croissance économique ». In *Revue économique*. Rouret (du) M.-J. (trad.). Volume 16, n°4 : 629-630.

231. Sall A., 2001, *Un guide pour la réflexion prospective en Afrique*. Paris : Ed. Karthala – Futuribles : 11-22.

232. Segurola B. et Rassinoux J., 2000, *Dictionnaire Fon-Français*. Cotonou : Société des Missions Africaines, 601.

233. Sene A., 2013, « Les décideurs politiques, acteurs de la crise sociale en Afrique ». In *Revue perspectives et sociétés*. Volume 5, numéro 1 et 2 : 51-80.

234. Service de coopération technique de la direction de la programmation et de la prospective du MAEP, 2001, *Premier rapport sur la coopération au développement dans le secteur agricole au Bénin*. Cotonou : 67

235. Sotindjo S. D., 2006, « Formes de légitimation de pouvoir à Cadjèhoun (Cotonou, XIXe – XXe siècle) ». In Goerg O. (dir), *Pouvoirs locaux et gestion foncière dans les villes d'Afrique de l'Ouest*. Paris : Ed. L'Harmattan : 65-111.

236. Soubérou B., 2010, *La crise financière mondiale. Effets sur la croissance économique et les finances publiques*. Cotonou : CAPOD, Etudes et documents n°003/2010, 15.

237. Soulé B. G., 2013, *Les perspectives de sécurité alimentaire pour l'Afrique de l'Ouest jusqu'en 2025*. Cotonou : LARES publication n°19, 24.

238. Tchanou Christian, 2013, « Situation politiques et socio-économique : 2013, une année qui a tant remué le Bénin ». In *L'événement Précis* du 27 décembre 2013. [En ligne], disponible à l'URL : http://www.notrebenin.com/?action=viewarticle &id=7912&

subtheme=_none&module=articlemodule&src=519ad067e9839. (Page consultée le 12/04/2014).

239. Tingbé-Azalou A., 1997, « L'Afrique à l'épreuve du développement : matériaux pour une sociologie de l'invention ». In Beauchamp, C. (dir.), *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*. Paris : Ed. L'Harmattan : 353-363.

240. Tingbé-Azalou A., 2008. « Evaluation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (OSD, SCRP, OMD, etc.) : regard d'un socio anthropologue ». In HCGC (éd.), *Actes du Forum national de concertation - Les réalités de la pauvreté face aux défis des objectifs du millénaire pour le développement*. Cotonou : HCGC, PNUD, UNDEF : 63-89.

241. Tométy S-N, 1999, *Aides internationales au développement du secteur rural au Bénin : Etude de l'efficacité de quelques projets d'appui technique et financier*. Paris : Ed. Presses Universitaires du Septentrion, 399.

242. Topanou P. V., 2012, *Boni Yayi : ou le grand malentendu - Le quatrième président du renouveau démocratique béninois.* Paris : Ed. L'Harmattan : 9-55.

243. Tossou R.C. et Zinnah M.M., 2005, "Search for better institutional arrangements for agricultural extension services in a decentralized context: the Republic of Benin". In *Journal of International Agricultural and Extension Education*, 12 (3): 43-52.

244. Vallat J-P (dir.), 2013, *Le Togo : lieux de mémoire et sites de conscience*. Paris : Ed. L'Harmattan : 20-31.

245. Verger P. F., 1995, *Dieux d'Afrique*. Paris : 2ème édition, Ed. Revue Noire, 416.

246. Zinzindohoué A., 2010, « Affaire ICC-Services : les révélations de Armand Zinzindohoué qui plongent Yayi ». In *La presse du jour* du 07 septembre 2010. [En ligne], disponible à l'URL : http://www.lapressedujour.net/?p=6319. (Page consultée le 15/06/2014).

ANNEXES

Annexe a : Sources documentaires

Annexe b : Les réformes du découpage territorial du Bénin de 1913 à 2014

Annexe c : Les organigrammes des CARDER dans le temps

Annexe d : Liste des 173 variables exprimées dans la MID

Annexe e : Liste des 70 variables retenues dans la MID

Annexe f : Liste des participants à l'atelier méthodologique (10)

Annexe g : Liste des participants au brainstorming à l'ex-Primature (04)

Annexe h : Répertoire des principales stratégies de développement du Bénin

Annexe i : Liste des enquêtés (entretiens et histoires de vie soit 63 personnes)

Annexe j : Cadre logique de la recherche

Annexe k : Les outils de collecte des données

Annexe a : Sources documentaires

N°	Thématiques / Informations	Nature des documents	Source de documentation
1	Sociologie et anthropologie : outils d'opérationnalisation des initiatives en faveur du développement	Livres, articles scientifiques	CEPAD, bibliothèque personnelle, Institut Français, Centre Culturel Américain, bibliothèque virtuelle Google Book, cain.info, revue.org, autres ressources de l'internet.
2.	La question du développement	Livres, articles scientifiques, rapports, dictionnaires scientifiques	CEPAD, bibliothèque école doctorale de la FASEG, bibliothèque personnelle, centre de doc de l'Université Africaine de Développement Coopératif bibliothèque de l'ENEAM, INFOSEC, bibliothèque virtuelle Google Book, ressources de l'Université Virtuelle Africaine, bibliothèque virtuelle de l'UNESCO, internet.
3.	Développement durable et développement humain durable	Livres, articles scientifiques, rapports, mémoires	CEPAD, centre de documentation du CIFRED, bibliothèque personnelle, bibliothèque virtuelle Google Book, internet.
4.	Théories du développement	Livres, articles	Bibliothèque personnelle, ressources de l'Université Virtuelle Africaine, CEPAD, bibliothèques privées, internet.
5.	Les tentatives de développement des pays africains	Livres, articles, mémoires, thèses	Bibliothèque de l'ENEAM, INFOSEC, archives numériques des universités Laval et de Montréal, centres de documentation de l'ENEAM et de l'ENAM, internet.
6.	Le développement prospectif	Livres	Bibliothèque de l'ENAM, centre de documentation du Ministère en charge du Développement, CEPAD, bibliothèque personnelle.
7.	La place de l'acteur social dans les initiatives de développement	Livres, articles, rapports	CEPAD, médiathèque de l'Institut Français, bibliothèque personnelle, bibliothèques privées.
8.	Décentralisation, aménagement du territoire et développement local	Livres, articles, rapports	Archives nationales, Médiathèque de l'Institut Français, salle de documentation du Ministère en charge de la décentralisation, internet.
9.	Théories sociologiques sur l'action et le paradigme de l'individualisme méthodologique	Livres	CEPAD, bibliothèque personnelle, médiathèque de l'Institut Français, bibliothèques privées, internet.
10.	Interactions entre acteurs sociaux autour des dispositifs de développement et les	Livres, rapports, articles	CEPAD, bibliothèque personnelle, bibliothèques privées, internet.

N°	Thématiques / Informations	Nature des documents	Source de documentation
	interventions sociologiques		
11.	Itinéraire développementiste du Bénin et histoire politique du pays	Livres, rapports, articles	Centre de documentation de l'Assemblée Nationale, centre de documentation de la Cour Constitutionnelle, Bibliothèque Nationale, Archives Nationale, bibliothèque personnelle, bibliothèques privées, Primature, Ministère en charge du Développement, bibliothèque du HCR, internet.
12.	Place des OSC et des communautés à la base dans la marche vers le développement	Livres, rapports, articles	CEPAD, CEDOPE, bibliothèque personnelle, bibliothèques privées, internet.
13.	L'approche du développement par secteur, le secteur agricole au Bénin, les plans de campagnes, leurs rapports d'évaluation et le budget programme (1958-2013)	Livres, rapports, articles	CEPAD, bibliothèque personnelle, bibliothèques privées, salle de documentation du Ministère en charge de l'Agriculture, centre de documentation et d'information agricole et rural du CARDER de Lokossa, internet.
14.	Sociologie rurale, prospective et sociologie politique	Livres	Bibliothèques privées, médiathèque de l'Institut Français, CEPAD, bibliothèque personnelle et Internet.
15.	Informations monographiques et géographiques	Livres, rapports	Internet, Ministère en charge de l'Eau, Ministère en charge de la Décentralisation et mairies de Klouékanmè, Aplahoué et Toviklin.
16.	Informations statistiques : RGPH, EMICoV, Tableau de Bord Social	Rapports	INSAE.
17.	Développement agricole	Livres, rapports, périodiques	Salle de documentation du MAEP, Salle de documentation de la FAO, Médiathèque de l'Institut Français, bibliothèque personnelle, bibliothèques privées, Internet.

Source : Données de la recherche, 2014

Annexe b : Les réformes du découpage territorial du Bénin de 1913 à 2014

Les unités administratives durant la colonisation de 1904 à 1955 institué par l'arrêté général n°149 du 24 juin 1913	
Cercles (au nombre de 13)	Chefs-lieux
Porto Novo	Porto Novo
Cotonou	Cotonou
Ouidah	Ouidah
Mono	Grand-Popo
Alladah	Alladah
Abomey	Abomey
Holli-Kétou	Pobè
Savalou	Savalou
Borgou	Parakou
Moyen Niger	Kandi
Djougou	Djougou
Atacora	Natitingou
Zangnanado	Zangnanado
Les unités administratives de la dernière période coloniale de 1959 par le décret n°226 du 15 décembre 1959	
Régions (au nombre de 6)	Cercles (au nombre de 6)
Régions du Sud-est	Porto-Novo
Région du Sud	Cotonou
Région du Sud-ouest	Lokossa
Région du Centre	Abomey
Région du Nord-est	Parakou
Région du Nord-ouest	Natitingou
Les unités administratives après l'indépendance de 1960 à 1974, institué par le décret n°292/PCM/MI du 21/10/1960	
Départements (au nombre de 6)	Chefs-lieux
Sud-est (05 sous-préfectures)	Porto-Novo
Sud (04 sous-préfectures)	Cotonou
Sud-ouest (05 sous-préfectures)	Lokossa
Centre (05 sous-préfectures)	Abomey
Nord-est (07 sous-préfectures)	Parakou .
Nord-ouest (05 sous-préfectures)	Natitingou
Les unités administratives après l'indépendance de 1974 à 1990 Ces réformes se fondent sur deux (02) textes : - l'ordonnance n°74-7 du 13 /02/1974 portant réorganisation de l'administration territoire en République Populaire du Bénin (qui ramène les communes qui avaient disparu entre 1962 et 1974 dans les districts ou ex sous-préfectures), - le décret n°78-356 du 30 décembre 1978 portant limites et dénominations des circonscriptions administratives porte le nombre de districts urbains à 13 et de districts ruraux à 71 dans l'ensemble du pays.	
Provinces (au nombre de 6)	Chefs-lieux devenus des communes urbaines
Ouémé	Porto-Novo
Atlantique	Cotonou
Mono	Lokossa
Zou	Abomey
Borgou	Parakou
Atacora	Natitingou

Les unités administratives durant la période démocratique de1990 à 1999	
Départements (au nombre de 6)	Chefs-lieux
Ouémé	Porto-Novo
Atlantique	Cotonou
Mono	Lokossa
Zou	Abomey
Borgou	Parakou
Atacora	Natitingou
Les unités administratives durant la période démocratique (après la promulgation de la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, effectif depuis la tenue des 1ère élections communales en 2003)	
Départements (au nombre de 12)	Chefs-lieux
Ouémé	Porto-Novo
Plateau	Pobè
Atlantique	Ouidah
Littoral	Cotonou
Mono	Lokossa
Couffo	Aplahoué
Zou	Abomey
Collines	Savalou
Borgou	Parakou
Alibori	Kandi
Atacora	Natitingou
Donga	Djougou

Annexe c : Les organigrammes ds CARDER dans le temps

Organigramme du CARDER du Mono avec ses relations avec les secteurs et sous-secteurs agricoles (Phase pilote du CARDER de 1969)

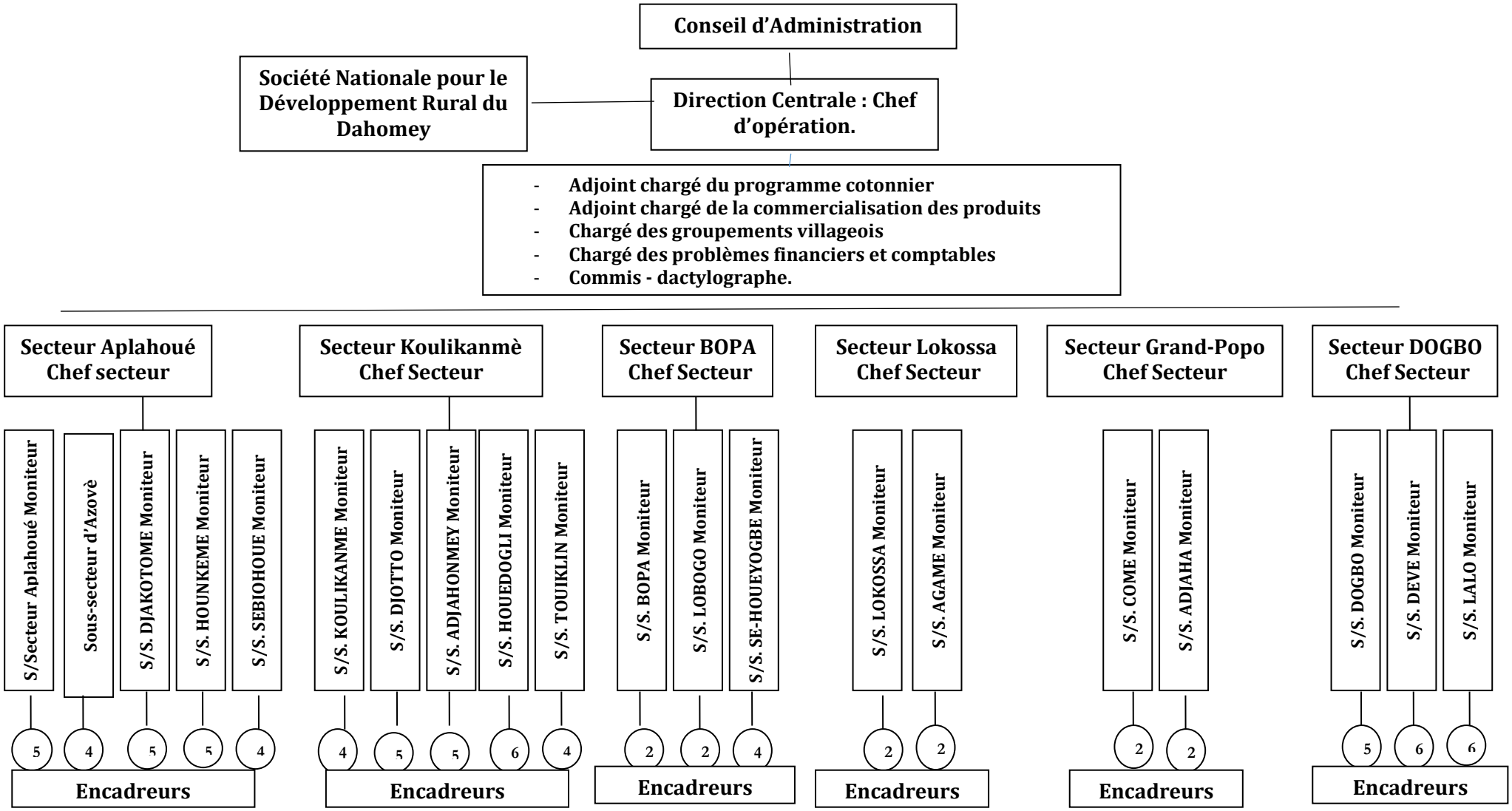

Source : D'après le Plan de campagne 1970-1971

Organigramme fonctionnel du CARDER du Mono (Phase pilote du CARDER de 1969)

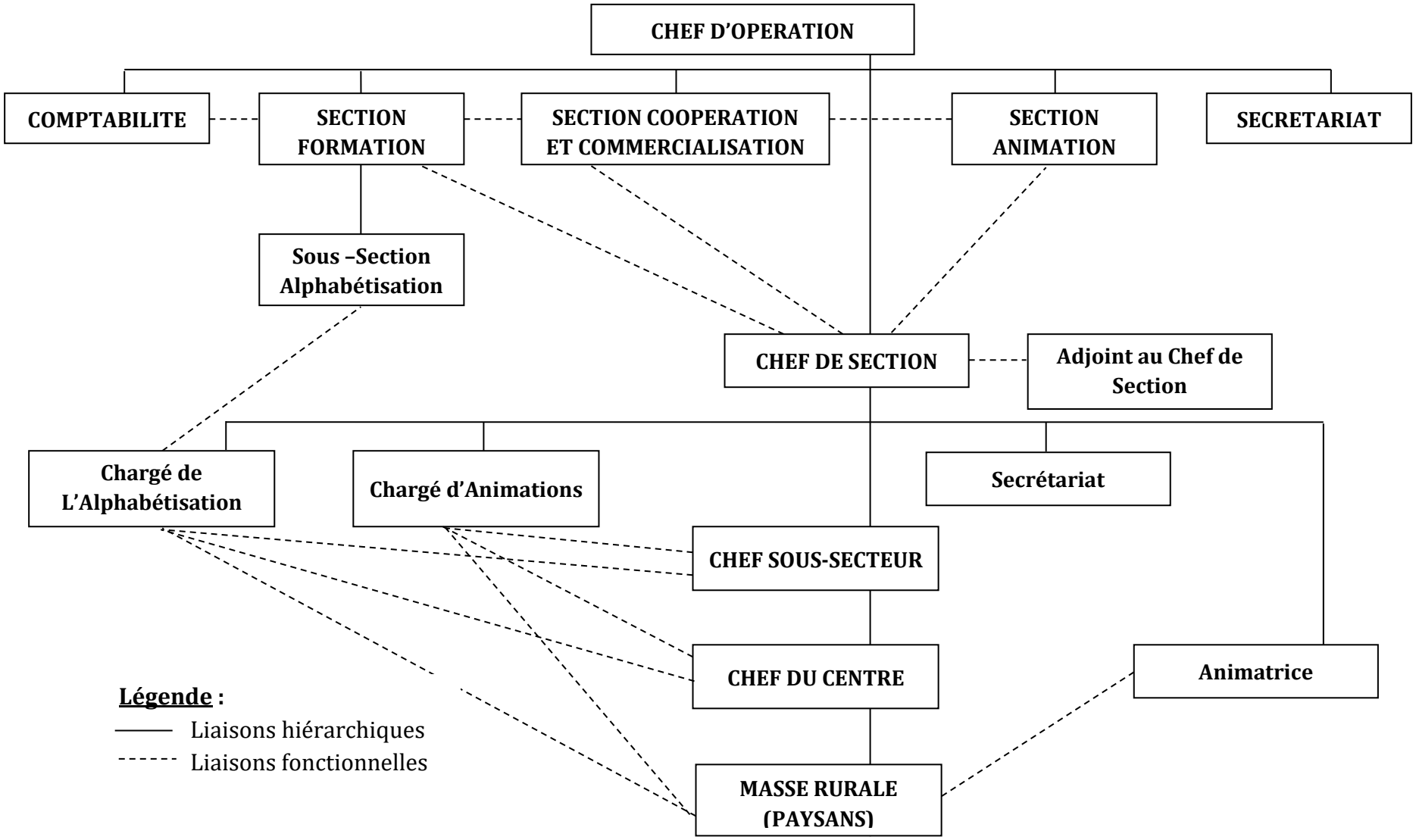

Source : D'après le Rapport annuel 1974

Organigramme du CARDER du Mono après l'ordonnance de 1975

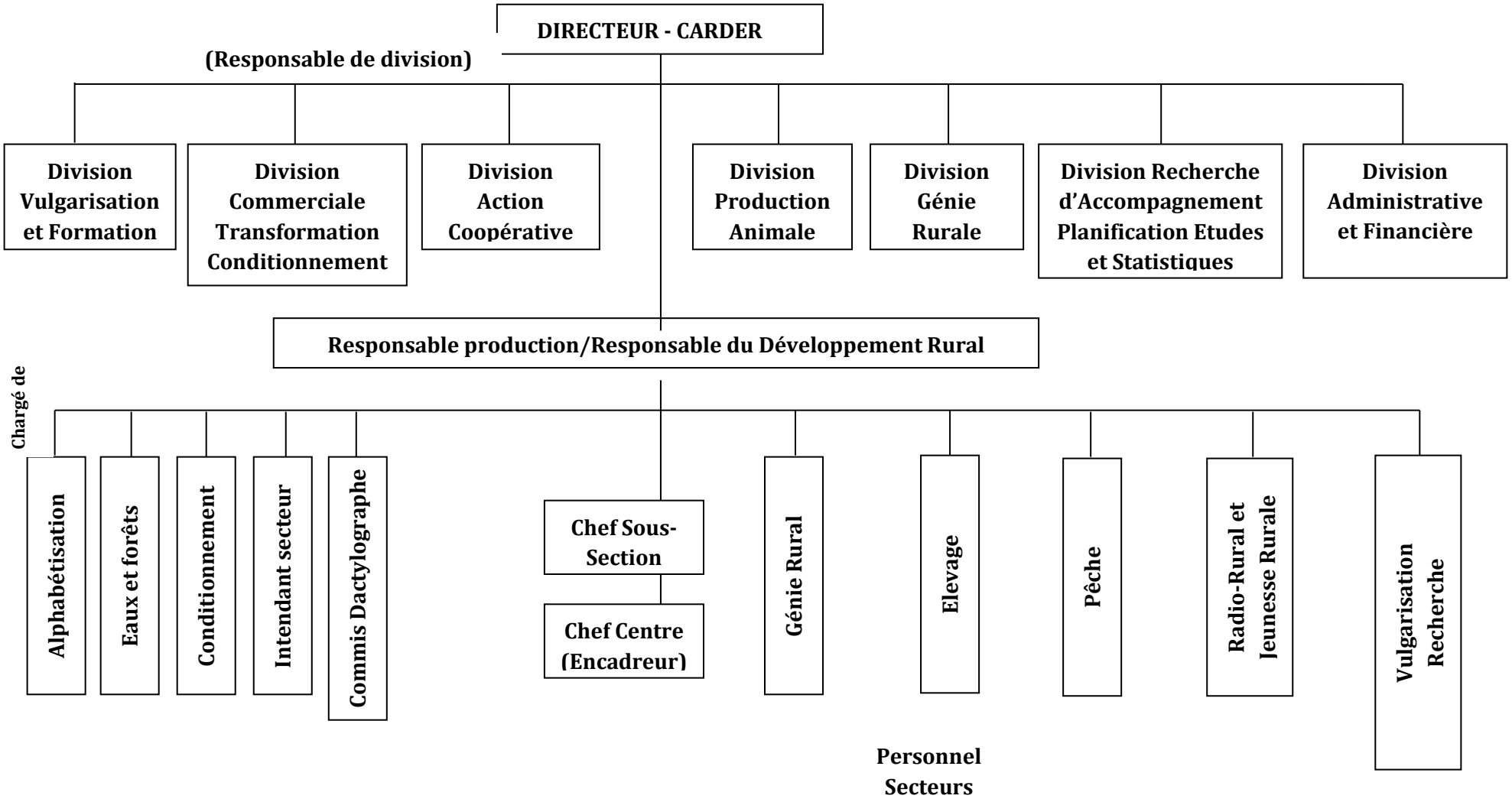

Source : D'après le Rapport annuel 1975-1976

Organigramme du CARDER du Mono en 1988

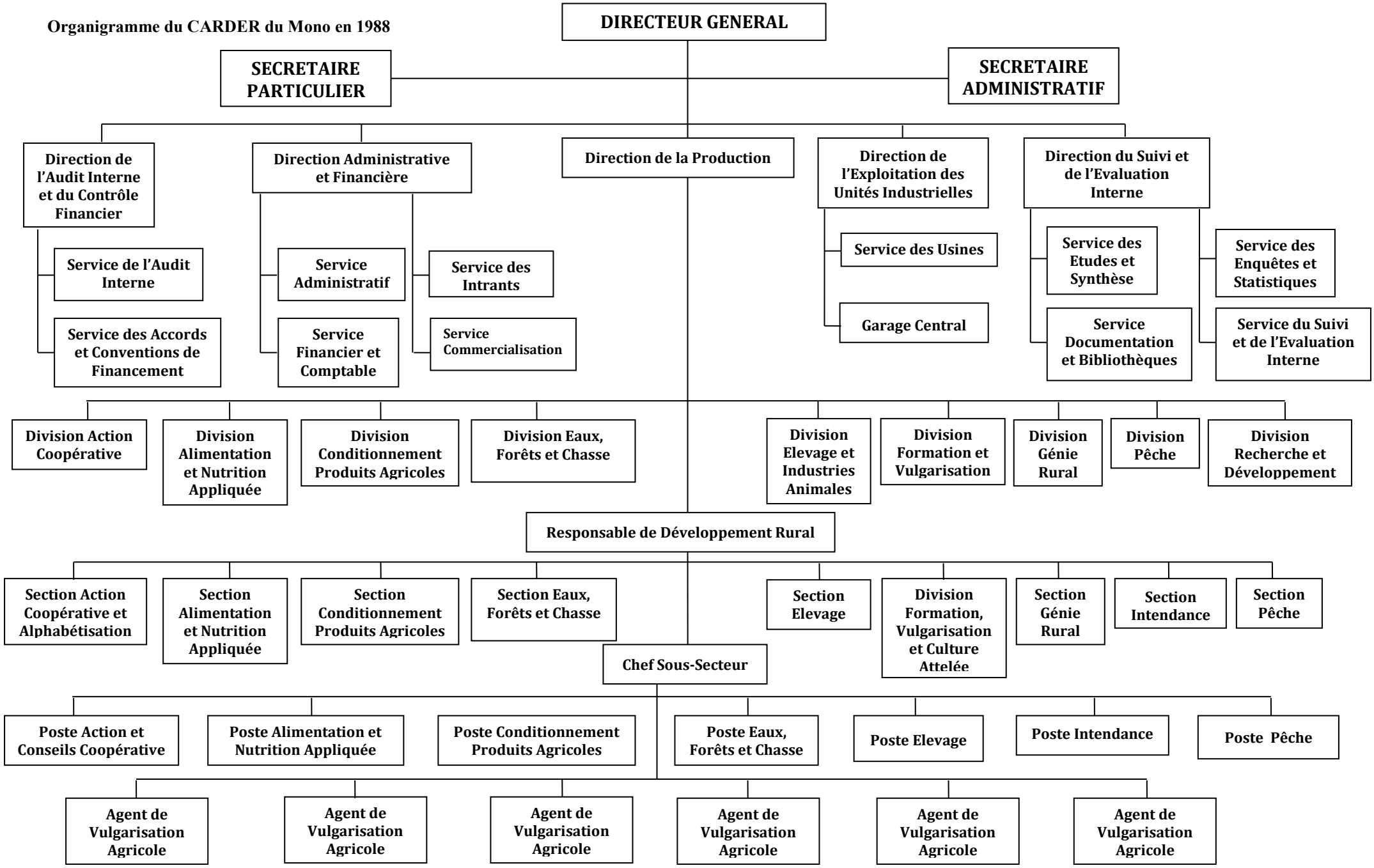

Source : D'après le Plan de campagne 1987-1988

Organigramme de CARDER du Mono après le décret 91-310 du 31 décembre 1991 et l'arrêté n°025/MDR/DC/CC/CP du 13 janvier 1992

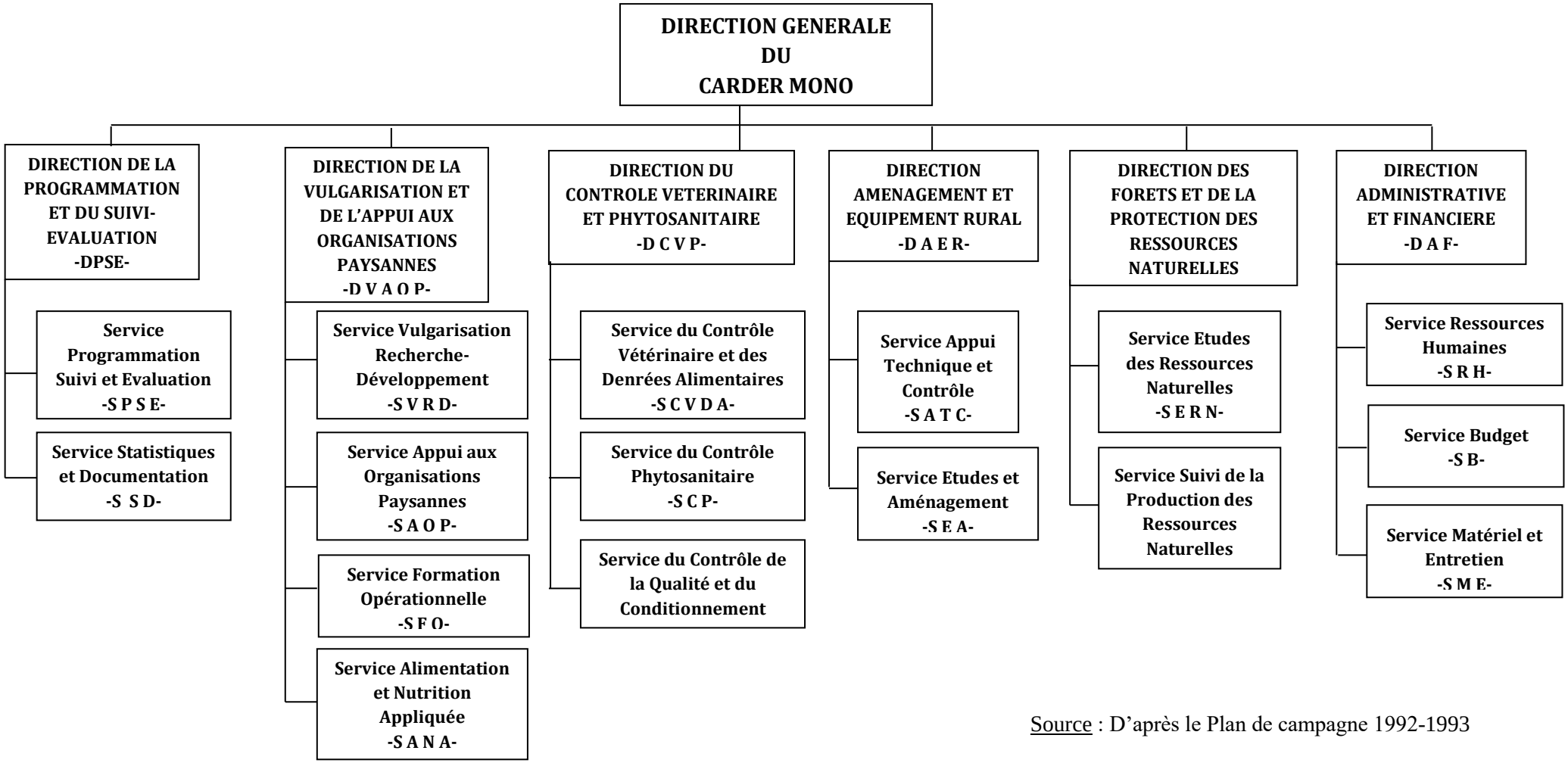

Source : D'après le Plan de campagne 1992-1993

Organigramme du CARDER du Mono-Couffo après le décret n°2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux de Promotion Agricole (CeRPA)

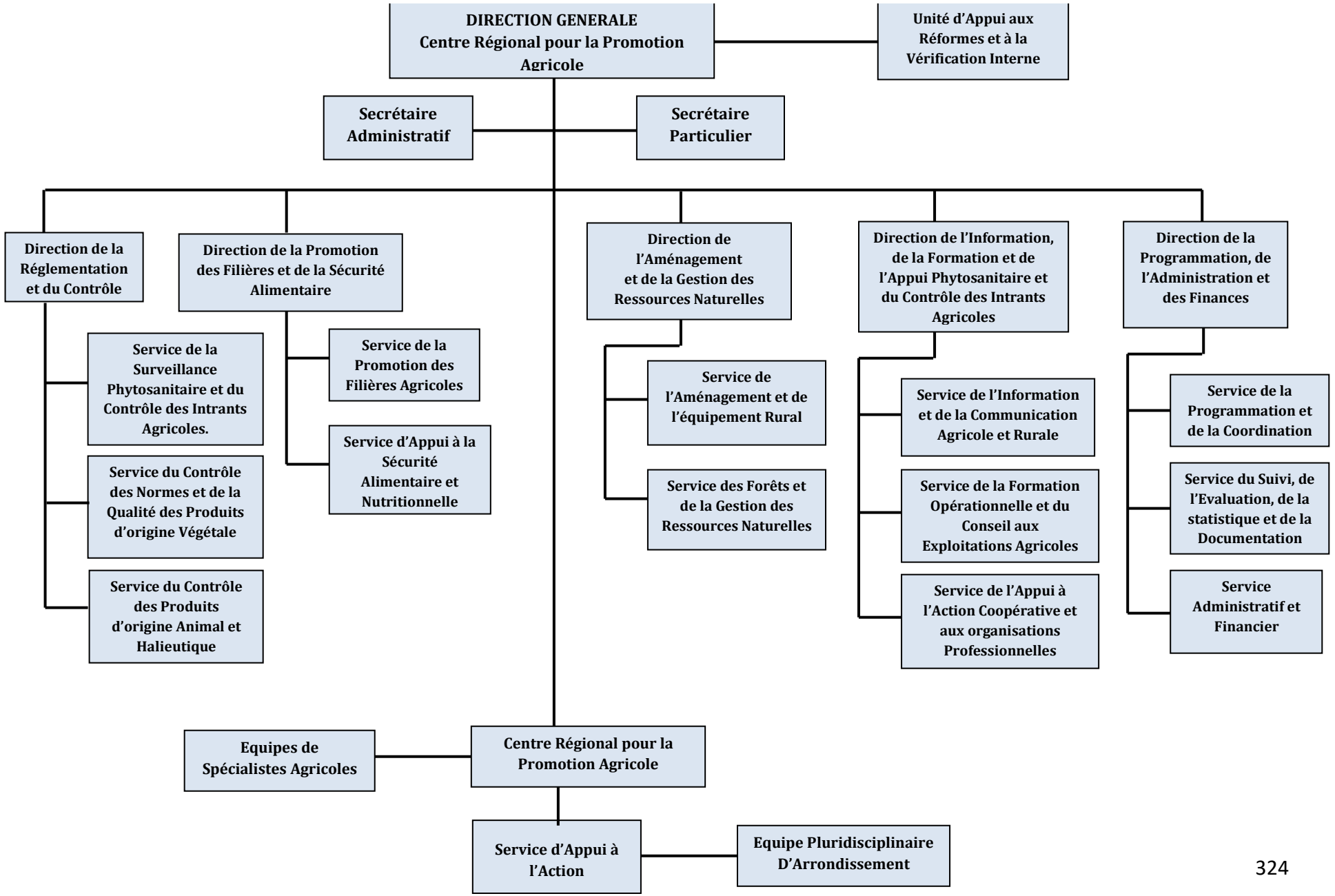

Source : D'après l'arrêté n°776 /MAEP/D-CAB/SGM/DRH du 03 juin 2004 portant attribution, organisation et fonctionnement du Centre Régional pour la Promotion Agricole des Départements du Mono et du Couffo

Organigramme du CARDER du Mono-Couffo après le décret n°2013-137 du 20 mars 2013

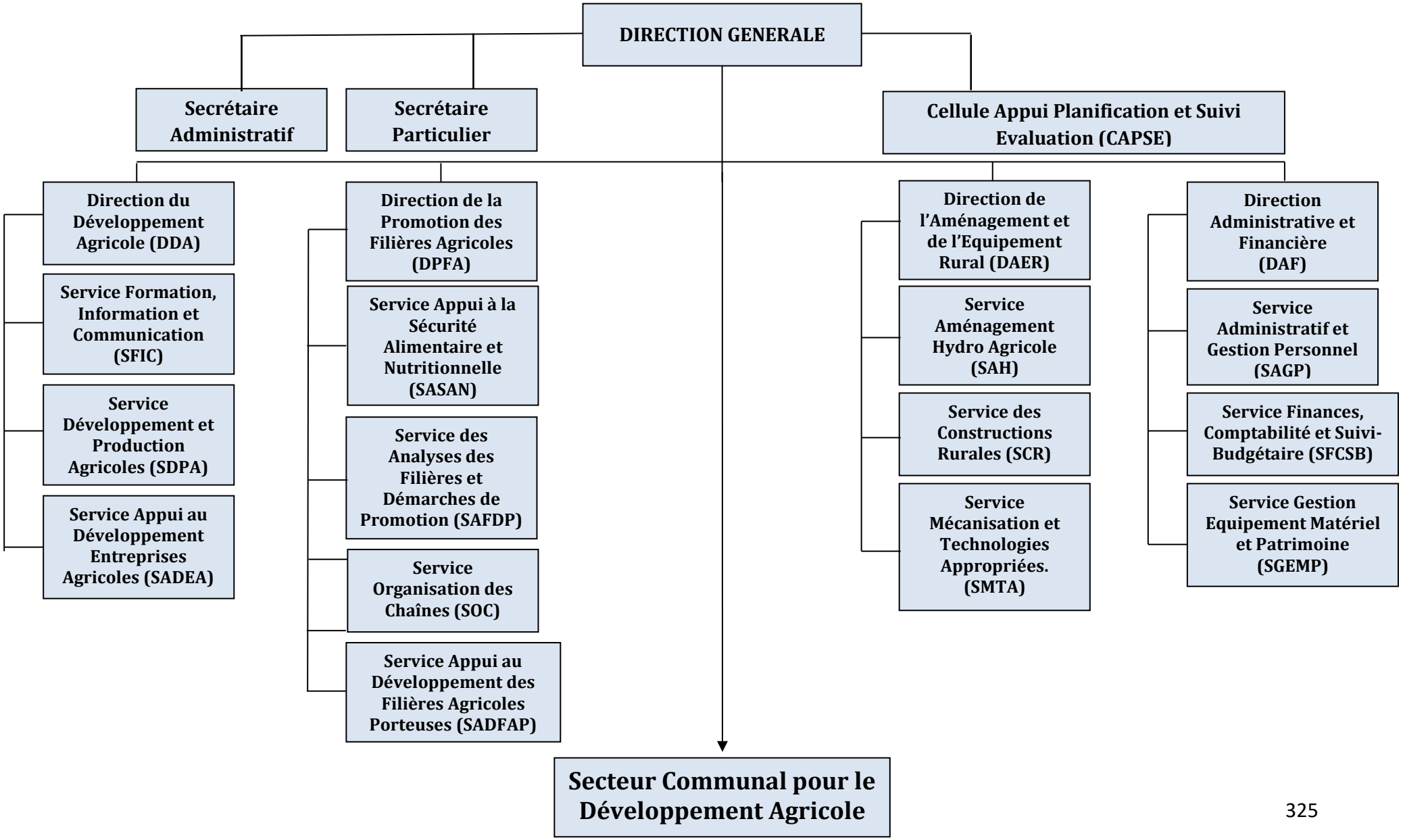

Source : D'après le décret n°2013-137 du 20 mars 2013 portant transformation des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) en Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER)

Annexe d : Liste des 173 variables exprimées dans la MID

Les faits porteurs d'avenir	1. les échanges commerciaux entre les "blancs" et les royaumes au large de la côte de l'actuel Bénin ; 2. les religions importées ; 3. le morcellement de l'Afrique et des peuples Ɛwɛ, Aja, Fon, Mina, etc. ; 4. la colonisation ; 5. la création du CARDER de Lokossa en 1969 ; 6. l'indépendance du Dahomey ; 7. l'instabilité politique et la présidence tournante ; 8. la révolution en 1972 ; 9. la nationalisation des entreprises publiques à partir de 1974 ; 10. la généralisation des CARDER dans toutes les provinces de la République Populaire du Bénin en 1975 ; 11. le libéralisme économique entre 1960 et 1974 ; 12. la faillite des entreprises publiques ; 13. le marxisme léninisme entre 1974 et 1989 ; 14. les Programmes d'Ajustement Structurel (début en 1989) ; 15. la crise économique et sociopolitique de la fin des années 1980 ; 16. l'intégration sous régionale et africaine (Conseil de l'Entente, CEDEAO, OUA, UEMOA, UA) ; 17. la Conférence nationale des forces vives de la nation en 1990 ; 18. la revalorisation des religions endogène durant les années 1990 ; 19. la démocratie en 1990 ; 20. le néolibéralisme entre 1990 et 2013 ; 21. la privatisation des entreprises publiques à partir de 1990 ; 22. les départs volontaires de la fonction publique ou "déflatés" ; 23. la dévaluation du FCFA en janvier 1994 ; 24. la décentralisation ; 25. les OMD ; 26. l'affaire ICC-Services ; 27. la crise énergétique ; 28. le chômage et le sous-emploi ; 29. l'introduction des NTIC ; 30. la mécanisation de l'agriculture ; 31. l'adoption de la stratégie de lutte contre la pauvreté ; 32. la transformation du CARDER en CeRPA en 2004 ; 33. l'alternance politique de 2006 ;

	34. la crise alimentaire de 2007 ; 35. la crise financière mondiale ; 36. le repositionnement de l'agriculture dans le discours politique ; 37. les réformes institutionnelles du MAEP et des structures sous tutelles ; 38. le recrutement massif de jeunes pour le développement agricole ; 39. le retour du CARDER en 2013.
Les acteurs	40. l'Etat central à travers les ministères sectoriels ; 41. l'Etat déconcentré au niveau des CARDER ; 42. les coordinations de projets/programmes agricoles ; 43. les collectivités territoriales décentralisées (mairies et élus locaux) ; 44. les Organisations de Producteurs Agricoles (OPA) dans ce cadre les UCP et l'URP ; 45. le réseau de la Chambre Nationale de l'Agriculture du Bénin (CNAB); 46. le secteur privé (les industries, les investisseurs privés, les ingénieurs et techniciens agricoles, les importateurs, exportateurs, grossistes et détaillants de produits agricoles et d'intrants agricoles) ; 47. les PTF ; 48. les OSC et en particulier les ONG et les organisations féminines.
Les incertitudes critiques	49. échanges commerciales précoloniales ; 50. les échanges économiques mondiaux ; 51. la globalisation de l'économie dans le monde ; 52. les changements climatiques ; 53. capacité du Bénin à s'approprier les principes de la bonne gouvernance ; 54. l'évolution du climat politique de la sous-région ; 55. l'islam et le terrorisme dans la sous-région ; 56. capacité du pays à gérer les crises sociales (pauvreté, sous-emploi, chômage, revendications syndicales) ; 57. capacité du pays à gérer les catastrophes naturelles (inondations, sècheresses et incendies) ; 58. l'adéquation entre le cadre de référence et le dispositif institutionnel du secteur agricole ; 59. l'adéquation entre le cadre de référence et le discours politique ; 60. l'adéquation entre les objectifs du cadre de référence et les moyens disponibles pour les politiques ; 61. l'introduction des OGM au Bénin ; 62. dégradation de l'identité culturelle ; 63. la valeur de la monnaie et son avenir ; 64. les instruments juridiques internationaux qui définissent le cadre de partenariat (signature des accords sans volonté réelle) ; 65. aléas climatiques ;

	66. la méfiance sociale généralisée à travers la "béninoiserie" ; 67. l'ethno régionalisme ; 68. l'avenir des NTIC ; 69. l'avenir de l'innovation du génie créateur local ; 70. les interdits culturels et religieux.
Les tendances lourdes	71. la dépendance économique et monétaire de l'extérieur ; 72. l'inflation économique ; 73. la corruption ; 74. l'impunité généralisée ; 75. l'incivisme ; 76. la perte de considération pour l'autorité ; 77. l'analphabétisme ; 78. la politisation de l'administration ; 79. le capitalisme à l'extrême (tout a une valeur marchande et se vend : les faveurs, les biens ou les personnes) ; 80. la bipolarisation du monde (capitalisme et socialisme) ; 81. l'échec de l'expérience du socialisme marxisme léninisme a conduit au Renouveau Démocratique ; 82. la dépendance technologique ; 83. la dépendance énergétique ; 84. la désillusion des électeurs par rapport aux promesses politiques ; 85. la bureaucratie de l'administration ; 86. la paupérisation ; 87. le mimétisme culturel ; 88. la lenteur dans l'application des décisions administratives et juridiques ; 89. le caractère urgentissime des décisions prises par rapport au secteur agricole ; 90. la crise économique et financière mondiale ; 91. les politiques en matière de sauvegarde de l'environnement ; 92. la crise alimentaire mondiale.
Les stratégies	Les stratégies passées : 93. les changements de dénomination du ministère en charge de l'agriculture ; 94. la nationalisation ; 95. la privatisation ; 96. la planification du développement ; 97. la création de plusieurs sociétés d'Etat en matière de commercialisation et d'industrie ;

	98. la généralisation du CARDER ; 99. la vulgarisation agricole ; 100. la nationalisation et la centralisation du développement ; 101. l'approche coopérative du développement ; 102. l'approche par filière : 103. les PAS ; 104. le marxisme léninisme ; 105. les réformes du CARDER ; 106. les réformes des autres structures et offices du secteur agricole ; 107. la démocratie ; 108. la décentralisation ; 109. la déconcentration de l'administration ; 110. le néolibéralisme ; 111. le libéralisme économique ; 112. prise d'importance des organisations paysannes ; 113. l'essor de la société civile ; 114. les OMD ; 115. le développement local ; 116. l'approche participative ; 117. les accords ACP-UE ; 118. l'approche par la réduction de la pauvreté ; 119. la spécialisation et le conseil agricole ; 120. l'essor de la microfinance et des microcrédits aux plus pauvres ; 121. le transfert de technologies non maîtrisées. En ce qui concerne les stratégies présentes, elles portent notamment sur : 122. les mesures fiscales incitatives à l'exportation (TVA 0%) ; 123. diversification des fournisseurs d'intrants agricoles ; 124. redynamisation des industries publiques ; 125. la transformation des CeRPA en CARDER ; 126. le retour de la SODECO dans le giron de l'Etat.
Forces	127. la forte implication de la première autorité du pays dans le secteur agricole ; 128. l'existence d'un partenariat public-privé ; 129. les efforts d'investissement du Gouvernement dans l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire ;

	130. l'adoption en 2013 du code foncier rural ; 131. l'intégration des producteurs agricoles dans le tissu social ; 132. l'existence des terres cultivables ; 133. le renforcement des plateformes d'échanges commerciaux que sont : les foires, expositions, festivals, etc. ; 134. l'attachement des populations aux valeurs traditionnelles ; 135. l'attachement des producteurs agricoles aux pratiques endogènes ; 136. le statut de la femme socialement identifié ; 137. la volonté de réussir le transfert de technologies.
Les faiblesses	138. la cherté de la vie et baisse du pouvoir d'achat des ménages ; 139. la prolifération des petits distributeurs d'intrants agricoles ; 140. l'instabilité des relations public-privé en matière d'importation et de commercialisation des intrants agricoles ; 141. l'exode rural ; 142. l'exportation frauduleuse des produits agricoles du fait de la porosité des frontières du pays ; 143. la mauvaise mise en œuvre de la vision politique ; 144. le manque de visibilité des actions dans le cadre de l'application des politiques de protection des ressources naturelles ; 145. le déficit en matière de prévention des inondations cycliques et des sècheresses dévastateurs des cultures ; 146. le manque de formation des producteurs agricoles ; 147. les pesanteurs sociales liées à la condition féminine ; 148. le manque de renforcement des capacités des techniciens du CARDER ; 149. les scandales répétés au sommet de l'Etat et dans la filière coton ; 150. la dégradation du climat de confiance entre les acteurs ; 151. le mimétisme des valeurs culturelles diffusées par les médias ; 152. le faible accès à la technologie (machines agricoles) ; 153. le manque de motivation des techniciens du CARDER.
Les opportunités	154. les échanges internationaux sont dominés depuis plusieurs années par des doctrines économiques libérales ; 155. les marchés mondiaux globalisés offrent des opportunités commerciales et aux acteurs des filières agricoles qui peuvent proposer des produits d'exportation compétitifs et maintenir dans la durée leur compétitivité ; 156. l'existence de plusieurs accords dont ceux de l'OMC, l'Accord de Cotonou du 23 Juin 2000 et les accords de partenariat économique en vue à 2008 entre l'Union Européenne et les pays ACP tout comme la loi américaine sur l'AGOA offrent des opportunités pour l'accès des produits agricoles béninois aux marchés européens et américains sans droits de douane ; 157. le voisinage du Nigéria ; 158. le voisinage de la mer ; 159. les frontières avec les pays de l'inter land ; 160. le développement de l'espace CEDEAO, de l'UEMOA et de l'UA ;

	161. le carrefour culturel ; 162. la délocalisation des entreprises de production et de transformation agricole ; 163. le climat et l'hydrographie sont favorables à l'agriculture.
Les menaces	164. l'extrémisme religieux dans la sous-région ; 165. la détérioration des termes de l'échange Nord-Sud (pour les exportations de produits agricoles) ; 166. la non maîtrise des importations venant du reste du monde ; 167. la concurrence déloyale des produits importés en matière de rapport qualité – prix face aux produits agricoles locaux ; 168. la mondialisation non maîtrisée ; 169. non maitrise de l'utilisation des OGM ; 170. la crise économique mondiale ; 171. la mondialisation provoque l'envahissement du marché national par les produits ; 172. la crise alimentaire mondiale ; 173. la perte de valeur du franc CFA.

Annexe e : Liste des 70 variables retenues dans la MID pour l'analyse MICMAC

N°	Intitulé court	Intitulé long	Description	Thème
1	Santé	Accès aux soins de santé	Description de la variable "La facilitation de l'accès aux soins de santé aux populations rurales"	Social
2	ICC	Affaire ICC – Services	Description de la variable "La scandaleuse affaire ICC-Services et consorts et ses conséquences économiques et sociales"	Economique
3	Altern	Alternance	Description de la variable "L'alternance politique au sommet de l'Etat avec l'élection en 2006 d'un nouveau leader du monde politique : le Dr Thomas Boni Yayi"	Politique
4	Analph	Analphabétisme	Description de la variable "L'analphabétisme élevé de la population"	Social
5	AtouGéo	Atouts géographiques	Description de la variable "Les atouts géographiques naturels du Bénin tels que la proximité du Nigéria, l'existence du corridor avec les pays de l'interland et l'ouverture sur la mer"	Economique
6	Gouvernanc	Bonne Gouvernance	Description de la variable " La pratique de la bonne gouvernance est une incertitude critique"	Politique
7	Burocrat	Bureaucratisation	Description de la variable "La bureaucratisation de l'administration"	Social
8	Central	Centralisation	Description de la variable "La centralisation de l'administration durant le PRPB"	Politique
9	ChangClim	Changements climatiques	Description de la variable "Les changements climatiques "	Environnemental
10	Cher	Cherté de la vie	Description de la variable "Cherté de la vie et baisse du pouvoir d'achat des ménages"	Economique
11	Chôm	Chômage	Description de la variable "La persistance du chômage et du sous-emploi"	Social
12	ClimaPo	Climat politique	Description de la variable " Le climat politique sous régional est une incertitude critique"	Politique
13	CodeFonc	Code foncier rural	Description de la variable "L'existence du code foncier rural"	Environnemental
14	Colon	Colonisation	Description de la variable «La colonisation de l'Afrique"	Politique
15	Concurr	Concurrence déloyale	Description de la variable "Concurrence déloyale des produits importés d'Asie aux produits agricoles et transformés locaux"	Economique
16	CNFVN	Conférence Nationale	Description de la variable «La conférence nationale des forces vives de la nation de 1990"	Politique
17	Confian	Confiance	Description de la variable "Dégradation du climat de confiance entre les acteurs du secteur agricole"	Social
18	Corrup	Corruption	Description de la variable "La corruption généralisée"	Social
19	Créat	Création CARDER	Description de la variable «La création du premier CARDER en 1969"	Politique

20	CriseAl	Crise alimentaire	Description de la variable "La crise alimentaire qui a secoué le mode en 2007 et dont les effets persistent toujours"	Environnemental
21	Crise Eco	Crise économique	Description de la variable "Crise économique mondiale""	Economique
22	Crise-SP	Crise sociopolitique	Description de la variable "Les crise sociopolitiques qui secouent le pays de façon récurrente"	Social
23	Décentr	Décentralisation	Description de la variable «La décentralisation recommandée par la conférence est effective en 2000"	Politique
24	Démocr	Démocratie	Description de la variable "L'avènement de la démocratie"	Politique
25	Dépend	Dépendance	Description de la variable "Dépendance économique et monétaire"	Economique
26	Devalua	Dévaluation	Description de la variable "Dévaluation du F CFA"	Economique
27	EchComHis	Traite négrière	Description de la variable "Les royaumes ont perdu les bras valides"	Economique
28	EchecSocia	Echec du socialisme	Description de la variable "L'échec de l'expérience du socialisme marxisme léninisme"	Politique
29	Educa	Education	Description de la variable " Mesures de gratuité de l'enseignement "	Social
30	OSC	Emergence des OSC	Description de la variable "Emergence des Organisations de la Société Civile"	Social
31	Espaces	Intégration	Description de la variable "Le développement des espaces sous régionaux tels que CEDEAO, UEMOA, UA"	Social
32	Régionalis	Ethno-régionalisme	Description de la variable "L'ethno-régionalisme"	Social
33	Exod	Exode rural	Description de la variable "L'exode rural des jeunes"	Social
34	FaillitE	Faillite des entreprises	Description de la variable "La faillite des entreprises publiques"	Economique
35	Fisc	Fiscalité	Description de la variable "Les mesures fiscales incitatives à l'exportation (TVA 0%) "	Economique
36	F/rsIntr	Fourniture	Description de la variable "La diversification des fournisseurs d'intrants agricoles"	Economique
37	Fraude	Fraude	Description de la variable "Sortie frauduleuse des produits agricoles vers les pays limitrophes"	Economique
38	Généralz	Généralisation	Description de la variable "La généralisation des CARDER à toutes les provinces du pays"	Politique
39	Identité	Identité culturelle	Description de la variable "Perte de l'identité culturelle et mimétisme"	Culturel
40	Femme	Implication féminine	Description de la variable "Forte implication des femmes dans les activités agricoles,"	Genre
41	Impunit	Impunité	Description de la variable "Impunité généralisée"	Social
42	Indép	Indépendance	Description de la variable «L'indépendance du Dahomey en 1960"	Politique
43	Instabl	Instabilité	Description de la variable «La période de grande instabilité politique marquée par des coup d'Etat"	Politique

44	Invest	Investissement	Description de la variable "Effort d'investissement dans l'agriculture, l'industrie et le tertiaire"	Economique
45	Lent	Lenteur	Description de la variable "Lenteur dans l'application des textes"	Politique
46	Libéral	Libéralisme	Description de la variable "Le libéralisme économique,"	Economique
47	Marx	Marxisme	Description de la variable «L'adoption du courant socialiste avec l'option idéologique marxiste-léniniste"	Politique
48	Mécani	Mécanisation	Description de la variable "La mécanisation de l'agriculture est devenue l'une des priorité de l'Etat. Mais sa mise en œuvre se heurte à divers freins"	Technologique
49	Méfiance	Méfiance sociale	Description de la variable "La méfiance sociale généralisée"	Social
50	MicroF	Microfinances	Description de la variable «L'essor des institutions de microfinances et de financement décentralisé et le programme de micro crédits aux plus pauvres"	Economique
51	Morcel	Morcellement	Description de la variable «Le morcellement de l'Afrique durant la colonisation"	Politique
52	Nationa	Nationalisation	Description de la variable «La nationalisation des industries privées"	Politique
53	PPP	Partenariat public-privé	Description de la variable "Instabilité des relations public-privé"	Economique
54	Paupér	Paupérisation	Description de la variable "L'appauvrissement continue de la population"	Social
55	Pauvr	Pauvreté	Description de la variable "La pauvreté humaine et monétaire"	Social
56	Plan	Planification	Description de la variable "La planification du développement"	Politique
57	Politisat	Politisation	Description de la variable "La forte politisation de l'administration et de tous les secteurs d'activité"	Social
58	Prévent	Prévention	Description de la variable "Déficit de prévention en matière d'inondation, de sécheresse, d'incendie, les catastrophes les plus courantes du pays"	Environnemental
59	Privat	Privatisation	Description de la variable "La privatisation des entreprises publiques à partir de 1990"	Politique
60	PAS	Programme d'Ajustement S.	Description de la variable «Le programme d'ajustement structurel qui a démarré en 1989"	Politique
61	RedyE/s	Redynamisation	Description de la variable "Redynamisation des entreprises publiques"	Economique
62	Réform	Réformes	Description de la variable «Les réformes du cadre institutionnel du secteur agricole et en particulier les réformes du CARDER"	Politique
63	ReligEnd	Religions endogènes	Description de la variable "Les religions endogènes ont connu des crises identitaires. Elles ont retrouvé un nouveau souffle depuis l'avènement de la démocratie.	Culturel
64	ReligImp	Religions importées	Description de la variable "Les religions importées" d'ailleurs (Europe et Moyen Orient) qui se sont	Culturel

			intégrées aux religions endogènes en créant parfois des syncrétismes. Ces religions sont allées jusqu'à infusé les religions locales voire renier leurs valeurs	
65	Révolu	Révolution	Description de la variable «L'avènement de la révolution de 1972 après le push de Mathieu Kérékou"	Politique
66	Scand	Scandales	Description de la variable "Scandales politiques et financiers répétés au sommet de l'Etat"	Politique
67	SocEta	Sociétés d'Etat	Description de la variable «La création de plusieurs sociétés d'Etat en matière de commercialisation et d'industrie "	Economique
68	Terre	Terres cultivables	Description de la variable " Existence de terres cultivables"	Environnemental
69	Terroris	Terrorisme	Description de la variable" L'Islam a des poches de terrorisme et d'islamisme radical dans la sous-région Ouest Africaine. Les enlèvements et les attentats se font dans plusieurs pays frontaliers. Cette religion et ses déviances constituent des incertitudes critiques"	Culturel
70	Transf	Transfert technologique	Description de la variable «Le transfert de technologies se fait lentement "	Technologique

Annexe f : Liste des participants à l'atelier méthodologique (10)

N°	NOM	PRENOM	ROLE	SOCIETE	PROFESSION
1	Akpla	Narcisse	Représentant de la Mairie de Klouékanmè	Mairie de Klouékanmè	Agent de développement
2	Adjé	Félicien	Représentant des OSC	Plan-Bénin	Relais communautaire du projet BEN104
3	Kadai	Médébou	Représentant des producteurs agricoles de l'arrondissement de Lanta à Klouékanmè	-	Producteur agricole
4	Kpomanou	Pierre	Représentant des producteurs agricoles de l'arrondissement de Lanta de Klouékanmè	-	Producteur agricole
5	N'Sougan	Maurice	Représentant du monde politique de Klouékanmè	Parti PSD	Conseiller Communal, Président d'ONG
6	Azigui	Jeannot	Représentant de la Société Civile	ONG MSI	Agent de développement, Technicien en Génie Civil
7	Gbondjin	Abbé	Représentant des producteurs agricoles de l'arrondissement de Lanta à Klouékanmè	-	Producteur agricole
8	Médohoun	Kouami	Représentant des producteurs agricoles de l'arrondissement de Lanta à Klouékanmè	-	Producteur agricole
9	Alihonou	Simon	Représentant des producteurs agricoles de l'arrondissement de Lanta à Klouékanmè	-	Producteur agricole
10	Eclou	Eugène	Représentant de l'Union Communal des Producteurs	FUPRO-Bénin	Producteur agricole
11	Adjovi	Ingrid	Animatrice - chercheur	UAC	Chercheur

Annexe g : Liste des participants au brainstorming à l'ex-Primature (04)

1- Taoficki A. NASSIROU
2- Abdoulaye GOUNOU
3- Eliane EDOUN
4- Ilyass SINA

Annexe h : Répertoire des principales stratégies de développement du Bénin

Période	Idéologie politique	Stratégie	Objectif principal
De 1960 à 1970	**Modernisation**	**Le modèle libéral**	L'analyse libérale du sous-développement. Selon ce modèle, le sous-développement est considéré comme retard – en partant du principe que le développement se réduit à la croissance économique et doit passer par une succession d'étapes : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage, le progrès vers la maturité et l'ère de la consommation de masse. Dans ce modèle, le sous-développement est l'état des sociétés qui ne seraient pas encore parvenues à l'ère industrielle. Et, pour ce faire, ces pays doivent parvenir à l'urbanisation, l'industrialisation et à l'économie de marché.
De 1970 à 1980	**Marxisme - léninisme**	**Le modèle de la dépendance ou marxisme**	Après la prise du pouvoir par Mathieu Kérékou en 1972, le nom de Dahomey est symboliquement abandonné pour celui de Bénin à partir de 1975, du nom du royaume qui s'était autrefois épanoui au Nigeria voisin. Une nouvelle Constitution, instaurant un régime à parti unique, est promulguée en 1977. La même année, une tentative de coup d'État appuyée par des mercenaires échoue et durcit davantage le régime. L'Etat est placé au cœur des grandes décisions en matière de développement avec l'option de la planification de l'économie et le marxisme.
De 1970 à 1980		**Le développement endogène**	Pour le développement endogène ou autocentré, il faut que les pays fassent l'effort de développement par eux-mêmes en accumulant leurs propres ressources (agricoles et naturelles), qu'ils utilisent ce surplus pour s'industrialisation et promouvoir leur culture. Cette approche du développement autocentré ou endogène a connu des difficultés dans sa mise en œuvre et qui l'ont menées à l'échec. Parmi ces difficultés, la transformation de la production agricole dans des usines importées pièce par pièce.
De 1989 à 1999	**Renouveau démocratique Capitalisme**	**Le néo libéralisme et les Programmes d'ajustement structurel PAS I-II-III**	Trois programmes d'ajustement structurels (PAS I, II, et III) furent mis en œuvre au Bénin entre 1989 et 1999 après le crash économique observé à la fin des années 1980. Ces PAS sont des programmes initiés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International dont la mission était de trois ordres : ouvrir les pays du Sud sur le marché international, privatiser les entreprises de caractère public et libéraliser les prix et, enfin, réduire les dépenses sociales (Cheaka A., 1998) telles que l'éducation, la santé, l'habitation, et les charges du personnel salarié de l'Etat. Dans leur mise en œuvre pratique au Bénin, il s'agissait pour le Fonds Africain de Développement d'accorder trois prêts de 29,5 millions d'unité de compte (UC) qui ont été décaissés entre 1990 et 1996 (Groupe de la Banque Africaine de Développement 2003). Le premier PAS fut mis en place (1989-1991) dans un contexte marqué par un état totalitaire, le deuxième programme (1992-1994) a eu pour principale mission de consolider les acquis du premier programme et de remédier à ses insuffisances. Le troisième PAS (1995-1997) a été adopté dans le contexte de la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994 suivie DE la diminution du portefeuille de prêt de la Banque Mondiale.
Avril 1992	**Démocratie Capitalisme Décentralisation**	**Le Programme d'Actions Sociales d'Urgence**	Le PASU est destiné aux groupes sociaux vulnérables ou menacés par les diverses actions des PAS. Il a pour objectif d'intégrer au marché du travail d'anciens fonctionnaires "déflatés" sous le PAS et les jeunes diplômés sans emplois et enfin, de réhabiliter les infrastructures sociales.
juin 1994		**la Dimension Sociale du Développement**	Ce programme complémentaire a fait suite au PASU. Née du courant théorique du Développement Humain Durable, cette stratégie est venue corriger les insuffisances des stratégies antérieures qui ne prenaient pas assez en considération la dimension humaine et sociale du développement

			(Tingbé-Azalou 2008). Le DSD est fondé sur les principes de la décentralisation, la subsidiarité, la coordination des donneurs de capitaux au Bénin et la hiérarchie des interventions relatives à la pauvreté.
1996		**la Déclaration de Politique de Population du Bénin**	Le Bénin a adopté le 02 mai 1996 une Déclaration de Politique de Population (DEPOLIPO) visant l'amélioration continue des conditions de vie des populations, structurée autour de 11 axes et comportant 16 objectifs généraux. La DEPOLIPO est le cadre d'orientation du pays en matière de politique de population. C'est un outil qui a permis de vulgariser la politique gouvernementale en matière de population tout en assurant des avancées notables en matière de genre. Les objectifs de la DEPOLIPO sont fondés sur les liens inextricables entre la population, l'environnement et le développement.
1997		**le Minimum Social Commun**	En s'inspirant des initiatives des autres pays africains en matière de développement communautaire, le Bénin, en 1997, a élaboré le Minimum Social Commun. C'est une stratégie de développement qui fut mise en œuvre lors d'une phase pilote dans différentes municipalités par la création de 100 Unités de Développement Communautaire. Cette intervention était destinée à résoudre les problèmes liés à l'éducation, à l'accès aux soins de santé, à la capacité de générer des revenus et des ressources, à la sécurité alimentaire et à la réhabilitation des routes de campagne.
1998		**le Programme de Développement Communautaire**	Cette approche de développement à la base s'est assigné comme mission de satisfaire les besoins prioritaires des populations. Il s'agit essentiellement de : l'éducation, la formation, le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, la santé, l'hygiène, l'environnement et les infrastructures de développement, l'entrepreneuriat, l'amélioration du cadre institutionnel et législatif des actions communautaires.
1998		**le Plan d'Orientation National**	Ce plan découle du modèle néolibéral et est essentiellement économique. Adopté en 1998, ce plan avait pour objectif de transformer à moyen et long terme la structure économique du pays à travers son ouverture sur les marchés extérieurs, le renforcement de la concurrence et la lutte contre la pauvreté à travers l'augmentation de la croissance économique et celle du revenu par habitant.
2000		**Les Etudes Nationales de Perspective à Long Terme – Bénin 2025 Alafia**	Par un exercice de concertation nationale, le Bénin a pu formuler sa vision de développement à long à l'horizon 2025 : *« le Bénin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social* » (PNUD/ MECCAGPDPE/ Bénin 2000).
2000		**La Déclaration du Millénaire – les Objectifs du Millénaire pour le Développement**	Cette déclaration définit une vision de développement dans le monde, les Pays en Voie de Développement en particuliers à l'horizon 2015. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont une partie de cette Déclaration et sont au nombre de huit (08) objectifs selon les Objectifs du Millénaire pour le Développement.
2002		**La Stratégie de Réduction de la Pauvreté 20032005**	Cette stratégie fut élaborée en 2002 en s'appuyant sur les bonnes pratiques agricoles et la politique nationale en matière de population. Avec le DSRP, le Bénin a pu avoir un point de référence unique pour centrer les diverses politiques nationales et les activités de tous les partenaires au développement en matière de réduction de la pauvreté et d'atteinte des OMD.
2006	**Démocratie Capitalisme Décentralisation Alternance**	**La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté 2007-2009**	Ensuite, ce fut l'élaboration du Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (République du Bénin 2007). Cette nouvelle Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté du Bénin est le fruit d'un exercice participatif qui a associé étroitement, à chacune des étapes, l'Administration publique, les opérateurs économiques et la

		société civile. Cette stratégie couvre la période allant de 2007 à 2009 et est bâtie autour des axes stratégiques et répartie par secteur et par ministère.
2007	**Les Orientations Stratégiques de Développement 2006-2011**	Elles présentent les grandes lignes de la vision de développement à moyen terme du Gouvernement : faire du Bénin *un pays émergent* (PNUD/Bénin 2007) en conciliant les OMD et les objectifs stratégiques du document Bénin 2025 Alafia.
2011	**La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté 2011-2015**	C'est la troisième génération des stratégies de réduction de la pauvreté au Bénin. Ce document a été réalisé après une évaluation de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté 2007-2009. Son adoption a eu lieu le 16 mars 2011, en Conseil des Ministres au Bénin.

Annexe i : Liste des enquêtés (entretiens et histoire de vie aux niveaux national et local soit 69 personnes)

1- Nom et prénoms
2- IDRISSOU Bouraïma
3- MONGUEDE Y. Apollinaire
4- Refus de s'identifier
5- AGONYISSA Didier
6- HOUESSOU Casimir
7- KPANON Théophile
8- KAKPO A.
9- CHEOUBI Arnaud
10. Edah HOUNSOUNLI
11. KPOFFON Luc
12. SOLEVO Roger
13. EKLOU Comlan
14. DOSSOU Jeannette
15. KPATOU Philippe
16. AZANDEGBE Denis
17. HOUNDONOUGBO Martin Dèhouégnon
18. GUEZODJE Lionel
19. AKITIKPA Athanase
20. de SOUZA Léchidia
21. Mathieu KOUKPO
22. ASSOGBA Towanou Justin
23. MEGBEDJI Christophe
24. KANHONNOU Michel
25. AYIVI Julien Ayayi
26. DAKE Jacques
27. SALIFOU Mohamed
28. PEDRO Ernest
29. DJITRINOU C.
30. SESSOU Hilaire
31. ADISSO Crésus
32. HOUINSOU Casimir
33. KEDJI Martial
34. DOSSOU-YOVO Isidore
35. ANATO Kocouvi
36. DJISSA Marlyse
37. GBESSI Wilfrid
38. HONLONGBO (Mr)
39. ADISSO Mikélios
40. YOLOU Aubin
41. AMOUZOUNVI P
42. AMEGLETO (Mr)
43. ESSOU Appolinaire
44. JOVIT Nassarath
45. MONDE (Mr)
46. OUDOU Ali
47. AWO Dieudonné
48. SOSSO Valère
49. AYENA Janvier
50. AGON Evrard
51. VIGAN Olivier
52. KODJO (Mr)
53. CHAFFA Aimé
54. SOUDE (Mr)
55. BOUKARI Issa
56. ADJOVI Epiphane
57. NASSI Martin
58. EHOU Agbo
59. TOHOUEGNON Franck
60. TOSSOU (Mr)
61. KEAKPA Djihoundé
62. GBEGNANVOU Léon
63. AGBAGOU Keler
64. KODJIA Jeannette
65. KPOGNANOU Afi
66. HOUNSOU Victorin
67. BOSSOU Abel
68. TOULASSI Samson

Annexe j : Cadre logique de la recherche

Sujet :	Paradoxes du développement au Bénin : écart entre discours et pratiques des acteurs de politiques agricoles dans le département du Couffo de 1960 à 2013	
Question de départ :	Quels jeux animent les acteurs du monde agricole au Bénin ?	
Problème :	Les ambiguïtés institutionnelles, le caractère propagandiste du discours politique et les pratiques parcellaires des politiques agricoles du Bénin sur la période 1960-2013	
Question de recherche :	Quelles sont les contraintes sociopolitiques, idéologiques, stratégiques et institutionnelles qui expliquent les contradictions des politiques agricoles du Bénin ?	
Hypothèse générale :	Des facteurs historiques, sociaux, politiques et institutionnels justifient l'existence de nombreuses ambiguïtés dans les politiques agricoles du Bénin depuis les années 1960 à nos jours (2013)	
Hypothèse 1 :	**Hypothèse 2 :**	**Hypothèse 3 :**
La succession répétée des réformes sans évaluations dans le secteur agricole mine l'atteinte des prévisions de développement agricole au Bénin depuis les années 1960.	Le discours politique, caractérisé par la propagande et le clientélisme s'ingère fortement dans le discours institutionnel et freine l'application des politiques agricoles au Bénin.	Le décalage entre discours et pratiques des acteurs est une entrave au fonctionnement des dispositifs de développement dans le Couffo.
Objectif général	Analyser les écarts observables entre discours et pratiques des acteurs sociaux impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement du secteur agricole au Bénin.	
Objectif spécifique 1 :	**Objectif spécifique 2 :**	**Objectif spécifique 3 :**
Décrire chronologiquement les différentes réformes et les évaluations entreprises dans le secteur agricole au Bénin durant la période 1960-2013	Comparer les contenus des discours politiques et institutionnels en faveur du développement du secteur agricole au Bénin de 1960 à 2013	Confronter les discours et les pratiques des acteurs à la suite des réformes du secteur agricole dans le Couffo en 2013
Indicateurs	**Indicateurs**	**Indicateurs**
-Dimension historique de la succession des politiques de développement du Bénin -Prise en compte ou non des évaluations avant la mise en œuvre de nouvelles politiques	-La propagande et le clientélisme caractérisent le discours politique -Le discours institutionnel	-Les discours d'acteurs -Les pratiques
Variables	**Variables**	**Variables**

Niveau national -contexte politique national de 1960 à 2013 -cadre global de développement du pays -succession des réformes entreprises depuis 1960 -catégorisation des réformes des politiques agricoles et parallélisme avec le contexte politique -la motivation de la réforme -contexte de mise en œuvre de la nouvelle réforme -existence de rapports d'évaluation et leur éventuelle prise en compte (initiateurs, conducteur, conclusions, moyens, etc.) - en déduire que les leçons des expériences passées ne sont pas prises en compte -les objectifs de la nouvelle réforme et ses apports par rapport à l'ancienne -l'implication des producteurs aux initiatives de réformes -les moyens mis en œuvre -le bilan (atteinte des prévisions) -en déduire le caractère récurrent des réformes qui n'en sont pas réellement - en déduire le caractère peu opportun des réformes qui sont faites en profusion, les changements fragmentaires primant sur la stabilité -en déduire que dans le temps, les résultats obtenus ont toujours été en deçà des prévisions **Niveau communal** -identité (nom et prénom)	**Niveau national** - le contexte sociopolitique, les faits porteurs du système et les courants idéologiques du moment -catégorisation du discours politique (propagande et clientélisme) -les acteurs en présence et leurs positions (l'orateur et le public) -le discours institutionnel (le cadre de référence du secteur agricole les plans d'action du gouvernement) -typologie du discours institutionnel (à travers ses sources évaluatif, programmatif, normatif, etc.) -en déduire la propension à exagérer du discours politique à caractère propagandiste -les grandes lignes et les idées forces du discours politique en corrélation avec les idées forces des réformes -l'immixtion de l'extérieur dans les initiatives de réformes -la faisabilité des promesses du discours, leur prise en compte dans le discours institutionnel -le bilan de la réalisation des promesses politiques par le dispositif institutionnel -le clientélisme politique et le népotisme -le courtage en politique agricole (toujours les mêmes personnes) **Niveau communal** -identité (nom et prénom) -la catégorie socioprofessionnelle (type d'habitat, niveau de production, type de production, chiffre d'affaire annuel)	**Niveau national** -contexte sociopolitique et institutionnel -les acteurs en présence en mouvement dans le temps -comparaison discours et pratiques d'acteurs dans le temps -les acteurs dans l'arène politique agricole -les enjeux en présence -les jeux (tout le monde joue) -les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public (un enjeu) -les discours, les enjeux et les stratégies d'acteurs -les logiques qui sous-tendent les réformes dans le dispositif institutionnel -les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public -le discours versus les pratiques au Bénin **Niveau communal** -identité (nom et prénom) -la catégorie socioprofessionnelle (type d'habitat, niveau de production, type de production, chiffre d'affaire annuel) -l'âge -le poste ou le niveau de responsabilité pour les cadres -la structure et sa mission -la structure et ses actions en faveur du développement agricole -le sexe -l'ethnie

-la catégorie socioprofessionnelle (type d'habitat, niveau de production, type de production, chiffre d'affaire annuel) -l'âge -le poste ou le niveau de responsabilité pour les cadres -la structure et sa mission -la structure et ses actions en faveur du développement agricole -le sexe -l'ethnie -l'organisation du travail (les différents intervenants, le processus) -les différentes réformes survenues -connaissance du contenu des réformes -consultation des populations et des producteurs -l'impact des réformes sur l'organisation du travail agricole (niveau institutionnel et niveau des producteurs) -les implications sociales de ces réformes (les pratiques culturales, les moyens, les habitudes de vie, les comportements, le niveau de revenu, le choix des cultures ou des produits agricoles, etc.) -les avantages et les inconvénients des réformes -Existence de mécanismes de retour d'expérience et de bila avant de procéder à la réforme	-l'âge -le poste ou le niveau de responsabilité pour les cadres -la structure et sa mission -la structure et ses actions en faveur du développement agricole -le sexe -l'ethnie -les implications sociales de ces discours politiques à Klouékanmè (sur les institutions et les producteurs) -le profit social des acteurs -la tenue des promesses dans le temps -l'influence du monde extérieur -les mutations sociales induites par suite de la réalisation des promesses faites	-les implications sociales de ces discours politiques à Klouékanmè (sur les institutions et les producteurs) -le profit social des acteurs -les mutations sociales induites par suite de la réalisation des promesses faites -le profit social des acteurs -les logiques d'acteur à Klouékanmè -les acteurs dans l'arène politique agricole -les enjeux en présence (en évolution) -les jeux (tout le monde joue) -les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public (un enjeu) -les discours, les enjeux et les stratégies d'acteurs -les difficultés liées au fonctionnement des institutions et leurs origines
Technique de collecte des données :	**Technique de collecte des données :**	**Technique de collecte des données :**
-Recherche documentaire auprès du MAEP, du CARDER Mono-Couffo et des PTF -Entretiens semi-directifs avec des cadres (anciens et actuels) du MAEP -Entretiens semi-directifs avec des chefs religieux et des chefs villages,	-Recherche documentaire (les programmes de société, les discours d'investiture, les discours à la nation le 01 août et le 31 décembre de chaque année) -Entretiens semi-directifs avec des cadres (anciens et actuels) du MAEP, de la DG/CARDER, du CARDER Klouékanmey et de la mairie	-Recherche documentaire (les programmes de société, les discours d'investiture, les discours à la nation le 01 août et le 31 décembre de chaque année) -Entretiens semi-directifs avec des cadres (anciens et actuels) du MAEP, de la DG/CARDER, du CARDER Klouékanmey et de la mairie

-Récits de vie avec des paysans du Couffo (les critères d'inclusion étant leur ancienneté dans les activités agricoles et leur âge) -Questionnaire à l'endroit des paysans	-Entretiens semi-directifs avec des chefs religieux, des responsables de synergies paysannes et des chefs villages, -Entretiens semi-directifs avec des paysans de Klouékanmè (les critères d'inclusion étant leur ancienneté dans les activités agricoles et leur âge) -Questionnaire à l'endroit des paysans	-Entretiens semi-directifs avec des chefs religieux, des responsables de synergies paysannes et des chefs villages, -Entretiens semi-directifs avec des paysans de Klouékanmè (les critères d'inclusion étant leur ancienneté dans les activités agricoles et leur âge) -Questionnaire à l'endroit des paysans
Outils de collecte des données :	**Outils de collecte des données :**	**Outils de collecte des données :**
Tableaux synoptiques Fiche d'évaluation de projets Guides d'entretiens Guides d'entretien de récits de vie Questionnaire Observation (photographie du cadre de vie)	Tableaux synoptiques Guides d'entretiens Guides d'entretien de récits de vie Questionnaire	Tableaux synoptiques Guides d'entretiens Guides d'entretien de récits de vie Questionnaire
Site de collecte des données :	**Site de collecte des données :**	**Site de collecte des données :**
Cotonou Lokossa (Mono) Couffo (Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué)	Cotonou Lokossa (Mono) Couffo (Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué)	Cotonou Lokossa (Mono) Couffo (Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué)
Unités de recherche :	**Unités de recherche :**	**Unités de recherche :**
Responsables au niveau central (MAEP, PTF) Responsables au CARDER Mono-Couffo Maires des communes de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué Cadres de la Direction Générale du CARDER de Lokossa Cadres de la mairie et du CARDER Cadres CLCAM Responsables de l'Union communale ou départementale des producteurs CTB Chefs de villages Dignitaires religieux Responsables des synergies paysannes	Responsables au niveau central (MAEP, PTF) Responsables au CARDER Mono-Couffo Maires des communes de Klouékanmè, Toviklin et d'Aplahoué Chefs de villages Dignitaires religieux Responsables des synergies paysannes Paysans Cadres CLCAM Responsables de l'Union communale ou départementale des producteurs CTB	Responsables au niveau central (MAEP, PTF) Responsables au CARDER Mono-Couffo Maires des communes de Klouékanmè, Toviklin et d'Aplahoué Chefs de villages Dignitaires religieux Responsables des synergies paysannes Paysans Cadres CLCAM Responsables de l'Union communale ou départementale des producteurs CTB

Paysans		
Techniques d'analyse des données :	**Techniques d'analyse des données :**	**Techniques d'analyse des données :**
-Synthèse de documents -Fiches de lecture -Transcription des entretiens enregistrés et des prises de notes -Analyse descriptive des données quantitatives -Commentaires des photographies	-Analyse de contenu manifeste des discours -Transcription des entretiens enregistrés et des prises de notes -Analyse sémantique des discours -Analyse descriptive des données quantitatives -Commentaires des photographies	-Synthèse de documents -Transcription des entretiens enregistrés et des prises de notes -Analyse descriptive des données quantitatives -Commentaires des photographies
Nature de la recherche	Diachronique, synchronique, qualitative et quantitative dans une double perspective macro et microsociologique	
Paradigme de développement	Paradigme de développement prospectif	
Approche :	Historique, structuro-fonctionnaliste et prospective	
Modèle d'analyse :	Sociologie cognitive de Raymond Boudon et interaction sociale	
Champ d'analyse :	Analyse institutionnelle des politiques agricoles du Bénin	

Annexe k : Les outils de collecte des données

Questionnaire

Enquête sur les paradoxes du développement agricole au Bénin et surtout sur les contradictions des discours et pratiques dus aux réformes des politiques agricoles et vécues à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué.

Cette recherche a lieu dans le cadre d'un doctorat en sociologie du développement. Toute information fournie dans ce cadre garantit l'anonymat de l'information. Les opinions personnelles n'impliquent que leurs auteurs. Les prises de position politique ne font pas l'objet de cette recherche.

0	IDENTIFICATION ET SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE	
	Département : Commune : Arrondissement : Village : Zone : rurale urbaine Situation : Date : Heure : Nom enquêteur : ……... ……... <

		5→ Autre 6→ A préciser :……
1.	**DIMENSION HISTORIQUE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU BENIN**	
1.1.	Depuis combien de temps travaillez-vous dans le secteur agricole ?	…… ……
1.2.	Est-ce une activité familiale ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
1.3.	Comment vous organisez-vous pour travailler cette grande superficie ?	…… …… ……
1.4.	Etes-vous membre d'une coopérative ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
1.5.	Est-ce que l'activité que vous pratiquez est rentable ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
1.6.	Travaillez-vous avec des responsables d'ONG ou de projets ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
1.7.	Si oui, comment ?	…… …… ……
1.8.	Travaillez-vous avec des agents du CARDER ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
1.9.	Si oui, comment ?	…… ……
1.10.	Avez-vous bénéficié d'un crédit de la CLCAM ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
1.11.	Si oui quand et de quel montant ?	…… ……
1.12.	Quels sont les autres intervenants qui travaillent avec vous ?	…… …… ……
1.13.	Que pensez-vous de l'ancien CARDER ?	…… …… ……
1.14.	Que pensez-vous des transformations du CARDER en CeRPA puis en CARDER aujourd'hui ?	Sur le plan de : -l'organisation…… -la méthode de travail…… -l'accès aux intrants…….. -autres……
1.15.	Ces transformations du CARDER en CeRPA puis en CARDER ont-elles produits des changements dans vos habitudes de travail ou dans votre vie ?	…… …… ……
1.16.	Quelles sont les conséquences sociales et	1- Vos revenus ……

	économiques de ces réformes sur :	2- La fixation des prix des produits (du champ aux marchés) et la surenchère …… 3- L'organisation du travail …….. 4- La prédisposition aux activités agricoles dans la famille ……. 5- La cherté de la vie …….. 6- La crise alimentaire …….. 7- Vos relations avec les autres acteurs …….. 8- Les liens sociaux et la solidarité ……. 9- La conscience d'appartenance à une même communauté ……. 10- La participation communautaire …….
1.17.	Que pensez-vous des initiatives prises par le gouvernement depuis 2006 pour la relance du secteur agricole au Bénin ?	1- Réformes du cadre législatif et règlementation du foncier au Bénin Bonne ☐ Mauvaise ☐ Autre ☐ A préciser…….. ……. 2- La mécanisation de l'agriculture Bonne Mauvaise Autre A préc☐r……☐……☐…….. ……..L a nouvelle transformation du CeCPA en CARDER depuis mars 2013 Bonne Mauvaise Autre A préciser…… …….. ……☐……☐……☐…….
1.18.	Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients de ces réformes ?	…… …… ……
1.19.	Participez-vous à la décision d'entreprendre des réformes ?	…… ……
1.20.	Comment participez-vous aux actions en faveur de la relance du secteur agricole ? <u>NB</u> : Encercler la bonne réponse	1- Participation par la fourniture d'information (Les gens participent en répondant aux questions posées par des chercheurs qui utilisent des questionnaires ou autres approches extractives) 2- Participation passive (C'est une annonce unilatérale par une administration ou la direction du projet sans considération de l'avis des populations) 3- Participation par Consultation (Les gens participent en étant consultés, et leurs points de vue sont écoutés) 4- Participation par incitation matérielle (Les gens participent en fournissant des ressources par exemple du travail, en échange d'incitations en argent ou autre)

		5- Participation fonctionnelle (Les gens participent en formant des groupes pour réaliser des objectifs prédéterminés liés au projet, par exemple le développement ou la promotion d'une organisation sociale initiée de l'extérieur) 6- Participation interactive (Les gens participent à l'analyse qui aboutit à des plans d'action et à la création de nouvelles institutions locales ou au renforcement d'institutions existantes.) 7- Initiative locale (Les gens participent en prenant des initiatives pour changer les systèmes indépendamment des institutions extérieures) 8- Autre …….
1.21.	Avez-vous des intérêts (des choses qui vous tiennent à cœur et pour lesquelles vous vous battez) que vous défendez ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
1.22.	Si oui lesquels ?	…….. …….. ……
1.23.	Comment défendez-vous ces intérêts ?	…….. …….. ……
1.24.	Qui selon vous détient le plus de pouvoir pour la prise de décision dans les activités agricoles de votre localité et pourquoi ?	…….. …….. ……
2.	**INFLUENCE DES DISCOURS POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL**	
2.1.	Il vous a été donné d'entendre les hommes politiques faire des promesses pour le développement du secteur agricole depuis plus de 50 ans. Qui était-ce ? Et quelles promesses ont été faites ?	…… …… …… …… …… …… ……
2.2.	Croyiez-vous à ces promesses ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
2.3.	Ont-elles été réalisées ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
2.4.	Si oui, comment ?	…….. ……..
2.5.	Si non, pourquoi ?	…….. ……..
2.6.	Que diriez-vous alors du discours des politiciens depuis les indépendances ?	…….. …….. ……
2.7.	Ces discours politiques se retrouvent-ils dans les réalisations des CARDER	…….. …….. ……

	ou de la mairie ou des ONG ?	
2.8.	Que pensez-vous de l'influence des blancs (partenaires au développement) dans les réformes ?	…….. …….. ……
2.9.	Quels sont les changements qui se sont produits depuis 50 ans dans le secteur agricole de votre localité ?	…….. …….. ……
3.	**LES DISCOURS ET PRATIQUES D'ACTEURS**	
3.1.	A quelle collectivité familiale appartenez-vous ?	…… ……
3.2.	Votre famille a-t-elle des terres ?	…… ……
3.3.	A qui appartient la terre que vous travaillez ?	…… ……
3.4.	Comment vous l'êtes-vous procurée ?	…… ……
3.5.	Etes-vous fils du terroir ?	…… ……
3.6.	Est-il possible aux non - ressortissants de votre localité d'avoir accès à des terres cultivables ?	…… …… ……
3.7.	Quelles difficultés en découlent pour les producteurs locaux ?	…… ……
3.8.	Quand des difficultés (financières, des drames, des accidents, des incendies, etc.) surviennent, vers qui vous tournez-vous ?	…… …… ……
3.9.	Comment rend-t-on la contrepartie de ces gestes ?	…… ……
3.10.	Comment aidez-vous vos proches dans le besoin ?	…… ……
3.11.	Comment les ONG, les projets et la Mairie vous appuient-ils ?	…… ……
3.12.	Si vous êtes membre d'un groupement ou d'une coopérative comment ce	…… …… ……

	groupe aide-t-il ses membres ?	
3.13.	Appartenez-vous à l'association locale des producteurs ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
3.14.	Si oui, comment avez-vous fait ?	…… ……
3.15.	Si non pourquoi ?	…… ……
3.16.	Connaissez-vous un autre agriculteur membre de l'association locale des producteurs ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
3.17.	Si oui, comment s'est-il fait désigner ?	…… …… ……
3.18.	Que pensez-vous de l'association locale des producteurs quant à la défense des intérêts des paysans de la localité ?	…… …… ……
3.19.	Quel est votre niveau de pauvreté ?	Choisissez une valeur comprise entre 1 et 5 (cochez une seule case à la fois) 1 2 3 4 5
3.20.	Appartenez-vous à un parti politique ?	1-Oui ☐ 2-Non ☐ Sans réponse ☐
3.21.	Si oui, en quoi vous est-il utile d'en être membre ?	……
3.22.	Que fait le parti pour ses membres ?	……
3.23.	Vous êtes Aja, vous savez qu'il existe des pratiques qui aident les agriculteurs dans les champs (les semailles, la récoltes, chasser les voleurs, etc.)	…… …… ……
3.24.	Quelle divinité en est responsable ?	…… ……
3.25.	Comment fait-on ?	……
3.26.	Qui doit-on voir pour cela ?	……
3.27.	Autres	……
3.28.	Que voudriez-vous qu'on fasse pour le secteur agricole de demain ?	…… ……

Guide d'entretien à l'endroit des dignitaires religieux, leaders d'opinions et sages

Enquête sur les paradoxes du développement agricole au Bénin et surtout sur les contradictions des discours et pratiques dus aux réformes des politiques agricoles et vécues à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué.

Cette recherche a lieu dans le cadre d'un doctorat en sociologie du développement. Toute information fournie dans ce cadre garantit l'anonymat de l'informateur. Les opinions personnelles n'impliquent que leurs auteurs. Les prises de position politique ne font pas l'objet de cette recherche. Ce guide d'entretien est à administrer aux personnes ressources impliquées dans la problématique du développement agricole de par leurs expériences, leur profession ou leurs savoirs.

Département :…… Nom de l'enquêté :…….

Commune :……. Contact : …….

Arrondissement :…… Date & heure de l'enquête :……..

Nom du village :

Situation précise du lieu :……

1- Histoire du village

2- Principales activités agricoles

3- Réformes du secteur agricole

4- Les autres intervenants du secteur et leur rôle

5- Organisation des paysans

6- Autres observations

Grille d'observation

Département :…… Nom de l'enquêteur :…….

Commune :…….

Arrondissement :…… Date & heure de l'enquête :……..

Quartier

Situation précise du lieu :……

Section 0 : Description du site

Description de l'environnement immédiat :

Paramètres	Description
Délimitation géographique du site	……
Sol	……
Air	……
Eau	……
Individus présents (sexe, nombre, activités agricoles visibles, langue, ethnie ou nationalité, etc.)	…… ……..
Infrastructures existantes (Ecoles, hôpitaux, lieux de cultes, places publiques, etc.)	…… ……..

Section 1 Population

Eléments	Description
Activités agricoles observées	……
Ustensiles et outillages agricoles	……
Type de culture, type de pêche ou type d'élevage	……
Pauvreté (très pauvre, moyennement pauvre ou pas pauvre)	……

Guide d'entretien à l'endroit des chefs de villages

Enquête sur les paradoxes du développement agricole au Bénin et surtout sur les contradictions des discours et pratiques dus aux réformes des politiques agricoles et vécues à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué.

Cette recherche a lieu dans le cadre d'un doctorat en sociologie du développement. Toute information fournie dans ce cadre garantit l'anonymat de l'information. Les opinions personnelles n'impliquent que leurs auteurs. Les prises de position politique ne font pas l'objet de cette recherche. Ce guide d'entretien est à administrer au chef du village ou à son représentant.

Département :……

Commune :…….

Arrondissement :……

Nom du village :

Situation précise du lieu :……

Nom de l'enquêté :…….

Contact : ……..

Date & heure de l'enquêté :……..

1- Histoire du village

2- Principales activités agricoles
3- Réformes du secteur agricole
4- Organisation des paysans
5- Autres observations

Guide d'entretien élaboré à l'endroit des personnes ressources en matière de politique de développement et de politique agricole au Bénin

Enquête sur les paradoxes du développement agricole au Bénin et surtout sur les contradictions des discours et pratiques dus aux réformes des politiques agricoles et vécues à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué.

Cette recherche a lieu dans le cadre d'un doctorat en sociologie du développement. Toute information fournie dans ce cadre garantit l'anonymat de l'informateur. Les opinions personnelles n'impliquent que leurs auteurs. Les prises de position politique ne font pas l'objet de cette recherche. Ce guide d'entretien est à administrer aux personnes ressources impliquées dans la problématique du développement agricole de par leurs expériences, leur profession ou leurs savoirs.

Première partie ; Identité de l'enquêté

1- Nom enquêteur : ……
2- Date / Lieu / Heure : …….
3- Nom et prénom de l'enquêté :…….....
4- Sexe : M / F
5- Institution / structure de l'enquêté :……..
6- Fonction de l'enquêté :……..
7- Contact enquêté :……

Deuxième partie ; Dimension historique des politiques de développement agricole du Bénin

1- Contexte politique national de 1960 à 2013
2- Cadre global de développement du pays
3- Succession des réformes entreprises depuis 1960
4- La motivation de la réforme
5- Contexte de mise en œuvre de la nouvelle réforme
6- Existence de rapports d'évaluation et leur éventuelle prise en compte (initiateurs, conducteur, conclusions, moyens, etc.)
7- En déduire que les leçons des expériences passées ne sont pas prises en compte
8- Les objectifs de la nouvelle réforme et ses apports par rapport à l'ancienne
9- L'implication des producteurs aux initiatives de réformes
10- Les moyens mis en œuvre
11- Le bilan (atteinte des prévisions)
12- En déduire le caractère récurrent des réformes qui n'en sont pas réellement
13- En déduire le caractère peu opportun des réformes qui sont faites en profusion, les changements fragmentaires primant sur la stabilité
14- En déduire que dans le temps, les résultats obtenus ont toujours été en deçà des prévisions

15- L'organisation du travail (les différents intervenants, le processus)
16- Consultation des populations et des producteurs
17- L'impact des réformes sur l'organisation du travail agricole (niveau institutionnel et niveau des producteurs)
18- Les implications sociales de ces réformes (les pratiques culturales, les moyens, les habitudes de vie, les comportements, le niveau de revenu, le choix des cultures ou des produits agricoles, etc.)
19- Les avantages et les inconvénients des réformes
20- Existence de mécanismes de retour d'expérience et de bilan avant de procéder à la réforme
21- Connaissance des acteurs-clés du développement agricole
22- Rôle de chaque catégorie d'acteur (au plan national et local) dans le cadre du secteur agricole
23- Les modalités de participation de l'acteur à la définition de la politique sectorielle
24- Rapports sociaux ou typologie des relations entre acteurs (collaboration, association, parenté, affinités, rivalités, conflits, négociations)
25- Rapports au pouvoir et à l'autorité

Troisième partie : Influence des discours politique et institutionnel

1- Le contexte sociopolitique, les faits porteurs du système et les courants idéologiques du moment
2- Catégorisation du discours politique (propagande et clientélisme)
3- Les acteurs en présence et leurs positions (l'orateur et le public)
4- Le discours institutionnel (le cadre de référence du secteur agricole les plans d'action du gouvernement)
5- En déduire la propension à exagérer du discours politique à caractère propagandiste
6- Les grandes lignes et les idées forces du discours politique en corrélation avec les idées forces des réformes
7- L'immixtion de l'extérieur dans les initiatives de réformes
8- La faisabilité des promesses du discours, leur prise en compte dans le discours institutionnel
9- Le bilan de la réalisation des promesses politiques par le dispositif institutionnel
10- Le clientélisme politique et le népotisme
11- Le courtage en politique agricole (toujours les mêmes personnes)
Les implications sociales de ces discours politiques à Klouékanmè (sur les institutions et les producteurs)
12- Le profit social des acteurs
13- La tenue des promesses dans le temps
14- L'influence du monde extérieur
15- Les mutations sociales induites par suite de la réalisation des promesses faites

Quatrième partie : Confrontations discours et pratiques

1- Contexte sociopolitique et institutionnel
2- Les acteurs en présence en mouvement dans le temps

3- Comparaison discours et pratiques d'acteurs dans le temps
4- Les acteurs dans l'arène politique agricole
5- Les enjeux en présence
6- Les jeux (tout le monde joue)
7- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public (un enjeu)
8- Les discours, les enjeux et les stratégies d'acteurs
9- Les logiques qui sous-tendent les réformes dans le dispositif institutionnel
10- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public
11- Le discours versus les pratiques au Bénin
12- Les implications sociales de ces discours politiques (sur les institutions et les producteurs)
13- Le profit social des acteurs
14- Les mutations sociales induites par suite de la réalisation des promesses faites
15- Le profit social des acteurs
16- Les logiques d'acteur à Klouékanmè
17- Les acteurs dans l'arène politique agricole
18- Les enjeux en présence (en évolution)
19- Les jeux (tout le monde joue)
20- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public (un enjeu)
21- Les discours, les enjeux et les stratégies d'acteurs
22- Les difficultés liées au fonctionnement des institutions et leurs origines

Guide d'entretien élaboré à l'endroit des responsables des synergies paysannes, organisations de la société civile et CLCAM

Enquête sur les paradoxes du développement agricole au Bénin et surtout sur les contradictions des discours et pratiques dus aux réformes des politiques agricoles et vécues à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué.

Cette recherche a lieu dans le cadre d'un doctorat en sociologie du développement. Toute information fournie dans ce cadre garantit l'anonymat de l'informateur. Les opinions personnelles n'impliquent que leurs auteurs. Les prises de position politique ne font pas l'objet de cette recherche. Ce guide d'entretien est à administrer aux personnes ressources impliquées dans la problématique du développement agricole de par leurs expériences, leur profession ou leurs savoirs.

Première partie ; Identité de l'enquêté

1- Nom enquêteur : ……
2- Date / Lieu / Heure : …….
3- Nom et prénom de l'enquêté :…….....
4- Sexe : M / F
5- Institution / structure de l'enquêté :……..
6- Fonction de l'enquêté :……..
7- Contact enquêté :……
8- Raison d'être de l'organisation…….
9- Ses moyens d'action……..

10- Ses intérêts stratégiques……..

Deuxième partie ; Dimension historique des politiques de développement agricole du Bénin

1- Contexte politique national de 1960 à 2013
2- Cadre global de développement du pays
3- Succession des réformes entreprises depuis 1960
4- La motivation de la réforme
5- Contexte de mise en œuvre de la nouvelle réforme
6- Existence de rapports d'évaluation et leur éventuelle prise en compte (initiateurs, conducteur, conclusions, moyens, etc.)
7- En déduire que les leçons des expériences passées ne sont pas prises en compte
8- Les objectifs de la nouvelle réforme et ses apports par rapport à l'ancienne
9- L'implication des producteurs aux initiatives de réformes
10- Les moyens mis en œuvre
11- Le bilan (atteinte des prévisions)
12- En déduire le caractère récurrent des réformes qui n'en sont pas réellement
13- En déduire le caractère peu opportun des réformes qui sont faites en profusion, les changements fragmentaires primant sur la stabilité
14- En déduire que dans le temps, les résultats obtenus ont toujours été en deçà des prévisions
15- L'organisation du travail (les différents intervenants, le processus)
16- Consultation des populations et des producteurs
17- L'impact des réformes sur l'organisation du travail agricole (niveau institutionnel et niveau des producteurs)
18- Les implications sociales de ces réformes (les pratiques culturales, les moyens, les habitudes de vie, les comportements, le niveau de revenu, le choix des cultures ou des produits agricoles, etc.)
19- Les avantages et les inconvénients des réformes
20- Existence de mécanismes de retour d'expérience et de bilan avant de procéder à la réforme
21- Connaissance des acteurs-clés du développement agricole
22- Rôle de chaque catégorie d'acteur (au plan national et local) dans le cadre du secteur agricole
23- Les modalités de participation de l'acteur à la définition de la politique sectorielle
24- Rapports sociaux ou typologie des relations entre acteurs (collaboration, association, parenté, affinités, rivalités, conflits, négociations)
25- Rapports au pouvoir et à l'autorité

Troisième partie : Influence des discours politique et institutionnel

1- Le contexte sociopolitique, les faits porteurs du système et les courants idéologiques du moment
2- Catégorisation du discours politique (propagande et clientélisme)
3- Les acteurs en présence et leurs positions (l'orateur et le public)

4- Le discours institutionnel (le cadre de référence du secteur agricole les plans d'action du gouvernement)
5- En déduire la propension à exagérer du discours politique à caractère propagandiste
6- Les grandes lignes et les idées forces du discours politique en corrélation avec les idées forces des réformes
7- L'immixtion de l'extérieur dans les initiatives de réformes
8- La faisabilité des promesses du discours, leur prise en compte dans le discours institutionnel
9- Le bilan de la réalisation des promesses politiques par le dispositif institutionnel
10- Le clientélisme politique et le népotisme
11- Le courtage en politique agricole (toujours les mêmes personnes)
Les implications sociales de ces discours politiques à Klouékanmè (sur les institutions et les producteurs)
12- Le profit social des acteurs
13- La tenue des promesses dans le temps
14- L'influence du monde extérieur
15- Les mutations sociales induites par suite de la réalisation des promesses faites

Quatrième partie : Confrontations discours et pratiques

1- Contexte sociopolitique et institutionnel
2- Les acteurs en présence en mouvement dans le temps
3- Comparaison discours et pratiques d'acteurs dans le temps
4- Les acteurs dans l'arène politique agricole
5- Les enjeux en présence
6- Les jeux (tout le monde joue)
7- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public (un enjeu)
8- Les discours, les enjeux et les stratégies d'acteurs
9- Les logiques qui sous-tendent les réformes dans le dispositif institutionnel
10- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public
11- Participation de la structure de l'enquêté au développement local et au développement du secteur agricole[56]
12- Le discours versus les pratiques au Bénin

[56] Il existe plusieurs formes de participation. Elles sont explicitées dans les lignes qui suivent :

1- Participation par la fourniture d'information (Les gens participent en répondant aux questions posées par des chercheurs qui utilisent des questionnaires ou autres approches extractives)
2- Participation passive (C'est une annonce unilatérale par une administration ou la direction du projet sans considération de l'avis des populations)
3- Participation par Consultation (Les gens participent en étant consultés, et leurs points de vue sont écoutés)
4- Participation par incitation matérielle (Les gens participation en fournissant des ressources par exemple du travail, en échange d'incitations en argent ou autre)
5- Participation fonctionnelle (Les gens participent en formant des groupes pour réaliser des objectifs prédéterminés liés au projet, par exemple le développement ou la promotion d'une organisation sociale initiée de l'extérieur)
6- Participation interactive (Les gens participent à l'analyse qui aboutit à des plans d'action et à la création de nouvelles institutions locales ou au renforcement d'institutions existantes.)
7- Initiative locale (Les gens participent en prenant des initiatives pour changer les systèmes indépendamment des institutions extérieures)

13- Les implications sociales de ces discours politiques (sur les institutions et les producteurs)
14- Le profit social des acteurs
15- Les mutations sociales induites par suite de la réalisation des promesses faites
16- Le profit social des acteurs
17- Les logiques d'acteur à Klouékanmè
18- Les acteurs dans l'arène politique agricole
19- Les enjeux en présence (en évolution)
20- Les jeux (tout le monde joue)
21- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public (un enjeu)
22- Les discours, les enjeux et les stratégies d'acteurs
23- Les difficultés liées au fonctionnement des institutions et leurs origines

Guide d'entretien élaboré à l'endroit des responsables du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et des directions techniques déconcentrées et autres ministères impliqués dans la problématique du développement agricole au Bénin

Enquête sur les paradoxes du développement agricole au Bénin et surtout sur les contradictions des discours et pratiques dus aux réformes des politiques agricoles et vécues à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué.

Cette recherche a lieu dans le cadre d'un doctorat en sociologie du développement. Toute information fournie dans ce cadre garantit l'anonymat de l'informateur. Les opinions personnelles n'impliquent que leurs auteurs. Les prises de position politique ne font pas l'objet de cette recherche. Ce guide d'entretien est à administrer aux personnes ressources impliquées dans la problématique du développement agricole de par leurs expériences, leur profession ou leurs savoirs.

Première partie ; Identité de l'enquêté

1- Nom enquêteur : ……
2- Date / Lieu / Heure : …….
3- Nom et prénom de l'enquêté :…….....
4- Sexe : M / F
5- Institution / structure de l'enquêté :……..
6- Fonction de l'enquêté :……..
7- Contact enquêté :……
8- Raison d'être de l'organisation…….
9- Ses moyens d'action……..
10- Ses intérêts stratégiques……..

Deuxième partie ; Dimension historique des politiques de développement agricole du Bénin

1- Contexte politique national de 1960 à 2013
2- Cadre global de développement du pays
3- Succession des réformes entreprises depuis 1960
4- La motivation de la réforme
5- Contexte de mise en œuvre de la nouvelle réforme

6- Existence de rapports d'évaluation et leur éventuelle prise en compte (initiateurs, conducteur, conclusions, moyens, etc.)
7- En déduire que les leçons des expériences passées ne sont pas prises en compte
8- Les objectifs de la nouvelle réforme et ses apports par rapport à l'ancienne
9- L'implication des producteurs aux initiatives de réformes
10- Les moyens mis en œuvre
11- Le bilan (atteinte des prévisions)
12- En déduire le caractère récurrent des réformes qui n'en sont pas réellement
13- En déduire le caractère peu opportun des réformes qui sont faites en profusion, les changements fragmentaires primant sur la stabilité
14- En déduire que dans le temps, les résultats obtenus ont toujours été en deçà des prévisions
15- L'organisation du travail (les différents intervenants, le processus)
16- Consultation des populations et des producteurs
17- L'impact des réformes sur l'organisation du travail agricole (niveau institutionnel et niveau des producteurs)
18- Les implications sociales de ces réformes (les pratiques culturales, les moyens, les habitudes de vie, les comportements, le niveau de revenu, le choix des cultures ou des produits agricoles, etc.)
19- Les avantages et les inconvénients des réformes
20- Existence de mécanismes de retour d'expérience et de bilan avant de procéder à la réforme
21- Connaissance des acteurs-clés du développement agricole
22- Rôle de chaque catégorie d'acteur (au plan national et local) dans le cadre du secteur agricole
23- Les modalités de participation de l'acteur à la définition de la politique sectorielle
24- Rapports sociaux ou typologie des relations entre acteurs (collaboration, association, parenté, affinités, rivalités, conflits, négociations)
25- Rapports au pouvoir et à l'autorité

Troisième partie : Influence des discours politique et institutionnel

1- Le contexte sociopolitique, les faits porteurs du système et les courants idéologiques du moment
2- Catégorisation du discours politique (propagande et clientélisme)
3- Les acteurs en présence et leurs positions (l'orateur et le public)
4- Le discours institutionnel (le cadre de référence du secteur agricole les plans d'action du gouvernement)
5- En déduire la propension à exagérer du discours politique à caractère propagandiste
6- Les grandes lignes et les idées forces du discours politique en corrélation avec les idées forces des réformes
7- L'immixtion de l'extérieur dans les initiatives de réformes
8- La faisabilité des promesses du discours, leur prise en compte dans le discours institutionnel
9- Le bilan de la réalisation des promesses politiques par le dispositif institutionnel
10- Le clientélisme politique et le népotisme

11- Le courtage en politique agricole (toujours les mêmes personnes)
Les implications sociales de ces discours politiques à Klouékanmè (sur les institutions et les producteurs)
12- Le profit social des acteurs
13- La tenue des promesses dans le temps
14- L'influence du monde extérieur
15- Les mutations sociales induites par suite de la réalisation des promesses faites

Quatrième partie : Confrontations discours et pratiques

1- Contexte sociopolitique et institutionnel
2- Les acteurs en présence en mouvement dans le temps
3- Comparaison discours et pratiques d'acteurs dans le temps
4- Les acteurs dans l'arène politique agricole
5- Les enjeux en présence
6- Les jeux (tout le monde joue)
7- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public (un enjeu)
8- Participation de la structure de l'enquêté au développement local et au développement du secteur agricole[57]
9- Les discours, les enjeux et les stratégies d'acteurs
10- Les logiques qui sous-tendent les réformes dans le dispositif institutionnel
11- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public
12- Le discours versus les pratiques au Bénin
13- Les implications sociales de ces discours politiques (sur les institutions et les producteurs)
14- Le profit social des acteurs
15- Les mutations sociales induites par suite de la réalisation des promesses faites
16- Le profit social des acteurs
17- Les logiques d'acteur à Klouékanmè
18- Les acteurs dans l'arène politique agricole
19- Les enjeux en présence (en évolution)
20- Les jeux (tout le monde joue)
21- Les moyens mis en œuvre pour acquérir l'adhésion du public (un enjeu)
22- Les discours, les enjeux et les stratégies d'acteurs
23- Les difficultés liées au fonctionnement des institutions et leurs origines

[57] Il existe plusieurs formes de participation. Elles sont explicitées dans les lignes qui suivent :

1- Participation par la fourniture d'information (Les gens participent en répondant aux questions posées par des chercheurs qui utilisent des questionnaires ou autres approches extractives)
2- Participation passive (C'est une annonce unilatérale par une administration ou la direction du projet sans considération de l'avis des populations)
3- Participation par Consultation (Les gens participent en étant consultés, et leurs points de vue sont écoutés)
4- Participation par incitation matérielle (Les gens participation en fournissant des ressources par exemple du travail, en échange d'incitations en argent ou autre)
5- Participation fonctionnelle (Les gens participent en formant des groupes pour réaliser des objectifs prédéterminés liés au projet, par exemple le développement ou la promotion d'une organisation sociale initiée de l'extérieur)
6- Participation interactive (Les gens participent à l'analyse qui aboutit à des plans d'action et à la création de nouvelles institutions locales ou au renforcement d'institutions existantes.)
7- Initiative locale (Les gens participent en prenant des initiatives pour changer les systèmes indépendamment des institutions extérieures)

Récit de vie - Guide d'entretien élaboré à l'endroit des témoins du passé qui ont vécu les réformes du secteur agricole depuis les années 1960 à Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué

C'est un entretien au sujet de votre vie

Racontez-moi votre vie, des tranches du passé de votre vie telles que vous vous en rappelez et votre futur comme vous l'imaginez. Ceci ne concerne pas toute votre vie dans le détail. Vous pourrez vous limiter aux séquences qui vous paraissent essentielles, aux initiatives et aux évènements qui ont été déterminants dans votre trajectoire, et aux situations présentes qui selon vous vont peser sur votre trajectoire futur. Votre récit sera donc forcément sélectif, à votre guise. Je pourrais vous poser de temps à autres des questions de précision.

Ce que mes patrons et moi cherchons à comprendre dans ma recherche, c'est :

- Quelles sont les réformes qui sont survenues dans le secteur agricole et dont vous avez été témoin depuis plus de 50 ans ?
- Comment les producteurs agricoles et les techniciens de cette région les ont vécues sur 30, 40 ou 50 ans ?
- Quels ont été les causes et les processus des succès enregistrés et des échecs subits
- Est-ce qu'il y a des espoirs ou des craintes pour le futur et pourquoi ?
- Quelle est l'évolution politique du Bénin depuis 1960 ?
- Assurance de confidentialité
- Questions d'éclaircissement ?

➢ ***Attention ! Le propos introductif ne doit pas évoquer les projets de développement qui se sont succéder***

A. Les chapitres de vie : les moments clés

Si vous regardez en arrière depuis votre enfance, pouvez-vous repérer les grandes phases, étapes ou moments clés de votre évolution. Pas en détail pour le moment. Nous les reprendrons plus tard un à un pour que vous rentriez en plus de détails.

B. Les évènements majeurs (en bien ou en mal)

Quels sont les évènements, incidents, phénomènes, etc. qui ont marqué votre vie, en bien ou en mal, éclatant, mémorable ou particulièrement terne ?

(Répertorier autant que possible, une dizaine d'événements, à la suite de plusieurs relances et d'encouragements)

Pour chacun de ces événements ou phénomènes, documenter en détail :

- De quoi s'agit-il ?
- En quoi trouvez-vous que cela a été important dans votre vie ? *rechercher si possible des indicateurs quantitatifs*
- Quels étaient les sujets/objets en jeu ?
- Comment cela vous a avancé (ou retardé) dans votre vie ? *rechercher si possible des indicateurs quantitatifs*
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ? *En faire une liste et préciser autant que possible les dates, la nature de leurs apports/préjudices avec quantification des effets*

C. Votre future comme vous l'envisagez ou le souhaitez

D. Vos défis

Malgré nos efforts et nos prières, la vie ne cesse de nous défier et de nous 'poser des questions' difficiles à répondre. C'est de cela que je vous prie de me parler à présent. Quels ont été les problèmes, les défis, les crises les *'choses demandées à quelqu'un'* que vous avez eus à affronter dans votre vie ?

E. Idéologie personnelle

Avec tout ce que vous avez connu et vécu et dans votre vie à ce jour
- Que pensez-vous de la vie ?
- A quoi faut-il s'en tenir pour traverser cette vie selon vous ?
- Sur quoi et sur qui faut-il compter ?
- Les projets que j'ai mentionnés tout à l'heure y ont-ils un rôle ?
- Lequel ?

GRILLE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

"*Évaluer une politique publique consiste dans le fait d'apprécier les effets attribuables à une intervention gouvernementale dans un domaine spécifique de la vie sociale et de l'environnement physique.*" (Meny & Thoenig, 1989 : 289)

Politique : _____ Année : _____ Secteur :_____

Département : _____Acteur responsable de la politique : **_____ Date de l'évaluation : _____ Titre du document : _____Source documentaire : _____**

1- Connaissance globale de la politique

Critères d'évaluation	Les champs de l'évaluation
1. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE	
2. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	
3. RESULTATS	
4. RECOMMANDATIONS et leur prise en compte par la politique suivante	
5. ORIGINE	
6. ACTEURS	
7. PRINCIPAUX PARTENAIRE	
8. Organisation des acteurs : capacités de coordination et de coopération horizontale et verticale	
9. Association et participation de la population	
10. Sensibilisation, apprentissage et appropriation socio-culturelle	
11. Modalités d'appropriation (coopérative, fédérative, compétitive…)	
12. Intégration des relations avec l'extérieur et gestion des interfaces	
13. Définition d'une compréhension régionale propre	
14. Adaptation et contribution à l'image régionale	
15. Identification et valorisation de ressources spécifiques	
16. Identification d'enjeux critiques à l'échelle régionale	

17. Déclinaison thématique des préoccupations (environnement, transport, agriculture, entreprise, recherche, formation, etc.)	
18. Existence d'outils de mesure et de pilotage	

2- Critères d'évaluation de la politique

Critères d'évaluation	Modalités			
	A	**B**	**C**	**D**
1. PERTINENCE	☐ La présentation des difficultés ou des lacunes à combler et de la solution proposée révèle **très bien** la pertinence de la politique	☐ La présentation des difficultés ou des lacunes à combler et de la solution proposée révèle **assez bien** la pertinence de la politique	La présentation des difficultés ou des lacunes à combler et de la solution proposée révèle **peu** la pertinence de la politique ☐	La présentation des difficultés ou des lacunes à combler et de la solution proposée ne révèle **pas** la pertinence de la politique ☐
2. CLARTÉ DES OBJECTIFS VISÉS	Les objectifs visés par le projet sont **très clairs** ☐	☐ Les objectifs visés par le projet sont **assez clair**	☐ Les objectifs visés par le projet sont **peu clairs**	☐ Les objectifs visés par le projet sont **absents**
3. COHÉRENCE ENTRE LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DE RÉALISATION ET D'ÉVALUATION PRÉVUS	On voit **très bien** le lien entre les moyens de réalisation et les objectifs de la politique ☐	☐ On voit **assez bien** le lien entre les moyens de réalisation et les objectifs de la politique	☐ On voit **mal** le lien entre les moyens de réalisation et les objectifs de la politique	☐ On ne voit **aucunement** le lien entre les moyens de réalisation et les objectifs de la politique
	On voit **très bien** le lien entre les moyens de suivi et d'évaluation et les objectifs de la politique ☐	☐ On voit **assez bien** le lien entre les moyens de suivi et d'évaluation et les objectifs de la politique	On voit **mal** le lien entre les moyens de suivi et d'évaluation et les objectifs de la politique ☐	☐ On ne voit **aucunement** le lien entre les moyens de suivi et d'évaluation et les objectifs de la politique
4. PÉRENNITÉ ET TRANSFÉRABILITÉ DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS	Compte tenu du contexte, le caractère durable de la politique et sa transférabilité sont **très satisfaisants** ☐	Compte tenu du contexte, le caractère durable de la politique et sa transférabilité sont **assez satisfaisants** ☐	Compte tenu du contexte, le caractère durable de la politique et sa transférabilité sont **peu satisfaisants** ☐	Compte tenu du contexte, le caractère durable de la politique et sa transférabilité sont **insatisfaisants** ☐
5. RÉALISME DU CALENDRIER ET DE LA DEMANDE BUDGÉTAIRE	Les étapes de la politique et les échéances sont **très réalistes** ☐	Les étapes de la politique et les échéances sont **assez réalistes** ☐	Les étapes de la politique et les échéances sont **peu réalistes** ☐	☐ Les étapes de la politique et les échéances sont **irréalistes** ou **absentes**
	La demande budgétaire est **très pertinente** par rapport à l'envergure de la politique ☐	☐ La demande budgétaire est **assez pertinente** par rapport à l'envergure de la politique	☐ La demande budgétaire est **peu pertinente** par rapport à l'envergure de la politique	☐ La demande budgétaire n'est **pas pertinente** par rapport à l'envergure de la politique

NOTE	Si toutes les cases de cette colonne sont cochées, le bilan est très positif.	Si l'une des cases de cette colonne est cochée, le bilan est positif mais nécessite des précisions.	Si l'une des cases de cette colonne est cochée, le bilan est négatif avec recommandations.	Si au moins une des cases de cette colonne est cochée, le bilan est très négatif et il faut se référer aux recommandations.

3- **Critères d'analyse**

Critères d'analyse	Observations
1. LA PERTINENCE Quelle est l'adéquation entre les enjeux locaux et les objectifs fixés par l'intervention publique ? Les objectifs d'intervention couvrent-ils suffisamment les dimensions de la situation qu'elle est censée améliorer ?	
2. LA COHERENCE Les différents objectifs de l'intervention publique sont-ils en relation avec les moyens mobilisés ? Sont-ils en cohérence les uns avec les autres ? Autrement dit, sont-ils complémentaires et non redondants voire en contradiction ?	
3. L'EFFICACITE Les résultats et les effets attendus de l'intervention publique ont-ils été produits grâce à l'ensemble des actions menées ? Quel est le degré de conformité entre les effets propres de la politique et ses objectifs ?	
4. L'EFFICIENCE Quels sont les résultats obtenus au vu des moyens (humains, financiers) mis en œuvre ? Les effets obtenus l'ont-ils été à un coût raisonnable ? Les méthodes de travail ont-elles été adaptées ?	
5. LES RESULTATS Les résultats de l'intervention publique ont-ils contribué à résoudre les problèmes ou à mieux faire face aux enjeux du territoire, identifiés initialement ? L'intervention est-elle justifiée et utile, eu égard, non seulement à ses effets, mais aussi aux autres effets ou impacts (collatéraux) produits notamment s'ils sont négatifs ?	

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE 2
DEDICACE 3
REMERCIEMENTS 4
RESUME 5
ABSTRACT 6
SIGLES ET ACRONYMES 7
TABLE DES ILLUSTRATIONS 12
LISTE DES TABLEAUX 12
LISTE DES GRAPHIQUES 12
LISTE DES CARTES 12
LISTE DES FIGURES 13
LISTE DES PLANCHES 13
INTRODUCTION GENERALE 14
PREMIERE PARTIE : LA CONSTRUCTION DE L'OBJET ET LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE 18
INTRODUCTION PARTIELLE 19
CHAPITRE 1 : LA PROBLEMATIQUE DES PARADOXES ENTRE DISCOURS ET PRATIQUES DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU BENIN 20
1.1. Constats ET CURIOSITE SCIENTIFIQUE 20
1.1.1. Rappels historiques et constats sur les modèles de développement 20
1.1.2. Des modèles de développement aux approches des politiques publiques agricoles 24
1.2. Ambiguïté de la trajectoire du développement global et du développement agricole à la question de recherche 30
1.2.1. Les réformes et problèmes du secteur agricole au Bénin et dans le Couffo 30
1.2.2. Les paradoxes du développement agricole au Bénin et dans le Couffo 32
1.3. Hypothèses de recherche 35
1.3.1. Hypothèse générale 36
1.3.2. Première hypothèse spécifique de recherche 36
1.3.3. Deuxième hypothèse spécifique de recherche 37
1.3.4. Troisième hypothèse spécifique de recherche 38
1.4. Objectifs 39
1.4.1. Objectif général 39
1.4.2. Objectifs spécifiques 39
1.5. Cadre épistémologique et positionnement sociologique 40
1.5.1. Les nouveaux paradigmes du développement : le développement prospectif 40
1.5.2. La théorie des trois « I » en sciences politiques et en sociologie de l'action collective 40
1.5.3. Les interactions autour des dispositifs de développement et la dialectique discours/pratiques 41
1.5.4. L'analyse stratégique 43
1.6. Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche 44
1.6.1. Justification du choix du sujet de recherche 44
1.6.2. Justification du choix de la zone d'étude dans ses deux niveaux d'investigation : le Bénin et le Couffo 45
1.7. La clarification des concepts 46
1.7.1. Le développement 47
1.7.2. Le référentiel ou discours institutionnel, le discours politique et les pratiques d'acteurs 49
1.7.3. L'acteur social 50
1.7.4. Les paradoxes du développement 52

CHAPITRE 2 : LA QUESTION DU DEVELOPPEMENT, DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE LA CONTRIBUTION DE L'ACTEUR SOCIAL AU DEVELOPPEMENT 55
2.1. Du développement dans sa généralité à l'itinéraire du développement des pays africains 55
2.1.1. Le concept de développement dans sa diversité 55
2.1.2. La trajectoire de développement des pays africains 58
2.2. Trajectoire de développement du Bénin au vue de son histoire politique 61
2.2.1. L'histoire politique du Bénin 61
2.2.2. La trajectoire de développement du Bénin 63
2.3. L'importance du secteur agricole et de l'intervention sociale en général, dans le monde et au Bénin 70
2.3.1. L'intervention sociale 70
2.3.2. Le développement agricole 72
2.3.3. L'agriculture béninoise 75
2.4. Politiques publiques et développement agricole 79
CHAPITRE 3 : LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE 83
3.1. Champ de la recherche 83
3.2. Sources écrites et orales 84
3.2.1. Recherches documentaires 84
3.2.2. Sources orales, population de la recherche, groupes cibles et échantillonnage 84
3.2.2.1. Niveau national 85
3.2.2.2. Niveau local 88
3.3. Critères d'inclusion, de validité et considérations éthiques de la recherche 94
3.3.1. Critères d'inclusion 94
3.3.2. Critères de validité et considérations éthiques 94
3.4. Techniques, outils de collecte et d'analyse des données 95
3.4.1. Techniques et outils de collecte des données 95
3.4.2. Techniques et outils d'analyse des données 98
3.5. Déroulement de la collecte des données 101
3.5.1. L'exploration et la pré-enquête 101
3.5.2. Déroulement de l'enquête principale 103
3.5.3. Chronogramme et durée de la recherche 105
3.6. Difficultés rencontrées et stratégies de leur résolution 107
3.7. Limites de la recherche 108
CONCLUSION PARTIELLE 110
DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DES PARADOXES INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES DU DEVELOPPEMENT AU REGARD DES POLITIQUES AGRICOLES DU BENIN. 111
INTRODUCTION PARTIELLE 112
CHAPITRE 4 : PRESENTATION DU BENIN ET DU COUFFO 113
4.1. Le Bénin comme cadre physique de la recherche 113
4.1.1. Les potentialités agricoles du Bénin 115
4.1.2. Situation économique et administrative du Bénin 117
4.2. Présentation du département du Couffo et des arrondissements de déroulement du terrain . 120
4.2.1. Origine du peuple Aja et histoire du découpage administratif du Couffo 122
4.2.2. Présentation géographique 122
4.2.3. Société, hommes et cultures 123
4.2.4. Les communes de Klouékanmè, Toviklin et Aplahoué 124
4.2.4.1. Présentation de la commune de Klouékanmè 124
4.2.4.2. Présentation de la commune d'Aplahoué 126
4.2.4.3. Présentation de la commune de Toviklin 127

CHAPITRE 5 : LE BILAN DES REFORMES INSTITUTIONNELLES DU SECTEUR AGRICOLE DU BENIN : SUCCESSION, REPETITION OU DEFAUT D'EVALUATION ? 129
5.1. Historisation de la trajectoire de développement agricole du Bénin 129
5.1.1. Avant et pendant la colonisation (les événements d'avant 1960) 129
5.1.2. La jeune nation indépendante (de 1960 à 1972) 131
5.1.3. L'agriculture pendant la période révolutionnaire (1972 à 1989) 133
5.1.4. La nouvelle démocratie et les réformes du secteur agricole (1989-2004) 134
5.1.5. L'alternance politique en démocratie ou les réformes du secteur agricole à l'ère du changement et de la refondation (2004-2013) 137
5.2. Lecture institutionnelle de la trajectoire du Bénin en matière de développement agricole 138
5.2.1. Le Ministère en charge de l'agriculture et les structures annexes 139
5.2.2. Les réformes du CARDER 145
5.2.2.1.De la création du CARDER à sa généralisation en 1975 145
5.2.2.2.De 1975 à l'avènement de la démocratie en 1990 147
5.2.2.3.De la réforme du CARDER de 1993 à celle de 2013 149
5.3. Les retours d'expériences ou la place des évaluations 155
5.3.1. L'observation de la pratique évaluative au Bénin 155
5.3.2. L'analyse sociologique des attitudes des béninois en matière de pratiques évaluatives 160
CHAPITRE 6 : L'ANALYSE DU JEU DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE AU BENIN 163
6.1. Analyse de la trajectoire agricole du Bénin 163
6.1.1. Les thématiques majeures du développement agricole du Bénin 163
6.1.2. La matrice du diagnostic stratégique 164
6.1.3. L'analyse structurelle des variables 169
6.2. Les acteurs en présence dans le contexte actuel 173
6.2.1. L'Etat 174
6.2.2. Les collectivités territoriales décentralisées ou collectivités locales (Mairies) 175
6.2.3. Les synergies paysannes ou Organisations des Producteurs Agricoles (OPA) 175
6.2.4. Organisations de la Société Civile (OSC) 176
6.2.5. La Chambre Nationale de l'Agriculture du Bénin (CNAB) 176
6.2.6. Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) 177
6.2.7. Les producteurs agricoles (ProdAgr) 178
6.3. Les enjeux et défis du secteur agricole au Bénin 179
6.3.1. La sécurisation et la diversification alimentaire 179
6.3.2. L'équité dans les conditions de vie 181
6.3.3. La restauration du climat de confiance entre les acteurs du secteur 182
6.3.4. L'intégration régionale 183
6.4. L'analyse du jeu des acteurs sociaux dans le Couffo 183
6.4.1. Description, buts, forces et faiblesses des acteurs au niveau communal 184
6.4.2. Objectifs des acteurs locaux et enjeux en présence 186
6.4.3. Les matrices d'entrées des données 187
6.4.4. Les résultats d'analyse ou matrices, plans et histogrammes de résultats 190
CONCLUSION PARTIELLE 197
TROISIEME PARTIE : LES PRATIQUES ET LES DISCOURS DES ACTEURS POLITIQUES, INSTITUTIONNELS ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES 198
INTRODUCTION PARTIELLE 199
CHAPITRE 7 : ANALYSE CRITIQUE DES DISCOURS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS – QUAND LA PROPAGANDE PRIME SUR LES RESULTATS DES POLITIQUES AGRICOLES AU BENIN 200
7.1. Relecture des pratiques des acteurs politiques au cours de l'histoire du Bénin 200
7.2. Les contradictions du discours politique et du discours institutionnel ou référentiel agricole : quand le cadre institutionnel devient un instrument de propagande 204

7.2.1. La décennie après les indépendances : du rêve à la réalité 204
7.2.2. La propagande et le militantisme de la période révolutionnaire 209
7.2.3. La démocratie de 1990 à 2013 213
7.3. L'implication du discours politique dans les discours institutionnels et sur la trajectoire développementiste du pays 223
CHAPITRE 8 : LES PRATIQUES SOCIALES DES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE DANS LE COUFFO 228
8.1. Les activités agricoles et leurs particularités au Couffo 228
8.1.1. Les caractéristiques des ménages des producteurs agricoles du Couffo 228
8.1.2. Les caractéristiques des activités agricoles du Couffo 232
8.2. Le producteur et les réformes dans le secteur agricole du Couffo, une modernité endogène ou une transition des pratiques dans le temps 238
8.2.1. Les milieux naturels de vie 239
8.2.2. Les transformations du CARDER et l'apparition de nouveaux acteurs 241
8.2.3. L'ancrage politique des transformations survenues dans le monde agricole 244
8.2.4. Les différentes formes de liens sociaux et leurs transformations 245
8.3. Le décalage entre discours et pratiques des acteurs du monde agricole à Klouékanmè, Toviklin, et Aplahoué 249
8.3.1. L'accès à la terre 250
8.3.2. L'accompagnement et la fourniture des intrants par le CARDER et l'UCP 252
8.3.3. L'accès au financement agricole 255
8.3.4. Le calendrier agricole pour le maïs, la tomate et l'orange 258
8.3.5. La décentralisation (la collaboration entre mairie et CARDER). 262
8.4. Le bilan des paradoxes du développement agricole dans le Couffo : une conséquence des paradoxes dans le développement global du pays 263
CHAPITRE 9 : CINQUANTE-TROIS ANS DE PRATIQUE DE DEVELOPPEMENT AU BENIN : PARADOXES, BILAN ET PERSPECTIVES 266
9.1. Le bilan des paradoxes du développement du Bénin au regard des idées, des intérêts et des institutions 266
9.1.1. La multiplicité des idéologies successives 266
9.1.2. Le ballottement de la superstructure chargée du développement agricole et de ses structures périphériques 267
9.1.3. La suprématie des intérêts personnels des acteurs au détriment de l'intérêt collectif 267
9.2. Les perspectives de développement agricole du Bénin pour les vingt-cinq prochaines années 268
9.2.1. Les questions-clés et la construction de la matrice des scénarii thématiques 268
9.2.2. Les scénarii 272
9.2.3. La vision 277
9.3. Les stratégies possibles, les options stratégiques et les perspectives 280
9.3.1. Comment procéder ? 281
9.3.2. Tableau synoptique de présentation des stratégies 281
9.3.3. Les orientations stratégiques et la phase d'opérationnalisation 285
9.4. La construction du cadre conceptuel des paradoxes institutionnels du développement au Bénin 289
CONCLUSION PARTIELLE 292
CONCLUSION GENERALE 293
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 297
ANNEXES 314